TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 358 — JEUDI 6 AOUT 1981

M. Begin a formé son nouveau gouvernement

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,20 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 11.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La France renforce son assistance financière à la Pologne pour faciliter les livraisons agro-alimentaires

Une aide indispensable

La pénurie alimentaire qui sévit en Pologne vient de relancer la crise déclenchée il y a un peu plus d'un an : pour la première fois, les Polonais descendent en masse dans la rue et *manifestent* « à l'occidentale » leur mécontentement ; de nouveau des grèves éclatent ici et là sans que les dirigeants les plus modérés de Solidarité y puissent quelque chose.

Ces nouveaux développements, porteurs de nouveaux dangers contrastent du tout au tout avec ce qui se passe dans plusieurs pays d'Europe occidentale, où la superproduction entraîne une nouvelle fois la destruction de différents produits agricoles.

C'est le moment qu'a choisi M. Kulaga, ambassadeur polonais en France, pour demander à M. Mauroy d'accélérer les livraisons de trois cent mille tonnes de blé et d'une dizaine de milliers de tonnes de viande promises par la France il y a quatre mois. Ces livraisons étaient en effet bloquées par les banques concernées qui refusaient de prendre un risque supplémentaire — encore que minime — dans un pays dont l'endettement dépasse déjà 25 milliards de dollars.

Ces livraisons ne résoudront certainement pas le problème alimentaire de la Pologne, même si elles sont suivies d'un nouvel accord franco-polonais portant sur la livraison d'un milliard de francs de produits agro-alimentaires de la campagne 1981-1982. Il n'en demeure pas moins que la France vient de montrer la bonne direction en débloquant ce dossier. La Commission de la C.E.E., de son côté, s'active enfin pour mettre en train les livraisons à prix réduits de céréales, de lait en poudre, de viande, de sucre, d'huile, de fromage et de beurre accordées en avril dernier et encore en attente. Même le Japon vient de faire un geste : Tokyo a en effet décidé mardi de livrer à Varsovie 20 000 tonnes de riz, dont le paiement sera différé.

Les pays occidentaux devraient incontestablement accroître encore leur effort en faveur de la Pologne, et la C.E.E., en particulier, devrait rouvrir sans délai ce dossier. Il n'en demeure pas moins que l'incapacité des autorités de Varsovie à mettre en place la moindre réforme économique ne facilite pas la solution du problème. L'assistance au coup par coup permet à la Pologne de gagner quelques semaines, voire quelques mois. La solution de cette grave crise n'est pas envisageable, cependant, sans une nette détermination politique des dirigeants ; seule une telle volonté clairement affichée permettrait en effet de rétablir l'indispensable climat de confiance entre la majorité du peuple polonais et ses dirigeants.

Elle permettrait aussi d'aborder dans un climat plus favorable les négociations qui ont lieu régulièrement entre Varsovie et les banques occidentales pour rééchelonner l'énorme dette polonaise. Les milieux financiers occidentaux ont de plus en plus l'impression que cette opération se soldera finalement à leur détriment, d'où les difficultés croissantes qui apparaissent de ce côté-là. Jusqu'à présent, les dirigeants polonais n'ont même pas jugé bon de répondre à leurs inquiétudes et de faire part de leurs intentions.

Mais ce sont surtout les silences menaçants de Moscou qui bloquent toute solution à moyen terme : pour pouvoir s'atteler efficacement à la tâche qui l'attend, Varsovie devrait pouvoir compter sur un minimum d'autonomie. C'est justement cette autonomie que le Kremlin lui refuse, comme s'il avait misé sur la politique du pire.

Le regain de tension sociale en Pologne, où le gouvernement a réduit à partir du 1er août les rations mensuelles de viande et doit procéder à d'importantes augmentations des prix des denrées alimentaires, sera au centre des entretiens qu'aura jeudi 6 août M. Lech Walesa avec le vice-premier ministre M. Rakowski.

La journée de ce mercredi est marquée à Varsovie par des débrayages de deux heures dans les entreprises de la région de Varsovie, qui devaient se terminer à midi ; à moins d'une intervention de la police, les centaines de camions, d'autobus et de tramways qui bloquent depuis quarante-huit heures le centre de Varsovie commenceront alors à se disperser.

A Paris, où la Fédération internationale des droits de l'homme a demandé aux gouvernements de la Communauté européenne d'assurer « sans aucune contrepartie » le ravitaillement de la Pologne pendant un mois, des mesures concrètes et immédiates d'aide alimentaire à la Pologne devaient être prises par le conseil des ministres. Elles font suite non pas à l'appel de la F.I.D.H.E. mais à la démarche faite mardi auprès de M. Pierre Mauroy par M. Kulaga, l'ambassadeur de Pologne.

Débrayages dans les entreprises de la région de Varsovie

Les centaines d'autobus, de camions et de tramways qui bloquent le centre de Varsovie depuis lundi devaient commencer *à se disperser ce mercredi 5 août* à midi. A ce moment-là, la grève d'avertissement de deux heures des entreprises de la région et celle de trois heures des transports en commun devaient se terminer.

Dans le reste du pays, des manifestations ont eu lieu mardi sans provoquer aucun incident. Ainsi, dans le Sud-Ouest, trente mille des cent mille habitants de Kalisz ont défilé l'après-midi pour protester contre « *la pénurie et le manque de réformes sociales* ». Des débrayages d'une heure ont eu lieu dans cinquante et une entreprises de Radomsko (Sud-Ouest), où quelque quinze mille personnes réclamaient que les rations de viande ne soient pas diminuées, et dans le Sud, à Czestochowa, où l'arrêt de travail a concerné près de cent mille travailleurs.

L'occupation du centre de la capitale s'était poursuivie mardi dans une atmosphère de kermesse, sous un soleil de plomb. Les Varsoviens continuent à apporter aux manifestants des brassées de glaïeuls rouges et blancs (les couleurs de la Pologne), des sandwiches et des boissons. A la demande de Solidarité, comme aux chantiers navals de Gdansk lors des grèves d'août 1980, tout alcool a été prohibé.

A la tête du convoi des véhicules, plusieurs chanteurs engagés se sont succédé. L'assistance a repris en chœur, par exemple, avec Jan Pietrzak (longtemps interdit d'antenne), une de ses chansons, *Que la Pologne soit vraiment la Pologne*, qui est devenue l'hymne du renouveau. Et les policiers, qui empêchent le convoi de se diriger vers les bâtiments du comité central du parti et du conseil des ministres, acceptaient avec le sourire les pommes et les fleurs que les manifestants venaient leur apporter.

Jeudi, en principe, les négociations doivent reprendre entre une délégation de la commission nationale de Solidarité conduite par M. Lech Walesa et le vice-premier ministre, M. Rakowski, chargé des relations avec les syndicats. Après l'explication orageuse qu'ils avaient eue lundi, Solidarité a continué à reprocher au gouvernement de ne pas être à même de mettre sur pied un programme de réforme économique acceptable et de se dérober sur le problème de l'autogestion. Le porte-parole gouvernemental, M. Barecki, a rétorqué que Solidarité déformait le contenu du programme économique et manquait de bonne volonté comme de sens de la réalité.

Entre-temps, le général Jaruzelski a créé un « *état-major anti-crise* », qui doit veiller au bon fonctionnement « *des infrastructures de l'économie et de la défense nationale* » en raison du « *regain de la tension sociale* ».

(Lire la suite page 4.)

La relance sera assurée par une forte augmentation des dépenses budgétaires

Une hausse de 23 % par rapport à 1981

C'est par une forte augmentation des dépenses budgétaires que le gouvernement compte assurer la relance et la lutte contre le chômage. Le conseil des ministres de ce mercredi devait fixer cette progression à environ 23 % par rapport au budget de 1981.

Afin de faciliter une rentrée qui s'annonce difficile pour de nombreuses entreprises, le gouvernement entend continuer ses efforts d'abaissement des taux d'intérêt. Il estime qu'il pourrait encore les diminuer de 1,5 à 2 points par rapport à leur niveau actuel.

Le budget de 1982 comportera une progression des dépenses publiques nettement plus rapide que celle du produit national brut tel qu'il est prévu pour l'année prochaine. Par rapport à la loi de finances de 1981, (617,9 milliards de francs), l'augmentation serait de 27 % à 28 %, ce qui portera le nouveau total aux environs de 790 milliards de francs. Mais, fait-on remarquer dans les milieux officiels, le budget de 1981 était sous-estimé, si bien qu'il est plus juste d'établir la comparaison par rapport à la loi de finances augmentée du collectif voté en juillet (34,3 milliards). A celui-ci, s'ajoutera le petit collectif traditionnel du mois de décembre auquel le gouvernement ne renoncera pas.

Par rapport au budget de 1981 réellement exécuté, la progression serait de l'ordre de 23 %, nettement supérieure au taux de croissance attendu du P.N.B., soit 15,5 à 15,8 %. La façon dont est calculée cette croissance pourra passer pour assez irréaliste puisqu'elle table sur une augmentation en volume du produit national brut de 3,3 % (contre probablement 0,5 % cette année) et sur une hausse des prix de 12,5 % seulement (contre 13,5 à 14 % probables pour 1981). La hausse de 12,5 %, qui paraît assez faible même aux yeux des experts officiels, ressort, ajoutent-ils, de tous les calculs économétriques effectués pour le compte du gouvernement.

Quant à la structure des dépenses, elle sera orientée, comme on le sait, en fonction de l'impératif rappelé par le chef de l'État à l'occasion du conseil des ministres du 23 juillet : priorité à donner à l'emploi. Aussi a-t-on privilégié les dépenses dont « l'effet multiplicateur », disent les experts du gouvernement, doit être le plus grand sans trop peser sur la balance des paiements extérieurs. C'est pourquoi les efforts les plus importants porteront sur les économies d'énergie, la recherche, et, surtout, les aides à l'investissement. Mais il faut tenir compte aussi de l'augmentation des dépenses de fonctionnement et de certains postes dont la progression est automatique. Il en va tout particulièrement ainsi du service de la dette publique, dont le coût doit augmenter de 50 % environ.

Dans ces conditions, il sera difficile, reconnaissent les experts, de limiter le déficit aux 90 milliards de francs auxquels voulait d'abord s'en tenir le gouvernement. Le chiffre inscrit dans la loi de finances sera de l'ordre (voir nos éditions de la veille). Cette somme représenterait environ 2,8 % du P.N.B. (contre 2,26 % cette année), c'est-à-dire un chiffre proche du pourcentage allemand. Le déficit prévu pour 1982 serait donc presque égal au double de celui qui est prévu pour 1981 dans le collectif budgétaire de juillet (56,8 milliards). Il serait trois fois plus important que celui de 1980.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 21.)

Un nouveau mouvement préfectoral décidé par le conseil des ministres

(Lire page 24.)

POINT DE VUE

Servir la gauche

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

La meilleure manière de servir la gauche, c'est d'être soi-même. Sur ses propres idées. Dans la pleine fidélité à la solidarité gouvernementale et parlementaire qui unit les trois partis de gauche. Mais sans cesser, pour chacun, d'avoir sa personnalité particulière. En conservant sa capacité d'expression et de proposition

Plus s'exprimeront les diverses composantes de la gauche, plus nombreux seront les Français à se reconnaître en elle. Pour sa part, le M.R.G. entend donc apporter sa contribution active à l'œuvre commune. En mettant l'accent sur le développement des libertés et des initiatives.

Libertés

Libertés, droits individuels, qualité de la vie : le M.R.G. entend bien continuer de jouer un rôle moteur. Comme il l'a fait depuis plusieurs années. En déposant diverses propositions de loi (1). Et en militant souvent le premier pour les « libertés nouvelles ».

Pour l'écologie du réel. Sur le terrain. Comme à La Rochelle. Pour un grand débat démocratique sur le nucléaire, réclamé dès avril 1977. Pour l'abrogation du monopole de la radio, proposée lors de l'actualisation du programme commun, et pour l'existence de radios libres. Pour l'abolition de la peine de mort dans l'ensemble de la Communauté européenne. Pour une moralisation de la vie publique qui limite le poids de l'argent sur la démocratie. Ou encore pour le référendum d'initiative populaire, qui permettrait à cinq cent mille électeurs de provoquer eux-mêmes une consultation nationale.

(Lire la suite page 6.)

(*) Président par intérim du Mouvement des radicaux de gauche.

(1) Voir notamment les propositions de loi déposées à l'Assemblée nationale respectivement en juin 1978 sur le financement de la vie publique, en juin 1980 sur les radios locales, et en mars 1981 sur l'élargissement du recours au référendum.

AU JOUR LE JOUR

Honnêtes

Au rythme des révélations sur la tuerie d'Auriol et vu le nombre de pistes qui s'offrent aux enquêteurs, le temps n'est pas loin où les petits malfaiteurs marseillais songeront à se faire établir un certificat de bonnes vies et mœurs, attestant qu'ils ne font pas partie du SAC des Bouches-du-Rhône...

HENRI MONTANT.

— POINT —

Mettre fin au « tout-carcéral »

L'annonce simultanée, mardi 4 août, de la libération de M. Daniel Debrielle et de la création d'une commission sur les quartiers de haute sécurité (Q.H.S.) pourrait conduire à rapprocher les deux événements.

De fait, le premier a bien connu les seconds, où on le plaçait régulièrement pour le punir de vouloir trop prouver son innocence, avec trop de constance et d'éclat. M. Debrielle avait donc réuni en un seul combat la question des Q.H.S. et sa propre cause.

Mais le rapprochement n'est que circonstanciel. L'erreur judiciaire, possible dans le cas de M. Debrielle, ne résume pas l'activité des juridictions, même si on tente périodiquement de le faire croire. L'institution judiciaire souffre de l'imprécision plus que de l'erreur.

Le recours grandissant aux Q.H.S. durant ces dernières années est d'une tout autre nature. Cette pratique préfigurait une politique, si elle n'était déjà cette politique. Les Q.H.S. étaient, et jusqu'à présent demeurent, l'expression d'un choix : celui de la force au détriment de la réflexion. En quelque sorte, le « tout-carcéral », la politique de la panacée.

Le « tout-carcéral » des gouvernants d'hier s'est logiquement épanoui dans deux directions qui sont complémentaires : la multiplication des peines de prison — les chiffres en portaient témoignage avant les récentes mesures de grâce et d'amnistie — et l'extension du secteur de sécurité renforcée. C'est la logique même. La répression est un tout. Les Q.H.S. avaient vocation à être remplis et les juges à souhaiter les remplir.

La faillite de l'entreprise fut double. Au regard du sentiment d'insécurité d'abord, dont rien n'indique qu'il connut une décrue dans l'opinion. Au regard ensuite de la condition pénitentiaire, dont tout homme honnête et paisible doit encore convenir qu'elle est indigne, et accessoirement pernicieuse.

La mise en cause des Q.H.S. était donc impérieuse car ils représentent un inutile paroxysme de la punition et le règne du soupçon. Les avocats l'ont éprouvé. Un aménagement ne saura suffire et la confiance faite à l'intervention du juge pas davantage. Le passé en fait foi.

Mais une politique de la répression n'est pas divisible. On nous dit que les travaux de réforme du code pénal vont leur train. Soit. La société française doit vite retrouver la liste de ses interdits.

Reste à s'interroger sur la punition, dont la prison demeure l'outil premier. Il se peut. Mais certainement pas selon les usages actuels. Les prisons aussi doivent refléter leur temps, qui se veut celui du changement.

(Lire page 8.)

L'ÉDITION MUSICALE

Un secteur sinistré

« *L'édition musicale est un secteur littéralement sinistré de la production artistique nationale* », affirme M. Jean-Loup Tournier, directeur de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. *Ce diagnostic est confirmé par tous les hommes de l'art.* Non qu'il n'existe plus d'éditeurs, mais ceux-ci ne continuent à exercer leur profession que grâce à des catalogues, constitués en grande partie par leurs devanciers, qui s'épuisent, et à des productions marginales, cela au détriment des compositeurs, qui vont chercher à l'étranger les secours nécessaires.

De l'avis unanime, la création musicale ne peut vivre et prospérer sans le support de la partition, qui, au même titre que le livre, est le truchement indispensable de la communication entre l'artiste et le public, par l'intermédiaire des exécutants. Les commandes et les disques ne suffisent pas.

Il *est urgent de rétablir des conditions* économiques favorables en instaurant un fonds de soutien recommandé par le Conseil de l'Europe, mais surtout d'inventer de nouvelles entreprises dynamiques capables de servir de tremplin aux compositeurs contemporains et à un patrimoine français qui figure parmi les plus riches du monde.

Ce secteur longtemps embourbé semble tout à coup se réveiller en *ce moment : grandes manœuvres ou feux de paille ?*

(Lire pages 9, 10 et 15 l'enquête réalisée par J. LONCHAMPT.)

Le Monde

idées

LA BOMBE

Trente-six ans ont passé depuis la bombe d'Hiroshima. Parties de Copenhague, les marcheuses de la paix arrivent à Paris. Pour Alfred Kastler le vrai danger nucléaire qu'il faut combattre, c'est l'armement et non les centrales. Le mouvement Résistance des femmes à la guerre estime que la paix exige une éducation dès l'enfance. Gilbert Comte assure que la bombe fabrique des « médiocres ». Reste à trouver les moyens d'éviter l'apocalypse : Gaston Bouthoul, présenté par Julien Freund, a consacré sa vie à la connaissance du monstre.

Le règne des médiocres

par GILBERT COMTE

LORSQU'AU matin du 6 août 1945 le major américain Thomas Ferebee lâcha sur Hiroshima la première bombe atomique, *ses chefs ni lui-même* n'imaginaient sans doute pas qu'une arme conçue pour ensevelir en quelques secondes cent cinquante mille personnes sous les flammes bloquerait bientôt l'humanité dans une immense glaciation historique. Neuf jours plus tard, cependant, l'empereur *Hirohito en tirait la très claire* leçon dans le message où il se déclarait devant son peuple prêt à capituler.

Ce n'était certainement pas la première fois qu'un Etat cédait à des forces supérieures pour se retirer d'une *guerre* désastreuse. Cinq ans plus tôt, la France aussi s'inclinait devant les panzers, en juin 1940. *Comme les Russes au* soir d'Austerlitz, comme la Prusse après Iéna, comme ses propres aïeux sortis hagards de Waterloo, le maréchal Pétain subordonnait simplement l'arrêt de la lutte à une situation militaire jugée catastrophique. Il bornait sa décision à un élémentaire constat *stratégique, sans prétendre* de quelque façon agir au nom du genre humain. Sans jamais avoir davantage revendiqué un rôle d'empereur-philosophe, le mikado lui, invoqua cependant *« l'annihilation totale de l'humanité et de la civilisation »*. Derrière le Japon, la bombe jetait effectivement *au monde une menace* de destruction complète jusqu'alors inconnue.

La guerre change de nature

Dès que, avec les Américains et les Russes, *deux empires* possèdent les moyens de s'entre-détruire en compagnie de leurs alliés, puis de rendre inhabitables la plupart des autres pays, la formule fameuse de Clausewitz sur la guerre *« continuation de la politique avec l'emploi d'autres moyens »* perd subitement tout son sens. Auparavant, une campagne gagnée, perdue, accélérait ou brisait les lentes maturations sociales, rationalisées en calculs par les politiques. Elle n'en supprimait pas l'enjeu, ni, bien entendu, l'existence. Sadowa en *1866, l'effondrement du III[e] Reich* à Berlin, soixante-dix-neuf ans plus tard, annonça et sanctionna tour à tour l'élan puis le déclin de la puissance allemande. Aucun des deux drames n'amenait une épreuve où les adversaires *périraient simultanément*. Mais dès lors qu'un combat ressemble à une partie de bridge où il suffit d'abattre la meilleure carte pour incendier le casino et ensevelir les joueurs sous ses décombres, la *guerre n'étend pas ses dimensions*. Elle change diaboliquement de nature. Des moyens, inévitablement mortels pour les utilisateurs, frappent d'irréalité toute opération où la politique se continuerait par l'emploi des armes. Jusqu'à Hiroshima, il en allait toujours autrement. Dans la cour des Invalides, à Paris, les canons fondus sous Louis XIV en portent la certitude avec trois mots gravés en latin dans le bronze : *Ultima ratio regum*. La dernière raison du roi ! Heureuses époques où la violence *relevait encore de l'argumentation*.

Bon connaisseur et disciple secret de Clausewitz, Lénine le pensait toujours lorsqu'il écrivait au début du siècle : *« Les grands problèmes de la vie des peuples ne sont tranchés que par la force* (1). » Mais quand par ses disproportions mêmes la force ne tranche plus rien, les *« grands problèmes »* ne se résolvent plus. Ils attendent. Ils pourrissent. Ils étendent sur le monde une gangrène d'un genre nouveau. Les pactes, les compromis diplomatiques *ne suffisent pas* à empêcher l'apocalypse nucléaire. Sa prévention totale suppose qu'instinctivement les peuples portent au pouvoir des hommes incapables de la déclencher.

Hypothèse baroque, déconcertante, *presque aux limites de la* fiction ! Cependant, lorsqu'ils étudient le désastre de 1940, sociologues, démographes, assurent souvent que au fond d'elle-même la France préféra la capitulation aux hécatombes, parce qu'elle se savait *confusément* incapable de soutenir une seconde fois *l'hémorragie de la Grande Guerre*. Pourtant, elle ne confia jamais à personne la claire mission d'exprimer ce refus. Il fallait simplement qu'avec MM. Daladier, Reynaud, Gamelin, les généraux puis les politiciens de la *défaite*, elle *place* au commandement des hommes capables de traduire ses répugnances en actes, ou plus exactement en inactions. Sommes-nous donc si sûrs qu'aujourd'hui, dans les grands Etats d'où peut surgir la *foudre, un même déterminisme* n'endorme pas les nations dans une existence végétative, sous le contrôle d'élites molles ?

Si la guerre dépasse désormais *toutes mesures, pourquoi l'instinct* de conservation collectif n'éliminerait-*il* pas en silence les individus, les principes suspects de la provoquer par un esprit trop vivace ? Est-ce vraiment par hasard si, depuis 1945, les héros romantiques comme Nasser, Che Guevara, Lumumba, Tito, Bourguiba, Khomeiny, *Kadhafi*, se dressèrent toujours dans des pays dépourvus de l'atome exterminateur ? Pendant ce temps, l'Amérique promène sur le monde son vaste corps *sans* tête. Son choix de l'automne, entre le génial Jimmy *Carter ou le si substantiel* M. Reagan, humilia jusqu'à ses admirateurs inconditionnels en Europe.

A l'Est, l'Empire soviétique s'ankylose également dans la grisaille. Ambitieux mais lugubre, il rêve d'*étendre sans irrémédiable* affrontement son obscurantisme inquisitorial et ses pénuries, à un monde hébété par l'agitation, les gaspillages du système adverse. Face à face, capitalisme et marxisme engendrent, comme *sous l'effet d'une nécessité supérieure*, des types voisins d'hommes d'appareils, identifiables et soumis aux régimes qu'ils servent, comme si cette bonne vieille médiocrité toujours si rassurante ouvrait seule, désormais, la voie des grandes carrières.

La sélection ne s'accomplit nulle part selon un choix délibéré, ou clairement détectable. Aucun pays ne se dote jamais par masochisme de chefs insuffisants. Mais les masses ne souhaitent pas *davantage confier des moyens* de destruction universelle à de grands talents, par peur qu'ils fassent sauter la planète avec leurs idées générales. Les pauvres, les humiliés s'offrent seuls encore le luxe de croire au destin, c'est-à-dire au courage.

Les riches, eux, préfèrent hiberner *entre* la peur et l'égoïsme, tandis qu'au sommet de leurs hiérarchies, ceux qu'ils mettent à leur tête jouent sur l'alternance des deux sentiments, pour n'en retirer qu'un pouvoir d'illusion. Pour mieux oublier sa misère, chacun s'étourdit de spectacle, de consommation. Mais comme la bombe, l'abdication tue. *Simplement* au lieu d'exterminer d'un *coup, en une seule fois, elle* épuise, use, assassine jour après jour, au lent petit feu des truquages continuels, des mots vides ou des promesses empoisonnées.

Sans doute n'est-ce pas la première fois qu'une tranquillisante *sottise facilite* de belles promotions. *« O mon fils, vous reconnaîtrez avec combien peu de talent l'on sème les grandes affaires du monde »*, soupirait au dix-septième siècle le chancelier de Suède, Axel Oxenstiern. *De temps à autres, du moins*, une guerre dégageait des places. Impossible d'y songer maintenant. Nous traînerons quelques décades encore sous la principauté des médiocres, jusqu'à ce que l'invincible intelligence retrouve malgré la bombe le moyen d'imposer ses droits.

Dans l'arène, les peuples soumis à leur nouveau rôle par la nécessité, s'inclinent fort civilement devant les maîtres *impuissants* reçus du nucléaire : *« César, ceux qui vont vivre te saluent ! »*

(1) *Lénine, Œuvres choisies*, tome I, page 524. Moscou 1946.

L'ŒUVRE DE GASTON BOUTHOUL

« Si tu veux la paix, connais la guerre »

par JULIEN FREUND

L'ŒUVRE polémologique de Gaston Bouthoul pose une question de priorité : faut-il aborder les problèmes de la paix et de la guerre à partir d'une analyse de la paix ou au contraire de la guerre ? Cette question peut paraître oiseuse au premier abord. Elle est capitale. Il ne cessait de répéter. *« Si tu veux la paix, connais la guerre. »*

C'est pour cette raison qu'il a créé une polémologie et non une irénologie et qu'il a toujours maintenu une certaine distance à l'égard de la *Peace Research* dont les *tenants accordent en général* la priorité à l'étude de la paix. Bouthoul justifiait sa position par des considérations négatives et positives.

Tout d'abord les considérations négatives. La paix n'est pas une *affaire de sentiment ou de bonnes* intentions. En réalité, la bonne intention va de soi. C'est le piège dans lequel tombent facilement les pacifistes au nom d'une générosité mal avisée : la paix devient pour eux l'objet d'une prédication ou d'exhortations dithyrambiques, comme s'il suffisait de la vouloir *pour l'obtenir*. Il est des pacifismes qui relèvent d'une sorte de mentalité magique. A les croire, la guerre et la paix dépendraient uniquement de notre bonne ou mauvaise volonté. Or, celui qui étudie les guerres se rend rapidement compte que cette croyance est surtout émotionnelle ; en tout *cas elle n'est pas conforme* à la réalité historique et à l'expérience humaine.

Le second inconvénient est que l'on se forme dans ce cas une idée utopique de la paix ; on la conçoit comme une sorte d'état séraphique indépendant des conditions sociales, par exemple démographiques, et de la complexion humaine. Elle devient une situation isolée qui pourrait exister en soi. *On oublie le besoin de sécurité* des hommes, mais aussi leurs capacités destructrices et surtout la permanence ouverte ou latente de la violence dans les sociétés.

Précisément la violence exerce une fascination sur les esprits au point qu'on la légitime intellectuellement sous les prétextes les plus divers, comme celui de la *contre-violence opposée* à l'Etat, ou la révolution. Cette dernière est pourtant un acte belliqueux. Certes, on redoute en général la guerre, mais l'on s'y précipite avec bonne *conscience*, même au nom d'idéaux moraux ou de desseins sublimes comme celui de la libération.

Enfin, un phénomène d'ordre plus polémique a frappé Bouthoul. Dès qu'une guerre éclate quelque part, les partisans de la paix, même les plus sincères, optent *ouvertement ou insidieusement* pour l'un des deux camps, celui dont ils considèrent la cause comme légitime. Par conséquent, l'idée de *« guerre juste »* continue à orienter leur choix, quand ils ne s'érigent pas en juges qui entendent faire *connaître* leur opinion.

A ce *propos Bouthoul* citait volontiers une expression de Nietzsche : il y aurait une *« attitude militaire de l'âme »*, qui fait que l'on envisage même l'instauration de la paix en termes belliqueux. Ainsi, on devient un « combattant » ou un « partisan » de la paix, on préconise la *« défense » de la paix. Jusque dans* le vocabulaire, la paix est pensée *dans* des *« archétypes guerriers »*. En bref, la priorité méthodologique donnée à l'étude de la paix est source d'illusions, d'aveuglement, parfois d'illuminations inconséquentes qui risquent précisément de mettre la paix en danger.

L'argumentation positive est *tout particulièrement* cohérente au regard de la rigueur nécessaire à l'observation scientifique. Guerre et paix sont étroitement emmêlées, elles sont comme *« l'envers et l'endroit de la vie sociale »*, les deux faces du même Janus. A la guerre succède la paix et à la paix la guerre, même *s'il peut se* produire des *états* transitoires et indistincts entre les deux. Jusqu'à présent, toute guerre a été arrêtée, mais aussi toute paix, dans une alternance qui nous empêche de considérer l'une ou l'autre isolément. On peut *souhaiter* que les choses se passent autrement à l'avenir, mais l'on ne saurait, dans les conditions actuelles, se faire le prophète d'un état définitivement pacifique de l'humanité.

Ce qui se trouve en cause, c'est la politique. L'Etat, dit Bouthoul, n'est pas uniquement une machine de guerre, mais aussi une *machine de paix*. Il serait *donc* erroné de croire que la guerre seule serait l'œuvre malheureuse de la politique, comme si la paix pouvait être un état apolitique. Toutes deux dépendent de la politique. Par conséquent on aurait tort de croire que l'on pourrait élaborer théoriquement des *« techniques de paix »*, qu'il suffirait ensuite d'appliquer avec *bonne volonté*, pour *nous faire* accéder à la paix perpétuelle. Bien entendu, d'autres facteurs interviennent, comme l'économie, la religion, l'éthique ou encore la démographie que Bouthoul a tout particulièrement étudié. Raison *de plus pour refuser toute solution* miracle et pour nous livrer au contraire à une analyse scientifique des « perturbations meurtrières ». La seule volonté ne suffit pas.

Pourquoi fait-on la guerre ? En général au nom de la paix, c'est-à-dire pour imposer sa conception de la paix. Etudiant les revendications qui ont présidé au départ aux conflits, Bouthoul note qu'on s'aperçoit *« avec surprise qu'en définitive les buts de la guerre ne sont pas autre chose que les buts de la paix, et réciproquement »*. Il cite aussi l'instruction de Napoléon à Eugène de Beauharnais : *« Il faut toujours parler paix et agir guerre. »* Non seulement des conflits surgissent entre pacifistes d'obédiences différentes, mais paradoxalement le désir de paix est récupéré par la propagande politique *pour devenir* l'une des armes les plus efficaces de la guerre psychologique, en vue de saper le moral de l'adversaire. Le pacifisme fait partie de la stratégie politique et non pas seulement militaire. Au surplus, la paix ne signifie pas absence de conflits : elle consiste à les régler autrement que par le *recours* à la violence armée.

C'est en étudiant la guerre que l'on prend conscience de la fragilité de la paix. *En effet*, s'il *suffit* d'un homme décidé pour déclencher la violence, il faut l'accord de tous pour établir la paix ou y rester. Bouthoul n'en tire cependant pas une conclusion générale pessimiste. Au contraire, dans divers *textes*, il a *affirmé son* optimisme, à la condition cependant que l'on abandonne la méthode sentimentale, plaintive ou purement édifiante, ou profit d'études scientifiques sérieuses et patientes.

C'est à cet effet qu'il a créé la *polémologie*. Il n'avait donc rien d'un « faiseur de paix » ; il n'a même pas essayé de jouer le rôle d'un conseiller du prince. Le plus difficile, pensait-il, est de défendre les hommes contre eux-mêmes.

Le vrai danger

par ALFRED KASTLER (*)

COMMENT est-il possible de mobiliser des milliers de personnes *pour manifester* contre le projet d'une centrale nucléaire, *alors que l'opinion publique* reste inerte devant le danger bien plus *grand des armes nucléaires ?*

Un récent travail de deux scientifiques américains, Feiter et Tsipis, paru dans le fascicule d'avril 1981 de *Scientific American*, permet une *comparaison : ces auteurs ont évalué*, d'une part, les conséquences de l'*explosion* d'une bombe thermonucléaire d'une puissance d'une mégatonne (rappelons que *l'arsenal* nucléaire actuellement disponible se monte à l'équivalent de 16 000 mégatonnes de T.N.T.) ; d'autre part, les conséquences de la dispersion du *contenu d'une centrale nucléaire* d'une puissance de 1 000 mégawatts (cas des grosses centrales actuellement en fonctionnement).

L'explosion à faible distance au-dessus du sol d'une bombe à hydrogène d'une mégatonne pulvériserait *tout bâtiment dans un rayon* de 6 kilomètres autour du point d'impact, soit sur une surface de 100 kilomètres carrés (Paris à l'intérieur du périphérique), et tuerait instantanément tout être vivant à l'intérieur de cette zone. Après l'*explosion, les retombées* radioactives se répandraient sur une *« zone léthale »* d'environ 1 000 kilomètres carrés, une telle zone étant définie comme correspondant à la mort, rapide ou lente, par irradiation, de 50 % de sa population. Dans le cas d'une bombe centrée sur Paris, la zone léthale couvrirait toute *l'Ile-de-France*.

Quel serait, comparé à ces conséquences, l'effet d'un accident d'une centrale nucléaire ? Notons tout d'abord qu'une centrale nucléaire ne peut pas exploser *comme une* bombe. L'accident très grave survenu à *la centrale de Three Mile Island*, en 1979, et une dizaine d'autres accidents, moins remarqués, ont montré qu'un accident interne ne produit qu'une faible dissémination du contenu radioactif d'une centrale à l'extérieur de celle-ci. Pour qu'une *partie importante de ce contenu se* déverse à l'extérieur, il faut faire intervenir une cause *externe*, par exemple un attentat à la bombe. Pour percer une carapace de béton armé de plusieurs mètres d'épaisseur, une bombe artisanale ne *suffirait pas*, il *faudrait utiliser une* bombe puissante, dont le transport ne pourrait se *dissimuler que difficilement*.

Malgré son invraisemblance, admettons le pire : la dissémination à l'extérieur de la majeure partie du contenu radioactif d'une centrale. Les *auteurs américains montrent* que, dans ce cas, la zone léthale entraînant une mortalité de 50 % de la population ne couvrirait pas plus de 10 kilomètres carrés. Elle serait donc cent fois plus petite qu'en cas d'explosion d'une seule bombe nucléaire. *Ce qui permet aux auteurs* de l'article de conclure que *« le plus grave accident concevable d'un réacteur nucléaire est bien moins redoutable que la détonation d'une arme nucléaire, même si l'on ne considère pour cette dernière que les effets de la radioactivité »* (1).

Probabilité d'une guerre nucléaire

Quelle est, dans la situation actuelle du monde, la *probabilité pour* que l'un ou l'autre événement se *produise* ?

Nous avons déjà montré que la probabilité pour que le contenu d'une centrale nucléaire se déverse à l'extérieur est infime. Qu'en est-il de la *probabilité* d'une *guerre* nucléaire ?

Avant 1914, l'équilibre des armées était stable en Europe. Tout le monde disait : *« Une guerre est impensable, ce serait trop absurde et ce serait trop horrible. »* La guerre s'est produite avec ses millions de morts. Aujourd'hui, nous *pensons également : « La guerre nucléaire ne peut avoir lieu. Ce serait trop horrible. Il y aurait des milliards de morts. C'est inconcevable. »* Et cependant les gouvernements s'y *préparent* intensément. La Russie soviétique, pendant ces *dernières années, vient d'installer* sur son sol deux cent cinquante fusées SS 20 armées chacune de trois têtes nucléaires. La portée de ces fusées ne permet pas d'atteindre le continent américain. Des centaines de bombes thermonucléaires sont donc prêtes à s'envoler sur l'*Europe occidentale. Pour parer à cette* menace, les forces de l'OTAN ont décidé d'installer sur le sol européen une centaine de fusées Pershing et plusieurs centaines de *missiles de croisière. Si une guerre* nucléaire se déclenche, l'Europe *occidentale sera au centre de la bataille*, elle sera anéantie. Le danger mortel pour les Bretons, ce n'est pas Plogoff, c'est la base de sous-marins nucléaires en rade de Brest. Dans la *première demi-heure* d'une guerre nucléaire, la ville de Brest sera pulvérisée et la zone léthale s'étendra bien au-delà du Finistère.

Que doivent donc faire les scientifiques *pour faire comprendre aux* écologistes où est le vrai danger qui nous menace tous ?

(*) Prix Nobel de physique.

(1) Nous excluons le cas d'une bombe nucléaire dirigée de façon à exploser au-dessus d'un réacteur, cas qui correspondrait à des intentions diaboliques. Les auteurs américains ont étudié les effets cumulatifs résultant d'une telle hypothèse.

La résistance des femmes à la guerre

par DANIELLE LE BRICQUIR, ODETTE THIBAULT et CATHERINE VALABREGUE (*)

UNE association *est née* de la volonté de deux groupes de *femmes*, qui, sans se connaître, avaient, au même moment, la même idée : inciter les femmes à ne pas s'en tenir aux luttes concernant l'avortement, le viol, les femmes battues..., mais aussi à sortir de leur isolement pour réfléchir aux moyens de prévenir une troisième guerre mondiale, dont on *se demande parfois si l'on ne passe* pas plus de temps à nous y préparer qu'à l'éviter, et à agir.

Les deux associations découvrant leurs buts communs eurent vite fait de n'en faire qu'une. Résistance internationale des femmes à la guerre était créée (1). On ne *manque pas* de nous demander pourquoi *« des femmes »*, *puisque nous accueillons* aussi les hommes. Eh bien ! tout simplement parce que c'est une initiative de femmes. Pourquoi l'ignorer ?

Certes, nous ne sommes pas les premières. Quantité de mouvements pacifistes existent, et nous entendons travailler avec eux. Nous *leur* proposons même de s'unir à nous dans les actions que nous *menons*. *L'une* d'elle a reçu un accueil enthousiaste *au Forum de la mi-décade*, qui réunissait, l'été dernier à Copenhague, des femmes de tous les pays. Il s'agit d'une déclaration que *nous* proposons à la signature des femmes qui *mettent* un *enfant au monde* : *« Du jour de la naissance de mon enfant, je m'engage à prendre ma part de responsabilité dans le monde, pour lutter contre la guerre et tout ce qui porte atteinte à la personne humaine, afin que cela vaille la peine de donner la vie. »*

Cette déclaration, que nous suggérons aux femmes de coller sur le carnet de santé de leur enfant et de nous en envoyer un exemplaire signé, est à distribuer, en particulier, dans les centres de P.M.I. et les maternités.

Autre *action* : les femmes disent non aux jouets guerriers. Nous demandons aux parents, aux comités d'établissement et aux mairies qui offrent des jouets, de ne plus conditionner les enfants à accepter la violence et la guerre.

Enfin, nous *entreprenons* une action à long terme bien plus ambitieuse, puisqu'il *s'agit de rien moins* que d'obtenir de l'éducation nationale des heures d'éducation civique consacrées, de la maternelle à l'université, à *l'éducation à la paix* (2).

Nous savons bien que la guerre est un *phénomène* trop complexe *pour qu'il suffise de crier notre indignation* devant l'armement toujours *plus puissant* que l'on fabrique. *Mais* pour le prix d'un bombardier on pourrait construire soixante-quinze hôpitaux de belle taille ou fabriquer cinquante mille tracteurs.

Il est grand temps de se mettre, là où nous habitons, là où nous *travaillons*, à préparer la session extraordinaire de l'ONU sur le désarmement qui se tiendra en 1982. Nous n'avons aucune *raison* de laisser quelques dirigeants décider de notre vie *ou de notre mort. Si nous voulons* un avenir de paix et de justice, c'est de nous tous que cela dépend.

(*) Membres du mouvement Résistance internationale des femmes à la guerre.

(1) B.P. 52 94210 La Varenne. Tél. : 886-50-90 et 883-61-34.

(2) *Dans diverses universités d'Europe et aux Etats-Unis, il existe un* département de « peace studies ».

A TRAVERS LE

Argentine

Cambodge

Colombie

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin sollicite l'investiture d'un gouvernement très proche du cabinet sortant

De notre correspondant

Jérusalem. — Avec un soulagement évident, M. Begin a déclaré mardi soir 4 août : *« Ça y est, nous y sommes arrivés... »* Il ouvrait ainsi la cérémonie de signature de l'accord de coalition qui devait lui permettre de présenter son nouveau cabinet devant la Knesseth, ce mercredi 5 août, pour y recevoir l'investiture. Le soupir de satisfaction du premier ministre désigné, souligne, s'il en est encore besoin, la difficulté des négociations menées depuis un mois entre le Likoud et ses trois partenaires, le parti national religieux, l'Agoudat Israël et le Tami, nouvelle formation issue des élections du 30 juin.

Jusqu'aux dernières heures, les discussions ont paru devenir de plus en plus délicates, alors qu'elles ne portent pas sur des sujets de première importance pour l'avenir du pays. M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, s'est chargé de le faire remarquer au nom de l'opposition : *« Ce qui a caractérisé ces négociations*, a-t-il dit, *c'est qu'aucun des problèmes graves n'y a été abordé. Par exemple, la situation économique ou l'augmentation inquiétante de l'émigration. »* Il aurait aussi bien pu ajouter, entre autres : la politique d'Israël envers les Palestiniens au Liban ou le refroidissement actuel des relations avec les Etats-Unis. Comme l'a vivement regretté l'ensemble de la presse, les partenaires de la nouvelle coalition ont passé plus d'un mois à se disputer âprement les portefeuilles ministériels, à régler les comptes personnels et, pour le Likoud, à tenter de réduire autant que possible les exigences très particulières des partis religieux, notamment celles de l'Agoudat d'Israël (*le Monde*, du 5 août). Ces marchandages ont semblé d'autant plus superflus qu'à l'exception du parti Tami, il s'agit des mêmes partenaires que dans la précédente coalition, et qu'hormis trois nouveaux postes, le deuxième gouvernement de M. Begin ressemblera fort aux autres.

Peu avant la conclusion, M. Begin a encore connu une nouvelle émotion avec la soudaine « bouderie » de M. David Levy, numéro deux du Likoud, qui a refusé de participer au gouvernement parce que M. Begin a décidé de le dessaisir de son ancien portefeuille de l'immigration au profit de M. Aaron Aboutzera, ancien ministre des affaires religieuses et nouveau dirigeant du Tami. Mais M. Begin a maintenu cette décision, car il a trop besoin du concours de M. Aboutzera, bien que ce dernier pose un problème très délicat, puisque après avoir été accusé l'an dernier de corruption puis acquitté au bénéfice du doute, il doit bientôt comparaître pour d'autres malversations commises sous sa responsabilité. Cette situation illustre la faiblesse du deuxième gouvernement Begin. Sachant qu'il ne peut compter que sur une majorité de 61 voix contre 59 à la Knesseth, le premier ministre ne peut pas faire la fine bouche et se passer du moindre concours.

La plupart des observateurs prévoyaient que le vote de confiance qui semblait devoir intervenir mercredi soir, au terme du débat d'investiture, allait permettre de mesurer la fragilité de son pouvoir. Comme lors de chaque débat et de chaque vote important dans les mois à venir, M. Begin devra désormais battre sans cesse le rappel de tous ses partisans pour ne pas être mis en minorité.

Mardi soir, un des députés du parti national religieux, une « colombe » voulant manifester son désaccord après la nomination de M. Ariel Sharon, « superfaucon » au ministère de la Défense, a menacé de ne pas participer au vote de ce mercredi. Heureusement pour M. Begin, cette absence pouvait être compensée par celle d'un des membres de l'opposition actuellement hospitalisé.

FRANCIS CORNU.

Pour son premier voyage officiel

M. MITTERRAND IRA FIN SEPTEMBRE EN ARABIE SAOUDITE

Le président Mitterrand ira, fin septembre, en visite officielle en Arabie Saoudite, a annoncé, mercredi 5 août, la présidence de la République. Ce sera sa première visite officielle à l'étranger.

Le président de la République avait accepté une invitation du roi Khaled d'Arabie, lors de leur entretien du 13 juin à l'Elysée. *Dans des déclarations* publiées, le 18 juin, par le *Washington Post*, M. Mitterrand avait souligné qu'il irait en Arabie Saoudite *« en premier lieu »*, mais que cela ne l'empêchera pas d'aller où il lui semblera bon d'aller, *« notamment en Israël »*. Ce projet de visite en Israël n'a, cependant, plus été mentionné depuis les raids israéliens sur le centre nucléaire irakien et sur Beyrouth. Le Quai d'Orsay a, d'autre part, confirmé que M. Cheysson, ministre des relations extérieures, ira en visite officielle à Alger, les 8 et 9 août, et à Rabat les 9 et 10 août. Il sera reçu par le président Chadli et le roi Hassan II.

AVANT DE PARTIR POUR WASHINGTON

M. Sadate invite les Américains à « ne pas exclure » l'O.L.P. des tractations pour la paix au Proche-Orient

Le président Sadate, avant de quitter, mardi 4 août, Londres pour Washington, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les Etats-Unis et la Communauté européenne devaient « combiner leurs efforts » en vue d'amener Israël et les Palestiniens à une « reconnaissance mutuelle et simultanée ».

M. Sadate a indiqué que lors de ses entretiens avec le président américain il insistera sur « deux points essentiels » : d'une part, « les Etats-Unis doivent continuer à agir en partenaire à part entière » et, d'autre part, « il est temps pour le gouvernement américain d'abandonner les conditions posées pour entrer en contact avec les Palestiniens ». « Il est à présent logique, a affirmé M. Sadate, que les Etats-Unis, après avoir abouti à un cessez-le-feu (au Liban) avec l'aide des Saoudiens, entament des contacts avec des représentants palestiniens. » Le président égyptien a précisé qu'il laissait au président Reagan la responsabilité de « choisir la voie pour prendre ces contacts », soulignant que l'Organisation de libération de la Palestine « ne devait pas en être exclue » bien que l'O.L.P. ne puisse être considérée comme le « seul représentant des Palestiniens ».

Le cessez-le-feu intervenu au Liban entre Israéliens et Palestiniens, avec l'aide des Etats-Unis et de l'Arabie Saoudite, est « l'un des plus importants événements survenus depuis 1948 » (dans la région) », a estimé M. Sadate. A partir de ce cessez-le-feu qui constitue un « tournant historique », il va falloir selon lui, passer à la prochaine étape qui est la « reconnaissance mutuelle des Palestiniens et des Israéliens ».

M. Sadate a réaffirmé son « complet soutien » aux efforts de la Communauté européenne en vue d'une initiative au Proche-Orient.

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Sadate commence ce mercredi sa première visite à Washington depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Reagan. Du côté américain, tout a été fait pour donner un maximum de lustre à l'événement : deux séances de travail avec le président, un dîner officiel, des rencontres avec le secrétaire d'Etat M. Haig, le secrétaire à la défense M. Weinberger, le secrétaire au Trésor M. Donald Regan, et le directeur de la C.I.A. M. Casey ; d'innombrables réceptions et entrevues avec toutes sortes de personnalités appartenant aux milieux politiques, économiques, syndicaux et universitaires.

Ce déploiement de bonnes manières illustre la cote d'amour dont bénéficie le chef de l'Etat égyptien à Washington. Mais cela ne saurait faire oublier l'attitude prudente de la Maison Blanche où l'on s'est employé, ces derniers jours, à indiquer qu'il ne fallait pas attendre de résultats spectaculaires de cette visite. Les rencontres avec M. Reagan ont un caractère *« exploratoire »*, explique-t-on.

Les deux hommes doivent d'abord faire connaissance et le président américain ne s'est pas suffisamment penché sur le dossier du Proche-Orient pour proposer quoi que ce soit. Il écoutera plus qu'il ne parlera. On insiste sur le fait que M. Reagan doit accueillir, au début septembre, M. Begin, puis le roi Hussein de Jordanie, en novembre, et, *vraisemblablement en décembre*, le prince Fahd, héritier du trône saoudien.

Le président américain souhaite achever ce cycle de consultations avant de formuler, de façon plus précise, ses intentions dans la *région. En attendant, le mot-clé de* la politique américaine est celui de *« consensus stratégique »* qui implique une commune volonté de résister aux *« menaces extérieures »*, c'est-à-dire aux visées des Soviétiques. Une idée chère à M. Reagan serait *d'associer la Jordanie* et d'autres pays à ce consensus.

M. Sadate a abondamment montré qu'il partageait les préoccupations américaines concernant l' *« expansionnisme soviétique »* mais, avant même d'arriver à Washington, il a touché un point sensible en invitant les Etats-Unis à *« abandonner la condition préalable »* qu'ils mettent à une prise de contact avec l'O.L.P. On sait que l'attitude américaine, définie en 1975 et réaffirmée officiellement le 1er juin par l'administration Reagan, consiste à refuser toutes relations avec l'O.L.P. tant que celle-ci n'aura pas reconnu le droit à l'existence d'Israël.

Une aide de 1 milliard de dollars

Aussitôt connus les propos de M. Sadate à Londres invitant M. Reagan à entamer un dialogue direct avec l'organisation palestinienne, M. Gergen, chef du service de presse de la Maison Blanche, a fait savoir que *« les Etats-Unis n'avaient pas modifié leur position vis-à-vis de l'O.L.P. »*.

Les craintes israéliennes à ce propos ne sont néanmoins pas totalement apaisées. Lors de la signature, lundi, à Washington, de l'accord entre les Etats-Unis, l'Egypte et Israël pour la mise en place, à partir d'avril 1982, d'une force *internationale, « pour moitié américaine »*, de maintien de la paix dans le Sinaï, l'ambassadeur d'Israël, M. Evron, a jugé bon de déclarer que *« la crédibilité des engagements américains dans tous les domaines était essentielle pour maintenir la dynamique des accords de Camp David »*.

Les négociations israélo-égyptiennes à ce sujet sont interrompues depuis mars. M. Sadate évoquera certainement cette question avec M. Reagan, mais on est assez sceptique au département d'Etat sur *la possibilité d'une reprise immédiate des négociations elles-mêmes.*

En ce qui concerne les relations bilatérales, on s'attend à Washington que M. Sadate demande le maintien au niveau actuel de l'aide économique, malgré les voix qui se font entendre dans l'administration républicaine pour que celle-ci n'échappe pas aux coupes budgétaires opérées ailleurs. Elle devrait être, en 1981, d'environ 1 milliard de dollars (près de 6 milliards de francs). D'autre part, la Maison Blanche a officiellement saisi le Congrès d'un projet visant à dépenser 106 millions de dollars pour *construire ou améliorer des aéro*ports et autres facilités militaires en Egypte, qui seraient utilisés en cas de besoin par la force américaine à déploiement rapide, actuellement en constitution.

Sur les grands dossiers (Liban, *implantations juives dans les territoires occupés*), M. Reagan manifeste visiblement quelque appréhension à aller dans le détail. M. Sadate *« en est à son quatrième président américain »*, explique-t-on ici, alors que M. Reagan est encore novice en *la matière.*

DOMINIQUE DHOMBRES.

Iran

M. Bani Sadr est rendu responsable de la recrudescence des attentats

L'un des dirigeants les plus éminents du parti républicain islamique, au pouvoir, M. Hassan Ayat, a été assassiné ce mercredi matin 5 août alors qu'il quittait son domicile à Téhéran pour se rendre au Parlement. Selon l'agence officielle Pars, plusieurs « *contre-révolutionnaires* » le guettaient dans une voiture en stationnement et ont ouvert le feu sur lui et ses gardes du corps ; deux parmi ces derniers sont grièvement blessés. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite.

Député de Téhéran, M. Ayat était surtout membre du comité central du parti républicain islamique depuis sa fondation. Agé de quarante-trois ans, il était considéré comme l'un des idéologues de l'aile droite de son parti. Candidat officiel du PRI à l'élection présidentielle en janvier 1980 mais, persuadé qu'il serait battu par M. Bani Sadr, il s'était retiré au dernier moment de la compétition. Plusieurs mois avant que l'ancien président de la République ne tombe en disgrâce, M. Ayat avait fait éclater un scandale en déclarant, dans une réunion privée, qu'il fallait « *éliminer* » M. Bani Sadr. Ce dernier avait fourni à l'époque à l'imam Khomeiny un enregistrement des propos de M. Ayat effectué à son insu.

Le président du Parlement, *l'ayatollah Rafsandjani, a accusé* mardi M. Bani Sadr d'être lié au *« terrorisme aveugle »* qui a fait dans la seule journée de lundi *quatorze morts* et *quarante blessés*. Ce lourd bilan est dû à deux attentats à la bombe commis à Téhéran et à Kermanchah, le jour de la prestation de serment du successeur de M. Bani Sadr à la magistrature suprême. L'agence Pars relève pour sa part que la *« recrudescence des attentats s'est produite depuis la destitution de M. Bani Sadr »*. Elle ajoute que sous prétexte d'assassiner des personnalités ses agressions tuent et blessent, en fait, de nombreux passants innocents.

Si les attentats visaient naguère exclusivement des membres de forces de l'ordre, des dirigeants politiques, des députés, des religieux ou des militants islamiques, les attaques de ces derniers jours paraissent destinées à entretenir l'agitation et l'inquiétude. Plusieurs attentats se sont produits mardi. Un boucher a été tué par l'explosion d'une grenade à main à Amadan. Des inconnus ont incendié des récoltes en trente-huit endroits différents dans la région d'Arak. Un religieux a été blessé dans la ville de Meched. Le député de la ville d'Ouroumieh a échappé à une tentative d'assassinat à Téhéran. Le hodjatoleslam Hassani, plus connu sous le nom de « général Hassani », commandait autrefois les gardes révolutionnaires dans l'Azerbaïdjan occidental où il avait exercé une dure répression contre les maquisards kurdes. Le fils du parlementaire, son chauffeur et son garde du corps ont été légèrement blessés.

L'ayatolla Rafsandjani a attribué indirectement à la France une *part de la responsabilité* des attentats ; il a dénoncé le gouvernement de Paris pour avoir accordé l'asile politique à des *« personnes qui pratiquent le terrorisme aveugle »*. Le président du Parlement a ajouté que *« le gouvernement français, qui se prétend socialiste, a accordé l'asile politique à ces gens. Les prétendus défenseurs des droits de l'homme leur donnent des droits de propagande. Ceci ne s'accorde avec aucune logique, même pas avec celle des mafias et des gangsters »*.

La presse officieuse et la radio de Téhéran reprochent, pour leur part, à la France de vendre des armes *« aux gouvernements réactionnaires et antipopulaires de la région, notamment à l'Irak et à l'Arabie Saoudite »*, et accusent la police française de *« collaborer avec les exilés contre les étudiants iraniens musulmans »*.

L'intensification de la répression est à la mesure des inquiétudes des autorités iraniennes. Vingt-sept exécutions, un chiffre rarement atteint, ont été annoncées mardi par l'agence Pars, qui en avait déjà signalé quatorze autres la veille. Les victimes, qui appartiennent à toutes les tendances de l'opposition, ont été condamnées à mort sous l'inculpation de *« terrorisme »*. Depuis la destitution de l'ex-président Bani Sadr le 20 juin, plus de trois cents personnes ont été ainsi passées par les armes à l'issue de procès à huis clos et en dehors de la présence d'avocats.

Par ailleurs, le Parlement iranien a approuvé, mercredi matin 5 août, la nomination du nouveau premier ministre, le hodjatoleslam Mohamed Djavad Bahonar. Sur *les 188 députés présents, 130* ont voté l'investiture contre 14 et 24 abstentions. Le débat s'était déroulé à huis clos.

Après l'ambassade à Bonn

LE CONSULAT D'IRAN A BERLIN-OUEST EST SACCAGÉ

Berlin-Ouest (*Reuter*). — Une trentaine d'Iraniens ont saccagé, le mardi 4 août, le consulat d'Iran à Berlin-Ouest. Ils ont jeté des meubles par les fenêtres et barbouillé les murs de slogans hostiles à l'ayatollah Khomeiny. La police a procédé à vingt-cinq arrestations et libéré six fonctionnaires consulaires pris par les manifestants lorsqu'ils ont occupé le bâtiment.

Lundi, l'ambassade d'Iran à Bonn avait été prise d'assaut et saccagée par des étudiants. La police avait arrêté cent dix personnes. Un porte-parole de l'ambassade a accusé la police ouest-allemande de négligence à la suite de cette attaque.

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.)* « s'étonne », dans un communiqué, des *« dispositions prises le dimanche 2 août, à la demande du ministre des relations extérieures, pour empêcher tout contact entre la presse et M. Bani Sadr »*. Elle s'inquiète en particulier des déclarations du Quai d'Orsay, qui *« souhaite très vivement que les journalistes s'abstiennent de prendre tout contact »* avec l'ex-président iranien. L'U.N.S.J. *« souligne qu'il appartient à la seule profession de fixer ses règles de travail et rappelle que l'obligation de réserve ne s'applique pas aux journalistes »*.

Libye

TRIPOLI ACCUSE WASHINGTON DE PRÉPARER LA « LIQUIDATION » DU COLONEL KADHAFI.

Le gouvernement libyen a fait parvenir, *mardi 4 août, au président* du Conseil de sécurité un mémorandum accusant les Etats-Unis de préparer le renversement *du régime de Tripoli et de comploter* en vue de la *« liquidation physique »* du colonel Kadhafi.

Le mémorandum énumère les *« preuves » de cette conspiration.* L'intensification de l'aide militaire fournie par Washington aux pays voisins de la Libye, en particulier le Soudan et l'Egypte, les récentes manœuvres combinées des forces égyptiennes et américaines non loin des frontières de la *« Jamahirya »*, les mouvements de la VIe flotte à proximité des côtes libyennes, les campagnes de presse déclenchées aux Etats-Unis et ailleurs contre le régime de Tripoli, figurent parmi les raisons qui ont incité le ministère libyen des affaires étrangères à *« attirer l'attention du Conseil de sécurité sur la gravité d'une situation qui ne cesse de se détériorer »*.

Après s'être référé à un rapport émanant de la commission des renseignements au Congrès américains qui aurait fait état d'opérations projetées par la C.I.A., le mémorandum dénonce le *« terrorisme international exercé par l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité contre un autre membre des Nations unies en violation de la charte de l'ONU et des principes moraux les plus élémentaires qui régissent les relations internationales »*.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GRAND MAITRE DE LA LOGE ITALIENNE P2, M. Licio Gelli, fait l'objet de recherches et devra être mis à la disposition de la justice, a déclaré le mardi 4 août, le juge fédéral argentin. Cette décision répond à une demande faite par les autorités italiennes au ministère argentin des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● A LA SUITE DE LA PUBLICATION dans *le Monde* du 31 juillet d'une information brève sur des heurts qui se sont produits à proximité de la mission du Kampuchéa démocratique (khmer rouge) à l'UNESCO, M. Im Saroeun, délégué permanent adjoint et l'une des victimes, nous a écrit pour nous dire qu'il avait été « agressé » par des « nervis », qui ont été arrêtés par la police. Leur « meneur » était M. Keng Vansak, présenté par M. Im Saroeun comme *« un agent vietnamien connu de tous »*, et qui est le représentant des Cambodgiens favorables au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh.

Colombie

● QUATORZE GUERILLEROS DES FORCES ARMEES REVOLUTIONNAIRES DE COLOMBIE (FARC) ont été tués au cours d'affrontements avec les forces armées à la fin de la semaine dernière, a annoncé, le mardi 4 août, le général Fernando Reyes, chef de l'armée de terre.

D'autre part, la mutinerie de deux cents détenus de la plus importante prison du pays à Bogota, qui avait éclaté le mardi 4 août, a fait quatre morts et quarante-huit blessés selon des sources officieuses. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● EXPULSION D'UN DIPLOMATE SOVIETIQUE. — M. Victor Lazine, second secrétaire de l'ambassade d'U.R.S.S. à Londres, a été prié, le mardi 4 août, de quitter le pays, en raison de ses activités *« incompatibles avec son statut de diplomate »*. En 1971, cent cinq diplomates soviétiques soupçonnés d'espionnage avaient été expulsés et les effectifs de l'ambassade réduits à quarante-sept personnes. — *(A.F.P.)*

Haïti

● CINQ PRISONNIERS POLITIQUES DETENUS SANS *INCULPATION* depuis leur arrestation à la fin du mois de novembre 1980, ont entamé une grève de la faim, nous signalent les milieux d'exilés haïtiens bien informés. MM. Vladimir Geanti, Roosevelt Blaise, Jean-Rolland Denise, Jean-Claude Bastien, Josias Chéri, réclament par cette action que leur soient communiqués leurs chefs d'inculpation. Selon les mêmes sources, ils seraient dans un état de santé alarmant après plusieurs mois de détention.

Japon

● DECES D'UNE DIRIGEANTE FEMINISTE. — Mme Ichiko Kamichika, l'une des pionnières du féminisme, est décédée samedi 1er août, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Elle avait fait partie, dès 1910, du mouvement pour le vote des femmes. Professeur, journaliste et députée, elle avait contribué à l'adoption en 1956 de la loi interdisant la prostitution. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● UN APPEL DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME. — Tout en *« se félicitant »* de la récente libération de plusieurs universitaires malgaches (*le Monde* des 28 et 29 juin), *la Fédération internationale* des droits de l'homme (*) *« exprime le vœu que cette mise en liberté s'accompagne de l'abandon de toutes poursuites »*. Dans un communiqué, elle rappelle également que les trois officiers malgaches détenus depuis 1977 (*le Monde* du 10 juin 1980), *« ont été privés des garanties de défense indispensables »* et demande au gouvernement malgache de *« permettre qu'un observateur judiciaire, averti en temps utile, puisse assister à leur procès et vérifier le respect des droits de la défense et des garanties d'une justice indépendante et impartiale »*.

(*) 27, rue Jean-Dolent, Paris-14e. Tél. 707-56-35.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

● IDÉES : Philosophie.

● DOSSIER : L'Assemblée nationale.

Dans « le Monde des livres » :

Redécouvrir le poète Armand Robin. — Voyage dans la littérature étrangère : le Japon.

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

Bolivie

APRÈS LA DÉMISSION DU GÉNÉRAL GARCIA MEZA

Une junte militaire négocie avec les insurgés de Santa-Cruz

La Paz *(A.F.P., Reuter, A.P.).* — Le soulèvement militaire, déclenché lundi, à Santa-Cruz, a contraint le chef de l'Etat, le général Luis Garcia Meza à démissionner, le mardi 4 août, et à céder le pouvoir à la junte des commandants en chef des trois armes (*le Monde* du 5 août).

Le général Waldo Bernal Pereira, chef de l'armée de l'air, et « homme fort » de cette junte, également composée du vice-amiral Oscar Pammo Rodriguez et du chef de l'armée de terre, le général Celso Torrello Villa, devrait être désigné comme nouveau président de la République. Quelques minutes après la démission du général Garcia Meza, le général Bernal Pereira a lancé un appel aux insurgés de Santa-Cruz pour qu'ils mettent fin à leur soulèvement. La démission du général Garcia Meza était l'une des exigences des deux généraux à l'origine du soulèvement militaire, l'ancien président de la République, M. Natusch Busch, et l'ancien chef d'état-major Lucio Anez Rivera. Les insurgés ont également exigé le respect de toutes les libertés démocratiques, l'élimination de la corruption et du trafic de drogue, ainsi que la dissolution de tous les groupes paramilitaires. Les négociations doivent se poursuivre entre les insurgés et la junte au pouvoir.

De source militaire, on indique que le général Garcia Meza a accepté de démissionner après que le général Bernal Pereira et le vice-amiral Pammo Rodriguez eurent exprimé leur soutien au soulèvement. La plupart des garnisons de province s'étaient jointes également aux rebelles. De son côté, le général Torrelio est resté neutre. Mardi soir, les trois membres de la junte ont quitté La Paz pour une destination inconnue qui pourrait être Santa-Cruz.

En annonçant sa démission à la télévision, le général Garcia Meza a qualifié les rebelles de « *groupes d'aventures assoiffés de pouvoir* » ; il a ajouté que la Bolivie « *était en danger d'écroulement* », et qu'elle avait besoin « *d'un dirigeant fort* ».

La démission du général Garcia Meza, qui a dû affronter cinq tentatives de putsch, met fin provisoirement à une année de troubles. Il était arrivé au pouvoir le 17 juillet 1980, en renversant le gouvernement de Mme Lidia Gueiler, qui préparait le retour à la démocratie. Il a, de manière brutale, réduit au silence l'opposition civile, et contraint à l'exil la plupart des dirigeants politiques. Mais, depuis quelques mois, il devait affronter l'opposition d'un nombre croissant d'officiers, qui lui reprochaient de couvrir le trafic de cocaïne. Le général Garcia Meza avait, en juin, d'abord annoncé qu'il quitterait le pouvoir le 6 août, puis était revenu sur sa décision.

Nicaragua

M. Cheysson promet une aide politique et financière aux dirigeants sandinistes

Managua *(A.F.P.).* — Le Nicaragua souhaite que la France l'aide à faire comprendre aux Etats-Unis que le régime sandiniste n'est pas tourné contre eux et qu'il pourrait devenir un élément de stabilité en Amérique centrale.

C'est le message que l'un des dirigeants de la junte, M. Daniel Ortega, a transmis au ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, qui a effectué, le mardi 4 août, une visite officielle de vingt-quatre heures à Managua.

Au cours de sa deuxième étape en Amérique centrale après le Costa-Rica et avant le Honduras, M. Cheysson a rencontré des dirigeants sandinistes conscients des énormes difficultés économiques que leur pays traverse et dont ils font porter une bonne part de responsabilité aux Etats-Unis, mais résolus à poursuivre leur expérience sans tomber dans la dépendance des superpuissances. M. Cheysson les a encouragés en leur promettant le soutien politique et financier de la France et en soulignant que les peuples de la région « *doivent être libres de choisir leur mode de gouvernement, leur système de développement et leur réseau d'alliances* ».

Concrètement, une première aide financière de 10,5 millions de dollars pour la construction d'une usine textile a déjà été accordée par Paris.

M. Cheysson a précisé à Managua que la France ne permettra pas que l'on veuille transposer en Amérique centrale la tension Est-Ouest alors que les problèmes de la région sont essentiellement du ressort du développement. Il a estimé que la situation est grave et que, faute de dialogue, l'Amérique centrale risquait de devenir assez rapidement un nouveau Proche-Orient.

M. Cheysson s'est déclaré « *épouvanté* » par les menaces de violence et la course aux armements dans ce secteur. Dans l'entourage du ministre, on considère que les problèmes les plus importants ne sont pas tant au Salvador, où l'opposition révolutionnaire s'est déclarée prête à négocier avec le gouvernement de M. Duarte, ni au Nicaragua, mais au Guatemala et au Honduras, l'un des pays les plus pauvres de la région.

C'est la raison pour laquelle le chef de la diplomatie française s'est fait l'avocat d'un dialogue à l'échelon régional pour que l'Amérique centrale devienne une zone de paix et qu'elle puisse aborder unie le problème du développement.

Dans ses entretiens avec les dirigeants de Managua, M. Cheysson n'a pas caché que la position de la France pourrait, dans certains cas, se traduire par une certaine « agressivité » à l'égard des Etats-Unis. Mais, a-t-il ajouté, en évoquant la situation au Nicaragua : « *Il faut que les Américains se rappellent ce qu'ils ont fait du temps de Sandino et comment celui-ci a été tué : comme résultat d'un impérialisme américain que personne au monde ne peut tenter de justifier.* »

Panama

APRÈS LA MORT DU GÉNÉRAL TORRIJOS

Washington dément énergiquement les accusations soviétiques

Les Etats-Unis ont catégoriquement démenti, le mardi 4 août, les accusations lancées par Radio-Moscou selon lesquelles les services secrets américains auraient « assassiné » le général Omar Torrijos, mort vendredi dans un accident d'avion.

« *Ces accusations formulées par les services de propagande soviétique sont fausses, mensongères et scandaleuses* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Dean Fischer.

Radio-Moscou avait affirmé dimanche, dans une émission en langue espagnole captée à Panama, que la mort du général n'était pas « accidentelle », mais l'œuvre d'un agent de la C.I.A. Ces accusations ont été reprises lundi par des dirigeants nicaraguayens.

A Panama, les obsèques du général, mardi, ont donné lieu à d'importantes manifestations de deuil populaire. Quelque cinq cent mille personnes ont assisté aux obsèques, ce qui constitue le plus grand rassemblement populaire de l'histoire de la république centraméricaine.

Le cercueil de l'ancien commandant en chef de la garde nationale a été conduit en procession sur une vingtaine de kilomètres entre la cathédrale de la capitale et le cimetière d'Amador, où il a été porté en terre, alors que retentissaient vingt et un coups de canon. Parmi les personnalités étrangères, le vice-président du Conseil d'Etat cubain, M. Carlos Rafael Rodriguez, a rendu hommage « *à la grande figure révolutionnaire de Torrijos* », qui a contribué à « *rendre possible la marche vers l'indépendance du peuple panaméen* ». De son côté, l'ancien président vénézuélien, Carlos Andres Perez, a insisté sur l'action d'Omar Torrijos pour le retour de la souveraineté panaméenne sur la zone du canal. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *M. Mitterrand* a adressé, ce mardi 4 août, un message au président de la République de Panama, dans lequel il exprime sa « *profonde tristesse* » après la tragique disparition du général Omar Torrijos. « *Il a lutté en patriote, a fait siennes les causes de l'indépendance nationale et de la paix dans le respect des principes démocratiques. Son nom restera un exemple non seulement pour le peuple du Panama, mais aussi pour tous les hommes soucieux de dignité* », déclare le message.

ASIE

Chine

Le ministre de la défense rappelle que l'armée est placée sous la « direction absolue » du parti

De notre correspondant

L'armée est placée sous la « *direction absolue* » du parti et doit s'unir encore plus étroitement autour du comité central. Ces deux idées-forces ont été réaffirmées, vendredi 31 juillet, par M. Geng Biao, ministre de la défense, lors d'un banquet offert à l'occasion du cinquante quatrième anniversaire de la fondation de l'armée de libération. Marquant le désir d'unité entre la direction politique et l'institution militaire, plusieurs dirigeants, au premier rang desquels M. Hu Yaobang, le nouveau président du parti, ont assisté à cette soirée, à laquelle était aussi conviée, pour la première fois depuis plusieurs années, la presse étrangère.

La présence de M. Hu, dans cette assemblée militaire, a revêtu une signification particulière dans la mesure où il s'agissait de sa première sortie en public depuis sa nomination, il y a un mois, et le discours qu'il avait prononcé le 1er juillet pour le soixantième anniversaire du parti. Or, ce serait précisément dans les rangs de l'armée que se seraient manifestées à son égard, ces derniers mois, les vives réserves en raison, notamment, de ses positions tranchées sur la révolution culturelle dont il fut, à la différence de nombreux chefs militaires, l'une des victimes. Sans doute M. Geng Biao songeait-il à cette arrière-plan politique lorsqu'il nota dans sa brève allocution que la participation des dirigeants du parti et de l'Etat à cette soirée témoignait de « *leur sollicitude et de leur affection à l'égard de notre armée* ».

Le ministre s'est, cependant, abstenu de trop insister sur les changements intervenus récemment. Mentionnant simplement le dernier plénum, qui a entériné la destitution de M. Hua Guofeng, il a invité son auditoire à « *unifier encore davantage ses vues* », à maintenir les quatre principes fondamentaux (voie socialiste, dictature du prolétariat, direction du parti communiste, marxisme-léninisme et pensée de Mao Zedong), et à suivre la ligne « juste » appliquée depuis la troisième session du comité central, en décembre 1978. Il a, d'autre part, souligné le rôle de la « *pensée militaire* » de Mao dont il a dit qu'elle restait « *la pensée directrice guidant l'édification et les opérations de l'armée* ». Ce rappel apparaît quelque peu contradictoire avec la volonté réaffirmée d'œuvrer à la transformation de l'A.P.L. en une « *armée révolutionnaire moderne* ».

Muet sur la nécessité de rajeunir les cadres qu'avait vigoureusement rappelée, en ce secteur comme en d'autres, M. Hu Yaobang dans son discours du 1er juillet, M. Geng Biao a, en revanche, exprimé le souci de voir la troupe prendre une part active à la construction économique du pays. Cette préoccupation a été curieusement illustrée, le samedi 1er août, par la publication dans le *Quotidien du peuple*, de trois discours de Zhu De, datant des années 50, où l'ancien commandant en chef de l'armée rouge, mort en 1976, manifeste son intérêt pour l'artisanat. Or, pour autant qu'on le sache, c'est à des travaux nettement plus rudes qu'est généralement employée l'armée. Celle-ci se voit en tout cas rappeler de cette façon qu'on attend d'elle, dans la période actuelle, l'exécution de tâches essentiellement pacifiques. Parmi les dirigeants assistant aux côtés de M. Hu à cette réception figurait M. Yang Shangkun, le nouveau secrétaire général de la commission militaire du comité central.

Un renfort pour M. Deng

Connue seulement depuis le 29 juillet, la nomination de M. Yang au poste précédemment occupé par M. Geng Biao, avant qu'il ne devienne, en mars, ministre de la défense, renforce incontestablement la main de M. Deng Xiaoping au sein de cet organisme qu'il préside officiellement depuis le dernier plénum. Les deux hommes ont collaboré dans le passé : lorsque M. Deng, en 1956, fut nommé secrétaire général du parti, M. Yang était l'un de ses adjoints. D'autre part, à la différence de M. Geng Biao, qui traversa la révolution culturelle sans encombre, M. Yang Shangkun fut l'une des principales victimes de cette période. Accusé en août 1966 d'être l'une des figures de proue de la « *clique antiparti* » de M. Peng Zhen, alors maire de Pékin, il fut qualifié de « *renégat, traître et contre-révolutionnaire révisionniste* ». Il fut même soupçonné d'avoir conspiré contre Mao au profit des Soviétiques. Ancien membre du groupe des « vingt-huit bolcheviks » formés à Moscou et rentrés en Chine en 1927, il passait en effet autrefois pour avoir entretenu longtemps de bonnes relations avec les Soviétiques.

MANUEL LUCBERT.

● *M. Huang Hua*, ministre chinois des affaires étrangères, se rendra à Washington au mois d'octobre pour s'entretenir avec le général Haig, a-t-on appris lundi 3 août à Washington. Sa visite sera précédée, fin août ou début septembre, par celle du général Liu Huaqing, chef d'état-major adjoint, qui a été chargé par Pékin d'examiner avec le Pentagone l'achat éventuel d'armes américaines par la Chine. — *(A.F.P.)*

EUROPE

La situation

Des débrayages dans les entreprises

(Suite de la première page.)

Présidé par M. Janusz Obodowski (le vice-premier ministre qui a pris la succession de M. Jagielski), cet « organisme extraordinaire » regroupe les ministres responsables des principaux secteurs de l'économie, des représentants de la commission gouvernementale des prix, ainsi que des représentants des ministères de l'intérieur et de la *défense* nationale. Doté de pleins pouvoirs, il aura la haute main, notamment sur l'approvisionnement de la population, les réseaux de distribution, les exportations et les importations, ainsi que l'exploitation des matières premières et de l'énergie.

Lutte contre la spéculation

Le premier ministre a en outre créé une « commission extraordinaire » pour lutter contre la spéculation, qui est devenue une « *véritable plaie* ». Dans ce contexte, le Parlement doit être saisi « *d'urgence* » d'un projet de loi visant à durcir les sanctions contre les spéculateurs et accapareurs de denrées alimentaires et autres produits de première nécessité.

D'autre part, tous les procureurs se sont réunis mardi, à Varsovie, pour examiner la situation actuelle dans le pays. M. Miroslaw Milewski, membre du bureau politique et ancien ministre de l'intérieur, a pris part à cette rencontre, présidée par le procureur général, M. Lucjan Czubinski. Les décisions prises n'ont pas été annoncées.

Enfin, le procès des quatre dirigeants de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N., dissidente), qui s'est ouvert le 15 juin dernier devant le tribunal de Varsovie, a été ajourné au 17 août. Les avocats ont demandé la mise en liberté provisoire des trois inculpés détenus, MM. Leszek Moczulski (cinquante ans, historien), président de la K.P.N., Tadeusz Stanski (trente-deux ans, juriste) et Romuald Szeremietiew (trente-cinq ans, juriste), réincarcérés le 9 juillet dernier. Le quatrième accusé, M. Tadeusz Jandziszak (trente-huit ans, historien), est en liberté surveillée pour raison de santé. Une délégation de mineurs de Myslowice (près de Katowice) a assisté aux deux dernières séances du procès. Tous membres de la K.P.N., ils sont venus en costumes de gala et coiffés de leur célèbre shako, pour appuyer la demande de remise en liberté. Divers comités régionaux pour la défense des prisonniers politiques en Pologne ont prévu, pour le 17 août prochain, des manifestations à ce sujet. Elles se dérouleront dans sept villes du pays, situées dans un rayon de 150 kilomètres de Varsovie, et convergeront vers la capitale, où les marcheurs sont attendus le 22 août. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Grèce

Une organisation d'extrême droite serait responsable d'une série d'incendies criminels

De notre correspondant

Athènes. — Plusieurs dizaines d'incendies ont éclaté depuis le lundi 3 août en Grèce et l'état d'urgence a été décrété le mardi 4 au soir dans l'Attique. Le feu a ravagé, mardi après-midi, une banlieue résidentielle au nord-est d'Athènes et détruit des milliers d'hectares de forêts dans douze départements.

Certains indices font penser qu'il s'agit d'incendies criminels. On note, par exemple, que le feu a éclaté simultanément dans les quartiers résidentiels de Castri et de Kiffifia, où habitent de nombreuses personnalités politiques, en particulier MM. Papandréou, président du parti socialiste grec, et Averoff, vice-président du conseil.

Par des coups de téléphone à des journaux athéniens, une organisation jusqu'à présent inconnue, la Flèche bleue, a revendiqué les sinistres et menacé de mettre le pays « *à feu et à sang* » si les membres de la junte au pouvoir entre 1967 et 1974 n'étaient pas amnistiés avant le 15 août.

La police ne semble pas pour l'instant prendre cette organisation au sérieux. Une large partie de l'opinion est cependant convaincue que ces incendies sont d'origine criminelle, et qu'ils ont des mobiles politiques. Les partis politiques y voient l'œuvre d'un terrorisme organisé visant à provoquer la déstabilisation politique du pays et s'en prennent à l'incapacité du gouvernement à prévenir ces actes criminels.

Le 13 décembre 1980, une rumeur avait circulé à Athènes selon laquelle des milieux d'extrême droite s'apprêtaient à enlever MM. Averoff et Mitsotakis, ministre des affaires étrangères, pour réclamer la libération des colonels, condamnés à la prison à perpétuité. Depuis cette date, les incidents se sont multipliés : incendies à répétition dans différents grands magasins d'Athènes, explosions de bombe (qui à chaque fois n'ont fait que des dégâts matériels) dans divers quartiers d'Athènes et sur la plage de Glifada. Le rythme de ces incendies s'est accéléré au mois de juillet avec l'incendie de cinq grands magasins à Athènes et au Pirée, celui de la zone industrielle de Rentis, et ces jours derniers la multiplication des foyers dans toute la Grèce. — M. M.

Irlande du Nord

30 000 CATHOLIQUES ONT PARTICIPÉ AUX OBSÈQUES DE KIERAN DOHERTY

Belfast *(A.F.P., A.P., Reuter).* — Une foule énorme a participé le mardi 5 août à Belfast aux obsèques de Kieran Doherty, le militant républicain mort dimanche à la prison de Long-Kesh, après soixante-treize jours de grève de la faim.

Démentant les pronostics selon lesquels la solidarité avec les grévistes de la faim était en train de s'émousser, la communauté catholique de Belfast a resserré les rangs et participé encore plus nombreuse que lors des funérailles de Joe McDonnell, le mois dernier, aux obsèques de Kieran Doherty.

Trente mille personnes, selon les estimations, étaient massées sur le parcours du cortège. Des militants en uniforme de l'IRA ont, selon la tradition, salué par trois salves d'honneur le cercueil recouvert d'un drapeau aux couleurs irlandaises, avant de disparaître, protégés par la foule. Les taxis noirs républicains, plaques d'immatriculation dissimulées, ont ensuite ouvert la procession.

Dans la soirée, des heurts sporadiques ont éclaté dans les quartiers de New-Lodge et d'Andersonstown, où des jeunes gens ont attaqué des patrouilles de police à coups de cocktail Molotov et de pierres. Un adolescent de seize ans a été blessé à la tête.

A Omagh, à l'ouest de Belfast, deux mille protestants ont assisté mardi aux obsèques de John Smyth, l'un des deux policiers tués par l'IRA le jour de la mort de Kieran Doherty.

AFRIQUE

Tchad

UNE MISSION DE TECHNICIENS FRANÇAIS A N'DJAMENA

Yaoundé *(A.F.P.).* — Une équipe de sept experts français, dépêchée par le ministère de la coopération et du développement, est attendue, ce mercredi 5 août, à N'Djamena, pour évaluer la remise en état de divers équipements et installations de la capitale tchadienne, a-t-on appris, mardi, à Yaoundé, de source informée. Cette mission constitue l'amorce concrète d'une reprise de la coopération franco-tchadienne.

L'équipe sera présentée au président Goukouni Oueddei par M. Jean-Pierre Campredon, émissaire du gouvernement français, qui se trouve depuis une huitaine de jours à N'Djamena. M. Campredon avait été envoyé par Paris dans la capitale tchadienne pour jeter les bases, avec les autorités locales, de la reprise de liens de coopération entre les deux pays, interrompus depuis le retrait des militaires français et l'engagement libyen en 1980. Le redémarrage de la coopération franco-tchadienne n'est apparemment plus subordonné, par le nouveau gouvernement français, au repli des troupes libyennes du Tchad.

Mauritanie

● LE LIEUTENANT DE VAISSEAU DAHANE OULD AHMED MAHMOUD, ministre mauritanien des affaires étrangères et de la coopération, a été démis de ses fonctions, annonce un communiqué publié le mardi 4 août par la présidence à Nouakchott. Le communiqué ne donne aucune raison du départ du ministre des affaires étrangères en fonction depuis le dernier remaniement ministériel du 25 avril dernier.

Gambie

Les putschistes mis en échec refusent de libérer leur vingt-neuf otages

Banjul *(A.F.P.).* — Un « *état-major de crise* » a été constitué mardi 4 août à l'ambassade du Sénégal à Banjul pour suivre la question des otages du Conseil suprême de la révolution (C.S.R.), responsable du coup d'Etat manqué de jeudi en Gambie, lequel a perdu son moyen principal de propagande, un émetteur mobile de radio. Le sort de ces vingt-neuf otages, parmi lesquels se trouvent dix-huit enfants, est devenu, en effet, la préoccupation essentielle des dirigeants gambiens et sénégalais, qui ne veulent pas mettre en danger la vie d'innocents.

L'armée sénégalaise, toujours en position autour de Bakau et de Fajara (banlieues de Banjul), qui constituent les derniers réduits tenus par les putschistes, pourrait venir à bout très facilement de la rébellion, compte tenu de la puissance de feu dont elle dispose, mais elle reste en position d'attente. « *Le problème*, dit-on ici, *n'est plus militaire. C'est devenu un problème politique, traité comme une affaire ordinaire de prise d'otages.* »

L'état-major de crise est constitué par le vice-président gambien, M. Hassan Moussa Camara, et par les ministres gambiens des finances, des affaires étrangères, et de l'information, auxquels s'est joint le lieutenant-colonel Abel Gom, commandant du contingent sénégalais en Gambie.

L'armée sénégalaise a atteint, en revanche, un objectif important en détruisant le poste émetteur mobile de Radio-Gambia, que les putschistes avaient emporté avec eux après avoir évacué les locaux de cette station. Le gouvernement gambien a repris ses propres émissions sur la longueur d'onde habituelle de Radio-Gambia, en même temps que sur celle de Radio-Sid, la radio privée commerciale dont il se sert depuis dimanche.

Sir Dawda Jawra, président de la Gambie, a par ailleurs dirigé mardi matin les travaux du premier conseil des ministres tenu depuis son retour, dimanche, dans son pays. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une aide à la Gambie en médicaments et en nourriture. A cette fin, deux délégués du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) quittent ce mercredi Genève pour la Gambie avec 200 kg de médicaments pour « *effectuer une mission d'évaluation de la situation médicale* ».

Banjul a continué mardi d'enterrer les victimes des troubles, qui pourraient être plus de deux cents. Outre les quatre-vingt-sept corps déposés samedi dans une fosse commune, plusieurs personnes ont vu les jours suivants des bulldozers pousser des corps vers la mer. La plupart de ces victimes auraient été tuées pendant la grande vague de pillage de jeudi à samedi.

Les tirs qui ont encore retenti mardi ont été provoqués par la chasse que livrent les militaires sénégalais et les forces gambiennes loyalistes aux putschistes.

Ce mercredi matin le centre ville n'était pas encore complètement sûr, et la circulation rendue encore difficile par des contrôles constants d'identité. On continuait d'arrêter des suspects, interrogés conjointement par l'armée sénégalaise et la police gambienne. Des blindés stationnaient toujours devant le palais présidentiel et l'ambassade du Sénégal.

en Pologne

TÉMOIGNAGE

Une société en file d'attente

par HENRI WEBER (*)

UNE science nouvelle pousse ses premiers vagissements en Europe de l'Est : la codologie (du latin *coda* : la queue). Sa première chaire pourrait s'ouvrir incessamment à Varsovie, si les puissances amies du Pacte n'y voient pas d'inconvénient. Car en Pologne, la queue est érigée à la hauteur d'une institution. On ne dit plus : *« Je vais acheter des cigarettes »*, mais : *« Je vais faire la queue au kiosque à tabac. »*

Comme toute institution complexe, la queue polonaise ne se laisse pas réduire à un modèle unique. Il n'y a pas une queue en Pologne, mais divers *types* distincts, définis par leurs finalités, leurs modes d'organisation, leur composition sociale...

La plus simple et la plus courante, la mieux connue aussi à l'étranger, est la *queue de ravitaillement*. Comme son nom l'indique, son objet est l'approvisionnement en biens de consommation courants, le plus souvent alimentaires et ménagers. Elle se forme à toute heure du jour et de la nuit, dès que la rumeur d'un réassortiment des stocks en un quelconque point de vente s'est répandue dans le voisinage, et s'étend sur plusieurs dizaines de mètres. Lorsque le bien convoité est particulièrement rare, comme la viande, par exemple, ou les détergents, elle dure facilement dix ou quinze heures...

La structure démographique et sociale des queues de ravitaillement est fort hétérogène, avec une nette prédominance, toutefois, de femmes et de retraités. Un des effets indirects du développement de *l'institution caudale* en Pologne est la revalorisation sociale des « inactifs » : femmes au foyer, enfants, gens du troisième âge. Les bisaïeuls radoteurs ont cessé d'être une sainte charge pour les familles et sont devenus l'être indispensable, sans lequel le revenu familial ne trouverait plus à s'échanger contre des marchandises.

Mais ménagères et inactifs n'étant pas la fraction la plus imaginative de la société, les queues où ils prédominent se caractérisent par un degré d'organisation assez fruste. C'est le degré zéro de la queue, la queue-leu-leu banale, avec pour seule innovation, le recours à la chaise pliante.

Autrement intéressante est la queue prolongée pour acquisitions exceptionnelles : biens d'équipement ou de consommation durable, documents administratifs, etc. Ici l'on sort de la routine pour atteindre l'épopée.

L'unité de temps n'est plus l'heure, mais le jour, la semaine, le mois, et parfois même l'année. La queue perd son caractère concret, physique, tangible, pour se sublimer en concept, en idée de queue, en esprit de la queue, en queue spirituelle : à la file d'attente grossière et matérielle se substitue la *liste*. Attention ! Il ne s'agit pas des classiques « listes d'attente », établies et gérées par l'administration, comme les pratiquent Air France, ou l'Office national des H.L.M. ! Le propre de la queue est d'être une organisation de la société civile, autogérée et indépendante de l'Etat. Et la queue de longue durée n'échappe pas à la règle.

J'ai fait la queue avec Marek P., technicien, 28 ans, rue Waczynskiego, devant un magasin de meubles. Célibataire endurci, il cherchait un congélateur, mais devant et derrière nous s'alignaient des jeunes couples attendant un mobilier complet. Le magasin était, comme de juste, absolument vide, mais on escomptait des livraisons dans un avenir rapproché. Quatre mille candidats à l'ameublement s'étaient mis sur les rangs. Ce type de queue dure couramment plusieurs mois. Pour la foule des acheteurs, il ne saurait être question de faire le pied de grue tout ce temps, même en procédant par relève familiale, ou en ayant recours aux services de « professionnels de la queue », corporation prospère et en pleine expansion. On convient donc de donner à la file d'attente une existence symbolique, en inscrivant soigneusement les noms et le rang de ses membres sur une liste, dressée par l'un d'eux, sous le contrôle de tous. Trois fois par semaine, avant ou après la journée de travail, les inscrits reforment une queue concrète pour confirmer leur inscription. Chacun a droit à trois absences, justifiées par un certificat médical ou un ordre de mission. Les absents non excusés s'excluent eux-mêmes de la queue et sont impitoyablement rayés des listes...

Les chefs de queue

Comme toute forme d'organisation, cette structuration de la queue engendre ses rôles sociaux, dûment hiérarchisés : des chefs naturels, sortis du rang, s'affirment. Ce sont eux qui établissent et tiennent à jour les listes, fixent les heures de vérification, arbitrent les éventuels conflits, représentent la population codale auprès des autorités. Il s'agit parfois d'un « chef charismatique », dont l'autorité naturelle s'impose à tous ; le plus souvent d'une équipe tacitement reconnue comme « comité social de queue ». Dans tous les cas, le pouvoir repose sur le consensus, non sur la coercition.

Une queue de longue durée ne vaut que ce que valent son organisation et ses chefs. Mal encadrée, elle est un enfer. Bien dirigée, elle se déroule dans la bonne humeur et devient un lieu de communication et d'échange. Des idylles se nouent, des couples se défont, des liens de camaraderie se forgent, solides comme ceux du régiment ou de la promotion... Les chefs de queue ne s'accordent, en principe, aucun privilège. Ils tiennent scrupuleusement leur place dans la file sans revendiquer d'avancement en contrepartie des services rendus. Lorsque leur tour arrive, la queue leur désigne, sans façon, un successeur...

Cette organisation de la queue est tacitement reconnue par les pouvoirs publics. La direction des magasins d'Etat entre en relation avec les chefs de queue et respecte scrupuleusement l'ordonnancement des listes. Au plus haut niveau, ces rapports s'établissent même parfois par voie de presse : *Zycie Warszawy*, le grand quotidien de la capitale, a récemment publié une annonce de l'agence de vente Polmozbyt, convoquant à son siège le « comité social de queue » de l'automobile pour attribuer un lot de véhicules rendus disponibles...

Initiative collective mais privée, la queue ne relève pas de la propriété étatique : ici, chacun est propriétaire de sa place. Il a droit d'en user, d'en abuser et de l'*aliéner*. En fait, un marché des places dans la queue se constitue, avec ses variations de cours. La valeur d'une place est fonction d'un ensemble complexe de facteurs. Disons, pour simplifier, qu'elle est proportionnelle à la valeur du bien convoité, du temps de présence investi et du rang dans la queue occupé par le vendeur. Au consulat de France, par exemple, une place permettant de déposer une demande de visa dans la journée s'enlevait en juillet 1981 à 500 zlotys (soit un dixième du salaire mensuel moyen)... L'économie de la queue est résolument libérale. Les chefs de queue ne s'ingèrent pas dans les tractations. Ils laissent faire et laissent passer, se bornant à enregistrer les ventes, afin que le nouvel acquéreur ne soit pas lésé de ses droits.

L'organisation, parfois fort sophistiquée, des queues à long terme, est rendue possible par la qualité de ses participants. Contrairement aux queues de ravitaillement, la population qui s'y adonne est majoritairement composée de jeunes, d'actifs, de diplômés, bref, d'individus aptes à l'autogestion.

L'institution caudale secrète aussi son droit fondé sur le principe démocratique de l'égalité de tous devant la queue. Mais le peuple sachant d'instinct qu'appliquer un droit égal à des êtres inégaux est source d'iniquité, ce principe général souffre des exceptions : dans certaines queues de ravitaillement, pour le lait ou le sucre, par exemple, les femmes enceintes ou accompagnées d'enfants en bas âge bénéficient sinon d'une priorité absolue, du moins d'une plus grande vitesse de progression dans la queue : lorsque celle-ci avance d'un cran, elles sont autorisées à progresser de trois ou de cinq... Des dispositions du même type existent pour les invalides de guerre et les handicapés. Mais ces passe-droits ne valent pas pour les queues non vitales : pour l'achat de vodka, par exemple, ou de cigarettes. En ce qui concerne les ivrognes, la jurisprudence est encore mal établie : certaines queues profitent de leur état pour les écarter de la vente ; d'autres au contraire, les installent au calme et les convoquent régulièrement au comptoir lorsque survient leur tour...

Les queues sont aussi vieilles que la République populaire de Pologne, m'ont expliqué trois patriarches, lors d'une interminable nuit d'attente devant une boucherie du quartier Chomiczowka, à Varsovie. La première et la plus fameuse dont ils se souviennent s'allongeait devant le restaurant Flis, rue Marchalkovska, pour des tripes et de la vodka, en 1945. Sous Gomulka, il n'y avait pas de queues alimentaires, sauf pour les produits de luxe — citrons, oranges, jambon. Par contre, on a vu des scènes d'hystérie dans les grands magasins lorsque furent mis en vente les premiers collants et les vêtements en textiles synthétiques importés d'Occident. Un des principaux « tube » du moment relate d'ailleurs les mésaventures de *Bogdan*, époux fidèle et sans reproche, séduit dans une file d'attente par une blonde varsovienne, alors qu'il cherchait un cadeau d'anniversaire pour sa femme...

Au temps de Gierek, les choses changent : l'éventail des revenus s'ouvre démesurément — officiellement de 1 à 30 : apparaissent les queues de riches : pour les nouveaux magnétophones Grundig, par exemple. Jusqu'en 1976 environ, on ne fait pas la queue pour les biens courants. La situation se dégrade fin 1979. L'approvisionnement se fait plus difficile et les queues se généralisent. Une psychose d'achat gagne le pays. Les revendeurs, petits et gros, font des affaires en or. Aussi, à Noël 80, le gouvernement décrète-t-il le rationnement. Avec ce système, les files d'attente s'allongent, mais s'apaisent : chacun est sûr, à la longue, d'être servi. Mais, à partir d'avril 81, les bons sont souvent sans provision...

Queue et bureaucratie

Les autorités polonaises entretiennent avec les queues des rapports ambigus : plusieurs dirigeants de Solidarité, et non des moindres, sont convaincus qu'une partie de l'appareil du POUP au moins y trouve son compte et contribue délibérément à organiser la pénurie. En imposant aux Polonais ces dizaines d'heures de piquet hebdomadaires, les bureaucrates entendent saper leur énergie contestatrice, les monter contre le syndicat Solidarité, rendu responsable de la disette, susciter dans la population la volonté d'un retour à l'ordre, c'est-à-dire au monopole absolu du parti.

Les indices ne manquent pas, qui étayent cette thèse : chaque jour, les bulletins de Solidarité relèvent des faits qui témoignent du sabotage administratif : le 12 juin 1981, 12 tonnes de « ferraille » sont trouvées à Przemysl ; la commission de contrôle du syndicat constate qu'il s'agit pour l'essentiel de pièces détachées neuves de machines agricoles, qui font cruellement défaut aux paysans. Le 18 juin, en pleine pénurie de cigarettes, vingt-huit wagons de tabac et de papier sont découverts à Lodz, sur une voie de garage. Deux jours plus tôt, dans la même ville, 19 tonnes de tomates et 5 tonnes de concombres, livrées par les paysans aux magasins d'Etat, disparaissent avant leur mise en vente (1)... Diverses sections de Solidarité ont d'ailleurs reproduit des « notes d'information » non signées, émanant selon elles de comités régionaux du POUP, et préconisant clairement une politique du pire (2).

Stratégie du bord du gouffre, à double tranchant : la queue est par essence un foyer de contestation et d'agitation. On y tient des propos peu amènes pour le régime, ses leaders et son grand allié de l'Est. Pire, les files d'attente ont dégénéré en « marches de la faim », comme à Kutno et à Lodz, ou en émeutes, comme à Otwock. Dans cette petite ville proche de Varsovie, tenue par la rue pendant plusieurs jours, tout aurait commencé, en effet, dans une queue au kiosque de la gare. Accusés d'avoir obtenu trois paquets de cigarettes chacun alors qu'ils n'avaient droit qu'à un seul, deux miliciens ont été pris à partie par la foule. Alors qu'ils conduisaient les plus virulents des protestataires au poste, le reste de la queue se répandait en ville pour ameuter la population. Le commissariat d'Otwock fut incendié, la voie de chemin de fer coupée, les renforts de police accueillis à jets de pierres...

Pourquoi l'hypertrophie des queues

Mais la véritable cause de l'hypertrophie caudale réside dans la débâcle économique du régime. Pour son malheur, la Pologne a connu avec Edward Gierek une équipe dirigeante qui nourrissait de vastes ambitions. En finançant d'immenses investissements par l'endettement auprès des banques occidentales, la Pologne aurait dû connaître une croissance à la japonaise. Les équipements achetés à l'Occident devaient permettre de fabriquer à bon compte des biens manufacturés, exportés en Occident pour rembourser les dettes. C'était compter sans l'incurie et la corruption bureaucratiques. Les investissements dans l'industrie lourde n'ont pas été suivis d'investissements correspondants dans le secteur énergétique, si bien que la moitié seulement du potentiel industriel de la Pologne peut fonctionner aujourd'hui à plein. Les coupures de courants incessantes coûtent plus cher à l'économie polonaise que toutes les grèves de « Solidarité ».

Soucieux avant tout de résultats immédiats, générateurs de primes et d'avancement, les responsables ont privilégié la production finale, le montage, en négligeant les phases intermédiaires, la fabrication des pièces de rechange, les produits semi-finis, pour lesquels ils comptaient sur l'importation. D'où une spirale d'endettement qui conduisit en dix années la Pologne au bord de la cessation de paiement. Simultanément, la politique agricole, visant à asphyxier l'agriculture privée, ruinait les ressources alimentaires du pays.

On manque de tout en Pologne : de lait, de lessive, de rasoirs, de cigarettes et même de vodka, sans parler de la viande légendaire. On vend des « hot-dogs », dans lesquels la saucisse est remplacée par des champignons. Dans les cafés de la vieille ville, on ne sert ni bière, ni alcools, ni eaux minérales, mais un vague erzatz de grenadine. On s'imagine mal à quel point cette incroyable pénurie rend la vie quotidienne des Polonais impossible. C'est pourquoi les queues s'allongent devant les sièges du syndicat Solidarité, né il y a juste un an, qui combat pour Pologne « autogérée » et pluraliste... où la « caudologie » serait une science sans objet.

(*) Maître-assistant en philosophie à l'université de Paris-VIII.

(1) Cf. : A.S. n° 21 - Agencia Brassova - Varsovie.
(2) Cf. : *Wolne Slowa* (Bulletin syndical de Torun) n° 42.

Union soviétique

COMMENT RÉPONDRE AU JUGE D'INSTRUCTION ?

Question de logique

De notre correspondant

Moscou. — « Comment être témoin ? » Sur ce thème, un Soviétique proche de la communauté dissidente a publié une petite brochure et parcourt l'U.R.S.S. pour faire des conférences privées afin d'expliquer aux citoyens susceptibles d'être convoqués, un jour ou l'autre, comme témoins dans une affaire politique, comment répondre aux questions du juge d'instruction.

Mathématicien de formation, il a mis au point un système fondé à la fois sur l'esprit logique, sur une parfaite connaissance du code de procédure pénale et sur son expérience personnelle : il a été convoqué plus d'une dizaine de fois par les organes de sécurité, dont plusieurs par le K.G.B.

Il recommande de manifester un grand respect pour la loi soviétique, qui, estime-t-il, offre beaucoup de possibilités de défense pour qui sait l'appliquer à la lettre, de ne dire que la vérité, de prendre au mot les questions du juge d'instruction et de ne pas manquer de sens de l'humour.

Quand on reçoit une convocation, il faut se préparer à l'avance, bien qu'on ne connaisse pas les questions, pour savoir dans quelle direction orienter le « dialogue » et dire deux ou trois choses que l'on estime importantes. « Le principal est de tenter de convaincre les « organes » que dans l'affaire en question il est inutile de l'interroger encore », déclare ce mathématicien.

Autre règle : il faut faire très attention à ce que dit le juge et relever la moindre inexactitude. Il convient encore de donner des réponses suscitant des questions dans la direction où l'on s'est préparé. Exemple : « Connaissez-vous tel individu ? — Nous n'avions malheureusement pas de relations suivies. *Question inévitable :* — Pourquoi malheureusement ? — Parce que si je l'avais mieux connu, j'aurais pu être plus utile à l'enquête. »

Les réponses doivent, dans la mesure du possible, être de véritables interrogations, de telle sorte que les questions du juge soient en fait des réponses à vos réponses. Question de logique !

Ces interrogatoires qui, à Moscou, ont lieu soit à la prison de Lefortovo, soit dans la vieille Loubianka, siège du K.G.B., durent en général très longtemps. En moyenne une dizaine d'heures avec un entracte pour le déjeuner. La première partie n'est que la mise en condition. C'est dans la seconde que viennent les vraies questions. Le « dialogue » (questions et réponses) a lieu par écrit.

Ce mathématicien a mis au point un système qu'il appelle plod *(fruit), des initiales russes de quatre grands principes qu'en français on pourrait nommer « pire » :*

— P comme protocole : toutes les questions doivent être mentionnées au protocole sinon le témoin n'est pas obligé d'y répondre ;

— I comme individuel : les questions ne doivent pas sous-entendre que le témoin est en fait un inculpé en puissance, sinon il peut faire usage de son droit à ne pas répondre. Il est courant, en effet, que des gens soient convoqués comme témoins puis inculpés sur la base de leurs déclarations ;

— R comme rapport : les questions doivent avoir un rapport direct avec l'affaire pour laquelle on est convoqué ;

— E comme éthique. La question et la réponse doivent être « acceptables » d'un point de vue moral, sinon on peut refuser de répondre.

Pour illustrer le fonctionnement de son système, l'auteur cite une question qu'on lui pose régulièrement à la fin de ses réunions d'information : « Que dirons-nous si on nous convoque pour demander ce que nous faisions ici ce soir ? » *Réponse :* « Vous appreniez justement à répondre à cette question. »

DANIEL VERNET.



Un vrai Schwepping demande des efforts quotidiens.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le gouvernement mise sur la modération des syndicats

Le conseil des ministres, réuni mercredi matin 5 août, à l'Elysée, devait dresser le bilan de la session parlementaire et débattre des questions à inscrire prioritairement à l'ordre du jour de la nouvelle session extraordinaire qui débutera le mardi 8 septembre, puis à celui de la session ordinaire d'automne. *Compte tenu des nombreux projets que le gouvernement souhaite mener à terme avant la fin de l'année, la réforme des structures du système audiovisuel pourrait être reportée au printemps prochain.*

***Le conseil* des ministres, qui a arrêté un nouveau mouvement préfectoral, devait également adopter la première partie du projet de loi de finances pour 1982, consacrée aux dépenses. Les arbitrages ayant été rendus, les différents ministères recevront à partir du vendredi 7 août les directives fixant, pour chacun d'eux, les plafonds de dépenses à ne pas crever. *Pour sa part, M. Pierre Mauroy prépare dès à présent* les thèmes de la campagne d'explication que le gouvernement mènera pour obtenir le soutien des *syndicats* ouvriers et de l'opinion publique au programme d'action contre le chômage qui sera précisé à l'automne.**

En prenant ses fonctions, à la fin du mois de mai, M. Pierre Mauroy s'était engagé à répondre *sans* délai au besoin de changement exprimé par les électeurs de M. François Mitterrand. Ce furent les premières mesures sociales prises avant les élections *législatives. Ce furent ensuite* les premiers textes présentés à la nouvelle Assemblée nationale, textes révélateurs de la volonté rénovatrice des dirigeants socialistes, *qu'il s'agisse de la réforme* des collectivités locales, de la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ou de l'extension de la loi d'amnistie aux sanctions prononcées contre les représentants de personnels et les délégués syndicaux.

Au terme de deux mois et demi d'exercice du pouvoir gouvernemental, le premier ministre est donc fondé à souligner que ses premiers engagements ont été tenus.

M. Mauroy ne se fait pourtant aucune illusion : le cap de la prochaine rentrée sera plus difficile à franchir, quel que soit le degré de persistance de l'« *état de grâce* ». *Après la période de rodage* et d'apprentissage qui se termine, il s'agit pour le gouvernement de faire ses preuves face au problème qui depuis longtemps préoccupe *le plus les citoyens* français : le chômage.

Tel *sera l'objectif* essentiel du programme économique que prépare M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, ainsi que du plan intérimaire de deux ans en cours d'élaboration sous l'autorité de M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

M. Mauroy, homme d'action, est bien conscient, souligne-t-on *dans son entourage, qu'il ne suffit* pas de se proclamer « *chef de guerre contre le chômage* », comme le premier ministre l'avait fait le 15 juillet à TF1, pour être assuré, *ipso facto*, de gagner ladite guerre. Encore faut-il que le « plan de bataille » apparaisse suffisamment novateur pour être mobilisateur, et, surtout, que les fantassins suivent.

Or, le chef du gouvernement n'a pas l'intention de convier ceux-ci à un parcours semé de roses.

« Pressions amicales »

Pour l'Hôtel Matignon, il est clair, en effet, que l'amélioration de la situation de l'emploi exigera du temps, donc de la patience de la part des travailleurs, mais aussi un *effort collectif* et certains sacrifices.

En somme, il s'agit de faire accepter à l'opinion publique que l'amélioration de la situation de l'emploi n'exclut pas de nouveaux licenciements, ici ou là, et que *la* relance de *l'économie* française exige une certaine modération dans l'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat. Ce qui revient à essayer de faire admettre un langage du plus pur style « barriste »...

Ce message, dont M. Mauroy a présenté les grandes lignes *dans son discours de clôture de* la session parlementaire, le dimanche 2 août (*le Monde* du 4 août), a été bien reçu par les députés socialistes. Il s'agira, à la rentrée, de le faire « passer » dans l'opinion publique. M. Mauroy ne doute pas que le gouvernement sera entendu, pour peu que son programme d'action répartisse équitablement l'effort de rigueur et de discipline qui sera demandé à la collectivité nationale.

Dans l'immédiat, le premier ministre, qui a reçu de nouveau, lundi 3 août, le secrétaire confédéral de la C.G.T., M. Krasucki, s'emploie à exercer des « *pressions amicales* » — selon ses collaborateurs — sur les dirigeants nationaux des principaux syndicats ouvriers pour obtenir que ceux-ci facilitent autant que possible la tâche du gouvernement. Sa démarche est double. Pour l'Hôtel Matignon, il convient d'abord que les centrales syndicales admettent la nécessité de ne pas imposer au patronat des charges supplémentaires afin que les chefs d'entreprise — M. Delors évoquant, *mardi soir 4 août*, au micro d'Europe 1, la lutte pour l'emploi, comparait ceux-ci à des « *commandos de choc* » — ne soient pas dissuadés de jouer *le nouveau jeu économique* proposé par le gouvernement. Dans l'entourage du premier ministre, notamment, on ne retient pas les propositions visant à accorder *aux comités d'entreprise* un droit de veto sur les décisions de licenciement.

Pour l'Hôtel Matignon, il importe aussi que la réduction de la durée du travail s'accompagne, dans les entreprises publiques et privées, d'un gain de productivité, donc d'une meilleure utilisation des machines et d'un assouplissement des réglementations régissant actuellement l'organisation du travail. Ce qui implique, en particulier, que la C.G.T. se montre moins réticente, en ce domaine, que par le passé.

Bref, on estime, à l'Hôtel Matignon, que la détermination du gouvernement à l'égard du patronat, notamment dans l'affaire Boussac - Saint Frères, marquée par *l'inculpation de M. Jean-Pierre Willot*, a déjà été démontrée avec assez de clarté pour *que les centrales syndicales* fassent désormais confiance à la stratégie que M. Mauroy entend proposer au pays pour assurer le redressement économique et le *progrès social*.

Reste à savoir, de toute façon, si la « *base* » *syndicale se montrerait*, dans *sa* majorité, aussi compréhensive que pourraient l'être les états-majors nationaux.

Quels que soient les atouts *politiques et psychologiques dont* disposent le président de la République et son premier ministre, le succès du plan socialiste contre le chômage dépendra, en premier lieu, de la capacité de persuasion du gouvernement.

ALAIN ROLLAT.

Des écologistes récusent les choix de la nouvelle majorité

De notre correspondant

Caen. — « *Nous ne sommes pas amers car nous n'avions pas d'illusions* », déclarent les animateurs du Mouvement d'écologie politique, qui a tenu son séminaire annuel à Maltot, près de Caen. Ils se disent plus que jamais décidés à garder leur indépendance à l'égard de la gauche.

Selon eux, les premières décisions du président *de la République* et du gouvernement Mauroy confirment la nécessité de proposer une véritable alternative écologiste au pouvoir. Partie prenante d'Aujourd'hui l'écologie, *le* M.E.P. estime en avoir été l'élément moteur. Il reprend son autonomie pour mieux affirmer sa spécificité, tout en restant favorable à une plus large structuration du courant écologiste.

Les travaux de ses commissions permanentes (défense, tiers-monde, agriculture, économie, institutions) amène le M.E.P. à constater que la nouvelle majorité ne *rompt* pas avec la politique antérieure. Il récuse « *les choix productivistes de la droite et de la gauche* ». Qu'il s'agisse de la défense (M. Charles Hernu est qualifié d' « *anti-Jaurès* »), des ventes d'armes, du nucléaire civil, le M.E.P. critique les contradictions entre les décisions prises et les promesses électorales ou le programme socialiste.

Le projet de décentralisation, thème cher aux écologistes, n'emporte pas davantage son approbation. Le M.E.P. n'y voit qu'une « *adaptation de la société capitaliste et productiviste à une situation bloquée* », un simple allégement du fonctionnement de l'Etat qui ne va pas « *dans le sens d'une revitalisation démocratique* ». D'où la nécessité, selon le M.E.P., d'une unification politique des écologistes autour d'un projet *global de société*. M. Brice-Lalonde et un groupe de militants d'Aujourd'hui l'écologie ont été invités à en débattre au cours du séminaire.

Le M.E.P. considère qu'une « *convergence assez importante* » s'est réalisée lors de cet échange. Le M.E.P. prône la création d'une structure de parti sur la base de quatre conditions minimales : indépendance à l'égard des formations politiques ; refus de la double appartenance de ses membres ; respect de la règle majoritaire ; *adhésions individuelles*.

Les 3 et 4 octobre, le conseil *national* du M.E.P. ébauchera un projet d'unification qui sera examiné en assemblée générale les 31 octobre et 1er novembre. — D.M.

M. CHARBONNEL ESTIME « HATIF » LE TEXTE SUR LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES.

(De notre correspondant)

Brive. — M. Jean Charbonnel (R.P.R.), maire de Brive, a déclaré mardi 4 août : « *La réforme des collectivités locales, sur laquelle l'Assemblée vient de se prononcer en première lecture, est encore trop fragmentaire pour qu'il soit possible de porter sur elle un jugement définitif. Deux remarques s'imposent toutefois : aux excès de lenteur de l'ancienne majorité, a succédé un excès de précipitation. L'établissement de nouveaux rapports entre l'Etat et les autres collectivités publiques, en particulier les communes, méritait mieux qu'un texte hâtif, parfois bâclé, souvent rendu plus obscur encore par la discussion parlementaire.*

» *Il convient en outre de regretter qu'aucune indication précise n'ait été donnée par le gouvernement sur le plan financier. Le nouveau pouvoir socialiste devrait pourtant se souvenir que pendant des années ses élus ont rejeté par principe toute réforme des collectivités locales qui ne dégagerait pas de nouveaux moyens de financement. Ce qui était refusé dans l'opposition ne saurait être aujourd'hui accepté.*

» *Il est à craindre enfin qu'une tutelle nous en cache une autre. Bien des communes, et notamment les plus petites, risquent, demain, de se trouver devant des contrôles juridictionnels et administratifs beaucoup plus rigoureux que ceux des préfets et des sous-préfets qui s'étaient singulièrement allégés depuis plusieurs années et prenaient de plus en plus la forme de conseils.*

» *Les communes, qui n'ont été à aucun moment consultées sur ce projet, doivent donc rester vigilantes pour faire face à ces périls éventuels. Elles devront sans doute dans l'avenir développer leur coopération pour défendre ensemble leurs libertés.* »

M. FRANÇOIS GICQUEL, DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION.

M. François Gicquel est nommé directeur de cabinet de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation. Le cabinet est par ailleurs composé de Mme Christiane Doré (chargée de mission auprès du ministre), M. Jacques Dehlinger (chef de cabinet), Mmes Jeanne Siwek-Pouydesseau, Janine Jacquot, MM. Jean-Luc Gianardi, Paul-Louis Corteel (conseillers techniques). M. Jean-Jacques Preuss (chargé de mission), M. Didier Wolf (chargé de mission), Mlle Anne-Marie Artaud-Macari (attachée parlementaire), M. Jean-Pierre Bequet (chargé de l'information et des relations avec la presse), M. Jean-Paul Ciret (chargé des relations publiques).

[M. François Gicquel, âgé de quarante-trois ans, est agrégé de lettres, ancien élève de l'ENA. Après avoir été professeur au lycée d'Evreux (1962-1963) il devint auditeur (1967), *puis conseiller référendaire à la Cour* des comptes (1974). Conseiller culturel et de coopération, chef de la mission culturelle et universitaire auprès de l'ambassade de France au Maroc, de 1975 à 1979, il est également l'auteur d'un ouvrage sur *la Commune, son budget, ses comptes* (Editions ouvrières), et ancien rédacteur en chef de *Correspondance municipale*, revue publiée par l'ADELS (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale).]

Servir la gauche

(Suite de la première page.)

De même, la gauche, qui a si légitimement condamné le système giscardien, agira pour le retour au pluralisme et à la séparation des pouvoirs : « *Respect du Parlement, garantie des droits de l'opposition, de l'indépendance effective de la magistrature et de l'impartialité de l'administration, placée au service du pays tout entier.* » Selon les termes mêmes de la déclaration commune P.S.-M.R.G., *qui reprend sur ce point* la formulation proposée par les radicaux de gauche.

Enfin, la nouvelle majorité continuera de se *mobiliser* pour les droits de l'homme. Pour leur *défense vigilante. Partout où sont* opprimés les prisonniers d'*opinion. Et pour leur renouveau chez* nous. Afin que la liberté redevienne *vivante* et pensée intime.

A cet effet, pourquoi ne pas *dispenser, dès l'école primaire* et tout au long des études, un *enseignement des libertés et des droits* de l'homme ? De même, les sociétés de télévision pourraient leur consacrer périodiquement des programmes et des films. Car les grands cinéastes ne manquent pas qui ont combattu l'oppression et l'intolérance ou qui ont mis la fraternité et la liberté en images. De Jean Renoir à Alain Resnais. De Fritz Lang à Costa Gavras. De Roberto Rossellini à Robert Bresson.

Initiatives

Développement des libertés. Développement des initiatives. Car, à nos yeux, l'initiative et la responsabilités personnelles sont des ressorts importants du progrès général. C'est dire que la décentralisation doit prévaloir aussi sur le plan économique. Dans une économie qui favorise l'invention, *l'innovation et qui reste* très ouverte à l'esprit d'entreprise.

La France a besoin d'entreprises actives et vigoureuses. Pour créer *des emplois, produire des richesses* et affronter la compétition internationale. Elle a besoin d'entreprises qui investissent et qui embauchent. Car on ne gagnera pas la bataille de l'emploi et de la relance avec les seules forces *du secteur public, même élargi.*

Dans cette bataille, un rôle important revient au tissu de moyennes et petites entreprises très diversifiées, qui exercent une fonction d'équilibre et qui peuvent créer davantage d'emplois. Du moins si l'on facilite leur accès au crédit — comme on a commencé de le faire — et si l'on réforme un système de charges fiscales et sociales, principalement assises sur les salaires, qui handicapent d'une manière générale les industries de main-d'œuvre.

Au total, le gouvernement doit *continuer de montrer l'importance* qu'il accorde à la fonction de *décideur et aux responsabilités* qu'elle implique. Au demeurant, *même lorsque le secteur public* aura été étendu, pour plus de 80 % la production nationale dépendra encore du secteur privé.

Nationalisations

Sur les nationalisations, précisément, on connaît notre position. Dès son congrès constitutif de 1901, le parti radical proposait de « *faire entrer dans le domaine de l'Etat certains monopoles et services publics* ». *Mais, pour* nous, la nationalisation n'est pas un dogme ou un article de foi. Elle ne nous apparaît pas comme une fin en soi. Mais comme un moyen — parmi d'autres — pour conformer les entreprises à l'intérêt général.

A cet égard, il est très regrettable que le pouvoir précédent n'ait pas eu la volonté politique de *se servir* des armes dont la puissance publique disposait déjà.

Ainsi, la loi du 2 décembre 1945 sur l'organisation du crédit a confié aux commissaires du gouvernement près des banques d'affaires des pouvoirs considérables, qui n'ont pratiquement pas été utilisés.

De même, on sait l'importance des participations publiques dans les groupes nationalisables à travers la Caisse des dépôts, les compagnies d'assurances et les banques déjà nationalisées. Or, *sous le pouvoir précédent, l'Etat* s'est le plus souvent gardé d'user de ces participations pour exercer la moindre influence propre.

Il y a pire : *sleeping partner* dans les sociétés prospères, l'Etat se comportait souvent en sauveteur bénévole dans les entreprises en difficulté. En leur apportant son aide financière sans prendre, en contrepartie, de participation à leur capital. A cet égard, on connaît la situation des groupes sidérurgiques jusqu'à l'automne 1978.

D'une manière moins visible, les aides publiques sont souvent un élément essentiel, voire structurel, de la rentabilité de certains autres grands groupes. *Remis en janvier 1979 au ministre* de l'industrie d'alors, le *rapport Hannoun ne montrait-il pas* que six groupes industriels recevraient 50 % des aides publiques à l'industrie, tout en employant que 10 % de ses effectifs et en réalisant moins de 10 % de sa valeur ajoutée ? (2). Parmi eux, on trouverait plusieurs groupes nationalisables. Comme la G.G.E., C.I.I.-H.B. et Thomson-Brandt.

Au total, si les prérogatives de l'Etat et si les participations publiques avaient été plus activement ou plus largement utilisées — comme le proposait l'annexe radicale au programme commun en 1972, — le problème des nationa*lisations* ne se poserait sans doute pas aujourd'hui dans les mêmes termes.

Il importe, en tout cas, que ces *nationalisations* observent, en s'opérant, trois grands principes *d'application*.

D'abord, il convient de bien marquer les frontières de l'extension du secteur public. En laissant *hors du champ des nationalisations* ce qui n'a pas à s'y trouver. A l'exemple des petites banques indépendantes. Comme le M.R.G. l'avait demandé dès l'actualisation du programme commun en 1977.

Ensuite, comme cela est rappelé dans l'accord P.S.-M.R.G., « *l'objectif des nationalisations n'est pas d'aboutir à une situation de monopole* ». Partout où c'est possible, il importe de maintenir le pluralisme. Par exemple, là encore, dans le secteur du crédit. Chaque entrepreneur doit, bien sûr, pouvoir choisir librement son banquier, *en changer* et en mettre plusieurs en concurrence.

Enfin, la nationalisation n'est pas l'étatisation. Il faut donc préserver l'identité et l'autonomie de gestion des nouvelles entreprises nationales.

Mais, plus encore que dans les nationalisations, parfois nécessaires, les radicaux de gauche placent leur espoir dans le retour à une planification réellement démocratique. Pour orienter l'économie dans le sens de l'intérêt général. Pour inciter les grandes entreprises à inscrire leur stratégie dans le cadre des orientations du Plan, qui doit redevenir *le grand dessein national* qu'il a progressivement cessé d'être sous la *V*e *République*.

Selon une idée chère à Pierre *Mendès-France*, ce plan économique *devrait se* doubler d'un *plan social*, déterminant aussi des objectifs sociaux pluriannuels, *correspondant aux priorités* qui s'imposent pour réduire enfin les inégalités et organiser la solidarité nationale. En faveur des chômeurs, des personnes âgées et des handicapés. Ainsi, le Plan serait une référence pour l'ensemble des partenaires sociaux.

A l'écoute

Durant vingt ans et plus, des millions de Françaises et de Français ont attendu que l'espérance revienne d'exil. Elle a pris corps, forme et visage. Aux présidentielles d'avril-mai. Puis aux *législatives* de juin. Rarement nos *compatriotes se sont sentis* aussi proches de ceux qui les gouvernent ou les représentent. Tant ils les savent à l'écoute de leurs souhaits, de leurs besoins, de leurs attentes.

Dans ce grand élan national, notre mouvement entend agir et servir. A sa place et à son rang. Aux côtés des autres *forces* de renouveau. Et en pleine solidarité avec elles. Pour, avec elles, contribuer à inscrire dans la matière des faits les mots progrès, justice, liberté. Les mots même du *changement radical*.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

(2) Voir l'analyse que donnait Gilbert Mathieu du rapport Hannoun dans *le Monde* du 27 septembre 1979.

M. EDGAR FAURE ANNONCE QU'IL VA DÉMISSIONNER DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ.

M. Edgar Faure, président (radical-U.D.F.) du conseil régional de Franche-Comté, a annoncé le mardi 4 août à Besançon qu'il allait démissionner de ce poste.

Répondant à *M. Guy Bêche*, député (P.S.) de la deuxième *circonscription du Doubs*, qui lui reprochait de ne pas avoir convoqué le conseil depuis les élections législatives, M. Edgar Faure a précisé que cette instance ne pouvait pas siéger pendant les sessions parlementaires et que sa *convocation relevait* du préfet.

Le sénateur du Doubs indique d'autre part à « *son successeur présomptif* » au poste de président du conseil régional qu'il est disposé à mettre fin de lui-même à son mandat bien que celui-ci n'expire *qu'en 1982*.

Le conseil régional de Franche-Comté compte trente-six membres dont vingt-deux de la nouvelle majorité.

En bref

- *M. Henry Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain, s'est déclaré, mardi 5 août, « *très satisfait* » de ses entretiens avec le *président Mitterrand et le ministre* français du commerce extérieur, M. Michel Jobert (qui l'a reçu à déjeuner, ce même jour). L'ancien secrétaire d'Etat de M. Nixon a refusé de révéler la teneur des conversations. Il a, cependant, déclaré que l'expérience qui se déroule en France depuis le 10 mai était « *très intéressante* ».

- *Le maire d'Hiroshima* a adressé à l'ambassadeur de France à Tokyo un télégramme de protestation contre l'essai nucléaire effectué, mardi 4 août, par la France à Mururoa.

- *Election sénatoriale.* — C'est le 20 septembre que se déroulera *dans le département du Morbihan* l'élection sénatoriale partielle destinée à pourvoir le siège laissé vacant par l'élection à l'Assemblée nationale, le 14 juin, de M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur.

- *M. Joseph Caupert* (U.D.F.-P.R.), conseiller général du Bleymard, a été élu, vendredi 17 juillet, président du conseil *général de la Lozère, en remplacement* de M. Adrien Durand (U.D.F.-P.R.), élu député de la première circonscription le 14 juin. Cette élection, conforme à une tradition qui, en *Lozère*, veut que le conseil général ne soit pas présidé par un parlementaire, a été acquise par 15 voix contre 5 au candidat socialiste et 2 abstentions.

- *M. Henri Emmanuelli*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, devait quitter Paris, mercredi soir 5 août, pour se rendre, pour la première fois, en visite officielle dans les territoires du Pacifique. Il séjournera successivement *en Nouvelle-Calédonie*, du 7 au 13 août, à Wallis-et-Futuna, du 13 au 20, puis en Polynésie française. Son retour à Paris est prévu pour le 21 août.

- *Le groupe d'amitié France-Algérie* du Sénat vient, à l'unanimité, d'élire président M. Charles de Cuttoli, sénateur (Gauche démocratique), premier vice-président du conseil supérieur des Français de l'étranger, en remplacement de M. Edgard Pisani.

- *Le vendredi 21 août*, à 18 h. 15, dans les fossés du Fort-Neuf, à Vincennes, aura lieu la cérémonie annuelle organisée par les associations d'anciens combattants et victimes de guerre de la R.A.T.P. à la mémoire du commandant *Louis Bouchet* et de six de ses compagnons, fusillés par les nazis à la libération de Paris pour faits de résistance.

- *La brochure* « *Les cabinets ministériels* » vient de publier son cent quatre-vingt-dix-septième numéro, qui contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du deuxième gouvernement de M. Mauroy, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des Conseils économique et constitutionnel, ainsi que du maire de Paris et des préfets de Paris, d'Ile-de-France et de police (37, rue du Louvre, 75002 Paris).

Le métier de député

II. — A l'écoute de la population

Sur 286 députés socialistes et apparentés, 193 (dont 29 suppléants de ministres et secrétaires d'État) siègent pour la première fois à l'Assemblée nationale. Il leur *faut apprendre leur métier* de député non seulement au Palais-Bourbon (« le Monde » du 5 août), mais aussi dans leur circonscription respective. Là, ils assurent, bon gré mal gré, une mission d'assistance sociale et s'efforcent d'être à l'écoute de leurs électeurs.

par JEAN-YVES LHOMEAU

« Extraordinaire : j'ai trouvé ! » M. *François Loncle* a du mal à s'en remettre. Le député radical de gauche de l'Eure n'avait jamais été fichu de remplir lui-même sa déclaration d'impôt sur le revenu. Tout arrive.

Depuis qu'il est élu à l'Assemblée nationale, il peut le faire. A qui le doit-il ? A ceux de ses électeurs qui, aussi ignorants que lui, sont venus à sa permanence, à *Louviers, persuadés que* la science financière et mathématique de leur député permettrait de dénouer n'importe quel imbroglio fiscal. On le lui a demandé. Il a fait « comme si » les déclarations d'impôt sur le revenu n'avaient pas de secret pour lui. Et il a découvert qu'avec un peu d'application elles n'en ont pas. Quel apprentissage !

On en apprend de drôles, mais aussi de tristes, dans les circonscriptions, lorsque, député fraîchement élu, on y retourne chaque semaine, deux ou trois *journées, pendant les sessions* parlementaires. *« Des gens désespérés »*, dit M. Loncle. *« Dans la détresse »*, ajoute M. Jean Beaufort (Finistère). *« Des gens qui sont dans la misère, je n'aurais jamais cru qu'il y en avait autant »* : M. Philippe Bassinet, député des Hauts-de-Seine, en a reçu *souvent dans sa permanence*, à Montrouge.

Le prédécesseur de M. Loncle avait l'habitude, selon ce dernier, de glisser un billet à certains visiteurs nécessiteux, l'entretien terminé. Cela partait, *certainement*, d'une bonne intention. M. Loncle *s'y refuse. Comme ses* amis les nouveaux élus du groupe *socialiste, il ne veut pas tomber* dans le partenalisme et le *« clientélisme »*.

Tous affirment qu'ils privilégient les sollicitations collectives, celles des associations ou des entreprises en difficulté dont les ennuis risquent d'aggraver le chômage. Ils ne négligent pas pour autant la mission — *« navrante »* (Loncle), *« malsaine »* (M. Beaufort), *« inquiétante »* (M. Jean Gabarou, Tarn) — *« d'assistante sociale »* assignée aux députés par le mode de scrutin auquel ils sont soumis. *La* proportionnelle a au moins cet avantage, ou cet inconvénient, d'écarter els réélections acquises au prix des « services rendus ». Avantage, car elle évite les abus, tels les « passe-droits » que l'on attend d'un député de la majorité. Inconvénient, car elle éloigne l'oreille d'un élu du pouvoir de la voix de ses électeurs. Il faut aussi savoir *écouter* la *population* qui vous a fait député.

« L'assistance sociale », c'est une déformation du régime, estime M. Jacques Fleury (Somme). *« Mais il faut l'assurer. On ne peut pas décevoir les électeurs, même dans ce domaine. »* Le volume de son courrier a considérablement *enflé* par rapport à celui qu'il recevait, depuis *1977*, en sa qualité de maire de Roye. M. Fleury, qui ne veut pas faire n'importe quoi, explique souvent qu'il n'est pas « *Superman* ».

Il ne faut pas *« tomber dans les passe-droits »*, estime M. Jean-Pierre Sueur (Loiret), mais les sollicitations diverses permettent *au moins d'interpeller les administrations*. De *« plaider un dossier »*, tel un avocat, ajoute M. *Jean Gabarou, trente-sept* ans, maire de Castres, militant *socialiste depuis 1975, qui* a abandonné son métier de pédiatre puisque « député » est devenu sa *« nouvelle profession »*. *« L'assistance sociale, c'est très malsain. Mais c'est comme ça. On ne peut pas changer les habitudes. »* M. Beaufort le fera, bon gré mal gré. *« La seule chose qui me gêne,* dit-il, *c'est que je n'ai pas assez de temps à lui consacrer. »*

Pas assez de temps, car il faut aussi écouter, simplement, sans autre ambition que connaître les réactions des électeurs à la politique que l'on soutient, leurs inquiétudes et leurs espoirs. L'ambition, elle est aussi pour demain, lorsque l'on a soupesé, compris, parfois contredit, ceux qui vous ont élu. *« Le danger*, explique M. André Laignel *(Indre), serait de nous transformer en techniciens élus »*. Lorsque cela arrive, *« on ne cherche plus à traduire politiquement les aspirations des électeurs. On fait l'acte législatif pour l'acte législatif. Notre rôle n'est pas de fabriquer de beaux monuments législatifs comme on peint de beaux tableaux. Je crois représenter une classe sociale : pour gagner notre pari, il faut faire de la politique. »*

Faire de la politique, c'est ouvrir toutes grandes ses oreilles, savoir ce qui passe par la tête des riches, des pauvres, de ceux qui travaillent et de ceux qui *font* travailler. *C'est tenir compte* des avis des uns et des autres et expliquer, le cas échéant, aux uns et aux autres pourquoi ils ont tort. Une circonscription n'y suffit pas.

La retraite à soixante ans

M. Philippe Bassinet élargit son champ d'écoute à la dimension de son département, les *Hauts-de-Seine. Il est allé ré*cemment chez Renault, à Boulogne-Billancourt, hors des limites de sa circonscription, dans l'atelier des fonderies. Il a passé la grille d'entrée comme s'il allait travailler, afin de ne pas être contraint soit à un affrontement verbal inutile avec les représentants de la *direction* — on passe, le ventre en avant, barré de l'écharpe tricolore, — soit à demander une permission, qui suppose de donner à la visite un caractère officiel et donc mangeur de temps. Il y a rencontré, pour l'essentiel, des militants syndicaux et politiques, *dont une bonne moitié de commu*nistes et d'adhérents de la C.G.T. *« Ils nous font une grande confiance*, dit-il, *mais ils pensent qu'on ne leur explique pas assez. L'information n'est pas suffisante. Il reste un sentiment de méfiance vis-à-vis de la télévision. Sur ce que les journalistes disent à la télé, il y a toujours un doute. Ça n'a pas changé. »*

M. Bassinet a rencontré des *ouvriers professionnels « très braqués sur l'augmentation du prix de l'essence »*, inquiets de l'inflation en général *(et qui n'attendent qu'un truc, la retraite à soixante ans »*. Il a vu, aussi, des travailleurs immigrés, apparemment heureux de sa visite, mais peu bavards. *« Ils ont dix ou quinze minutes à eux dans les salles de repos. Il y en a qui s'endorment sur place, ou quasiment. »* Il a aussi dicuté, dans sa permanence de Montrouge, avec des gens qui pensent qu'*« on en fait trop pour les immigrés »*, qui s'inquiètent de l'abrogation de la vignette moto et de la *suppression de la peine de mort.* Il faut écouter, expliquer, argumenter puis écouter encore.

« Tout se fait en vitesse. On n'a pas le temps d'approfondir », regrette M. Jean Beaufort. Il en sait quelque chose, ce député du hasard, ou presque. M. Beaufort était sous-directeur d'un C.E.S, à Saint-Nizier (Haute-Marne) et maire de Landeville-an-Pont depuis 1977 lorsque, deux ans plus tard, il a été nommé, sur sa demande, dans le Finistère, principal du C.E.S. de Crozon. Militant de la Convention des institutions républicaines, il n'avait pris sa carte au P.S. qu'en 1977, bien qu'il eût participé à toutes les campagnes socialistes.

Voilà donc M. Beaufort, quarante-deux ans, *militant* de la section socialiste de Crozon. Deux ans plus tard, *il est candidat* dans une circonsription de droite considérée comme imprenable. Élu à sa grande surprise, il a tout à apprendre. Les méandres de l'Assemblée nationale, comme tout le monde, mais aussi, les chemins vicinaux de sa circonscription. Il ne les connaît un peu que parce que son *épouse* est originaire de la région, qu'elle y a de la famille et qu'il venait y passer quelques vacances une fois tous les deux ans.

« On ne me connaît pas du tout », dit-il. Sa première tâche, *paradoxalement*, sera de s'implanter dans la circonscription qui l'a élu. M. Beaufort a un retard considérable à rattraper. Il faut y mettre, au moins, la dose de bonne humeur de M. François Loncle : *« Les centenaires, les noces de diamant, les repas d'anciens, ça détend. »* C'est dur, le métier de député.

FIN

CORRESPONDANCE

Les impôts des députés

L'un de nos lecteurs, M. A. Moncade, de Biarritz, postier retraité et « contribuable intégral », *nous écrit, à propos d'un article publié dans* le Monde *du 24 juillet (« Les cotisations des députés socialistes ») :*

Les députés socialistes, comme tous les parlementaires, ne paient l'impôt que sur 50 % environ de leur indemnité. *M. Moncade estime que ce statut fiscal* est une insulte à la démocratie *et qu'il est* incompatible avec l'idéal de justice dont s'honorent les héritiers spirituels de Jean Jaurès. *Notre lecteur souhaite que* le gouvernement actuel mette un terme à ces abus qui favorisent également de nombreux groupes *de pression. Il remarque que* la plupart des journaux, en dehors du *Monde*, sont d'une extrême discrétion sur cette question d'injustice fiscale. Serait-ce parce que les journalistes en sont également bénéficiaires ?, *demande-t-il.*

[Les députés disposent d'un traitement brut mensuel de 25 000 F, soit 20 000 F net environ, déduction faite des assurances et des cotisations sociales diverses. Neuf vingtièmes de ce traitement ne sont pas imposables.

Les journalistes, pour leur part, bénéficient d'un abattement supplémentaire de 30 %, pour frais professionnels. Plusieurs autres catégories socio-professionnelles bénéficient de déductions forfaitaires supplémentaires. *Il s'agit*, par exemple, de certains artistes (20 %), des mannequins de grandes maisons parisiennes de couture (10 %), des internes des hôpitaux de Paris (20 %), des ouvriers forestiers et scaphandriers (10 %). Sont également concernés, entre autres catégories, les ponceurs, mouleurs, entrecoupeurs et rogneurs de *peignes et objets en matière plastique* d'Oyonnax (Ain), les éclaircisseurs et monteurs de pipes de Saint-Claude (Jura), les piqueurs de galoches de la région de Laventie (Pas-de-Calais).]

PRESSE

L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES DE « FRANCE-SOIR » RÉAGIT A LA NOMINATION DE Mme WINKLER

L'intersyndicale des journalistes de *France-Soir* s'est réunie le mardi 4 août après l'annonce par M. Paul Winkler, directeur de la publication et rédacteur en chef, de l'attribution à sa femme, Mme Betty Winkler, du titre de directeur adjoint, poste ayant un « caractère essentiellement rédactionnel ».

L'intersyndicale constate dans un communiqué, que les journalistes « *continuent d'être placés devant des décisions auxquelles ils n'ont participé sous aucune forme* ». « *Sans vouloir mettre en cause la personne du nouveau directeur adjoint, la rédaction de* France-Soir *qui est plus que jamais sur ses gardes, ne peut que faire toutes réserves sur les conséquences de ce remaniement de la direction et sur la conception autoritaire dont il procède.* »

Faisant allusion aux rumeurs de cession par M. Hersant des actions qu'il détient (à égalité avec M. Winkler) dans le quotidien, l'intersyndicale ajoute : *« La rédaction de France-Soir a d'autres motifs d'inquiétude encore plus graves »* et elle *« exprime l'espoir que les incertitudes actuelles déboucheront sur un renouvellement de l'entreprise qui permettrait à* France-Soir *d'assumer sa vocation de grand journal populaire d'information »*.

Pour sa part, Mme Winkler a déclaré : *« Il n'est pas anormal, je pense que j'aide mon mari. Ma nomination à ce poste ne changera rien à l'intérieur du journal »*.

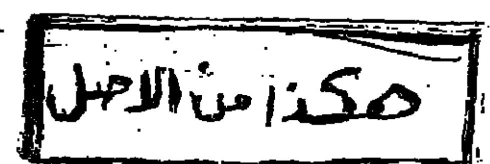
[Mme Winkler, *cofondatrice* de l'agence Opéra Mundi, a collaboré à plusieurs *revues et journaux* américains. Elle a été notamment *reporter pendant* la guerre civile espagnole, puis beaucoup plus tard correspondante en Israël pendant la guerre de Kippour. De 1937 à 1979, elle assuma la direction de la revue *Confidences*.

« L'ÉCLAIR » DE NANTES VENDU A Mme HERSANT

Le quotidien régional *l'Eclair* de Nantes a été vendu à *Mme Rolande Hersant*, épouse de M. Robert Hersant, par la société Socpresse. *La* transaction, effectuée au début du mois de juillet, a trouvé sa consécration *par* l'apparition du nom de Mme Hersant comme directeur de la publication dans le numéro de *l'Eclair* daté du 24 juillet. M. Lucas, qui assumait précédemment cette fonction, devient directeur du journal.

La vente, qui concerne le nom commercial, la *clientèle*, les titres *l'Eclair* et *l'Eclair-Dimanche* (titre déposé mais sans avoir été suivi de parution) et le matériel d'exploitation et d'installation, a *été effectuée* pour la somme de 3 000 000 francs.

L'Eclair de Nantes tire à environ trente mille exemplaires, et *couvre* les *départements* de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Imprimé par la SIPO (Société d'imprimerie de la presse de l'Ouest), qui assure, en outre, *l'impression et la diffusion* dans cette région des journaux parisiens du groupe Hersant *(France-Soir, le Figaro, l'Aurore)*, le quotidien emploie six journalistes. Nouvel épisode connu dans ce qui devient « la stratégie Hersant », *cette* vente illustre le souci de M. Hersant de n'être plus « *inculpable* » tout en conservant une emprise sur son « empire » et en accordant ses soins au *Figaro*, le titre prestigieux de son groupe.



Le Monde

société

LA TUERIE D'AURIOL ET LA MISE EN CAUSE DU SAC

Les premières auditions de Mme Llaurens-Guérin confirment que le commando était venu récupérer des documents très importants

Les auditions des inculpés de la tuerie d'Auriol continuent. Après M. *Didier Campana* lundi 3 et mardi 4 août, Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé de l'enquête, devait interroger ce mercredi 5 un autre membre présumé du commando, M. Jean-Bruno *Finochietti. Celui-ci est à l'origine* des déclarations qui ont permis au magistrat de prononcer douze inculpations dont celle de M. *Pierre* Debizet, *secrétaire* général du SAC. Aucune date n'est encore fixée pour l'audition de *M. Debizet* bien qu'une confrontation puisse avoir lieu avant la fin de cette semaine.

L'audition de *M.* Campana confirme les premières suppositions des enquêteurs : le commando était venu récupérer à la bastide de la Douronne des documents *très importants sur* les agissements du SAC dans la région de Marseille. Les complicités dont aurait bénéficié cette organisation dans la police sont à l'origine d'une mission confiée à l'inspection générale dont *deux représentants, selon le quotidien* communiste « la Marseillaise », ont été envoyés à *Marseille.*

Un témoin a disparu

De *notre correspondant* régional

Marseille. — La disparition — *pour le moment inexpliquée* — de M. Yves Courtois n'est-elle qu'une incidence ou, au contraire, l'un des éléments-clés de l'affaire d'Auriol ? Le scepticisme mêlé d'ironie *(« La presse a trouvé un septième mort dans la tuerie... »)* avec lequel les responsables du S.R.P.J. de Marseille affectent de considérer *cette nouvelle piste* incite, *a contrario,* à la prendre *au sérieux.*

Yves Courtois — c'est un fait — a bel et bien quitté brusquement son emploi il y a environ deux mois, sans laisser la moindre trace. Depuis 1970, il travaillait comme ouvrier qualifié aux établissements Chambourcy, dans les quartiers sud de Marseille. Son entourage le décrit *comme* un homme discret. Son attitude volontiers *sibylline* et quelques demi-confidences laissaient penser cependant qu'il pouvait avoir, en dehors de ses activités professionnelles, des fonctions occultes au service d'une organisation agissante.

Il semble en effet qu'Yves Courtois exerçait des responsabilités importantes au SAC des Bouches-du-Rhône, où il aurait été notamment chargé des questions financières, tout en effectuant de nombreuses missions en Corse. Ses fréquents voyages dans l'île auraient pu avoir comme objet la coordination de l'action anti-autonomiste menée par le mouvement clandestin Francia. Ces voyages peuvent-ils aussi être rattachés à la mystérieuse tentative d'attentat survenue le 16 avril à l'aéroport d'Ajaccio, lors de la venue de M. Valéry Giscard d'Estaing entre les deux tours de l'élection présidentielle ? L'hypothèse peut au moins être formulée.

Lionel Collard, l'un des auteurs présumés de la tuerie d'Auriol, était employé dans la même société qu'Yves Courtois, où celui-ci l'aurait fait entrer en qualité d'agent technique. Selon le commissaire divisionnaire Jean-Pierre Sanguy, directeur du S.R.P.J. de Marseille, la police n'aurait été amenée à *s'intéresser* à Yves Courtois que dans le cadre de *vérifications* de routine sur les relations de l'inspecteur Massie. *En fait, l'initiative* de l'avis de recherches qui a été lancé pour retrouver ce responsable du SAC doit être attribuée au magistrat instructeur, dont les interrogatoires serrés permettent de dissiper progressivement les nombreuses zones d'ombre du dossier.

Au fil des auditions, les méthodes de *Mme Llaurens-Guérin* apparaissent de plus en plus précisément. *Dans un premier temps,* le juge se fait expliquer par les meurtriers présumés et leurs complices les conditions dans lesquelles ils sont entrés au SAC, comment fonctionnait l'organisation, quels y étaient leurs rôles, leurs rapports avec la hiérarchie, etc. De cette façon le nom de M. Courtois, ses responsabilités et sa soudaine disparition ne pouvaient lui échapper.

Les deux mallettes

Qu'est devenu ce « témoin important » ? Toutes les suppositions peuvent être faites, d'une fuite volontaire pour se soustraire aux questions de la justice à une exécution sommaire pour des motifs qui pourraient être liés au cas de M. Massie et à la tuerie d'Auriol.

C'est au lendemain du second *tour de l'élection présidentielle* que M. Courtois a disparu, sans explication. Selon certains témoignages, le responsable du SAC aurait toutefois déclaré à ses supérieurs que, suivant le résultat du scrutin, il pourrait être obligé de quitter Marseille. Son absence se prolongeant, une procédure de *licenciement* a été engagée par son employeur. Des *lettres recommandées lui furent* expédiées à l'adresse qui figurait dans son dossier personnel, au 433, boulevard Mireille-Lauze. Toutes revinrent à l'entreprise sans avoir pu atteindre leur destinataire. Et pour cause : il n'existe pas de numéro 433 dans ce boulevard.

Le second interrogatoire de Didier Campana par Mme Llaurens-Guérin, mardi, s'est prolongé pendant plus de quatre heures. Comme la veille *(le Monde* du *5 août), l'employé des P.T.T.* a indiqué au juge que l'expédition d'Auriol avait pour but de récupérer des documents compromettants dont il ignorait la teneur. Certaines de ces pièces, très importantes, se seraient présentées sous la forme d'enregistrements magnétiques que M. Massie *conservait* dans *deux mallettes,* dont il ne se séparait à aucun *moment dans* ses *divers déplacements.*

Selon Didier Campana, Lionel Collard aurait découvert ces mallettes dans la bastide de la Douronne et serait allé *sur-le-champ* les remettre à un personnage non *identifié, qui l'aurait attendu* dans une auberge de Nans-les-Pins, *où* les *membres du SAC avaient* l'habitude de se réunir.

On émet aussi l'hypothèse que les documents en question auraient pu se rapporter à diverses *exactions commises par* le SAC dans la région marseillaise au cours des derniers mois, notamment des attentats contre l'imprimerie anarchiste Encre noire *(le Monde* du 5 août) — où Campana s'était apparemment infiltré, — le Centre de réflexion des dominicains de la Sainte-Baume, ou encore la cité de la Cayolle, dans les quartiers nord *de Marseille où* deux bombes avaient été déposées le mois *dernier. Selon son avocat, Me Eliane* Keramidès, Campana aurait précisé au juge qu'il n'avait pas pris part personnellement à la tuerie d'Auriol. Il aurait assisté néanmoins à l'exécution de *trois* des membres de la famille de l'inspecteur *stagiaire Massie* : M. Ferrarini, son beau-frère, et M. et *Mme* Jacquemès, ses beaux-parents, tous étranglés par le même membre du commando, en l'occurrence Lionel Collard.

Didier Campana a également décrit la préparation de l'expédition, décidée après plusieurs visites de *repérage sur* les lieux, la longue attente à proximité de la *bastide de Jacques Massie,* l'irruption à l'intérieur de la maison, la neutralisation de ses occupants... L'employé des P.T.T. a expliqué que les otages du commando ont d'abord été assommés parce qu'ils parlaient et se débattaient. *« Quand on nous a dit qu'il fallait les supprimer,* a expliqué Didier Campana, *les choses étaient déjà allées loin. Nous n'avons pas pu résister, certains d'entre nous sont devenus des robots... »* L'interrogatoire, selon Me Keramidès, a été extrêmement pénible.

GUY PORTE.

CORRESPONDANCE

LES CLUBS DE TIR DE LA RÉGION DE MARSEILLE

M. Roger Tardivel, président du club de tir de la police nationale, à Marseille, nous écrit :

Suite à l'article paru dans votre quotidien, le 29 juillet, se rapportant à la fréquentation du stand de tir de notre club par des gens du SAC et du R.P.R., je vous demande, par la présente, comme la loi m'y autorise, le droit de réponse au même endroit où était inséré l'article incriminé.

1) *Notre club est statutairement* apolitique et, de ce fait, accueille en son sein les citoyens français quels qu'ils soient, nonobstant que, au moment où ils déposent leur candidature, ils soient nantis *d'un casier judiciaire vierge ;*

2) Le stand de tir du club de tir de la police nationale est situé au vallon des Escombes, route de Mimet, à Notre-Dame des Anges à Allauch, et non à la C.R.S. 53, où vous faites mention que les gens incriminés s'entraînent au tir ;

3) Il y a lieu de faire un distinguo entre le club de tir de la *police nationale Marseille* (président M. Roger Tardivel) et le *club de tir de la police nationale* section d'Allauch (président feu *M. Massie*), qui se trouvent être deux clubs agissant indépendamment l'un et l'autre, avec un comité directeur propre à chacun.

APRÈS GUY MAUVILLAIN

Daniel Debrielle a été libéré

Après Guy Mauvillain, libéré *le 18 juillet,* Daniel Debrielle, qui clamait aussi son innocence et réclamait la révision de son procès, est sorti de prison mardi 4 août. Tous deux avaient bénéficié le 17 juillet d'une suspension de peine *demandée par le garde des sceaux* (« le Monde » daté 19-20 juillet). Daniel Debrielle *était* resté *détenu* en raison d'une récente condamnation à quatre années d'emprisonnement pour tentative d'évasion. Sa mise en liberté *résulte d'une décision de la chambre du* conseil du tribunal de grande instance de Versailles *qui* a accepté, mardi, à la requête de son avocat, une suspension de peine de cinq mois.

Roger Knobelspiess, dont le procès doit* être aussi révisé, a également bénéficié d'une suspension de peine le 17 juillet. Il reste néanmoins détenu, étant prévenu dans une autre affaire. Il a déposé samedi 25 juillet une demande de *mise en liberté qui sera examinée le 12 août.

Tant Daniel Debrielle que Roger Knobelspiess ont passé de longues périodes de leur détention dans des quartiers de haute sécurité. Les Q.H.S. ont fait ces dernières années l'objet *de nombreuses critiques. Ces critiques* ont incité le garde des sceaux à désigner une commission chargée de lui remettre, à l'automne, un rapport *sur* la situation *et* l'avenir de ces quartiers de sécurité renforcée.

La déraison de l'impatience

En quittant mardi 4 août sa cellule, en sortant de la centrale *de Poissy, Daniel Debrielle,* tombant dans les bras de l'un de ses *défenseurs,* Me Henri Juramy, a d'abord dû se féliciter lui-même. Au bout de sa lutte, il y avait bien la liberté. L'ancien ouvrier-boulanger de Châlons-sur-Marne n'a pas à regretter son combat, depuis plus de quatre ans, contre la *« prison dans la prison »,* à savoir les quartiers de haute *sécurité et, depuis 1975, pour clamer* son innocence. Un grand *merci.*

Daniel Debrielle n'est plus le même. En quelques années, l'apprenti est devenu l'homme d'une cause. Le hasard de la répartition dans les cellules lui a fait connaître des hommes comme Jacques Mesrine, Jean-Charles Willoquet, Taleb Hadjadj et bien d'autres. D'eux, il dira en 1978, au cours d'un procès : *« Ce sont les seuls qui m'ont aidé en prison. Je ne suis pas un grand, moi. Je n'ai pas de prestige, pas d'image de moi-même à défendre. Je suis entré en prison en m'appelant Debrielle, je veux sortir en m'appelant Debrielle, en homme, avec dignité. »*

C'est ainsi que Debrielle devient militant. Sa cible est claire : les Q.H.S., dont Mesrine a dit, avant lui, qu'ils étaient des *« cages à fabriquer des fauves ».* Contact est pris avec le Comité d'action des prisonniers (CAP), qui, peu *à peu, va faire de ce « taulard »* l'un de ses porte-parole. En luttant pour lui, *Debrielle* lutte pour les autres. Il est, selon l'expression de Me Jean-Jacques de Félice, l'*« ambassadeur des autres ».*

Au-delà de cette image, il faut désormais fouiller pour retrouver un autre Debrielle, celui d'avant la prison. Un Debrielle, âgé de vingt ans, mitron devenu voyou et de voyou passé bandit. Vingt ans... la déraison de l'impatience. Il joue avec la police et la police l'arrête. La justice le juge et le condamne. Une fois, deux, trois fois, il passe en prison. Debrielle, *plutôt que de se reprendre,* continue. Il est jeune. Il veut « vivre vite ». En 1975, *il s'établit* quelque temps sur la côte normande. A Tourgeville, au mois d'août, un magasin Codec fait les frais d'une attaque à main armée. Le 3 septembre, c'est le tour d'un Prisunic de Deauville. Les policiers tombent *sur* lui *et* l'un de ses amis, André Richer.

Seize ans de réclusion

Innocent ou coupable ? Innocent, crie Debrielle. Ne portait-il pas un plâtre du coude au poignet gauche lorsque le deuxième hold-up, celui de Deauville, eut lieu ? Innocent, peut-être. Debrielle n'est pourtant pas entendu. Il est même emprisonné et rapidement placé en quartier de sécurité renforcée à Lisieux. Au bout de neuf mois, alors qu'aucun magistat ne l'a encore entendu *sur* le *fond de l'affaire,* Debrielle crie toujours son innocence du fond *de sa cellule.* Il ne cesse de protester. Avec trois détenus, le 5 juillet 1976, il tente de s'évader et séquestre des gardiens. C'est un échec.

Un an plus tard, précédé de la réputation d'un preneur de gardiens de prison en otages, Debrielle passe devant la cour d'assises du Calvados pour les deux hold-up déjà cités. Le 21 octobre 1977, la cour le condamne à douze années de réclusion criminelle.

Un an plus tard encore, précédé de cette condamnation, Debrielle comparaît pour sa tentative d'évasion. *Le* 30 juin 1978, la cour d'assises de Paris le condamne *à sept années de réclusion criminelle* pour séquestration de gardiens de prison et à quatre années pour la tentative d'évasion. *Les sept années sont confondues* avec les douze ans de la première condamnation.

Il restait donc seize années (douze plus quatre) de prison à purger pour Daniel Debrielle si les suspensions de peine n'étaient pas intervenues... — L.G.

UNE COMMISSION EST CHARGÉE D'ÉTUDIER LES RÉGIMES DE SÉCURITÉ RENFORCÉE

Une commission d'études sur les quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.) et quartiers de plus grande sécurité (Q.P.G.S.) a été mise en place à la Chancellerie. Outre MM. Ivan Zakine, directeur de l'administration pénitentiaire et Jean Favard, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, cette commission est composée de deux avocats, Mes Philippe Lemaire et Mario Stasi, *deux magistrats,* M. Marc Dreyfus, procureur de la République à Vesoul, et Mme Claude Clermont, vice-président du tribunal d'Évreux, juge de l'application des peines, ainsi que deux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, MM. Migozzi, directeur de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, et Manenti, surveillant chef au quartier de sécurité renforcée de la prison de Bourgoin (Isère).

Cette commission, qui doit remettre le plus *tôt* possible un rapport au garde des sceaux, M. Robert Badinter, a déjà commencé ses travaux. Le 28 juillet, *plusieurs de ses membres* sont allés visiter le quartier de sécurité renforcée d'Évreux, tandis que d'autres se rendaient à celui de Bourgoin. Ils ont rencontré, individuellement, tous les détenus de ces quartiers et se sont entretenus avec chacun d'eux pendant une demi-heure environ. Le 13 août, les membres de la *commission* doivent se rendre dans d'autres établissements et visiter, cette fois-ci, des quartiers de plus grande sécurité.

La loi d'amnistie entre en vigueur

De nouveaux détenus vont être libérés

Une semaine après son adoption par le Parlement (« le Monde » du 31 juillet) la loi *d'amnistie — qui s'applique aux infractions* commises avant le 22 mai 1981 — est publiée au « Journal officiel » de ce mercredi 5 août. Les personnes encore détenues qui peuvent bénéficier de l'amnistie seront donc libérées jeudi 6 août. Il est difficile d'en connaître dès maintenant le chiffre exact, beaucoup d'entre elles *faisant partie des quatre mille sept cent* soixante-quinze détenus libérés au moment du 14 juillet, en application de la grâce présidentielle. Il devrait être toutefois, selon la chancellerie, de mille deux cents à mille cinq cents.

Après les modifications apportées au projet gouvernemental par le Sénat et l'Assemblée nationale, les principales dispositions définitives de la loi sont les suivantes :

● *Amnistie en raison de la nature de l'infraction :* les contraventions de police ; les délits *pour lesquels seule une amende* est encourue, ceux commis à l'occasion *de réunions ou de manifestations* ; les infractions en relation avec *les élections* de toutes sortes, sauf cas de mort ou de blessure grave et, à l'exception des délits de fraude, de corruption électorale, des délits en matière de vote par correspondance et par procuration ; les infractions ayant un caractère ou des mobiles politiques, sauf cas de mort, blessures graves, notamment sur des agents de la force publique ; les délits de presse et ceux relatifs à la radiodiffusion ; les avortements, *y compris* pour les personnels médicaux et paramédicaux, sauf *« s'il a été perçu des honoraires supérieures à ceux qui sont fixés par la réglementation en vigueur pour les interruptions volontaires de grossesse »* ; les infractions en matière de police des étrangers et celles commises *« en relation avec la défense des droits et des intérêts des rapatriés »* les délits d'homosexualité ; certains délits militaires, notamment l'insoumission, à condition que les intéressés régularisent leur situation avant le 31 décembre 1981.

● *Amnistie en raison du quantum ou de la nature de la peine :* les peines d'emprisonnement ferme, inférieures ou égales à six mois, et celles avec sursis simple, inférieures ou égales à quinze mois. Sont également amnistiées, sous certaines conditions, les peines de sursis avec mise à l'épreuve (supérieures à six mois et ne dépassant pas quinze mois).

● *Amnistie par mesure individuelle :* elle est le fait du président de la République et peut s'appliquer, outre les personnes âgées de moins de vingt et un ans au moment de l'infraction, à des personnes qui se sont distinguées d'une manière exceptionnelle dans les domaines universitaire, culturel *ou scientifique,* ainsi qu'aux déportés et aux résistants.

● *Amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles et de certaines mesures administratives.* — A cette amnistie, habituelle, le Parlement a ajouté une disposition précisant que *« tout salarié qui depuis le 1er janvier 1975 a été licencié à raison de faits en relation avec sa fonction de représentant élu du personnel ou de délégué syndical peut invoquer cette qualité, que l'autorisation administrative de licenciement ait été ou non accordée, pour obtenir la réintégration dans son emploi ou dans un emploi équivalent chez le même employeur, à la condition que cette réintégration soit possible. Il doit à cet effet présenter une demande dans un délai de trois mois après la promulgation de la loi ».* Si contentieux de la réintégration il y a, il est soumis à la juridiction prud'hommale, qui statue comme en matière de référés.

● *Exclusion de l'amnistie.* — Ne peuvent bénéficier de cette loi d'amnistie : les infractions douanières, fiscales, en matière de changes et sur les prix ; les banqueroutes frauduleuses et délits assimilés ; les infractions à la législation du travail (sauf celles prévues dans l'amnistie en raison de la *nature de l'infraction*) ; le proxénétisme ; les infractions à la législation sur les armes (sauf, là aussi, les cas prévus dans l'amnistie par nature) ; les violations de sépulture ; les délits de collaboration avec l'ennemi et d'apologie de crimes de guerre, y compris par voie de presse ; les infractions au code de la route sous l'emprise d'un état alcoolique ayant *entraîné la mort ou* des blessures graves ; les délits relatif à l'hébergement collectif ; les infractions à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse ; les infractions à la réglementation sur les produits de consommation ; la pollution ; les violences à enfants. — Jo. S.

Enfants bourreaux

Un jeune Algérien, âgé de treize *ans,* Larbi Mazouz, *sourd* et muet, s'est noyé mardi 4 août, dans le canal de Saint-Denis, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), après avoir été jeté à l'eau par deux enfants qui tentaient de le racketter. Aucun des autres adolescents présents *sur les berges n'est intervenu.* Les coupables, un Yougoslave de quinze ans et un Algérien de *treize ans et demi, ont été* dénoncés par deux jeunes témoins. Une information pour homicide volontaire est ouverte contre eux par le parquet de Bobigny, et ils ont été aussitôt traduits devant le juge des enfants.

Faits et jugements

Une enquête sur l'ancien chef de l'O.C.R.B.

Le parquet du tribunal de Paris vient de demander à l'inspection générale de la police nationale d'ouvrir une enquête, après la publication dans le journal *Libération* du 27 juillet d'une photographie, prise en juin 1980, où figure M. Lucien Aimé-Blanc, ancien chef de l'O.C.R.B. (Office central de répression du banditisme), actuellement affecté à la direction centrale de la police judiciaire. Cette photo montrait M. Aimé-Blanc en *compagnie* de Jean-Pierre Malone-Libaude, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt *(le Monde* du 28 juillet).

Appréhendé le 23 juillet, Jean-Pierre Malone-Libaude a été inculpé et écroué le 27 juillet pour infraction à la législation sur les armes et falsification de documents administratifs. Recherché depuis le mois de janvier 1979, il était soupçonné d'avoir participé au meurtre de Pierre Goldman, mais il a été mis hors de cause.

M. Aimé-Blanc nous a déclaré qu'*« il ne s'agissait pas de lui sur cette photo »* et a ajouté qu'il n'avait aucun commentaire à faire à ce sujet, l'enquête étant confiée à l'I.G.P.N. M. Aimé-Blanc a refusé, *cependant,* d'indiquer si des rapports ont eu lieu entre lui-même ou ses subordonnés et Jean-Pierre Malone-Libaude, et de préciser quelles étaient les raisons de ces contacts... si ceux-ci ont réellement eu lieu.

● *Deux corps ont été retrouvés* mercredi 5 août à 6 heures du matin dans la banlieue grenobloise. Il s'agit de Jacques Charousset, *propriétaire* du bar l'Oxford à Grenoble, ancien membre *du* SAC et d'un repris de justice Michel Castiglion. Les deux corps gisaient au bord d'un trottoir d'une avenue de Fontaine (Isère). Jacques Charousset avait fait parler de lui lorsqu'il 'ua, le 16 septembre 1978, de sang-froid, à bout *portant,* et avec une carabine à pompe, l'un de ses *clients,* Ali Gougache *(le Monde* du 20 septembre 1978).

Des policiers blessés

Un gardien de la paix cyclomotoriste, M. François Violeau, trente et un ans, a été grièvement blessé, mardi 4 août en fin d'après-midi à Paris (7e) par une jeune femme qui a tiré sur lui avec un pistolet de calibre 11,43. Cette jeune femme qui, elle-même, *circulait* à cyclomoteur, avait pris la fuite pour éviter un contrôle près de Montparnasse. Poursuivie et rejointe rue de la Chaise à Paris (7e) par le gardien de la paix, l'inconnue, âgée d'une trentaine d'années, selon les témoins, sortit de son sac à main le pistolet et tira une balle. Atteint à la tête, M. Francis Violeau a été admis à l'hôpital Saint-Michel où son état est jugé préoccupant.

Comme l'est celui d'un autre gardien de la paix, blessé lui aussi grièvement d'une balle à la tête alors que, conducteur d'un fourgon de police, il intervenait avec des collègues contre les auteurs d'un hold-up *commis* mardi 4 août (nos dernières éditions) contre une *succursale* de la Société générale dans le centre commercial de Massy (Essonne). Le gardien de la paix, M. Philippe Croquelois, vingt-quatre ans, a été admis à l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Ses agresseurs, deux jeunes gens, qui ont pris la fuite sur une motocyclette n'ont pas été identifiés.

● *L'enquête sur la fusillade qui avait éclaté peu avant minuit le lundi 3 août au café Le Marivaux, boulevard des Italiens à Paris (2e)* n'a pas encore abouti. Les recherches effectuées par les *policiers* de la 3e brigade territoriale s'orientent plutôt vers le milieu en raison de la personnalité des deux victimes *(le Monde* du 5 août).

En effet, MM. Zian Attias, vu au cours de la fusillade, et Joseph Attias, *son frère,* blessé, *qui* possédait la double nationalité *israélienne* et marocaine, étaient tous deux connus des services de police français. Le premier notamment était fiché pour une affaire de faux en France en 1980 et recherché par les autorités helvétiques pour sa participation éventuelle à un meurtre.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Autour de l'édition musicale

Plus de soixante-dix éditeurs de musique sont répertoriés dans l'annuaire du téléphone de Paris ; voilà bien une profession qui semble florissante ! Il n'en est rien, et la plupart des observateurs estiment que l'édition est moribonde, ne subsistant dans le meilleur des cas, que grâce à d'importants investissements pédagogiques encore rentables.

Le meilleur constat de cette situation peut être fait dans l'excellent rapport Moreau du Conseil économique et social sur « Les perspectives de la musique en France » (le Monde du 18 février), qui n'y consacre pas une seule ligne... Ce n'est pas nouveau : les différents rapports rédigés pour la gouverne de l'État depuis vingt ans (Commission Malraux de 1963-1964, Conseil national de la musique en 1965, groupe de travail Musique pour le VIe Plan en 1970, etc.) dédient à l'édition musicale quelques vœux pieux, dépourvus de statistiques. La Commission Malraux a le mérite de réclamer l'instauration, à cet effet, d'une « caisse nationale de la musique » pour laquelle elle demande un « crédit nécessaire » ; mais la mention laconique « crédit non chiffré » indique bien le degré de conviction des commissaires. En réalité personne ne croit à une possible rénovation.

Grandes manœuvres ou feux de paille

Selon M. François Lesure, conservateur en chef du département Musique de la Bibliothèque nationale, il faut aujourd'hui « repartir de zéro ». Les raisons de cette décrépitude de l'édition sont nombreuses : baisse de la pratique instrumentale après la guerre, essor du disque et de la radio, flambée des prix d'impression, disparition des graveurs de musique, complexité croissante de l'écriture, vieillissement des maisons, qui datent souvent du dix-huitième ou du dix-neuvième siècle et vivent sur leur élan. Nos éditions d'œuvres classiques (Couperin, Rameau, Bach, Mozart, Beethoven, etc.) sont complètement dépassées et ne peuvent lutter sur un marché dominé par d'excellents travaux étrangers. La plupart des éditeurs ne font guère d'efforts pour placer leurs produits ; la Bibliothèque nationale avait proposé d'éditer annuellement un catalogue de toutes les partitions entrées au Dépôt légal ; ils ont refusé : « Trop cher ! »

Pendant ce temps, les maisons anglaises et allemandes, les universités américaines publient allégrement les joyaux de notre musique ancienne, Universal et Ricordi, nos jeunes compositeurs. Un redressement est-il possible ? L'enquête que nous avons menée en indique les conditions.

JACQUES LONCHAMPT.

Entretien avec Jean-Loup Tournier

Pour rétablir les circuits de création

Directeur général de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), M. Jean-Loup Tournier se trouve à un point stratégique qui lui permet de connaître mieux que personne les problèmes et les solutions que l'on peut envisager.

L'ÉDITION musicale, *dit M. Jean-Loup Tournier*, doit être considérée comme un secteur littéralement « sinistré » de la production artistique nationale. Elle n'a pas été suivie assez attentivement par les pouvoirs publics, comme le cinéma ou le livre. Or il faut bien voir qu'il n'y a pas aujourd'hui de moyens de faire vivre les œuvres sans édition graphique : l'aide à la création qui s'est développée ces dernières années est vaine si les partitions restent à l'état de manuscrit. Il faut en revenir aux termes de la loi du 11 mars 1957 selon laquelle « *l'éditeur est le support de l'œuvre et doit en assurer la promotion* ».

Certains compositeurs, devant la carence des éditeurs, ont essayé de se grouper en coopérative, mais ils n'ont pas de moyens pour assurer une diffusion et une représentation convenables. D'autres voudraient que l'État prenne lui-même en main une « édition nationale », comme dans les pays socialistes, mais cette formule n'est pratiquée dans aucun pays occidental et offre d'ailleurs de gros risques en ce qui concerne le choix des œuvres et la rentabilité.

Restent les éditeurs traditionnels, qui ont tous été en leur temps des découvreurs de talents. A l'exception de Jacques Durand, tous les autres ont vécu sur un fonds productif à base de chansons, de ballets d'opéras, puis de musique, mais ils réinvestissaient dans la musique dite symphonique ou sérieuse.

De nos jours, les éditeurs de variétés sont des spécialistes qui n'ont aucune envie de publier une musique sérieuse, qu'ils jugent (pas toujours à tort) absconse, éloignée du public et sans avenir. Il n'y a plus d'hommes comme Salabert pour faire le lien entre les genres. Quant aux anciens éditeurs, ils ont été échaudés par des expériences douloureuses dans les années 70, où l'on pouvait croire que « *le renforcement des circuits spécialisés mettrait en circulation et rentabiliserait l'édition d'œuvres abondamment commandées par l'État* » (1) : aujourd'hui, ils cherchent leur salut en multipliant les éditions pédagogiques, favorisées par la politique de l'État.

Certes, les perspectives ne sont guère encourageantes, et l'on ne peut demander aux éditeurs d'être tous des mécènes. Si les créations sont encore nombreuses (environ sept cents en France et à l'étranger pour les œuvres françaises), le pourcentage des secondes auditions est très faible.

D'autant que les coûts de fabrication ont monté de façon vertigineuse, aggravés par la *surcharge effrayante de l'écriture* qui tourne parfois au pur graphisme ; des expériences concluantes sont faites avec l'ordinateur, notamment à l'IRCAM, mais souvent les partitions aussi originales et uniques qu'une robe de chez Dior, ne peuvent s'y conformer. Enfin, quel espoir aurait-on de vendre de partitions, alors que tout le monde — à commencer par les conservatoires — se livre illégalement aux délices de la photocopie, bien plus meurtrière encore pour *l'édition que la copie* de cassettes pour le disque : les partitions sont chères, donc on les photocopie, donc elles deviennent encore plus chères !

Cercles vicieux

En dehors de la location et de la vente des partitions, les autres ressources des éditeurs sont les droits d'exécution et de reproduction : un tiers des droits *d'auteur sur les exécutions* publiques (sauf pour les opéras !), la moitié sur les disques. Encore faut-il qu'on joue les œuvres contemporaines. Si nous considérons les grands orchestres, nous constatons que l'Orchestre national de France programme 60 % d'œuvres protégées mais l'Orchestre de Paris, 35 % ; *on* se demande à quoi pensent les autorités de tutelle... Vous devinez ce qui tombe dans l'escarcelle des éditeurs de musique contemporaine.

Il faut, d'autre part, tenir compte d'un élément nouveau et « ravageur » (même s'il est en soi hautement réjouissant) : l'extension considérable du domaine public *avec la renaissance et la* faveur fabuleuse de la musique ancienne et baroque qui s'ajoute au répertoire classique et romantique, et inonde le marché des concerts, réduisant donc encore la portion congrue de la musique contemporaine.

De même sur le plan du disque où, après une belle période — toujours au début des années 70 — la production est tombée très bas. Vous savez que le ministère de la culture, la SACEM et les producteurs de disques ont lancé *une collection « Musique française d'aujourd'hui »* ; un seul enregistrement a dépassé cinq mille exemplaires, celui des concertos de Dutilleux et de Lutoslawski avec Rostropovitch.

Il faudrait enfin que l'État considère l'édition musicale comme une activité importante qui ne peut vivre, pas plus que le théâtre, le cinéma et le livre, sans bénéficier d'un *fonds de soutien*.

A la demande des ministres de la culture, le Conseil de l'Europe a fait une étude approfondie de ce problème et adopté récemment des recommandations capables d'améliorer de beaucoup la situation.

Ce fonds de soutien pourrait être facilement alimenté par une *très légère* taxe sur le « domaine public », c'est-à-dire toutes les œuvres éditées, jouées et enregistrées de compositeurs nés depuis le Moyen Age et morts, en gros, avant la guerre 1914-1918 ; c'est ce qu'on appelle le « *domaine public payant* » qui apporterait des ressources substantielles.

Le Conseil de l'Europe propose par ailleurs que l'assiette de perception des droits sur les concerts soit établie, non plus sur les recettes d'exploitation (prix des places), mais aussi sur tout ou partie des subventions versées par l'État ou les collectivités locales. Les prix des places en effet ne correspondent plus au coût réel, à l'économie générale de la musique, étant donnée l'importance des subventions qui lui permettent de fonctionner.

Le Conseil préconise aussi que la durée de protection des œuvres contemporaines soit plus longue, à l'exemple de l'Allemagne et de l'Autriche qui l'ont portée de cinquante à soixante-dix ans. Il suggère enfin de réglementer *rapidement la photocopie*.

Ces mesures courageuses, mais tout à fait supportables, seraient d'une efficacité beaucoup plus grande pour le développement de la musique contemporaine que la politique actuelle de commandes qui aboutit à entasser des manuscrits injouables, souvent bâclés en raison de la modestie relative des bourses.

En conclusion, je pense que la politique culturelle de l'État a été jusqu'à présent trop conçue en termes exclusifs de budget et de subventions, négligeant totalement ou presque les réalités de l'exploitation normale des œuvres dans l'économie de marché. Cette politique qui se prétend créative n'est en réalité qu'un moyen prestigieux de favoriser la consommation des œuvres, dont on *ne songe pas à prévoir* les nécessaires mécanismes de création, production et exploitation durables, seule politique ouvrant au répertoire la possibilité d'une véritable carrière nationale et internationale.

(1) Pierre-Michel Menger, *la Condition du compositeur et le marché de la musique contemporaine*, édité par le ministère de la culture (service des études et recherches) et la Fondation SACEM pour la communication musicale, *la Documentation française*, 1981, 164 pages, page 117.

SALABERT, UN PERSONNAGE, UNE MARQUE

DEUX grands éditeurs de musique ont dominé le premier demi-siècle en France : Jacques Durand, l'ami de *Debussy et de Ravel, le seul à avoir constitué* une importante maison uniquement avec un répertoire symphonique et de musique de chambre, et Francis Salabert, extraordinaire personnage d'homme d'affaires, amoureux de la vie et des artistes, dont l'existence est un vrai roman.

Sa mère appartenait à une famille de facteurs d'instruments, son père tenait une *petite maison d'édition de variétés*, qui avait obtenu l'exclusivité française des fameuses marches militaires anglaises et américaines, en particulier celles de Sousa. Né en 1844, Francis Salabert, à seize ans, prend la direction de la maison quand son père est paralysé. Il fait tout, aux côtés de sa mère, y compris le ménage. En 1908, il transfère les éditions au 22 de la rue Chauchat, où *elles se trouvent encore*, commence à acheter des œuvres de musique légère chez les petits éditeurs. En même temps, il joue passionnément du piano et travaille l'orgue.

Après la guerre (où il est décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre), Francis Salabert donne la mesure de ses talents. Il devine toute l'importance que vont prendre les variétés ; il comprend la nécessité *d'établir leur diffusion sur un vaste* marché international. L'un des premiers, il imprime à tour de bras chansons, opérettes, musiques de salon, de brasserie et de danse, françaises et étrangères ; il fréquente tout ce petit monde et aussi les peintres, commençant à constituer une belle collection (Degas, Utrillo, Kisling, etc.).

En 1920, il épouse une jeune Roumaine, Eugénie (dite Mica) Micsunescu. Pendant que sa femme suit les cours d'archéologie de *l'Ecole du Louvre* et se penche sur l'écriture égyptienne archaïque, il continue sa fabuleuse collecte du côté de l'opérette, *Phi-Phi, Ciboulette, Monsieur Beaucaire, Rose-Marie...*, qui s'ajoutent à ses Offenbach, Strauss, Lehar, et obtient pour la France les succès de Kern, I. Berlin, Cole Porter, Youmans ; il édite les comédies musicales de Sacha Guitry, les opérettes et les chansons de Maurice Chevalier, prend en exclusivité Vincent Scotto (six cents titres), Maurice Yvain, Moretti. Les *interprètes du* répertoire Salabert ? Mistinguett, Lucienne Boyer, Joséphine Baker, Garat, Mayol, Fragson, Marlène Dietrich, Tino Rossi, Edith *Piaf, Charles Trenet !*

Messager, R. Hahn, Van Parys, Christiné, tombent aussi dans son escarcelle ; il rachète toute la production d'Aristide Bruant, il saute sur les danses à la mode et le jazz, édite Duke Ellington. Dans les théâtres, les music-halls, les cafés-concerts, le soir, après d'harassantes journées de travail, on voit Francis Salabert en quête de nouveauté.

Et bientôt, c'est le cinéma et le disque, dont il reconnaît tout de suite l'avenir. Lui, qui avait constitué un vaste *répertoire de* toutes les musiques à jouer dans les salles de cinéma muet, se met sans sourciller à acheter à Hollywood les chansons du cinéma parlant.

Presque comme Citroën

Il crée une société phonographique à son nom, qui diffusera, de 1927 à 1935, des milliers de disques 78 tours, avec Arletty, Jean Gabin, Fréhel, Préjean, Reda Caire, Milton et tous les artistes Salabert. D'ailleurs, son nom est partout, presque comme *celui de Citroën* : il installe des studios de post-synchronisation des films, ouvre quatre *boutiques parisiennes, où l'on est accueilli* par des hôtesses Salabert, où un pianiste *joue les succès Salabert, et d'où l'on ne* repart pas sans avoir acheté des disques Salabert. Il fonde des cours Salabert pour apprendre à chanter les chansons Salabert, il achète des temps de passage « Salabert » dans les radios privées, etc.

Mais il n'oublie pas pour autant la musique « sérieuse », et il organise des concerts à l'Ecole Normale pour faire entendre des compositeurs nouveaux ou le groupe des instruments anciens (déjà !) de ses amis *Casadesus. En ce domaine, cependant*, c'est plus l'homme d'affaires que le découvreur qui affirme ses talents. Certes, *l'un des* premiers, il édite Milhaud, Auric, Honegger, mais surtout il rafle tous les fonds importants qu'il peut trouver, en rachète cinquante et un (parfois pour une seule œuvre à laquelle il tient), en particulier, en 1930, les œuvres de Florent Schmitt, en 1937 celles de Christiné, *et surtout, en 1941*, il acquiert l'un des plus beaux catalogues, celui de Rouart et *Lerolle (deux grands éditeurs), qui lui* apporte les œuvres de Chausson, Duparc, d'Indy, Ropartz, Magnard, Satie, Sauguet, Poulenc, auquel il joint peu après les productions de Sénart (Honegger, Rivier, Harsanyi, etc.). En 1946, il acquerra le fonds Deiss, qui lui procure des œuvres de Milhaud, et surtout la collection si précieuse des éditions de travail d'Alfred Cortot.

Même pendant la dernière guerre, la chance ne l'abandonnera pas (mais c'est la dernière fois) : de passage à Nice, en 1942, dans une cave, il entend un musicien américain, Alstone, qui a écrit une chanson intitulée *Symphonie* ; par habitude, il lui signe un contrat et enfouit l'œuvre dans ses tiroirs. Mais, à la Libération, les G.I.'s américains passant par Nice font un triomphe à *Symphonie, qui devient* ensuite un formidable tube à San-Francisco...

La guerre achevée, il repart en 1946 pour les Etats-Unis, y établit un bureau Salabert international, pousse une pointe en Amérique du Sud où il prend la mesure des richesses de la musique folklorique, et s'apprête à intégrer ces nouveaux trésors dans son catalogue. Il revient à Paris pour traiter une affaire le 22 décembre, reprend l'avion le 27 pour New-York où l'attend sa femme. Son *avion s'écrase dans* la nuit près de Shannon. Il laisse aux éditions Salabert un catalogue *de huit cents œuvres symphoniques*, trois cent cinquante opérettes et quatre-vingt mille chansons.

Le génie d'homme d'affaires et d'éditeur de Francis Salabert *était* certes irremplaçable, mais il avait donné une telle impulsion à sa maison que celle-ci pouvait continuer à prospérer sur sa lancée. Mica Salabert, fidèle à la mémoire de son mari, poursuivit et même accentua son effort en faveur de la musique symphonique et de chambre, *éditant toujours les grands* musiciens amis, tels Honegger et Poulenc ; et surtout, depuis *1970, elle s'attacha à constituer* l'un des plus beaux catalogues actuels de musique contemporaine, de quelque *sept cents* œuvres (en 1979), qui est un pari audacieux pour l'avenir, mais où l'on peut admirer le sens éditorial d'une femme qui a su grouper autour d'elle des compositeurs tels que Aperghis, Boone, Boucourechliev, Constant, Dao, Darasse, Dusapin, Foss, Grisey, Guézec, Lefebvre, Lenot, Levinas, Mache, Malec, Marco, Masson, Mefano, de Pablo, Philippot, *Prey, Takemitsu, Tremblay, Volkhonsky* et Xenakis, dont la plus grande partie de l'œuvre se trouve chez *elle. On remarquera* également sa fidélité à son pays natal, la Roumanie, où elle a pris à cœur d'éditer les meilleurs d'une école particulièrement vivante, les Miereanu, Mitrea-Celerianu, Olah, Stroe, Taranu et Vieru.

Le sens éditorial de Mme Salabert

Pourtant, si la politique éditoriale restait ferme, la diffusion commerciale perdait incontestablement de sa vitalité. Le secteur variétés (essentiel pour assurer l'équilibre financier) n'avait plus le même dynamisme, *malgré l'édition de Montand, Mariano*, Lama, Fats Waller ou Mort Shuman.

Madame Salabert, ayant fait donation de ses parts à une fondation qui porte son nom et celui de son mari, et disposant actuellement de la majorité au conseil d'administration des éditions, un effort de rajeunissement est désormais entrepris sous l'impulsion du nouveau président-directeur général, Mme Nelly Boufathal, et du directeur artistique, Costin Miereanu, pour redonner plus de vigueur tant au catalogue classique qu'aux variétés, par l'exploitation *systématique du fonds et par la recherche* de nouveaux compositeurs.

Sur le plan symphonique en particulier, une action à long terme est engagée pour imprimer les partitions dont Salabert avait les droits et le matériel, mais dont 80 % sont encore manuscrites, ce qui a limité beaucoup leur diffusion ; on va réimprimer aussi des partitions anciennes de grande valeur (Lekeu, Chausson, Duparc, Magnard, Koechlin, etc.), qui dorment injustement *dans les catalogues et* les placards.

Toute cette œuvre sera longue : elle est à la mesure d'un énorme fonds, laissé un peu à l'abandon ces dernières années. Mais l'avenir des éditions Salabert est en partie suspendu aux grandes manœuvres qui se déroulent actuellement sur le front de l'édition musicale.

هكذا من الاصل

ÉDITION MUSICALE

Petit dictionnaire

EDITIONS ALPHONSE-LEDUC (175, rue Saint-Honoré, Paris). — Maison créée en 1767, qui avait publié à l'époque Couperin, Bach et Haydn. Restée depuis dans la même famille. Au vingtième siècle, a édité entre autres des œuvres de Pierné, Büsser, Migot, Tomasi, Sauguet, Jolivet, J. Alain, Messiaen, Dutilleux, Gallois-Montbrun, Chaynes, Boucourechliev, J. Charpentier, R. Boutry, Guillou. A recueilli en particulier le fonds Hamelle. L'œuvre de Messiaen est actuellement son plus beau fleuron.

EDITIONS LEMOINE (17, rue Pigalle). — Fondées en 1772, toujours dans la même famille. Riche catalogue d'enseignement, dont les traités d'instrumentation et d'orchestration de Berlioz, Gevaert, Widor, le célèbre « Panthéon des pianistes », le « Répertoire classique du chant français », des solfèges, traités d'harmonie, etc.

EDITIONS HEUGEL (56, galerie Montpensier). — Créées vers 1833 ; les éditeurs actuels sont les arrière-petits-fils du fondateur. Ont publié de nombreux opéras (« Louise », le « Roy d'Ys », « le Bal masqué », « Cavaleria rusticana... »), des œuvres de Rossini, Franck, Lalo, Auric, Honegger, Milhaud, Sauguet, Poulenc, Ibert, Schmitt, Roussel, Boulez, Dutilleux, les premières partitions d'Eloy, Mefano, Amy, Levinas, etc. Collection de musique ancienne « Le pupitre », avec la Bibliothèque nationale. Sous contrôle des Editions Leduc.

EDITIONS CHOUDENS (38, rue Jean-Mermoz). — Datent de 1845. Beaucoup d'œuvres lyriques : Berlioz, Meyerbeer, Reyer, Gounod, Bizet, Lalo, Bruneau, Saint-Saëns, Offenbach, Lecocq, Audran, etc. En particulier « Faust » et « Carmen ». Important répertoire moderne, déjà un peu ancien : Ancelin, Arrieu, Aubin, Ballif, Barraud, Bondeville, Bondon, Bozza, Casanova, Dubois, Hasquenoph, Landowski, Lesur, Le Roux, Sauguet, Semenoff, Tisné, etc.

EDITIONS DURAND (21, rue Vernet). — Fondées en 1870 par Auguste Durand. Mais c'est son fils Jacques (1865-1928) qui a constitué l'un des plus beaux ensembles de notre siècle, avec les œuvres de Debussy et Ravel surtout, Massenet, d'Indy, Lalo, Roussel, Schmitt, etc. L'édition Rameau, entreprise par Saint-Saëns, n'a jamais été achevée.

EDITIONS MAX-ESCHIG (48, rue de Rome). — Créées en 1907 par un musicien d'origine tchèque. Dans son fonds : Ravel (« Pavane », « Jeux d'eau », « Miroirs »), Satie, Falla, Turina, Milhaud (« la Création du monde »), Villa-Lobos, Poulenc, Honegger, Françaix, etc.

EDITIONS JOBERT (76, rue Quincampoix). — Un des catalogues modernes les plus courageux et clairvoyants : Dufourt, Nunes, Essyad, Boesmans, Ohana, Bancquart, Radulescu, D. Kieffer, etc.

EDITIONS TRANSATLANTIQUES (50, rue Joseph-de-Maistre). — Œuvres de Marcland, Murail, Levinas, etc.

EDITIONS RIDEAU-ROUGE (24, rue de Longchamp). — Œuvres de Manoury, Murail, Taïra, D. Denis, Zbar, etc.

EDITIONS FRANÇAISES DE MUSIQUE. — Œuvres de Koering, Lenot, Murail, Levinas, Vandenbogaerde, etc.

La Chambre syndicale des éditeurs de musique (175, rue Saint-Honoré, Paris) regroupe la plupart de ces maisons, sous la présidence de M. Leduc. *Cependant, depuis le mois de* juin, une nouvelle Association française des éditeurs de musique (2 bis, cité Thuré, Paris-15e) réunit quelques jeunes entreprises dynamiques : Editions Combre, Billaudot, Jobert, Robert-Martin, Van de Velde et Editions musicales transatlantiques.

Un certain nombre de compositeurs français sont édités (en tout ou partie) à l'étranger : Boulez, Amy, Eloy, Boucourechliev chez Universal (Autriche), Grisey, Lenot, Bancquart chez Ricordi (Italie), Ferrari (Allemagne), Barraqué (Italie), etc.

GAUMONT AVEC OU SANS SALABERT

Une politique hardie du patrimoine

DEVANT la dégradation de plus en plus accentuée de l'édition musicale, que faire ? Si l'Etat doit mettre au point les mécanismes législatifs qui permettront le fonctionnement normal des financements, c'est à l'initiative privée qu'il revient de créer des structures d'avenir.

On retrouve une fois de plus Marcel Landowski, directeur de la musique au ministère de la culture de 1966 à 1974, parmi les *partisans* et les *artisans* les plus convaincus d'une action nouvelle en faveur de l'édition ; n'ayant pu y contribuer au ministère, en raison de tâches plus urgentes de reconstruction, et ayant échoué dans sa tentative, bien près d'être couronnée de succès, de créer en 1976 une caisse nationale de la musique, le voici reparti en chasse.

Pour avoir quelque chance de réussir, il est préférable d'associer : premièrement, un *fonds* capable d'alimenter le travail *d'édition nouveau ; deuxièmement*, une structure qui puisse attirer l'élite des musiciens contemporains, et donc ouverte sur les médias (opéras, disques, radio, vidéo, télévision) ; troisièmement, une entreprise de stature internationale en mesure d'imposer ses produits sur tous les marchés par une politique dynamique à large vue.

Edité lui-même depuis quelques années chez Salabert, Marcel Landowski *se désolait* qu'une telle maison, parmi les plus dy*namiques depuis la guerre*, soit quelque peu tombée dans la routine depuis dix ans. Et, en raison de l'âge élevé de Mme Salabert, il redoutait que ces éditions ne tombent, après sa disparition, entre les mains d'un éditeur étranger.

Après bien des négociations, il obtenait donc, le 12 mars dernier, que Mme Salabert fasse donation de ses parts (64 % du capital social) à une « Fondation *Francis et Mica Salabert* », dont le conseil d'administration est *composé de musiciens désignés* par elle (Marcel Landowski, président, Iannis Xénakis, Costin Miereanu), de Mme Nelly Boufathal (actuel P.-D.G. des éditions) et de deux membres désignés par le ministère de la culture (MM. Vandevoorde, directeur du livre, et Hadas-Lebel). *Cette Fondation, qui détient* actuellement la majorité au conseil d'administration des éditions Salabert, ne semble pas cependant avoir la vocation ni les moyens, à elle seule, de réaliser la grande maison française dont rêvent ses participants (1).

L'idée de base était de faire entrer Salabert dans le holding audiovisuel auquel songent *M. Toscan du Plantier* et la société Gaumont, holding français dont la prise de contrôle d'Erato a été la première pierre (*le Monde* du 27 septembre 1980), à la satisfaction quasi générale, semble-t-il. Les éditions Salabert apporteraient le fonds français le plus important (dont la commercialisation peut être *fortement* développée), Erato la marque *de disques* (avec de plus le catalogue non négligeable des éditions Costallat), Gaumont représentant, outre une puissance financière et commerciale, l'ouverture sur la vidéo et les films de télévision (sans compter ses projets de collaboration avec l'Opéra de Paris et Radio-France).

La position de Xénakis

Gaumont était prêt à racheter les 36 % d'actions restantes des éditions, appartenant à un neveu de Mme Salabert disposé à les vendre, et éventuellement 15 % des actions de la Fondation s'il s'avérait (d'après l'attendu du Conseil d'Etat au décret pris sur proposition du premier ministre) *que celle-ci ne peut* avoir la majorité dans la société commerciale des éditions, question qui reste en suspens (il s'est passé quelques événements plus urgents pendant les mois de mai et juin).

Cependant, plusieurs membres de la Fondation (Iannis Xénakis en particulier) n'étaient pas disposés à remettre leur sort entre les mains de Gaumont, jugeant, d'une part, que ce ne serait pas conforme à l'esprit dans lequel Mme Salabert avait fait sa donation, d'autre part, que l'on ne pouvait *préjuger* de ce que serait l'orientation prise par Gaumont le jour où M. Toscan du Plantier (dont nul ne met en doute les bonnes intentions) n'en serait plus le directeur.

Admettant parfaitement cette *position, qui lui évite de débourser* des sommes considérables (*quelque* 7 millions de francs) et d'apparaître comme un trust croque-mitaine dans une ère nouvelle où ce n'est pas tellement bien vu, M. Toscan du Plantier ne renonce pas pour autant à son projet. Il accepterait une location-gérance : la Fondation resterait maîtresse de ses *choix et de son* programme à l'intérieur d'une société qui s'occuperait essentiellement de la commercialisation des éditions Salabert comme de toutes celles qui se rallieraient à elle.

Une autre maison française se trouve également dans une position qui inquiète les musiciens : les glorieuses éditions Durand (Debussy, Ravel, etc.), dont la puissance a beaucoup décliné depuis la dernière guerre. Si le fonds est *aujourd'hui* moins

(1) Le but de la Fondation est *« de défendre le patrimoine musical* français et universel, ainsi que d'aider à la création musicale et à la *diffusion de celle-ci sous* toutes *ses* formes et par tous moyens » Ses moyens d'action sont : « tous prix, bourses, commandes, récompenses, destinés à encourager la création musicale, toutes publications destinées à *faire* connaître *son* action, toutes manifestations susceptibles d'élargir son audience, notamment la production de concerts et de spectacles, ainsi que leur diffusion par tous moyens ». Un article des statuts stipule qu'« une convention déterminera les modalités selon lesquelles la fondation sera associée à la gestion des Editions Salabert ».

La pyramide des droits d'auteur

Sur 432 compositeurs français de musique « sérieuse » inscrits à la SACEM :

1 touche plus de 500 000 F par an
9 touchent de 100 000 à 500 000 F
12 — de 60 000 à 100 000 F
6 — de 40 000 à 50 000 F
11 — de 30 000 à 40 000 F
27 — de 20 000 à 30 000 F
37 — de 10 000 à 20 000 F
52 — de 5 000 à 10 000 F
99 — de 1 500 à 5 000 F
25 — de 1 à 1 500 F
153 ne touchent rien...

★ *Source : P.-M. Menger, La condition du compositeur*, op. cit., p. 71.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 7 au 13 août

Les programmes du mercredi 5 et du jeudi 6 août se trouvent en page 13.

Vendredi 7 août

Un film

ELLE ET LUI

Film américain de Leo McCarey (1957), avec C. Grant, D. Kerr, R. Denning, N. Patterson, C. Nesbitt.
A 2, 23 h 5

★ *Mi-comédie, mi-drame, l'histoire d'une rencontre sentimentale qui devient un grand amour soumis à une douloureuse épreuve. Remake par McCarey de son film de 1938, en noir et blanc, où Irène Dunne était autrement émouvante que la distinguée Deborah Kerr, ici. Le sujet n'a pas changé. On retrouve le ton romanesque des années 30 et les images sont en couleurs.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
Naissance du parlant de 1927 à 1929.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidore le lapin ; Variétés ; Portrait d'animaux ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : Les fans des Vans.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 L'intelligence du regard.
Nº 5 : Le mouvement.
La télévision et le cinéma.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 43 Suspens : Le Ravisseur amoureux.
20 h Journal.
20 h 35 Retransmission lyrique : Dardanus.
(En liaison avec France-Musique.) Spectacle du Théâtre national de l'Opéra de Paris. De J.-P. Rameau. Mise en scène J. Lavelli. Réalisation P. Ducrest, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, direction R. Leppard. Avec C. Eda-Pierre, F. Von Stade, G. Gauthier, M. Deulin...
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Jardins, paradis de rêves.
Réalisation : R. Alleau.
Les paradis de la Renaissance italienne.
Les jardins des villas italiennes : Villa Médicis, à Rome ; d'Este à Tivoli, Farnese à Caprarola, Lante à Bagnaia.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : Les gaîtés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
La nouvelle bouffe.
15 h 5 Série : Racines.
Réalisation D. Green.
15 h 55 Sports été.
Equitation à Dinard.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

Un art du divertissement

DARDANUS, DE RAMEAU

TF 1 et F.M., 20 h 35

Rameau, théoricien et musicien, tout à la fois, est sûrement le modèle des compositeurs d'aujourd'hui. Rameau avait du moins l'avantage de prôner un art du divertissement avec une sérénité à la mesure de cette Olympe de fantaisie qu'il peignait dans *Platée*. *Dardanus* n'échappe pas à la loi du caprice qui apparente plus les personnages de cette tragédie grecque aux Incas des *Indes galantes* qu'aux héros de Racine : pantomimes, prodiges, rigaudons versaillais à la merci d'un enchanteur se mêlant à ce conte de fées, tandis que la musique domine le conflit de son époque, donnant à l'épaisseur harmonique chère à Rameau une totale transparence qu'agrémentent encore des timbres acidulés.

T. Fr.

19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
Réalisation M. Moussy.
21 h 35 Apostrophes d'été.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Horizontalement et verticalement : les mots croisés. Avec Max Favalelli, Roger La Ferté, Georges Pérec, Robert Scipion, Michel Laclos, Louis-Paul Semène et José Artur.
22 h 35 Journal.
23 h 5 Ciné-Club : Elle et Lui.
de Léo McCarey.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Titres en poche ; Vivre en Indiens.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La montagne d'or.
Un reportage de la TV suisse.
Au cœur de l'Amazonie brésilienne, sur la montagne « pelée », une ruée vers l'or, un espoir fantastique.
21 h 30 Série : Les peupliers de la prétentaine.
d'après M. Blancpain. Réalisation J. Hermain. Dernier épisode : le Sang des peupliers.
Raymond s'enfuit. Le notaire Demeuse se suicide. Charles aura la joie avant de mourir de marier Jeanne et Norbert. La Prétentaine est enfin délivrée de sa malédiction.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages ou les matinales de l'été : Le temps cévenol.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles, le loup.
8 h 32, Actualité : Comment progresse la science ?
9 h 7, Bibliopolis : La bibliothèque nationale, à Paris.
10 h, Un mois en Bourgogne.
11 h, Métamorphoses musicales : Œuvres de Beethoven et Schumann.
12 h 5, Photos : Lisette Model.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Métamorphoses musicales : Œuvres de Beethoven.
15 h, Globe trotter : Le dernier marchand d'esclave ; Mon premier éléphant ; Un retour à l'état de nature.
16 h, Entretiens : Avec Egon Kenton et Raoul Ubac.
17 h, Rencontres d'été à Aix : Variations sur le théâtre lyrique.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec André du Bouchet.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Bonjour, mademoiselle Ruant.
20 h, L'opérette c'est la fête : Avec Michel Hamel.
21 h, Dernières conversations : Avec André Malraux.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretien : Avec Louis Martin-Chauffier, un journaliste et ses patrons.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Le Quatuor de Budapest (Schubert, Beethoven) ; 7 h 30 : Anthologie du mois : intégrale des trios avec piano de Beethoven ; à 8 h 10, Kiosque.
9 h 30 Les grands de ce monde : « Petite histoire de la musique polonaise », par L. Worms (Lutoslawski).
10 h 5, Festival de Salzbourg 81, récital de chant H. Prey, G. Parson, piano (lieder de Schumann).
11 h 30 Les grands de ce monde : Schubert.
13 h Jazz vivant estival : le Quartet du saxophoniste Steve Grossman.
14 h Musique légère : œuvres de F. Raymond, C. Milloecker, R. Benatzky et P. Abraham.
14 h 30 Le génie du lieu : les fêtes musicales à la Renaissance, par E. Pistorio, la musique en fête (Palestrina, Valderrabano, Arcadelt, de Lassus) ; septembre 1822-mars 1823 : autour de la ballade « le Nain » (Schubert) ; Vienne 1820 : Schubert, Beethoven.
18 h 2 Repères contemporains : Pierre Henry.
18 h 30, Concert : The Canadian Brass interprète des œuvres de Scheidt, Haendel, Purcell, Gabrieli, J.-S. Bach, T.-F. Wallier, Pachelbel, Bizet, D. Straigars, Rimski-Korsakov.
20 h 5, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 35, Soirée lyrique (en liaison avec TF 1) : l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris, dir. R. Leppard, interprètent « Dardanus » de Rameau.
23 h 5, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie (Belgique) : œuvres de Greenick, Franck, Vieuxtemps, de Croes...) ; Vieilles cires : hommage à Elisabeth Sprague Coolidge (Busch, Mozart).

Samedi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Objectif santé.
12 h 30 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h. 40, Claude Ruben ; 15 h., Grand-père Viking ; 15 h. 50, Popeye ; 16 h. 25, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 45, Temps X.
18 h 55 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Je n'attends plus personne.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Véronique Sanson au Palais des Sports.
Réalisation B. Lion.
21 h 30 Série : Madame Columbo.
Le mystère des mages. Réalisation S. Wanamaker. Avec K. Mulgrew, L. Haydn, M. Jones.
Une voyante prédit la mort d'une de ses victimes. Mme Columbo enquête...
22 h 20 C'est arrivé à Hollywood.
Héros de cape et d'épée.
L'apparition à l'écran de Douglas Fairbanks dans le Signe de Zorro, *en 1920 ; Errol Flynn dans* l'Armure noire, *etc.*
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les prix Nobel.
Martin Luther King (1929-1968).
14 h 5 Les jeux du stade.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique). L'Orchestre philharmonique de Lille, direction J.-C. Casadesus, interprète la « Symphonie nº 32 », de Mozart et « Roméo et Juliette », de Prokofiev.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : Le Bourgeois gentilhomme.
(enregistré à la Comédie française).
Comédie de Molière. Mise en scène de J.-L. Cochet. Avec J. Eyser (le maître d'armes) ; G. Descrières (Dorante) ; Y. Gaudeau (Mme Jourdain) ; B. Dhéran ; C. Vernet (Dorimène) ; J. Le Poulain (M. Jourdain).
(Voir le Monde *du 3 octobre.)*
22 h 35 Variétés : Bonjour, bonsoir, la nuit.
(et à 22 h. 45).
Avec la participation de Rufus, Folon, Louis de Funès, Michel Sardou, etc.
22 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; L'animal et l'aventure de l'art.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : La poursuite de l'amour.
Nº 6. Monsieur le duc, réalisation D. McWhinnie.
1939. Linda tombe amoureuse de Fabrice, qui l'incite à retourner en Angleterre jusqu'à la fin de la guerre.
21 h 30 Festivals d'été : Daphnis et Alcimadure.
Opéra-ballet en langue d'oc, de J.-J. Cassanea de Mondonville. *Créé en 1754 à Fontainebleau, devant le roi, cet opéra-ballet est interprété par l'Orchestre et les chœurs de Montpellier. Avec Anna-Maria Miranda (Alcimadure) ; Claudine Le Coz (Clémence Isaure) ; Alastair Thomson (Daphnis) ; Jean-Claude Orliac (Jeanet). (Voir* le Monde *daté 5-6 juillet.)*
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages, ou les matinales de l'été : Les enfants des forêts, des rizières et des nuages.
8 h, L'envers de la lettre.
9 h 7, L'Amérique centrale : Enjeu stratégique.
11 h 2, L'exotisme musical français : L'Orient, du désert au Sérail (Boieldieu, Burgmüller, Musard, David, Gounod, Massenet, Saint-Saëns).
12 h 5, Le pont des arts : Actualités arts plastiques ; 12 h 40, Panorama du cinéma ; 13 h 10, Grange de Meslay, château d'Ussé, Martigues.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Samedi de France-Culture : Pour le voyage en Italie, escale à Naples, par N.-L. Bernheim.
16 h 20, Livre d'or : Quatuor du Musikverein de Vienne (Haydn, Smetana).
17 h 30, Emission médicale (en liaison avec TF 1) : Les causes de la cécité.
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Lettres du Québec, présentées par Radio-Canada : Y a-t-il un problème de natalité au Québec ? Avec J. Henripin.
20 h, La maison d'os, de Roland Dubillard. Avec L. Amiel, R. Arditi, R. Blin, R. Bouteille, M. Creton, P. Dewaere, J. Marin, F. Darbon, C. Piepiu... (Redif.)
22 h 40, Medium frais, magazine culturel de F. Emptaz.
23 h 25, Entretiens : Avec Louis Guilloux : souvenirs de Saint-Brieuc, « le pain des rêves » (Redif.)

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : musique légère à Radio-France, vagabondage sans frontières... en musique récréative.
7 h, Actualité lyrique : « La Belle Galathée », de Franz von Suppé, avec E. Roon, W. Kment, O. Wiener, direction A. Paulik.
9 h 30, Les grands de ce monde : Petite histoire de la musique polonaise (K. Penderecki) ; Schütz, par J. Merlet.
11 h 30, Concert : Récital de piano avec F. Bou et J. Martin (Liszt, Eyssard, Ballif, Mache, Bartok, Debussy).
13 h 5, Jazz vivant estival : Miles Davis et le jazz rock.
14 h, Histoire de mes disques : L'immédiat après-guerre, raconté par Y. Menuhin (Lalo, Ravel, Beethoven).
16 h, Le génie du lieu : « Dresde-Venise 1636 » par J. Merlet (Schutz, Tunder, Weckmann, Froberger, Scheidt, Gabrieli, Monteverdi, Kerll, Buonamente, Schmelzer).
18 h 32, Comment l'entendez-vous : « Larmes d'allégresse », par A. Blasquez (Mozart, Bach, Couperin, Brahms).
20 h 35, Concert : Festival de Vienne 1981, Trios pour piano, violon et violoncelle de F. Schubert, avec P. Badura-Skoda, piano, W. Schneiderhan, violon, B. Pergamenschikov, violoncelle.
22 h, Ouvert la nuit : Les écrans de la francophonie (A. Dzieriatka, Jansen, Vreese) ; Jazz nocturne.

● Un reportage, un documentaire et une dramatique « Voyage en Italie : escale à Naples » (F.-C., 14 heures). — Nicole-Lise Bernheim et Marie Vouilloux ont exploré les vieux quartiers de Naples et découvert ses vestiges baroques, rencontré des personnages étranges (un « maffioso », une comtesse, un prince...) en compagnie d'un guide non moins étrange. « Les causes de la cécité » (17 h 30) : une émission musicale, d'Igor Barrère, qui souligne la multiplicité des origines et des interprétations, physiologiques et aussi psychiques, de la cécité. Enfin et surtout la rediffusion de l'une des œuvres radiophoniques les plus remarquables réalisées depuis la création de France-Culture : « la Maison d'os », de Roland Dubillard (20 heures), d'abord créée au Théâtre de Lutèce en 1962, puis mise en ondes en 1971 par Georges Peyrou, et qui réunit les trois conditions d'une grande réussite : un texte admirable, une qualité parfaite de la réalisation radiophonique et du travail de vingt comédiens. B. A.

Dimanche 9 août

Deux films

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ

Film français de Claude Zidi (1974), avec P. Richard, J. Birkin, D. Minazzoli, C. Piéplu.
TF 1, 20 h 35.

★ *Une troupe de cinéma dans une ville de province dont le maire ne badine pas avec la morale et Pierre Richard, timide professeur, jeté dans des aventures ahurissantes. C'est du Zidi de la bonne cuvée, plus proche de la comédie burlesque que du vaudeville-bœuf gros sel à la française.*

UN ANIMAL DOUÉ DE DÉRAISON

Film franco-brésilien de Pierre Kast (1975), avec J.-C. Brialy, A. Stewart, J. Spiesser, J. Valadi, H. Carvana.
FR 3, 22 h 35

★ *Jeux de l'amour et manœuvres du libertinage dans deux intrigues parallèles : l'une à Rio-de-Janeiro, année 70, l'autre, imaginée par un romancier dans le Brésil du XVIIe siècle et reproduisant la première. Du cinéma « littéraire » intellectuel et quelque peu philosophique, dans le meilleur style de Pierre Kast.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à Beaumont-du-Périgord (Dordogne).
Prédicateur : Père Alain Ponsar.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Carabinieri de Rome.
14 h 10 L'Odyssée sous-marine.
15 h 5 Les pel-pol.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : La couronne du diable.
Le lion de la chrétienté.
Réalisation J. Howell.
16 h 35 Jardins, paradis de rêves.
Merveilles du Nouveau Monde.
17 h Comédie musicale : Paris-Cabourg.
18 h 35 Série : Les roues de la fortune.
Réal. T. Enhat.
19 h 30 Les animaux du monde.
Les grands animaux de nos forêts.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : La moutarde me monte au nez.
Film de C. Zidi.
22 h 5 Arcana : Comédiens et musiciens.
Avec Daniel Ceccaldi, Michel Bouquet, M.-Christine Barrault, etc.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Récré A 2 à table.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Le retour du Saint.
14 h 10 Document : Un monde différent.
L'élargissement du champ visuel grâce à la photographie et au cinéma.
15 h 5 Magie de la danse.
Quoi de neuf ? Réalisation P. Foy.
Les danseurs du vingtième siècle : Nijinski, Baryshnikov, etc.
16 h 10 Cirque Knie.
Réalisation J. Richard.
17 h 5 Série : Orient-Express.
Maria (rediffusion).
18 h La chasse au trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontières.
Au Portugal.
22 h Les dimanches d'ailleurs : la Bulgarie.
Réalisation P. Popzlatev.
Une coproduction d'Antenne 2 et la T.V. bulgare. Des professeurs, historiens et le chœur Yvan Koukouzel participent à cette émission, essentiellement culturelle.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Série : La Malédiction du Kriss Pusaka.
Le Kriss à vendre.
20 h 30 Rue des Archives : Les médecins.
Une émission proposée par L. Schwarzenberg. Réalisation F.-S. Schreiber-Wiazemski.
L'évolution de techniques médicales depuis vingt ans.
21 h 30 Journal.
21 h 45 Un comédien lit un auteur.
Daniel Gélin lit Marcel Aymé.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle FR 3 et le cinéma) : Un animal doué de déraison.
de Pierre Wast.

FRANCE-CULTURE

7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, L'université radiophonique et télévisuelle internationale : Les étonnements de la philosophie : Entretiens avec J. Hersch.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h, Messe, à Saint-Pair-sur-Mer (Manche).
11 h, La musique et les mots : Liszt et Victor Hugo.
12 h 5, Agora, avec K. Raine.
12 h 10, Libre parcours variétés, au petit forum des Halles.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Album de famille, avec C. Dunoton. (Rediff.)
16 h, Spécial prix Italia 1972 : Ages, de B. Madora et G. Pressburger ; Hynnen, de P.-L. Braun ; Récit, de S. Sarduy ; Chaconne pour instruments traditionnels japonais ; Sur dix chants lapons, de A. Proski.
19 h 10, Paroles et écrits au bocage : L'ancolie, de J.-L. Trassard. Avec S. Flon et E. Weisz, et l'auteur. (Rediff.)
20 h, Festival d'Avignon : Yo In, musique de J.-C. Eloy.

● « Yo In », de Jean-Claude Eloy (F.C., 20 h). — En faisant accéder l'auditeur à de nouvelles zones de perception, « en élargissant la conscience que nous avons de nous-mêmes et du monde par le pouvoir des sons », la musique de Jean-Claude Eloy semble se proposer le but que s'assigne toute musique, selon l'esthétique schopenhaurienne, mais Jean-Claude Eloy veut encore proscrire le divertissement auquel l'art musical a souvent succombé : « Yo In » recréé dans une version scénique à Avignon, participe de cet esprit à jouer sur les phénomènes de mémoire ; résonances et réverbérations élaborées dans des interférences entre une trame électronique et des sons plus vivants se mêlent à des rituels percussifs qui ponctuent le discours. — T. Fr.

● Un programme exceptionnel (F.-C., 16 heures), dans le cadre des rediffusions d'été de l'Atelier de création radiophonique, « Récit » de Sévéro Sarduy, réalisé en 1972 par René Jentet, et qui avait obtenu la même année le prix de la R.A.I. — le texte de cette œuvre est un conte sans véritable histoire, le récit d'un voyage imaginaire et visionnaire, porté par des voix et par des bruits qui peu à peu parviennent à composer un rythme musical. Puis la première partie de « Paroles et écrits du bocage » (19 h 10), une suite d'émissions composées par Janine Antoine sur des récits de Jean-Loup Trassard. Rappelons qu'on pourra entendre trois autres volets de cette série au cours du mois d'août chaque dimanche, et que chacun d'entre eux est construit, autour d'un conte de Trassard, comme un « récit de la terre », en Mayenne, avec aussi des témoignages des habitants de cette campagne et des prises de son très remarquables. Le premier récit, « l'Ancolie » qui a obtenu le prix Gilson 1978, est lu par Suzanne Flon, Emmanuelle Weisz et Jean-Loup Trassard.
B. A.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 30 Chorales d'Europe : Chœur de chambre « Madrigal » du Conservatoire de Bucarest, dir. M. Constantin (Palestrina, Traditionnel Anton Pann).
8 h, Polyphonie de l'été : Le délire des doigts, la grande polyphonie de l'été (Reger, Mozart, Schoenberg, Schumann, Schubert).
11 h, Festival de Salzbourg 81 : En direct du Mozarteum, par l'orchestre du Mozarteum, direction R. Weikert, avec B. Hendricks, C. Zacharias.
13 h 5, Jazz vivant estival : Miles Davis et le Jazz rock.
14 h, Histoire de mes disques, racontée par Y. Menuhin, disques 33 tours depuis 1952 (Prokofiev, Walton, Bartok, Nielsen).
16 h, Polyphonie de l'été : Opéra (Hindemith, Mozart, Tchaïkovski).
[illegible] h 5, Equivalences : Emission ouverte aux interprètes ou aux compositeurs non voyants, l'orgue, les années 30 (Dupré, Messiaen).
[illegible] h 30, Concert : Chœurs et orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction L. Gardelli (Tchaïkovsky, Petrassi, Respighi).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les écrans de la francophonie (Duhamel, Jolas, Groupe de recherche musicale de Marseille).

Lundi 10 août

Deux films

DES GENS SANS IMPORTANCE
Film français d'Henri Verneuil (1956), avec J. Gabin, F. Arnoul, Y. Etievant, P. Frankeur, P. Mondy, D. Carrel.
TF 1, 20 h 35.

★ *D'après le roman de Serge Groussard, un drame populiste traité en grisaille, en demi-teintes, et un sens aigu du réalisme psychologique. L'excellente mise en scène de Verneuil se rapproche d'une certaine tradition du cinéma français d'avant-guerre. Gabin est un routier comme dans « Gas-oil », mais vit, dans un univers social plus dense, une liaison amoureuse à la fois banale et difficile. Françoise Arnoul échappe au stéréotype de séductrice qui en avait fait, à l'époque, une vedette.*

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE
Film français de Michel Vocoret (1979), avec P. Ustinov, B. Lafont, C. Alric, S. Joly, J. Jouanneau.
FR 3, 20 h 30.

Peter Ustinov, trop gros, suit des cures d'amaigrissement. On se demande pourquoi il a joué dans cette « comédie » d'une pharamineuse nullité.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 30 Série : *Chapeau melon et bottes de cuir.*
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
100 % parlants et chantants : 1920-1933.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 35 Croque vacances.
Spiderman ; *Bricolage* ; *Isidore* ; Variétés ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1.
18 h 5, *Série : Caméra au poing.*
18 h 20 Trésor des cinémathèques.
L'héritage, d'Albert Kahn.
Réal. R.-J. Bouyer.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Des yeux observent.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : Des gens sans importance.
Film de H. Verneuil.
22 h 10 Demain c'est aujourd'hui.
Réalisation J.-F. Chauvel, M. Boyer et N. Traube.
Les forces de la nature : le vent, les océans, la géothermie, comme énergie de remplacement pour l'avenir.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.

La réputation

TANCREDE, DE ROSSINI
A 2 et F.M., 20 h 35

« *J'avais de la facilité, j'aurais pu arriver à quelque chose* », disait Rossini, que le préjugé de frivolité qui s'attachait à son œuvre avait fini par gagner : son goût immodéré du mélodisme était en cause. Le chantre de l'Italie avait pourtant un père spirituel en la personne de Rousseau, qui avait affirmé le primat de la mélodie sur l'harmonie, assimilant la première au dessin de la peinture, la deuxième aux parures accessoires qu'ajoutent les couleurs. Mais le pouvoir des idées toutes faites est tel que Rossini devait en souffrir longtemps après sa mort. L'art n'étant plus affaire de mortification, Monsieur Crescendo jouit maintenant d'une gloire sans mélange à laquelle *Tancrède* contribue d'autant plus efficacement que l'opéra est dépourvu des agréments indésirables, des cantilènes doucereuses qui troublent parfois la volubilité du discours rossinien. Marilyn Horne et Katia Ricciarelli ont suivi le conseil de Stendhal d'éviter dans Rossini les roulades mécaniques, donnant du même coup tort à l'écrivain quand il affirmait que celui-ci ne donnait des extases qu'aux gens médiocres. — T. Fr.

15 h 5 Série : Racines.
N° 3.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Opéra : Tancrède.
(enregistré au Festival d'Aix, et en liaison avec France-Musique). Opéra de Rossini. Avec le Scottish Chamber Orchestra et le chœur du Festival. Direcion R. Weikert, et avec Horne, Ricciarelli, Damonte, Gonzales, Zaccaria. Réalisation P. Desfons.
(Lire notre sélection.)
(Voir le Monde *du 21 juillet.)*
23 h 10 Lire, c'est vivre : George Sand.
Réalisation Pierre Dumayet.
Lettres à Aurélien.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Hebdo-jeunes ; Mixmo-match.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : Nous maigrirons ensemble.
de Michel Vocoret.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Prélude à la nuit.
Rock hongrois, de G. Ligeti.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages ou les matinales de l'été : Candide ou le petit musée du bizarre à Villedieu (Ardèche).
8 h, *Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles, les termites.*
8 h 32, Actualité : La centrale solaire Themis.
9 h 7, Bibliopolis : L'Europe et quelques bibliothèques.
10 h, Départementale en Bourgogne, en direct d'Auxerre.
11 h, Musiciens français contemporains : Alexandre Tansman.
12 h 5, Photos : Robert Doisneau.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Musiciens français contemporains : Roger Lersy.
15 h, Globe-trotter : Accident dans le métro de New-York ; Le grisgris ; Scalpé vivant.
16 h, Entretiens, avec Egon Kenton et Jean Hugo.
17 h, Festival de La Rochelle.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec A. du Bouchet.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Bonjour mademoiselle Ruaut.
20 h, L'opérette c'est la fête, avec Clotilde de Villedieu.
21 h, Dernières conversations avec André Malraux : le triangle noir ; Saturne.
22 h, New Wawe ; Enfants hybrides, musique montante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis-Martin Chauffier : Pierre Brisson et André Malraux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Entrée des artistes : Le Quatuor Alban Berg, par S. Goldet (Mozart, Beethoven, Webern).
7 h 30, Anthologie du mois : Les Madrigaux de Monteverdi (Ingegneri, De Gafliano, Grandi, L. Marenzio, Gabrieli, De Wert, Guarini).
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, *Les grands de ce monde :* Les planistes du Lied (Schubert, Beethoven, Wolf, Berg) ; Berg (Berg, Schumann).
11 h 30, Concert : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, direction Y. Cayrol (Donatoni, Xenakis, Dusapin).
13 h, Jazz vivant estival : Steig. Bruninghaus, Don Pullen.
14 h, Musique légère : J. Kander, Lloyd Weber, G. Jussenhoven.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'Opéra Wozzeck ; Berlin 1925 (Beethoven, Berg, Strauss, Wagner, Wolf, Korngold, Zemlinsky).
18 h, Repères contemporains : M. Ohana.
18 h 30, Concert : Les heures musicales de Saint-Séverin (Mozart, *Bach, Devienne, Amon, Capiet).*
20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Magazine international de l'enregistrement d'amateur (Brahms).
20 h 35, Soirée lyrique : « Tancrède », de G. Rossini, par le Scottish Chamber Orchestra, chœurs du festival d'Aix-en-Provence, direction R. Weikert, avec M. Horne, K. Ricciarelli, N. Zaccaria.
22 h 30, Ouvert la nuit : *Les grands orchestres américains,* l'Orchestre symphonique Columbia (Beethoven, Varèse, Ravel, *Dvorak,* Hindemith).

Mardi 11 août

Deux films

HORIZONS EN FLAMMES
Film américain d'Earl Bellamy (1977), avec E. Borgnine, V. Miles, P. Duke Astin, D. Mills, L. Nolan.
A 2, 20 h 35.

Un incendie de forêt menace des touristes et un groupe d'enfants réfugiés dans un chalet. C'est, non pas un film-catastrophe mais un film catastrophique. Tout est raté : le scénario, les décors, le spectacle du brasier et la réalisation.

AU-DELA DU MISSOURI
Film américain de William Wellman (1951), avec C. Gable, R. Montalban, J. Hodiak, A. Menjou, M.E. Marques.
FR 3, 20 h 30

★ *Des trappeurs dans les territoires sauvages de l'Ouest, vers 1830. La belle aventure du cinéma hollywoodien d'autrefois, par un cinéaste chevronné qui avait (il est mort en 1975) le sens des grands espaces et de l'action. Le problème du racisme est posé en termes sentimentaux.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 35 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
Les premiers classiques du parlant français (1933-1935).
15 h 30 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles ; variétés ; Isidore ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : Une fiche cuisine et de la musique.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Trésor des cinémathèques.
Good Bye India.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Un homme dans un réfrigérateur ou un étrange suicidé.
20 h Journal.
20 h 35 Au-delà du naturel. Cinéma : Willard.
Film de D. Mann.
22 h *Débat : La télépathie, un sixième sens.*
De nombreux professeurs, psychologues, psychiatres, physiciens, des illusionistes ainsi qu'une voyante participent à l'enquête.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les gaîtés de la correctionnelle.
12 h 45 *Journal.*
13 h 35 Série : *Poigne de fer et séduction.*
14 h *Aujourd'hui madame.*
Premier livre, premier amour.
15 h 5 Série : Racines.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran. *Horizons en flammes.*
Film de Earl Bellamy.
22 h *Débat : Les incendies de forêt.*
Avec MM. C. Gérondeau et G. Lefèvre, de la direction de la Sécurité civile, M. Paviot, maire de Mérindol, A. Werpin, maire de la Garde-Freinet, H. Bolzinger, pilote de Canadair, J. Faugeron, de la mission interministérielle de protection de la nature et de l'espace naturel méditerranéen, le colonel Caumes, directeur du service départemental de l'incendie, M. Le Chatelier, de l'Office national des forêts, J.-R. Laplayne, rédacteur en chef du journal *le Provençal.*
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; les couleurs du temps été.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Au-delà du Missouri.
De William Wellman.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Prélude à la nuit.
Mady Mesplé chante l'opérette.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'association occitane de Lathène.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles.
8 h 32, Actualité.
9 h 7, Bibliopolis : L'Europe et quelques bibliothèques.
10 h, Départementale, en Bourgogne.
11 h, Musiciens français contemporains : Marcel Mihalovici.
12 h 5, Photos : Tom Brehoux.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Musiciens français contemporains : Serge Nigg.
15 h, Globe-trotter : Ecole d'explorateur ; La mutilation du fakir ; Dévorés vivants.
16 h, Entretiens, avec Egon Kenton et Jean Hugo (à 16 h 30).
17 h, Festival de La Rochelle.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec A du Bouchet.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Feuilleton : Bonjour mademoiselle Ruaut.
20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Téresa Berganza.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New Wawe : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, *Patrimoine du XXe siècle : Les* choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis Martin-Chauffier, Roger Martin du Gard, ses exigences, ses scrupules.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Entrée des artistes : Samson François (Chopin, Mozart, Schumann).
7 h 30, Anthologie du mois : Les madrigaux de Monteverdi.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Les pianistes du Lied par D. Bahous (Mendelssohn, Schumann, Schubert, Brahms, Mahler) ; Chopin, par D. Jameux.
11 h 30, Concert : L'art de la fugue de Bach par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Izquierdo.
13 h, Jazz vivant estival : Festival de Ljubljana et de Pori.
14 h, Musique légère : Roger-Roger, Bernard Gérard.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Paris 1835 (Meyerbeer, Liszt, Chérubini, Chopin, Berlioz) ; Varsovie 1828 (Chopin, Hummel).
18 h, Repères contemporains : Carlos Roque Alsina.
18 h 30, Concert : Orchestre de la radio suisse italienne, dir. Y. Arhonovitch, soliste K. Kulka, violon (Bartok, Wienawski, Paganini, Schubert).
20 h 5, Les chants de la terre : Magazine de musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : En direct de l'église Saint-Merri, à Paris, récital de chant, par A. Von Ramm, soprano (Chant grégorien, Abelard, Roi de Navarre, Las Huelgas, M. Codax).
22 h, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique Columbia (Mozart, Bartok, Schubert).

● **Chopin** (F.M., 9 h 30 et *14 h 30*). — *Le temps est loin* où Gide, *par peur des émotions, se refusait à entendre les* atermoiements du musicien polonais : il avait été victime de la sensiblerie des interprétations de son époque. Depuis, l'exécution s'est virilisée et leurs teintes opalisées, leurs sonorités cristallines s'appuient désormais sur des dessins solides aux contours bien fermes, sans défaillance rythmique. Il *faut prendre en compte que* Samson François n'a pas été *pour* rien dans cette *nouvelle* manière, encore que certains lui aient reproché une façon un peu audacieuse d'édulcorer les lignes, d'abuser de la chair veloutée des nocturnes. Plus que les études, les Ballades *auraient ici davantage révélé* la spontanéité de cet artiste qui *avait plus que le sens du rubato* juste et savait gonfler de lyrisme les traits les *plus argentés,* sans jamais perdre de vue les détours sinueux d'une musique qui ne s'en lasse jamais et peut dérouler d'un même élan les houles et les accalmies.
T. Fr.

Mercredi 12 août

Un film

QUENTIN DURWARD
Film américain de Richard Thorpe (1955), avec R. Taylor, K. Kendall, R. Morley, G. Cole, A. Clunes.
FR 3, 20 h 30.

★ *Le roman de Walter Scott, traité comme un western avec de nombreuses chevauchées, de spectaculaires combats. Imagerie qui a ses charmes, malgré les libertés prises avec la vérité historique ! Robert Taylor, viril et fougueux, est un héros pour lequel on se passionne. Interprétation savoureuse et inattendue du maigre roi Louis XI par Robert Morley, acteur ventru.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et *bottes de cuir.*
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
L'imagination et le Front populaire au pouvoir (1935-1936).
15 h 5 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidore ; Variétés ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : Et si l'on vivait.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Trésor des cinémathèques.
Du côté de Memphis.
19 h 20 Emissions *régionales.*
19 h 45 Suspens : L'auto-stop.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Renard et le Loubard.
Réal. J.-P. Gallo, avec P. Dux, P. Guéant et T. Dorville.
(Lire notre sélection.)
21 h 40 Les nouvelles de l'histoire.
De P Dumayet.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Histoire de la chanson.
15 h 5 Série : Racines.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Gala de l'Union des artistes.
La Fête des fous.
Avec la participation d'Annie Cordy, Bernadette Lafont, Charles Aznavour, Alice Dona, Isabelle Aubret entre autres.
22 h On n'a pas tous les jours 20 ans.
1954 . les 20 ans de Guy Bedos. Le comédien évoque les événements survenus en 1954 et son métier d'acteur Jacqueline Danno interprète « Nous deux », « Coquelicot » et « l'Hymne à l'amour »,
23 h Document : Un homme, un château.
Réal. Raoul Ruiz.
François Ier et Chambord.
Une visite de Chambord à travers la personnalité de François Ier.
23 h 30 Journal.

Cache-cache

LE RENARD ET LE LOUBARD
Mercredi 12 août
TF 1, 20 h 30

Le cambriolage nocturne est un art qui demande de la maîtrise, un bagage technique indispensable et surtout de la chance. Ce jeune homme à la mèche rebelle et au déhanchement de mauvais garçon n'avait nullement besoin de rencontres sur les lieux enchantés du vol, un virtuose en la matière. La rencontre entre ces deux êtres (Pierre Dux en renard et Pierre Gueaut en loubard) donne lieu à un jeu de cache-cache. Un standing de vie et une conception du métier les séparent. Pourtant, ils ont tout pour s'entendre. La *propriétaire gît* dans une *mare* de sang. La mise en scène, sobre et élégante, est suffisamment intense pour passionner l'aoûtien privé de vacances. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; le passe-carte.
20 h *Les jeux.*
20 h 30 Cinéma : Quentin Durward.
De Richard Thorpe.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Youri Boukoff joue Liszt.

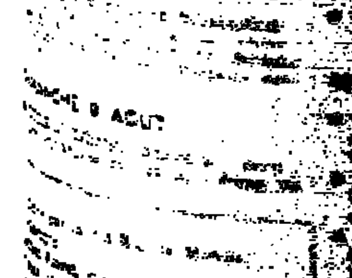
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Voyages au pays des îles.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles.
9 h 7, L'Europe et quelques bibliothèques.
10 h, Départementale : En Bourgogne.
11 h, Musiciens français contemporains : Jean Guy Bailly.
12 h 5, Photos : Marc Riboud.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Musiciens français contemporains : *Aubert Lemeland.*
15 h, Globe-trotter : Malheur et folie de Siridon ; Pojou ; Le négrier Penzec, la reine Ranavalo.
16 h, Entretiens, avec Ego Kenton et Jean Hugo (à 16 h 30).
17 h, La bête du Gévaudan.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec A du Bouchet.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Feuilleton : Bonjour mademoiselle Ruaut.
20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Robert Jysor.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New Wawe : *Enfants hybrides,* musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Le choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis Martin *Crémieux.*

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Eugen Jochum, par P.-A. Huré (Bach, Beethoven, Mahler).
7 h 30, Anthologie du mois : Les madrigaux de *Monteverdi.*
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les *grands de ce monde* : les pianistes du lied, par D. Bahous, Gérald Moore (Haydn, Mendelssohn, Wolf, Schumann, Schubert, Brahms, Granados, Verdi) ; « Brückner », par D. Jameux (Brahms).
11 h 30, Concert : le Groupe vocal de France, dir. J. Alldis, interprète Verdi, Scelsi, Gesualdo-Stravinski, Bussotti, Palestrina et Lejeune.
13 h, Jazz vivant estival : Festivals de Juan-les-Pins, de Ljubljana et de Pori.
14 h, Musique légère : Dukas, Verdi.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Vienne 1878 : Brückner ; Vienne 1885 : Bruckner.
18 h 3, Repères *contemporains* : Perspectives de l'improvisation : Jacques Lejeune.
18 h 30, Concert : l'Orchestre symphonique d'Etat de Moscou, dir. Y. Simonov, soliste Lazar Berman, piano, interprète *des œuvres de* Borodine, Rachmaninov, Rimski-Korsakov
20 h 5, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. K. Masur, soliste Murray Perahia, piano, interprète le « *Concerto* pour piano et orchestre » de Mendelssohn, et la « Symphonie n° 3 » de Bruckner.
22 h 30, *Ouvert la nuit* : les grands orchestres américains : l'Orchestre symphonique de Columbia Stravinsky, Debussy, *Monteverdi,* Berg, Schœnberg).

● **Bruckner** (F.M., 9 h 30 et 14 h 30). — En présentant les rapports de Bruckner avec Brahms, Mahler et Wolf, Dominique *Jameux fait encore une fois* preuve d'une belle science, mais l'auditeur peut se demander s'il s'agit là du meilleur moyen pour aborder un musicien, tant ce *comparatisme forcené* oblige souvent à écouter tout le monde sauf l'intéressé. S'il s'agit d'anecdotisme, on sera en revanche comblé, car les relations de *Brahms et de* Bruckner sont riches de *mépris* : « Mystificateur ! », disait le premier du second. Wagner n'a pas été convoqué : il n'aurait *pourtant* pas déparé dans cette coterie ; on sait comme l'Autrichien, *à l'école dans les* brasseries de Bayreuth, était à l'affût *du moindre sourcillement* du maître de l'opéra : il devait composer pour la mort de celui-ci l'adagio de la « Septième Symphonie », interminable hommage dans lequel il a mis ce qu'il connaissait de plus lugubre : musique dévotieuse qui emballe des thèmes monumentaux *dans un vacarme grandiose,* burine des reflets véhéments qui sont autant de sanctuaires vers l'éternité. Wagner goûtait beaucoup ces dégorgements religieux, mais Nietzsche aurait peut-être pensé que cette musique *maladive* était un peu la « vie retournée contre soi »...
T. Fr.



Jeudi 13 août

Deux films

L'ARBRE AUX SABOTS
Film italien d'Ermanno Olmi (1977), avec L. Ornaghi, F. Moriggi, A. Ferrari, O. Brignoli, T. Brescianini.
A 2, 20 h 35.

★★ La vie de cinq familles de paysans lombards au service d'un riche propriétaire, dans une grande ferme de la région de Bergame, à la fin du XIXe siècle. Au rythme des saisons, la reconstitution attentive de mœurs et d'une culture rurales, d'une réalité sociale définissant la condition humaine des gens liés à la nature, à la terre qui ne leur appartient pas. Fresque collective où les travaux, les charrettes attelées, les étables avec leur animaux et leurs litières de paille, l'égorgement du cochon, les veillées d'hiver, une naissance, un mariage, ne relèvent pas d'un folklore nostalgique mais de racines anciennes et de valeurs essentielles. Simple et rigoureuse, la mise en scène d'Olmi donne à ce monde d'autrefois une authenticité fondamentale. Le film dure trois heures, il a été interprété par de vrais paysans bergamasques parlant leur dialecte et a reçu la Palme d'or au Festival de Cannes 1978. Il est — malheureusement — présenté en version française.

UNE HISTOIRE D'AMOUR
Film français de Guy Lefranc (1951), avec L. Jouvet, D. Robin, D. Gélin, P. Barge, G. Chamarat.
FR 3, 20 h 30.

★ Le dernier rôle au cinéma de Louis Jouvet, avant sa mort : un inspecteur de police enquêtant sur le suicide de deux jeunes gens. Variation moderne sur le thème de « Roméo et Juliette », étude au noir de familles abusives. Un certain Michel Audiard, pas encore célèbre, avait écrit le scénario et les dialogues de ce film habilement réalisé par un jeune cinéaste, qui déçut, par la suite, les espoirs fondés sur lui.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
Vers le réalisme politique (1936-1938).
15 h 25 L'été plus.
16 h 45 Croque vacances.
Atomas ; Isidore ; Variétés ; Destination Xero ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : Célibat ou mariage.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Trésor des cinémathèques.
Dans les caves du fort d'Ivry.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Mort d'un séducteur.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Claudine à Paris.
D'après l'œuvre de Colette Willy. Réalisation E. Molinaro, avec M.-M. Breillat, G. Marchal, J. Desailly...
Claudine, qui a dix-sept ans, tombe amoureuse d'un Don Juan grisonnant fasciné par la pureté de la jeune fille. Tous deux vont vivre un amour exceptionnel.
22 h Une même source.
Réal. Georges de Caunes.
La Martinique.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Le Théâtre du triangle, d'E. Clot.
Un documentaire de quinze minutes qui présente un spectacle de marionnettes et évoque les cauchemars de l'univers de Jérôme Bosch.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
La Provence de Mistral.
15 h 5 Série : Racines.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Palme d'or) : l'Arbre aux sabots.
d'Ermanno Olmi.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Cuisine : le pâté de thon ; L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : une Histoire d'amour.
De Guy Lefranc.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Alexandre Lagoya interprète « Pavane » et « Canarios » de G. Sanz.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Deux passants en Amérique latine.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles.
8 h 32, Actualité.
9 h 7, Bibliopolis : L'Europe et quelques bibliothèques.
10 h, Départementale : En Bourgogne.
11 h, Musiciens français contemporains : Lucie Robert.
12 h 5, Photos : Jean-Claude Larrieu.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Musiciens français contemporains : Max Pinchard.
15 h, Globe-trotter : Navire attaqué par une baleine ; Le récolteur de têtes.
16 h, Entretiens, avec Egon Kenton et Jean Hugo (à 16 h 30).
17 h, La province et l'étranger.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec A. du Bouchet.
19 h 30, Feuilleton : Bonjour mademoiselle Ruaut.
20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Gabriel Bacquier, Gino Quilico et Thierry Dran.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Le choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis Martin-Chauffier.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : Alicia de Larrocha, par J. Merlet (Chopin, Mozart, Haydn, Soler).
7 h 30, Anthologie du mois : les madrigaux de Monteverdi.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : *les pianistes du lied* (Schuman, Wolf, Schubert, Brahms) ; Granados.
11 h 30, Concert : le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Norrington. Interprète des œuvres de Charpentier, Purcell, Rameau, Lully et Haendel.
13 h, Jazz vivant estival : Festival de Francfort 1980, la grande parade du jazz de Nice 1980, Nancy Jazz Pulsations 1980.
14 h, Musique légère : Walberg, Reverberi, Rossini.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Barcelona Noucentista : 1900 (Gottschalk, Vives, Albeniz, Soler, Granados, Malats, Alio, Morera, Tarrega, Garreta).
18 h 2, Repères contemporains : Perspectives de l'improvisation (Beethoven, Bach, Chopin, Stockhausen, Berio).
19 h, Concours de guitare : Bach, Chavarri, Ponce.
19 h 30, Festival de Salzbourg 1981 Concert donné au Grosses Festspielhaus le 12 août 1981) : l'Orchestre philharmoniq. de Vienne, dir. C. von Dohnanyi, sol. M. Beroff, piano, interprète « Deux Portraits op. 5 » « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Bartok, et la « Symphonie n° 2 », de Schumann.
21 h 30, Concert : Musique française d'aujourd'hui.
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, « l'Orchestre symphonique de Columbia » (Effinger, Copland, Avshalomov, Foss, Helps, Imbrie).

« Guimauve et bananiers »

UNE MÊME SOURCE :
LA MARTINIQUE
Jeudi 13 août
TF 1, 22 h

Un très beau tableau de Gauguin et cette question : *« D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? »* ouvrent ce reportage sur la Martinique. Les citations ponctuent l'image. *Rimbaud* et *Platon* sont présents à l'appel, en renfort de tous ceux qui viennent, devant la caméra, rendre hommage au génie français, à la culture française, et, à chacun son dû, à la sagesse naïve et bon enfant des habitants des îles. Le propos de Georges de Caunes est *de nous amener, paraît-il, à réapprendre* de l'homme antillais le secret de la joie de vivre, le sourire des origines, la beauté des corps et des âmes. Il se défend de toute tentation folklorisante, mais y échappe mal, tant les témoignages qu'il a recueillis suintent la guimauve des aujourd'hui qui chantent (en travaillant). Une idéologie qu'on retrouve malheureusement dans le portrait de la Guyane. — G. Br.

● **Granados** (F.M., 9 h 30 et 14 h 30). — Au début de ce siècle, dans cette Espagne ouverte à tous les vents, surtout *ceux d'outre-Pyrénées*, Granad est peut-être le seul à trouver une source dans le tragique espagnol à l'abri des fioritures faciles. A l'inverse d'Albeniz, *radieux et ensoleillé*, il puise dans le sombre et le pathétique, rendant la joie exultante du « Pelele » un peu forcée : cette langue adornée, nourrie de malheur et abreuvée de larmes ne parvient jamais à la luminosité très Matisse d'« Iberia » de son compatriote. Les « Goyescas » de Granados *prétendent, il est vrai, imiter* Goya, dont elles ne gardent que le goût du ténébreux. De cette musique périlleuse et pleine de manières, Alicia de Larrocha est à peu près la seule interprète : elle rend dans toute sa luxuriance le sommet de ces *cahiers, « los Requiebros »*, longs sanglots qui se brisent sur des broderies scintillantes mais désespérées. — T. Fr.

Rappel des émissions

Mercredi 5 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Téléfilm : Le bourreau pleure.
de F. Dard, réal. A. Isker, avec Y. Marie, H. Abderrahmane, P. Bellay, Y. Brian...
La recherche de l'identité d'une jeune fille nous mène à la découverte d'un cadavre...
22 h 5 Documentaire : L'enjeu des partisans.
d'A. McCale.
Aux origines du conflit de l'Irlande du Nord.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
de T. Le Luron. Avec Michel Sardou, Hervé Villard, Adamo, etc.
22 h 5 On n'a pas tous les jours vingt ans.
1925 les vingt ans de Raymond Aron
23 h Document : Un homme, un château.
Réal. G. Dande. Catherine de Médicis et Chenonceaux.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 *Cinéma : « le Tombeau hindou ».*
Film allemand de F. Lang (1958), avec D. Paget, P. Hubschmid, W. Reyer, C. Holm, S. Bethmann, V. Inkijinoff (Rediffusion).
L'architecte et la danseuse qui se sont enfuis ensemble, traversent de nombreuses épreuves mais échappent à la vengeance du maharadjah d'Eschnapur. Deuxième partie — plus mouvementée — du Tigre du Bengale. *Luttes de forces opposées, apparition d'un univers souterrain mystérieux et inquiétant. De belles images chargées de symboles.*
22 h 10 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
L'école de Bordeaux ; Mozart.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Nicole Broissin.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des uns, *langage* des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui
23 h 25, Entretiens, avec Louis Martin Chauffier : Rencontres avec Marcel Proust.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival de Vienne 1981 — au Grosser Konzerthaussaal, le 1er juin 1981) « Fantaisie K 397 » et « Rondo K 485 », de Mozart ; « Deux impromptus pour piano », de Schubert ; « Cinq romances sans paroles », de Mendelssohn ; « Improvisations sur des chants paysans hongrois pour piano », de Bartok ; « Fantasiestücke pour piano », de Schumann, avec Murray Perahia au piano ; 22 h 30, *Ouvert la nuit :* Les grands orchestres américains, l'Orchestre de Cleveland (Dvorak, Franck, Ives).

Jeudi 6 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont vécu.
L'âge d'or du cinéma muet, de 1915 à 1928 : René Clair, Jean Epstein, Jean Renoir, etc.
15 h 20 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Atomas ; Isidore ; Variétés ; Destination Xero ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : Ça y est, je quitte mes parents et je m'installe chez moi.
18 h 5 Caméra au poing.
Entre l'eau et le feu du ciel.
18 h 20 L'intelligence du regard.
N° 4 : la couleur.
L'étude de la couleur comme symbole politique et religieux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Tu viens papa ?
20 h Journal.
20 h 35 Série : Claudine à l'école.
d'après Colette, réal. E. Molinaro, avec M.-M. Breillat, C. Samie, D. Basquin, J. Desailly...
Les aventures d'une jeune fille de quinze ans dans le village de Montigny.
21 h 55 Documentaire : Une même source.
Réalisation, Georges de Caunes : La Guadeloupe.
Les racines culturelles de ce département français des Caraïbes.
22 h 25 Le jeune cinéma français de court métrage.
La femme du parchemin, de Catherine Enjolet. Une fable sur l'amour absolu.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Carte blanche pour l'été : être ou se croire laide.
15 h 5 Série : Racines.
N° 1, réal. D. Green.
Déjà diffusée de janvier à mars 1978, cette série, tirée du best-seller américain « Racines », d'Alex Haley, traite de l'émancipation des Noirs en Afrique.
16 h 35 Sports été.
Water-polo ; boxe.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Messager ».
Film anglais de J. Losey (1971), avec J. Christie, A. Bates, M. Leighton, D. Guard, M. Redgrave, M. Gough, E. Fox.
Pendant l'été 1900, un jeune garçon pauvre, invité à la campagne dans la riche famille d'un camarade, sert de messager à la fille aînée de la maison (qu'il admire) et au fermier dont elle a fait son amant. D'après un roman anglais de Leslie Pole Hartley, adapté par Harold Pinter. L'histoire d'un enfant découvrant la cruauté du monde des adultes, et de trois vies gâchées. Mise en scène et interprétation admirables. Palme d'or du festival de Cannes 71.
22 h 35 Les arts au soleil.
Une émission de G. Begou.
Ce magazine présente une tournée, au Japon, de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris, les chanteurs du Bon Dieu, apôtres du Negro Spiritual. L'écrivain P. Sevran et les chanteurs M. Berger et G. Lemaire participent à cette émission.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Cuisine : le paquet gourmand ; L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Temps de vivre ».
Film français de B. Paul (1968), avec M. Vlady, F. de Pasquale, C. Avram, C. Allégret, F. Godde, Y. Alfonso, G. Staquet.
Un ouvrier plâtrier des Martigues s'épuise au travail pour acquérir des biens de consommation. Il ne trouve plus le « temps de vivre », et sa femme, délaissée, s'éprend d'un autre homme. Une chronique du monde ouvrier, inspirée de faits réels et bien ancrée dans la vérité quotidienne par une réalisation simple, sensible, intimiste.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Agenda 3.
22 h 35 Prélude à la nuit.
L'école de Bordeaux : Puccini.

FRANCE-CULTURE

6 h 2, Entrée des Artistes : « Vladimir Horowitz », par vailler autrement, artisanat et autoproduction dans l'Oise.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles : la vipère ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : l'aéromodélisme ; 9 h 7, Bibliopolis : Vienne ; 10 h, Un mois en Bourgogne : En direct de Clamecy.
11 h 2, Métamorphoses musicales : L'Orchestre symphonique de San-Francisco, dir. E. Jorda, interprète des œuvres de Paganini, Brahms et Rachmaninov.
12 h 5, Photos : Willy Ronis.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Métamorphoses musicales : Œuvres de Weber, Hindemith et R. Strauss.
15 h, Globe-trotter : Match du XXe siècle : Electricité-vapeur ; Deux savants dans l'embarras ; Un horrible sacrifice humain.
16 h, Entretiens : Avec Egon Kenton et Raoul Ubac.
17 h, Rencontres d'été à Aix : Variations sur le théâtre lyrique.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec André du Bouchet (l'instituteur de Tourtissan, dans l'Aude).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Bonjour, Mlle Ruaut.
20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Igor Markevitch.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des uns, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis Martin-Chauffier : La première guerre du Philippin.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des Artistes : « Vladimir Horowitz », par O. Hyafil (Scarlatti, Tchaikovski, Moussorgsky) ; 7 h 30, Anthologie du mois : Intégrale des trios avec piano de Beethoven ; 8 h 10, Kiosque : Informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Petite histoire de la musique polonaise », par L. Worms, l'après-guerre (Baird, Panufnik) ; 10 h 5, Festival de Salzbourg 81 (3 août 1981 au Felsenreitschule) : « Octuor en fa majeur », de Myslivecek, « Sérénade K 375 », de Mozart, « Octuor en mi bémol majeur », de Beethoven, par l'harmonie de la Philharmonique Tchèque.
11 h 30, Les grands de ce monde : « Scriabine », par D. Jameux (Scriabine, Schumann) ; 13 h, Jazz vivant estival : *Festival de Juan-les-Pins* (Don Pullen, R. Rodgers, A. Gonzales).
14 h, Musique légère : œuvres de Walberg, Bourdin et M. Legrand ; 14 h 30, le Génie du lieu : « Les fêtes musicales à la Renaissance », par E. Pictorio, l'élitisme : l'académie de musique et de poésie (Janequin, Le Roy, de Sermisy), G. de Turnhout) ; « *Paris 1913-1914* », par H. Gazeau (Scriabine, Delage, Ravel, Fauré) ; « Moscou », par J.-M. Damian (Debussy, Tchaikovski, Scriabine).
18 h 2, Repères *contemporains : Michel Decoust,* « Interphone pour bande magnétique » et « L'application des lectrices aux champs », par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : G. Amy, avec L. Jarsky, soprano ; 18 h 30, Chorales d'Europe : œuvres de Sweelinck, Monteverdi, Rossini, Debussy, Farkas et Bardos, par le chœur de chambre de la Maison des pédagogues de Pecs, dir. : L. Dobos et A. Tillai ; 19 h, Concours de guitare : premiers prix de Paris.
19 h 30, Festival de Salzbourg 81 (au Grossen Festspielhaus, 4 août 1981) : « Sinfonietta » de Janacek, « Symphonie n° 7 », de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. : V. Neumann.
21 h 30, *Ouvert la nuit :* Intermezzo, « La musique se livre » (Wolf, Franck) ; 22 h 30, Les grands orchestres américains : l'Orchestre de Cleveland (Haydn, Mozart, Brahms, Beethoven, Erb, Koch).

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 7 AOUT

● TELE LUXEMBOURG 20 h. : série : le Saint ; 21 h. : *Les lâches meurent aussi*, film de H. Kautner.
● TELE MONTE-CARLO 20 h 50 : l'Itinéraire mystérieux ; 21h. : *la Paroi est au coin*, film de R. Bellamy.
● TELEVISION BELGE : 20 h. 25 : D'autres Belges : Vivre au Québec ; 21 h. 20 : *Charles et Lucie*, film de N. Kaplan.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40 : Une soirée à l'Olympia de Paris ; 21 h. 35 : *Violanta*, film de D. Schmid.

SAMEDI 8 AOUT

● TELE LUXEMBOURG 20 h. : série : La croisière s'amuse ; 21 h. : *la Tête du client*, film de J. Poitrenaud.
● TELE MONTE-CARLO 20 h 50 : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. : *la Main du diable*, film de M. Tourneur.
● TELEVISION BELGE : 20 h. 30 : *Mathias Sandorf*, film de G. Lampin et G. Carlier ; 22 h. 15 : Folklore, souvenirs de bois et d'ardoise.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50 : T.V. à la carte ; 20 h. 40 : *Le Comte de Monte-Christo*, d'A. Dumas. Premier épisode.

DIMANCHE 9 AOUT

● TELE LUXEMBOURG 20 h. : série : Les envahisseurs ; 21 h. : *Papa les petits bateaux*, film de N. Kaplan.
● TELE MONTE-CARLO : 20 h. 50 : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h. : *Nana* (première partie), film de M. Cazeneuve.
● TELEVISION BELGE : 20 h. : Variétés ; 21 h. : Téléfilm : La maison des autres.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45 : *Arènes sanglantes*, film de R. Mamoulian ; 21 h. 45 : Ils ont fait Hollywood ; Hommage à R. Mamoulian.

LUNDI 10 AOUT

● TELE LUXEMBOURG 20 h. 30 : série : L'île aux trente cercueils ; 21h : *Je reviendrai à Kandara*, film de V. Vicas.
● TELE MONTE-CARLO 20 h 50 : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. : *Ignace*, film de P. Colombier.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 35 : *Le général Della Rovere*, film de R. Rossellini ; 21 h. 25 : Chronique imaginaire d'une révolution.
TELEVISION 2 : 20 h. 40 : T.V. à la carte : cinéma sur petit écran.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 30, *cinéma sur petite écran.*

MARDI 11 AOUT

● TELE LUXEMBOURG 20 h 15 : série : le Prisonnier ; 21 h. : *O sole mio*, film de G. Gentilono.
● TELE MONTE-CARLO 20 h 50 : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. : série : la Chasse au trésor.
● TELEVISION BELGE : 20 h. 30 : Feuilleton : Les faucheurs de marguerites ; 21 h. 20 : Documentaire : Descente du Nil.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40 : Pierre Salinger : l'Amérique *transformée* ; 21 h. 40 : Vidéo-club de l'été.

MERCREDI 12 AOUT

TELE LUXEMBOURG : 20 h. 15 : Hit-parade, 21 h. : *Les rubis du prince de Birman*, film d'A. Dwan.
● TELE MONTE-CARLO 20 h 50 : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. : *Les six femmes d'Henry VIII : Jane Seymour* (n° 3), film de J. Glenister.
● TELEVISION BELGE : 20 h. 05 : Série : Les sentiers du monde : Les caboclos (aventuriers du Brésil).
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45 : Ritournelles ; 21 h. 05 : Jeux sans frontières.

JEUDI 13 AOUT

● TELE LUXEMBOURG : 20 h .15 : Série : Super-Jaimie ; 21 h. : *le Tombeur de ces demoiselles*, film de N. Taurog.
● TELE MONTE-CARLO 20 h 50 : L'itinéraire mystérieux ; 21 h. : La *plus belle affiche :* je ne regrette rien (deuxième partie).
TELEVISION BELGE : 20 h. 40 : *la Jument verte*, film de C. Autant-Lara ; 22 h. : Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40 : Les Russes, les gens des villes ; 22 h. 05 : Introduction à la musique contemporaine, avec P. Boulez.

● *La société anglaise Catalyst Video* s'est associée à la société française Réseau Vidéo Broadcast et à la Barbary Coast Releasing Ltd américaine pour éditer le magazine vidéo *Emballage International* qui sera disponible à l'étranger sous les titres de *The Cutting Edge* et *Rewind International* (*le Monde* daté 15-16 mars). Le premier numéro est prévu fin septembre.

L'accord concerne les productions en cours et celles à venir, l'édition et la distribution d'images vidéo originales (rock, théâtre new-wave, cinéma nouveau, science et technologie). Le magazine, d'une durée d'une heure, sera composé pour un tiers d'informations en provenance de France, pour un tiers venant d'Angleterre, pour le dernier tiers des Etats-Unis. (Emballage international : 27, rue de Lappe, 75015 Paris.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1980

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

FESTIVALS

A Paris

16e FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

CONCIERGERIE, le 5, à 18 h. 45 : Arditti Quartet (Webern, Bartok, Ligeti).

EGLISE SAINT-MERRI, le 5 à 20 h. 45 : Arditti Quartet (Webern, Xenakis, Fernehoug) : le 11, à 18 h. 30 et à 20 h. 30 : A. Von Ramm (musique médiévale).

FACULTE DE DROIT D'ASSAS, le 6, à 20 h. 30 : Academy of London (Haendel, Mozart, Britten).

STATION AUBER-R.E.R., le 7, à 16 h. 30 : Ensemble à vent Josquin des Prés.

EGLISE St-GERMAIN-DES-PRES, le 7, à 20 h. 30 : J. Beraza (Buxtehude, Bach).

BATEAUX-MOUCHES, le 8, à 15 h. 45 : Ensemble à vents Josquin des Prés.

HOTEL INTER-CONTINENTAL, le 8 à 18 h. 30 : Academy of London, dir. R. Stamp (Telemann, Bach, Strauss).

MAISON DE RADIO-FRANCE, le 10, à 18 h. 30 : A. Fellegi (Bartok).

En région parisienne

SCEAUX, Orangerie (660-07-79), le 7, à 21 h. : Quatuor de Francfort (Beethoven, Fauré, Schumann) ; le 8, à 17 h. 30 : J. Menuhin (Bartok, Bach, Brahms, Schumann) ; le 9, à 17 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. F. Quattrocchi (Haydn, Vivaldi, Beethoven).

MAISONS-LAFFITTE, Château (962-01-49), le 9, à 17 h. 30 : D. Markevitch (Bach).

En province

ALSACE

COLMAR

Cloître des Dominicains, le 6 à 21 h. : Quintette à vent de la radio hongroise (Takacs, Haydn, Ibert, Bartok, Françaix).

AUVERGNE

HERISSON-CHATELOY
XVe Festival de Musique en Bourbonnais
(06-80-17)

Eglise, le 9 à 16 h. 30 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard (Schubert, Rameau).

VICHY
Festival
(31-68-88)

Théâtre, le 5 à 21 h. : Orchestre symphonique de Rouen, dir. : P. Ethuin (Mozart, Beethoven). Le 3 à 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval blanc. Le 11 à 21 h. : compagnie des Ballets du Grand Théâtre de Bordeaux (G. Thesmar). — Salle Napoléon, le 6 à 16 h. : la Fille de Mme Angot. — Véranda, le 9 à 21 h. : compagnie de Ballets du Grand Théâtre de Bordeaux.

AQUITAINE

CLAIRAC
Semaine musicale
(88-50-18)

Eglise de Prayssas, le 5 à 21 h. 15 : Trio Novalis et Voix (Schumann, Haydn). — Quartier de la Halle, le 6 à 21 h. 15 : Musique dans la rue. — Amphithéâtre du Lycée agricole Sainte-Livrade, le 7 à 21 h. 15 : Concert de percussions « Bidon K ». — Prieuré de Moirax, le 10 à 21 h. 15 : Symphonie concertante (Mozart) ; Chœurs d'opéras (Verdi). — Eglise de Clairac, le 11, à 21 h. 15 : Même programme.

LANQUAIS
Que Yo
(61-05-35)

Grange Dimière, le 6 à 21 h. : les Vagabonds célestes. Le 8 à 21 h. : Concert rock (groupe Arlequin).

SARLAT
XXXe Festival des Jeux du théâtre
(59-27-67)

Place de la Liberté, le 5 à 21 h. 45 : le Bal. Les 9, 10 à 21 h. 45 : la Célestine. — Cour des Chanoines, le 8 à 21 h. 45 : Mozartement vôtre.

BOURGOGNE

CLUNY
Grandes Heures
(59-05-34)

Le 5, à 21 h. : Y. Boukoff (Chopin), cloître de l'abbaye ; le 8, à 21 h. : Ensemble orchestral La Follia (Telemann, Vivaldi, Mozart).

BRETAGNE

LANNION
Festiva d'orgue
(37-07-35)

Eglise Saint-Jean du Baly, le 7, à 21 h. 15 : orchestre baroque Strings de Zurich (Haendel, Vivaldi, Albinoni, Scarlatti). Plestin-les-Grèves, le 10, à 21 h. 15 : Ensemble Trecento (Mozart, Bach).

QUIMPER
IIIes Semaines musicales
(95-04-69)

Orangerie de Lannion, le 6, à 21 h. : N. Lee, D. Meriet, M. Cals, V. Gemigagni (Bartok) ; le 12, à 21 h. : R. Quartet, R. Albin (Dvorak, Schubert). Eglise de Locmaria, le 8, à 21 h. : Pro Cantione Antiqua de Londres. Cathédrale Saint-Corentin, le 10, à 21 h. : Orchestre J.-P. Paillard (Rameau, Mozart) ; le 11, à 21 h. : orchestre J.-P. Paillard (Schubert, Grieg).

CORSE

BASTIA
IIIe Festival d'été
(32-05-80)

Place d'Armes, le 5, à 21 h. : les Tziganes. Salle des Congrès, le 7, à 21 h. : S. Cristofari (Beethoven, Schubert, Chopin) ; *le 10, à 21 h. :* Concert instrumental et vocal. Palais des Gouverneurs, le 12, à 21 h. : N. Himo.

HEDE
Festival
(45-45-24)

Château, à partir du 8, 22 h. 15 : Chateaubriand... d'outre-tombe. Chez Solange, à partir du 8, à 19 h. : Stéphane Varègues, Rues, Cie du Bilboquet, l'Ophicléide, les Haricots rouges. Eglise, les 8, 9, à 20 h. 30 : *M. Nordmann,* P. Fontanarosa (Locatelli, Bach Corelli, Mendelssohn ; les 10, 11, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Basse-Bretagne (Clérambault, Bach, Destouches). Théâtre de poche, à partir du 8, à 19 h. 30 : J'voudrais pas crever ; le 11, à 22 h. 30 : *Mickey Baker* et les Haricots rouges ; à partir du 8, à 15 h. : Mais je suis un ours ; à partir du 8, à 17 h. : La foire aux farces.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Festival méditerranéen
(68-34-17)

ELNE

Cathédrale, le 5, à 21 h. : Orchestre J.-P. Paillard (Lully, Mozart, Bach).

ESTAGEL

Eglise Saint-Vicens, le 8, à 21 h. : N. Steinberg, *R. d'Ascoli, J. Crimi* (Ravel, Fauré).

LA GRANDE-MOTTE

Eglise Saint-Augustin, le 11, à 21 h. : M. Solal.

PORT-BARCARES / COUDALERE

Place Martinique, le 10, à 21 h. : M. Solal, *M. Petrucciani.*

PORT-CAMARGUE

Jardin aux sculptures, le 9, à 21 h. : M. Petrucciani.

SAINT-CYPRIEN

Théâtre de la mer, le 6, à 21 h. : S. Grappelli, D. Lockwood ; le 12, à 21 h. : Orchestre B. Thomas (Bach, Vivaldi).

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Arènes, le 7, à 21 h. : S. Grappelli, D. Lockwood.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
Festival
(58-85-15)

Eglise Romane, le 6, à 21 h. 15 : M. Keonch (Mozart, Brahms, Debussy) ; les 9, 11, à 21 h. 15 : Trio Borodine (Beethoven).

LE VIGAN
Festival
(91-13-80)

Eglise Saint-Pierre, le 6, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre de Rouen (Mozart, Purcell) ; Temple, le 10, à 21 h. 30 : Trio de France (Boïeldieu, Mendelssohn, Ravel).

LIMOUSIN

SAINT-YRIEIX
Festival musical
(75-00-04)

Château de Jumilhac-le-Grand, le *11, à 21 h. : R. Fontanarosa, P. Fontanarosa* (Schubert, Francœur).

TULLE
XVe Festival
(26-59-61)

Cathédrale, le 7, à 21 h. 15 : F. Lodéon, N. Afriat (Bach, Beethoven, Strauss) ; *Château de* Sédières, le 11, à 21 h. 15 : Ensemble Amarilli (Castelle, Byrd, Cima).

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI
Festival de musique
(54-22-30)

Palais de la Berbie, le 5, à 21 h. 15 : Ensemble instrumental La Follia (Lully, Vivaldi).

PRADES
XXXe Festival
(96-33-07)

Eglise Saint-Pierre, le 5, à 21 h. : Saint-Martin in the Fields Academy (Vivaldi, Tchaïkovski) ; le 6, à 21 h. : St-Martin in the Fields (Haendel, Vivaldi, Boccherini) ; le 7, à 21 h. : *M. Rabinovitzj, R. Hericha, P.* Carriaud, M. Lethiec, G. Teulières, D. Weber (Mozart, Bruch, Bartok) ; le 8 : M. Rabinovitzj, F. Lethiec, B. Pasquier, L. Rose, Y. Chiffoleau, A. Wolf (Brahms, Schubert) ; le 9 : L. Rose, A. Wolf (Beethoven, Schumann) ; *le 11* . Ensemble de cuivres G. Touvron (Gabrielli, Suzato, Grieg) ; le 12 : I solisti Aquilani, (Albinoni, Bach, Haendel).

St-BERTRAND-DE-COMMINGES
Festival
(88-32-00)

Basilique Saint-Just-de-Valcabrère, le 5, à 21 h. 30 : R. Tureck (Bach) ; le 12, à 21 h. 30 : S. Richter (Beethoven) ; Cathédrale, le 10, à 21 h. 30 : M. Chapuis (Bach).

TOULOUSE
De Messidor à Vendémiaire
(23-32-00)

Théâtre de verdure, le 6, à 21 h. : Danse A. Pietri et chansons ; Cloître des Jacobins, le 11, à 21 h. : M. Pinoncely, P. Alegre (Mozart, Milhaud) ; le 12 : C. Conord, J. Rosseeuw.

NORD-PICARDIE

Festival de la Côte d'Opale
(30-40-33)

BERCK. — Kursaal, le 6, à 21 h. : Area'Quartet ; le 9, à 21 h. : Les clowns du Prato ; Salle des sports, le 11, à 21 h. : Léo Ferré.

BOULOGNE. — Théâtre, le 6 à 21 h. : Les clowns du Prato.

ETAPLES. — Salle *des Oyats,* le 8, à 21 h. : J. Guidoni, Groovie et *Prouters ; Cinéma Pax, le 10,* à 21 h. : Les Clowns du Prato.

HARDELOT. — Eglise, le 8, à 21 h. : London Early Music Group.

LE PORTEL. — Salle des sports, le 7, à 21 h. : Street Boys ; Cinéma, le 8, à 21 h. : Les clowns du Prato.

MONTREUIL. — *Citadelle, le 9,* à 15 h.-24 h. : Fête, Gwendal.

SANGATTE. — V.V.F., le 7, à 21 h. : Les clowns du Prato.

STELLA. — Place des Etats-Unis, le 7, à 21 h. : Dalriada ? Folk irlandais.

NORMANDIE

IXe Festival des soirées de Normandie
(76-12-79)

BERNIERES-SUR-MER. — Eglise, le 8, à 21 h. : F. Lodeon, D. Hovora.

CARROUGES. — Château, le 5, à 21 h. : Quatuor Desgraviers.

OUISTREHAM. — Eglise, le 11 à 21 h. : Y. Mori, J.-M. Bouche.

SAINTE-HONORINE-DES-PERTES. — Eglise, le 7, à 21 h. : U. Reinemann, N. Lee.

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIGUES-MORTES
XVIIe Festival
(51-81-86)

Théâtre des Remparts, les 7, 9, à 21 h. 45 : Magie rouge ; le 10 : le Roi d'Araucanie ; le 11 : les Marionnettes ; les 6, 12 : le Testament du chien.

Théâtre de l'Organeau, le 5, à 20 h. ; les 8, 9, 10, 12, à 22 h., le 7, à 24 h. : Flora Tristan ; les 7, 8, 11, à 18 h. : Comment un Breton devient roi d'Angleterre

ANTIBES
XIVe Eté musical
(33-95-64)

Place du Château, le 7, à 21 h. 30 : Y. Boukoff ; le 11 : Orchestre philharmonique de Nice, dir. P. Dervaux.

AVIGNON
Les Rendez-vous d'Avignon
(82-65-11)

Théâtre du Chêne-Noir, jusqu'au 9, à 21 h. 30 : le Brasier de Montségur.

CARPENTRAS
Festival
(63-13-45)

Cour de la Charité, le 10, à 21 h. 30 : Récital piano-poésie, Y. Karakatzanis.

Théâtre de Plein-Air, le 5, à 21 h. 30 : Danses de Espana Antonio Gades ; le 7, à 21 h. : *Carmen ;* les 8, 9, à 21 h. 30 : Etoiles du Bolchoï ; le 11, à 21 h. 30 : Marie-Paule Belle, Serge Lama.

CASTELET
(90-63-84)

Le 5, à 21 h. 30 : R. Pasquier et P. Fontanarosa (Spohr, Mozart, Bartok) ; le 8 : Fontanarosa (Bach).

FESTIVAL MUSICAL DU LUBERON
(75-63-28)

Eglise de Roussillon, le 5, à 21 h. : Quatuor Arcana (Beethoven, Ibert).

MARTIGUES
VIe Festival populaire
(80-32-86)

Place Mirabeau, le 5, à 21 h. 30 : Zaka Percussion ; le 6 : Wladimir Maïakovski ; le 7 : H. Malamud (People Love me) ; le 8 : M. Damonte ; le 9 : S. Grappelli.

Théâtre du Conservatoire, le 5, à 21 h. 30 : P. Caubère (la Danse du diable) ; le 6 : C. Tree ; le 7 : le Quatuor de la Confrérie des fous ; le 8 : G.T.L. (Jean de l'Ours) ; le 9 : Compagnie Rainer Wettler (les Adieux de Duramour).

Théâtre du Bout de la nuit, le 5, à 23 h. : *Futur antérieur ;* le 7 : H. Talau (Dire, Faire, Etre) ; le 8 : P. Fructus (le Désert éclaté) ; le 9 : B. Gampert (Et Toc !)

SAINT-REMY
Rencontres musicales
(92-05-22)

Collégiale Saint-Martin, le 7, à 21 h. 30 : Ensemble instrumental La Follia (Boyce, Telemann, Vivaldi).

TOULON
Danse à Châteauvallon
(24-11-76)

Théâtre Couvert, le 5, à 22 heures : D. Dunn and Dancers.

Amphithéâtre, à partir du 6, à 22 heures : West Side Story.

VAISON-LA-ROMAINE
XXIXe Festival
(36-26-44)

Théâtre Antique, les 5, 6, à 21 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; le 7 : Academy Saint-Martin in the Fields (Vivaldi) ; le 8 : Léo Ferré ; le 12 : T. Demard (le Lac des cygnes).

Théâtre des Fouilles, le 9, à 21 h. 30 : Mouloudji ; le 11 : Orchestre de chambre de Florence (Bach, Marcello, Haendel).

VALREAS
Nuits de l'enclave des papes
(35-04-71)

Eglise, le 6, à 21 heures : Orchestre B. Thomas (Vivaldi).

Simiane, le 8, à 21 heures : la Mégère apprivoisée ; le 12 : Trio de Senlis.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON
VIIIes Rencontres
(25-05-46)

Cloître du Cimetière, le 8 à 19 h. : Ensemble marocain du désert.

VILLEVIEILLE
Soirées musicales
(80-03-24)

Chapelle Saint-Julien, le 5 à 21 h. 15 : L. Boulay, J.-L. Charbonnier (Rameau) ; le 9 à 18 h. : L. Sgrizzi (Haendel, Marcello, Pescetti) ; le 10 : J.-L. Beaumadier (Telemann, Bach, Jolivet). Château de Villevieille, le 6 à 21 h. 15 : M. Dalberto, P. Amoyal, F. Lodéon (Schubert, Brahms) ; le 7 : Orchestre de chambre national de Toulouse (Marcello, Albinoni) ; le 8 : Orchestre de chambre national de Toulouse (Mozart, *Dvorak, Tchaïkovski*) ; le 9 : Ensemble vocal de Lausanne, dir. M. Corboz (Rossini).

RHONE-ALPES

SAINT-GERVAIS

Eglise, le 11 à 21 h : H. Moreno, N. Capelli (Mozart, Mendelssohn, Debussy).

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
XXe Festival Bach

Eglise, 21 h., le 6 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz ; le 7 : Orchestre de chambre de Grenoble (J.-S. Bach, Haydn, Haendel) ; le 8 : Orchestre de chambre de Detmolt, dir. T. Varga ; le 9 : L. Robilliard.

VIENNE
Xe Festival de musique sacrée
(85-00-95)

Cloître Saint-André-le-Bas, le 6 à 21 h. 15 : London Early Music Group (Monteverdi, Gabrielli, Frescobaldi) ; cathédrale Saint-Maurice, le 12 à 21 h. 15 : Cuivres d'Aquitaine et de Londres (Janacek, Gesualdo, Purcell).

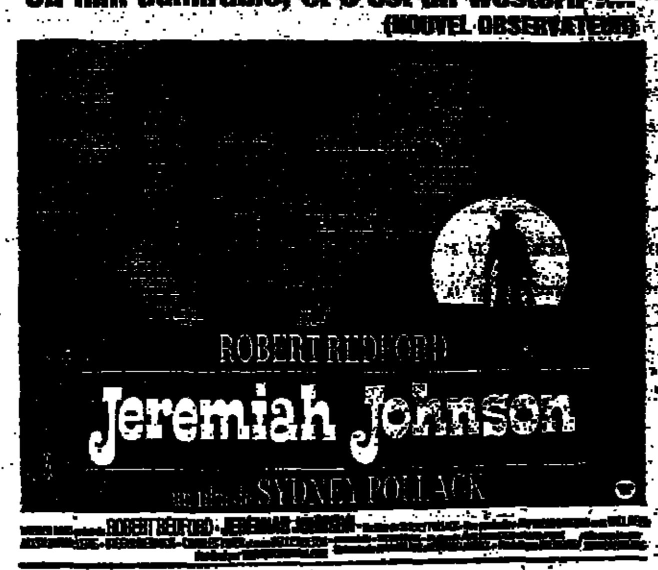
Une sélection de films...

CINEMA : *l'Amour fou,* de Jacques Rivette, à l'Action République (version intégrale et copie neuve !). *Filming Othello,* d'Orson Welles (l'exceptionnel spectacle de Welles au travail). *Orange mécanique,* de Stanley Kubrick (pour vérifier l'évolution des mœurs). *Pluies d'été,* de Carlos Diegues (quand le Brésil se souvient de Jean Renoir).

... et d'expositions

ARTS : *Paris-Paris,* au Centre Georges-Pompidou ; *Staël,* au Grand Palais. *Estève,* au musée Cantini de Marseille. *La Sculpture, de 1900 à 1945,* à la Fondation Maeght. *Le séjour de Picasso au château des Grimaldi,* au musée d'Antibes. *Jeunes peintres de Berlin-Ouest,* à la Galerie d'art moderne de Nice. *Van Dongen,* au musée Cheret de Nice. *Cappiello,* à la galerie des Ponchettes de Nice. *Les Mandalas* de Guimet, au musée-message biblique Marc-Chagall de Nice. *Les chefs-d'œuvre du Met,* au Musée des beaux-arts de Bordeaux. *Les expressionnistes allemands,* au musée de Strasbourg. *Giacometti,* au musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne. *Balthus, Rouan, Barillet,* au château de Ratilly. *Le regard surréaliste,* à l'ELAC de Lyon. *Marc Saint-Saëns,* au château de Sceaux.

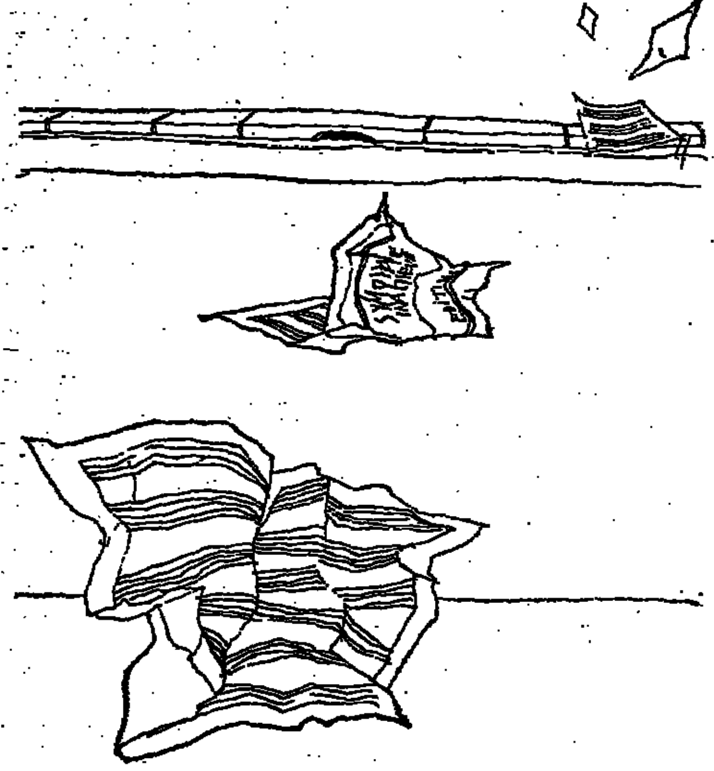




de l'avenir

substantiel que celui de Salabert, son prestige reste grand et ses possibilités d'avenir importantes. L'actuel propriétaire ne semble nullement vouloir le *faire fructifier* et se contente d'en toucher les dividendes en attendant, *semble-t-il*, de le vendre *quand* l'occasion sera favorable, fût-ce à un éditeur étranger, ce qui *serait désastreux pour* le *prestige* et les intérêts de la musique française (sait-on que les sommes *touchées par* les *héritiers* de Debussy et de Ravel représentent actuellement 49 % des droits *versés pour* les *musiciens disparus* encore protégés ?).

M. Toscan du Plantier pense qu'une *entreprise* regroupant Salabert et Durand, *organisée* de façon moderne et rayonnant sur le monde, assurée d'un appui *disques et vidéo, pourrait* attirer à elle d'autres éditeurs français disposant d'un héritage de qualité. *Mais il ne s'agirait pas* tant d'exploiter des catalogues que de recréer une maison ouverte sur l'avenir, capable de publier hardiment les compositeurs contemporains et de constituer un nouveau patrimoine pour les années futures. Une entreprise capable également de reprendre l'initiative pour empêcher que le *patrimoine ancien ne devienne* l'apanage des étrangers : une des premières tâches serait de *réaliser* une édition nationale des œuvres de Rameau (celles de Lully et de Berlioz sont déjà en cours en Amérique et en Allemagne, pour prendre *deux* exemples voyants), et, surtout, une grande édition critique *Debussy* (dont les œuvres *tomberont* dans le domaine public fin 1983) à partir des travaux considérables faits par les musi*cologues* français, en particulier François Lesure, depuis plus de dix ans — pour ne rien dire des œuvres *de* Marc-Antoine *Charpentier* et autres seigneurs, dont les partitions dorment encore — mais d'un sommeil de plus en plus léger... — dans les archives des bibliothèques françaises.



La tâche ne sera pas facile : il faudra convaincre les éditeurs considérés, trouver les hommes capables de monter une *maison* d'édition moderne, s'adjoindre une équipe dynamique qui fera connaître les productions françaises sur les marchés internationaux, créer des points de vente dans un pays où le commerce de *l'édition musicale est au plus bas* (la magnifique éditions Berlioz de Bärenreiter a eu en tout *huit souscripteurs* en France, bibliothèques comprises), etc.

Pourtant, Gaumont ou non, il s'agit d'une tâche nationale prioritaire dans un pays qui a fait une formidable remontée dans le *domaine musical et* qui ne peut rester sous la tutelle de l'étranger ni pour la facture instrumentale, ni pour *l'édition* de disques, ni pour l'édition musicale. Le nouveau gouvernement ne peut que s'intéresser à une industrie en *forte expansion où* notre balance commerciale est très déficitaire.

Ce dossier a été établi
par
JACQUES LONCHAMPT.

ÉDITION MUSICALE

Entretien avec Daniel Toscan du Plantier

Affaire de talent

CONTRAIREMENT à ce que certains pourraient penser, M. Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont, ne s'accroche nullement à une prise de contrôle de Salabert.

Je ne suis nullement obsédé, *dit-il*, par le rachat des fonds et catalogues du passé : *il ne me semble* pas sain de payer à nouveau ce qui a déjà été payé par d'autres... *Comme ces distributeurs* de films qui s'arrachent *les Enfants du paradis*, par exemple, au lieu d'utiliser *leurs millions à faire* travailler Fellini !

Si je m'intéresse à l'édition musicale, c'est parce qu'il me semble *anormal que la France ne puisse* donner à ses artistes tous les moyens de créer. Les compositeurs *veulent que leurs œuvres soient* diffusées, et c'est un désir légitime ; or leur « pouvoir socioculturel », de *plus* en *plus* incontestable à *notre* époque, ne peut actuellement s'exercer dans des conditions normales. Est-il naturel que Boulez, Amy, Eloy, Boucourechliev, Grisey, etc., soient édités à l'étranger ?

Il faut donc adapter les structures à leurs besoins, donner à leur talent le *maximum* de *moyens* et de lieux pour se déployer, mettre à leur disposition le film et le *disque, leur fournir des rencontres* fructueuses avec leurs pairs dans d'autres domaines artistiques (est-il *normal que* Boulez *n'ait jamais* rencontré Chéreau avant le projet de Bayreuth, ou Jean-Luc Godard pour envisager un opéra ?). *Il faut* leur passer des commandes importantes, les faire sortir du ghetto des petits cercles, développer leurs rapports avec le monde *moderne*, et cela n'est possible qu'avec l'aide d'un organisme français d'enver*gure internationale disposant de* tout un arsenal audiovisuel.

Je suis en pourparlers avec les éditions Ricordi, de Milan, celles de *Puccini*, Verdi et *Rossini*, mais aussi de nombreux compositeurs contemporains, pour former une puissante alliance internationale avec cette entreprise, qui me semble un modèle quant au fonds, au circuit commercial, au souci de « modernité », à la politique de commande, et qui est, de plus, une *maison latine avec laquelle nous* avons plus d'affinités qu'avec les éditions anglo-saxonnes, dominées *par le management*. *Pas question* d'une fusion, bien entendu, alors que nous entendons recréer un *grand éditeur typiquement français*, mais nos circuits s'épauleront, leur expérience nous servira comme la *nôtre leur sera utile dans le* domaine audiovisuel.

Aussi, à la limite, si nos propo*sitions n'intéressent pas les éditeurs* de chez nous, nous fonderons notre propre organisme. Ce qui m'intéresse, *c'est d'aider à naître les* œuvres qui n'existent *pas* encore. Si je suis heureux de notre opération Erato, *c'est moins pour son* très beau catalogue que pour son équipe exceptionnelle, ces hommes et ces femmes qui *savent* inventer des disques et non pas reproduire à l'infini les bateaux de répertoire. *L'actif d'une société d'édition*, ce sont les hommes. Et chacun sait qu'un fonds s'étiole et s'épuise s'il n'est pas constamment soutenu par *une puissante politique* d'innovation.

On oublie trop qu'il n'y a pas d'édition sans éditeurs. Salabert et Durand étaient des personnes avant d'être des *marques*, comme Gallimard. Nous avons besoin d'inventeurs pour dialoguer avec les créateurs, et *contrairement à ce* qu'on pense dans les pays anglo-saxons, les patrons sont des artistes, pas *des managers*. Michel Garcin (directeur d'Erato) est du même côté que le chef d'orchestre qu'il choisit, *conseille et enregistre. A la limite*, pas de Proust sans Gallimard, pas d'Elisabeth Schwarzkopf (voire de *Karajan*) *sans Walter Legge*.

Il faut revaloriser cette fonction de l'homme de talent qui fait éclore *les talents. Je ne me sens pas* frustré quand je rends possible la création d'un film à un nouveau *venu : certes, j'aurais parfois envie* de tenir moi-même la caméra et de réaliser *mon* film, mais cela ne *ferait qu'un cinéaste de plus, bon* ou mauvais, alors que je donne vie aux rêves de nombreux cinéastes.

Ma ligne de conduite est identique dans le domaine musical, à la différence que les talents des futurs Francis Salabert sont encore cachés, qu'il n'y a pas d'homme, pas d'équipe immédiatement opérationnelle comme chez Erato. Mais je me sens le talent de produire un éditeur...

Œuvres déposées et éditées

Statistiques de la SACEM sur le dépôt et *l'édition* des *œuvres symphoniques* et électroacoustiques de ses sociétaires :

Années	Déposées	dont Editées
1972	1646	360
1973	1265	224
1974	864	276
1975	953	202
1976	710	171
1977	314	151

Après un net gonflement dans les années 70, les chiffres baissent progressivement.

★ Source : P.-M. Menger, *La condition du compositeur, op. cit.*, p. 117.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. : le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 novembre.

IDENTITE ITALIENNE. L'art en Italie de 1959 à aujourd'hui. — Jusqu'au 7 septembre.

RODCHENKO. Photographies. — Jusqu'au 6 septembre.

JARDINS DE LA MEDITERRANEE. Carrefour des régions. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOPORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES (1898-1981). — Salle animation et salle contemporaine. Jusqu'au 4 octobre.

C. C. I.

PAYSAGES. Evolution du paysage français depuis ces trente dernières années. — Jusqu'au 5 octobre.

DES COMMUNES AFFICHENT. Jusqu'au 31 août.

UTOPIES ET REALITES EN U.R.S.S., 1917-1934. Agit-Prop, design, architecture. — Jusqu'au 1er septembre.

B. P. I.

LA JEUNESSE A VINGT ANS. Photos. — Jusqu'au 5 octobre.

GRAFFITI ET SOCIETE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 31 août.

MUSEES

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, *Venise*. — *Grand Palais*, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; samedi, 6 F. Jusqu'au 10 août. *Visite-conférence des expositions* : merc., 18 h 30 ; sam., 16 h. 15 et 18 h.

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART JUIF, Collection du Musée de Cluny. — *Grand Palais* (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 août.

ZAO WOU-KI. Peintures et encres de Chine. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 août.

NICOLAS DE STAEL. — Grand Palais (voir ci-dessus) Entrée : 12 F. (libre pour les L.P du Centre Pompidou) Jusqu'au 24 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée porte D. Sauf samedi et dimanche de 10 h. à 18 h. Jusqu'au *30 septembre*.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus) Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures Jusqu'au 12 octobre.

SUMER, ASSUR, BABYLONE - CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSEE DE BAGDAD — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73) Sauf lundi de 10 h à 17 h 30 Entrée : 12 F Jusqu'au 30 août

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DOTATION DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS *DE QUENTIN DE LA TOUR* (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes, Pavillon de Flore, entrée *porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi* de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 9 F *(gratuite le dimanche)* Jusqu'au 14 septembre.

MONUMENTS DE BASSE-NORMANDIE. Plans et dessins. — Musée national des monuments français, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

GENS DE GRECE. Découverte d'un *patrimoine*. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h Entrée : 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

HENRI CARTIER-BRESSON. Dessins : 1973-1981. *Jusqu'au 13 septembre*. — TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du *Président-Wilson* (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Le mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 10 F.

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre.

SANTI SIRCANA. *Espace couleur*. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, quai de New-York (723-61-27), (poste 16). Entrée libre. Animations sur rendez-vous. Jusqu'au 6 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales. Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française. - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SUR LES CHEMINS DE L'INNOVATION : quelques innovations, futurs instruments de notre vie. Jusqu'au 13 septembre. LAENNEC, INVENTEUR DE L'AUSCULTATION, 1781-1981. Jusqu'au 13 septembre. Palais de la Découverte, av. Fr.-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi et 15 août. Entrée : 6 F.

TOMI UNGERER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14), sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; mercredi, de 14 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août.

JUSTUS DAHINDEN, Projets et réalisations d'architecture. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir *ci-dessus*). *Jusqu'au 10 août*.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au *31 octobre*.

BENJAMIN RABIER, œuvre graphique. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de *11 h. à 18 h. Jusqu'au 18 septembre*.

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. Entrée : 9 F. *Jusqu'au 15 septembre*.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi de 14 h à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : *3,50 F. Jusqu'au 14 septembre*.

ALBERT DECARIS à Paris : gravures, dessins et aquarelles. — Jusqu'au 30 août. CINQUANTE ANS DE MECENAT. Dons de la Société des amis du musée. Jusqu'au 27 septembre. — Musée Carnavalet, 23, rue *de Sévigné (272-21-13)*. Sauf lundi, de 10 à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi. De 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 septembre.

TRESORS CULTURELS UKRAINIENS. — Musée français de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). De 12 h. à 19 h.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS. — Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf *mardi*, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon-III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres Culturels

CARDENAS, Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55) Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

LES FOLLES ANNEES DU RAIL. — *Centre culturel de Belgique*, 125-127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

EQUUS. L'objet d'art et le cheval. — Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 octobre.

BABAR A *CINQUANTE ANS*, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 4 octobre.

DOIDEAU, GRANCHE, POITEVIN-TAMARA, JAWORSKA. Tapisseries. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantin (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

DESVRES ET SES FAIENCES. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 31 août.

Galeries

ELECTROGRAPHIES. W. Rouff, J. O. Olbricht, L. Castro, M. Egana, C. Torey, A.-B. Geiger, M. Dunham-Maciel. — Galerie Trans/Form, 22, avenue de La Bourdonnais (550-40-32) Jusqu'au 15 août.

MARCEL BERONNEAU, 1869-1937. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le-Boucher (278-66-67). Jusqu'à fin *septembre*.

HORST JANSSEN. Aquarelles, dessins et gravures. — Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de *l'Université*. Jusqu'au 30 septembre.

En région parisienne

BRETIGNY. François Tissier (photographies), Bernard Dufour (peintures). — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

SCEAUX. Hommage à Marc Saint-Saëns (tapisseries, dessins, lithographies). — Château de Sceaux. 13e Festival de l'Orangerie (660-07-79). Les lundi, mercredi et jeudi, de 14 h à 18 h. et pendant les concerts du Festival. Jusqu'au 11 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Le Roi René en son temps (jusqu'à la fin septembre). Tout l'œuvre linogravé de Picasso (jusqu'au 6 septembre) Musée Granet. — Expression textile et théâtre : Yagoda Buic (jusqu'au 3 novembre) — Fils, papier, espace : E. Baran (jusqu'au 20 octobre). Musée des tapisseries.

AMBERIEU-EN-BUGEY. La vie de château au Moyen Age dans les sceaux et les blasons. — Château des Allymes. Jusqu'au 24 septembre.

ANCY-LE-FRANC. Chemins de la création « Formes rituelles », art primitif, art contemporain. — Communs du château. Jusqu'au 20 septembre.

ANGERS. Cinquante ans de gravure sur bois chinoise. — Musée d'Angers. Jusqu'à fin août. — Exposition *de tapisseries de Camarinha*. Château d'Angers. Jusqu'à fin août.

ANTIBES. Picasso. Commémoration du centenaire de sa naissance. — Musée Picasso au château Grimaldi. Jusqu'au 30 septembre.

ARLES. J.-P. Pincemin et B. Venet. Chapelle de la Charité. Jusqu'au 20 septembre. — Luis Tomasello, reliefs. Musée Réattu. Jusqu'au 30 septembre. — Toni Grand, sculptures. Cloître St-Trophime. Jusqu'en septembre.

AUXERRE. Dessins de Tim. — *Maison du tourisme*, 1-2, quai de la République. Jusqu'au 30 septembre.

BELFORT. Vauban et ses successeurs. — Musée de Belfort. Jusqu'en septembre.

BIOT. Hommage à Fernand Léger. Musée national F.-Léger. — Jusqu'au 28 septembre.

BORDEAUX. *Profil du Metropolitan* Museum of Art, de Ramsès à Picasso. Galerie des beaux-arts, jusqu'au 1er septembre. — Autour des imagiers à la fin du Moyen Age. Bordeaux, 1450-1540. — Musée d'Aquitaine. Jusqu'à fin décembre.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Tapisseries d'art populaire « Quilts ». Sculptures monumentales pour les *villes nouvelles de Ramon*. — Château (60-83-51). Jusqu'au 30 août.

CANNES. Miro. Œuvre gravé 1964-1978. — Galerie Herbage, 17, rue des Etats-Unis (39-19-15). Jusqu'au 12 septembre.

CARCASSONNE. Miro, lithographies et sculptures de la fondation Miro de Barcelone. — Tours narbonnaises août.

CAVAILLON. Manguin et ses amis. — Chapelle du grand couvent (78-10-01). Jusqu'au 6 septembre.

CERET. Rétrospective A. Masson. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 15 septembre.

COGNAC. « Epouvantails » du groupe créatif M. Largeau. — Jardin public, boulevard Denfert-Rochereau (32-07-25). Jusqu'à fin septembre.

DUNKERQUE. Trente créateurs d'aujourd'hui : Bru, Kijno, Matta... — Musée des beaux-arts (65-98-00) Jusqu'au *27 septembre*.

ETAPLES. Scènes de la vie maritime étaploise (vues par Achille Caron) (1888-1947). — Musée de la Marine, ancienne halle à la criée. Jusqu'au *31 août*.

EVREUX. Dessins anciens de la collection du musée. (Jusqu'à fin septembre.) Jacqueline Badord, dessins de sculpteur. (Jusqu'au 30 août.) *Musée (39-34-35)*.

FONTENOY-EN-PUISAYE. L'abstraction lyrique : hommage à Michel Ragon. Le bois dans la sculpture contemporaine. — Château du *Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 20 septembre*.

GORDES. Tinguely : machines 1981. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 25 août. — Aujourd'hui le *Moyen Age*. Habitat et vie quotidienne en France méditerranéenne, Xe et XVe s. Abbaye de Sénanque Jusqu'au 30 septembre.

GRENOBLE. R. Guinan, peintures, dessins, estampes, peintures naïves de la collection Jaeger. — Musée Jusqu'au 28 septembre.

HONFLEUR. Jean Effel : la création du monde, dessins. — Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47) Jusqu'au 15 septembre. — K.-X. Roussel 1867-1944. — Grenier à Sel. XXXIIIe Salon des artistes honfleurais. Jusqu'au 31 août.

ISSOUDUN. Tapisseries du vingtième siècle : Degois, Petit, Meyer, Tamara. — Musée Saint-Roch (21-61-43). Jusqu'au 13 septembre.

JARVILLE. Fleurs de fonte. La fonte d'ornement au XIXe siècle — Musée de l'Histoire du fer, avenue du Général-de-Gaulle (351-10-28). Jusqu'au 30 septembre.

LACOUX. *Photographies d'hier et* d'aujourd'hui sur le plateau d'Hauteville. — Centre d'art contemporain (52-28-58). Jusqu'au 30 août.

LAON. Bande dessinée et vie quotidienne. — Maison des arts et loisirs, place Aubry (23-54-50). Août.

LA PALISSE. Les Neuf Preux au Moyen-Age et à la Renaissance. — Château (99-08-51). Jusqu'au 15 septembre.

LAVAL. Maurice Rocher. Peintures et gouaches. — Musée du vieux château (53-93-11). Jusqu'au 10 septembre.

LE HAVRE. Shoot again. La merveilleuse histoire du flipper. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 13 septembre.

LE PUY-BAPTISTERE. Tapisseries contemporaines d'Aubusson. — (09-38-61) Jusqu'au 17 août.

LE PUY-EN-VELAY. Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. — Recherches récentes. Musée Crozatier (09-38-90). Jusqu'au 30 octobre.

LYON. Permanence du regard surréaliste. E.L.A.C. — Jusqu'au 22 septembre. — Estampes italiennes, XVIe XVIIe et XVIIIe siècle. — Musée de *l'Imprimerie, 13, rue de la Poulaillerie*. Jusqu'au 13 septembre.

MARSEILLE. Valère Bernard. Symboliste. — Musée des beaux arts. *Palais Longchamp (62-21-17)*. Jusqu'au 31 déc. — La scène du prince. — Musée Borely (73-21-60). Jusqu'au 15 septembre. — L'Espace et le Pouvoir. — Chapelle de la Charité (73-21-86). Jusqu'au 15 septembre. — Maurice Estève. œuvres de 1950 à *1980. Musée Cantini (91-31-27)*. Jusqu'au 31 août.

MAUBEUGE. André Corbeau. Bibliothèque d'un érudit. — Musée Henri-Boez. Jusqu'au 5 octobre

MORTEMART. Elie Lascaux (1888-1968) — Peintures et dessins. Château des ducs. Jusqu'au 30 août.

NICE. Les Mandala himalayens du musée Guimet. — Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 2 novembre. — Kees Van Dongen. Aquarelles, dessins, lithographies. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes Jusqu'au 18 octobre. — Cappiello (1875-1942). Affiches et caricatures. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des *Etats-Unis*. Jusqu'au 18 octobre. — Vivien Isnard, travaux récents. Jusqu'au 27 septembre. — Bernard Pagès, sculptures récentes. Jusqu'au 30 août. Galerie d'Art contemporain des Musées de Nice.

ORNANS. « Ornans à l'enterrement » : tableau historique de *F. Courbet*. Musée, maison natale de F. Courbet (62-23-30). Jusqu'au 1er novembre.

PAU. Marino di Teana. Sculptures, dessins et peintures, 1960-1980. — Musée des *beaux-arts (27-33-02)*. Jusqu'au 15 septembre. — Masques de théâtre, masques de rituel ? Bolivie, Inde, Corée, Roumanie, Tanzanie, Zambie. — Maison de la culture, 1, rue *Saint-Hélier* (79-26-26). Jusqu'au 12 septembre.

RATILLY. Balthus, œuvres réalisées dans le Morvan. Barelier, sculptures. Rouen, peintures. — Château. Jusqu'au 14 septembre.

RENNES. Alberto Magnelli. Dessins florentins 1914-1918. Carte blanche à Sheila Hicks. — Musée *des beaux-arts. Jusqu'au 31 août*.

SAINT - AMAND - EN - PUISAYE. « L'Imaginaire ». Buchet, Garcia, Garet-Stedman, Genty, Girel, Thimonnier... — Grès, céramique. ACID, « les Jourlins » (39-58-71). Jusqu'au 19 août.

SAINTES. Berthomme Saint-André. — Musée de l'Echevinage. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Giacometti. Sculptures, peintures et dessins. — Musée d'art et d'industrie. Jusqu'au 28 septembre.

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE. Louis Bancel, sculptures et dessins. — La Condamine (51-61-28). Dim et lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'à fin août.

SAINT-MAXIMIN, Assemblages : Alessandri, Avril, Gérardin, Pons, Rociore, Verbéna. — Ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 6 septembre.

BOURBON-LANCY, « A propos de Saint-Nazaire », Th. Babou, G. Biasi, J. Clareboudt, E. Dietman, F. Martin, J.-L. Parant, J.-L. Vila. — Musée Saint-Nazaire (89-23-23). De 16 h. à 18 h. les mardi, jeudi, samedi et dimanche. Jusqu'à fin août.

SAINT - PAUL - DE - VENCE. Sculptures du XXe s., 1900-1945. Traditions et ruptures. — Fondation Maeght. Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-TROPEZ. Comby et Stahly. Sculptures. — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 28 septembre.

STRASBOURG. Expressionnistes allemands de la collection Buckheim. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 28 août. — Tombes et mobiliers funéraires du premier âge de fer, 750-450 av. J.-C. Jusqu'au 3 janvier 1982. Musée archéologique (35-29-66). — Belle époque à l'affiche. Salle d'exposition temporaire. Jusqu'au 30 août.

TOULON. Espace peint, espace traversé : La danse. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'en septembre.

TOULOUSE. Antoni Clavé. — Nouvelle galerie d'expositions temporaires du musée, 21, rue de Metz. Jusqu'en octobre.

VALREAS. Jean Couty, Labro-Font, Alain Calvet. — Salon de l'Enclave de Simiane. Jusqu'au 13 septembre.

VANNES. *Les estampes du musée* de Vannes. — Palais des arts, place de Bretagne (47-47-30). Eté.

VASCŒUIL. Carzou. — Centre d'art et de culture, maison Michelet. Jusqu'au 1er novembre.

VENCE. Ph. Dereux. Vingt ans d'épluchures. — Galerie A.-Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 28 août.

VEZELAY. Dessins et aquarelles d'architectes (1880-1950). — Salle Gothique de la mairie. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 août.

EPINAL. Zoum Walter : Arbres et montagnes. — Musée départemental des Vosges (82-20-33). Août.

RAMATUELLE. Arts primitifs : Afrique, Amérique. — Galeries Develon, 33, rue Saint-Esprit (79-25-65 ; Dufour, 45, rue des Sarrasins ; Bernard, la Planète (79-21-57).

VILLENEUVE-SUR-YONNE. Berthold Mahn (1881-1975). Exposition du centenaire. — Les amis du vieux Villeneuve (87-07-45). Jusqu'au 18 août.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 5 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Môme Vert-de-gris, de B. Borderie ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Umberto D., de V. de Sica ; 21 h. : Avanti, de B. Wilder.

JEUDI 6 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Un caprice de Caroline chérie, de J. Devaivre ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Macao, de J. von Sternberg ; 21 h. : Arènes sanglantes, de R. Mamoulian.

VENDREDI 7 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Leur dernière nuit, de G. Lacombe ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Haines, de J. Losey ; 21 h. : Bedlam, de M. Robson.

SAMEDI 8 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Envers du paradis, de E.-T. Greville ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : la Passion de Jeanne d'Arc, de C.T. Dreyer ; 19 h. : le Petit Soldat, de J.-L. Godard ; 21 h. : Tabou, de F.W Murnau.

DIMANCHE 9 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Avant le déluge, de A. Cayatte ; 17 h. : Ce bon vieux Sam, de L. McCarey ; 19 h. : Lotna, la dernière charge, de A. Wajda ; 21 h. : Coup d'Etat, de Y. Yoshida.

LUNDI 10 AOUT
Relâche.

MARDI 11 AOUT
15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Razzia sur la chnouff, de H. Decoin ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Island of desire, de S. Heisler ; 21 h. : Epousez-moi encore, de F. Tashlin.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 5 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : Erotikon, de G. Machaty ; 17 h. : Geneviève, de H. Cornelius ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Jeux interdits, de R. Clément.

JEUDI 6 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : Salvation Hunters, de J. von Sternberg ; 17 h. : Ipcress, danger immédiat, de S. J. Furie ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Vie d'un honnête homme, de S. Guitry.

VENDREDI 7 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : la Guerre des momies, de W. Heynowski et G. Scheumann ; 17 h. : A bigger splash, de J. Hazan ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Vacances de Monsieur Hulot, de J. Tati.

SAMEDI 8 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : J'étais, je suis, je serai, de W. Heynowski et G. Scheumann ; 17 h. : Histoire de Paul, de R. Feret ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Amour d'une femme, de J. Gremillon ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : les Enfants d'Hiroshima, de K. Shindo.

DIMANCHE 9 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : le Putsch blanc, de W. Heynowski et G. Scheumann ; 17 h. : le Camion, de M. Duras ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Air de Paris, de M. Carné ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : Marcy of Scotland, de J. Ford.

LUNDI 10 AOUT
15 h. : Films d'auteurs et films rares : le Vieux Manoir ou la Légende de Gunnar Hede, de M. Stiller ; 17 h. : Ma chérie, de C. Dubreuil ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Monsieur Ripois, de R. Clément.

MARDI 11 AOUT
Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit.), vers. angl. (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
L'ANNEE DES 13 LUNES (All., v.o.) (**) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., vers. angl.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BETE D'AMOUR (Can., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CONTAMINATION (It.-A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DESOBEISSANCE (It.-Fr., v. it.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
DIVA (Fr.), Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNON BALL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V. f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
LABYRINTHE (Fr.) (F. expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74).
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétant, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEW YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA PLAGE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
PLUIES D'ETE (Brés., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
QUARTET (Ang.-Fr., vers. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-06) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN, film français de Jean-Loup Hubert. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, (6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U. G. C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-39) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

FAUT PAS POUSSER, film italien de Michele Lupo. — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPLACABLE NINJA, film américain de Menahem Golan (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

UN FILS POUR L'ETE, film américain de Bob Clark. — V.o. : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

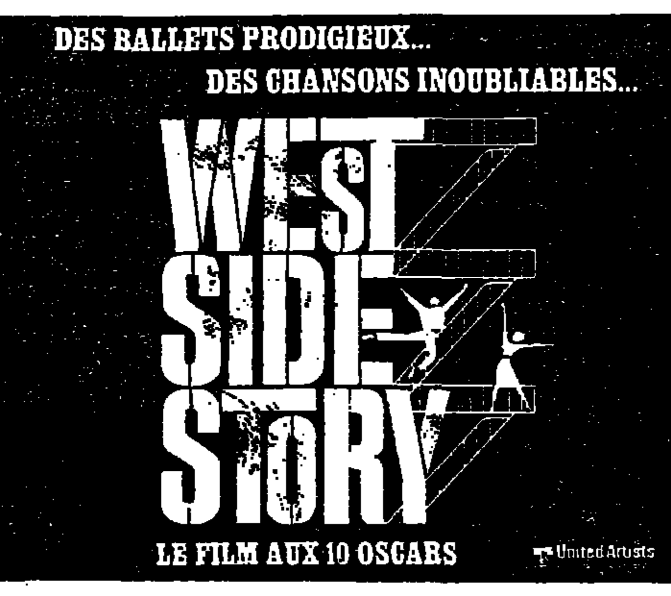
L'AGE D'OR (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Louxor, 10e (878-38-58).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE L'ARNAQUE (Fr.) : Berlitz (2e) (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.) : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Haussmann, 9e (770-35-47).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (324-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; ABC, 2e (236-55-54).
EUGENIO (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
FURIE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
GUERRE ET PAIX (Sov.) (1re et 2e époque) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
HELLZAPOPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic - Saint-Germain, 6e (222-87-23), h. sp.
L'INVRAISEMBLABLE VERITE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA MARQUISE D'O (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
LA MALEDICTION (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE PARRAIN (A., v.o.) (I et II) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64). — V.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-39-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

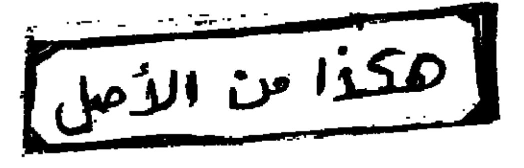
LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Reflets dans un œil d'or. Madame et son clochard. J. : Madame et son clochard. Une étoile est née. V. : Une étoile est née. Les Quarante Tueurs. S. : les Quarante Tueurs. Les Rendez-Vous de Hongkong. D. : les Rendez-vous de Hongkong. Tant qu'il y aura des hommes. L. : Tant qu'il y aura des hommes. Le Dernier Rivage. Mar. : le Dernier Rivage. La Garçonnière.
J. LOSEY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer., J. : Cérémonie secrète. V., S. : Accident. D. : le Messager. L., mar. : les Damnés.
COMEDIES ITALIENNES (v.o.), 5e, Ciné-Seine (325-95-99). 16 h. 20 (sf mar.) : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ? 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres. 22 h. 20 : le Sexe fou.
MARX BROTHERS (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : les Marx au grand magasin. J. : Un jour aux courses. V. : Plumes de cheval. S. : Monkey Business. D. : Une nuit à l'Opéra. L. : Un jour au cirque. Mar. : la Soupe au canard.
FRITZ LANG (v.o.), Action Christine, 6e, (325-85-78). Mer., S., mar. : la Cinquième Victime. J., D. : l'Invraisemblable Vérité. V., L. : Fury.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., J. : Casablanca. V., S. : La femme à abattre. D. : le Trésor de la sierra Madre. L., mar. : Passage to Marseille.
ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (v.o.), Action - La Fayette (878-80-50). Mer., D. : Ziegfeld Follies ; jeu. : Footlight Parade ; ven. : Entrons dans la danse ; sam., mar. : le Bal des sirènes ; lun. : Broadway Melody of 1940 ; 17e Mac-Mahon (380-24-81). Mer., D. : Gigi ; jeu. : Swing Time ; ven. Top Hat ; sam. : mar. : le Magicien d'Oz ; lun. : Demoiselle en détresse.
JAMES CAGNEY (v.o.), Marais, 4e (278-47-86). Me. : la Foule en délire ; J., L. : le Fauve en liberté ; V., L. : Du sang dans le Soleil ; S., Ma. : l'Ennemi public.
WESTERNS POUR L'ETE (v.o.). Marais, 4e (278-47-86). Me. : la Vallée de la peur ; J. : la Rivière rouge ; V. : les Cavaliers ; S. : Bronco apache ; D. : Fort invincible ; L. : les Aventures du capitaine Wyatt ; Ma. : Les clairons sonnent la charge.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04). 12 h., t.l.j. J. : Rêves de femmes ; V. : le Silence ; S. : la Nuit des forains ; D. : la Source ; L. : le Septième Sceau ; Ma. : Sourires d'une nuit d'été.

Les séances spéciales

ALIEN (Amér., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 16 h. 15 (sauf jeudi).
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 22 h. 40, mar. 22 h. 15 ; Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 15 + dim. 15 h. 45.
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; sam., dim. 19 h. ; Noctambules, 5e (354-42-34), mer., dim. 15 h., 18 h., 21 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 10 ; Calypso, 17e (380-30-11), ven., sam. 0 h. 15.
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 18 h. 30.
CALIGULA (A., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.
LE CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Athéna, 12e (343-00-65), mer., ven., sam., dim. 18 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar. 19 h. 30.
LES DAMNES (It.-All., vers. angl.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h. 25.
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeudi 19 h. 30, sam. 21 h. 45, lun. 17 h. 15 ; Boîte à Films, 17e (622-44-21), ven., sam. 0 h. 15.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 25 + sam. 0 h. 30.
DERSOU OUZALA (Soviét., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 19 h. 30, jeu. 21 h. 45, dim. 17 h. ; (v.f.) Athéna, 12e (343-00-65), lun, mar. 18 h. 45 et 21 h. 15.
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 30 + dim. 14 h.
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), ven., sam., 0 h. 30.
ELLE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 13 h. 45, 15 h. 50, 18 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim., 22 h. 30.
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., mar., 17 h. 15, dim. 21 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h. 15.
ET POURTANT ELLE TOURNE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mar. 21 h.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., lun. 22 h. 30.
FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. sam., dim.).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 15 h.
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), mer., ven., dim., mar. 18 h., 20 h.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Sué., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; S., D., 15 h.
GLORIA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
L'HEURE DU LOUP (Sué., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.-Occ., Films, 17e (622-44-27), 13 h. 40 21 h.
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h. 40.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf. Mer.).
JOHN AND MARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. + D., 16 h. 10.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS... (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 21 h. 15 (sf J., L., Mar.) : Palace, 15e (374-95-04), Mer., V., S., 21 h., D. 17 h. 30.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h. 15, S., D. 19 h. 30, L. 21 h. 45.
MAITRESSE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. et 22 h. 15 (sf Mer.).
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30 + V. 0 h. 30.
MEDEE (It., v.o.) : Palace, 15e (374-94-04), D. 15 h. 30.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h., (sf S., D.).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. (sf Mer.).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint - Lambert, 15e (532-91-68), S. 17 h. 15, Mar. 21 h. 45.
NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h. 05, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S. 20 h., Mar. 15 h. 20.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer. 20 h. 30, S. 15 h. 30, D. 20 h. 10, Mar. 18 h.
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 0 h. 30.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), J., S., L. 16 h. et 20 h.
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D. 14 h. 20, Mar. 21 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L. 17 h. 45.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet - Victoria, 1er (508 - 94 - 14), 17 h. 50, S., 0 h. 25.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), Mer., S., D. 15 h. 40.
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h. 30.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
SUPERMAN II (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700 - 89 - 16), S., 17 h. 45.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10 ; Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h., D., 16 h. 10, 20 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 23 h. 15 et 24 h.
TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 18 h. 30 ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., 17 h. 15, V., 21 h. 45, L., 19 h. 30.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Ang., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 10.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), V., 15 h. 30, L., 15 h. 20 et 20 h.
VALENTINO (Ang. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
VERA CRUZ (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (You., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50, V., 0 h. 25.
VIVRE SA VIE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 (sauf mer.).
LE VOLEUR DE BAGDAD (Ang., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65), 14 h. 15 (sauf J.).







هكذا من الاصل

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50) : relâche.
SALLE FAVART (296-16-20) : relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : relâche.
CHAILLOT (727-81-15) : relâche.
ODEON (325-70-32) : relâche.
T.E.P. (797-96-06) : relâche.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mar.), 19 h. : cinéma, en liaison avec l'exposition Paris-Paris.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) : relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : relâche.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : relâche.

Les autres salles

ASTELLE-THEATRE (202-34-31), J., 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer ; mar., mer., vend., samedi, 20 h. 30 : les Bonnes.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Faisons un rêve.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Diable d'homme.
CARREAU DU TEMPLE (274-43-11), jeu., ven., sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30 : George Dandin ; 19 h. : les Tribulations de Triboulet.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de famille (à partir du 10).
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), mat. dim., 15 h. 30 : Et ta sœur.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D.), 21 h. 45, lun., 20 h. 30 : Tranches de vie ; (Dim., Lun.), 20 h. 30 : D. Lavanant.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (Dim., Lun.), 21 h. : Ka ; 22 h. 15 : All That Love ou les Tares du cinoche.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h. 30 : Quelqu'un ; 22 h. 15 : le Clodo de Dieu ; 20 h. 30 : Douce. — II. 18 h. 30 : Dialogues d'immigrés (dern. le 8) ; 20 h. 30 : Marie la louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — III. 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h. : Exercices de style.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Pauvre France.
ROQUETTE (805-78-51) I : (L.), 20 h. 30 : On l'appelle San Antonio. — II. (D., L.), 20 h. 30 : le Fétichiste.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcières ; 22 h. : Nous, on fait ou on nous dit de faire.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : le Roman de Renart.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : 1929 ou le Rêve américain (à partir du 7).
THEATRE DE L'UNION (770-90-94) 21 h. : Festival Molière (jours pairs : l'Avare ; jours impairs : les Fourberies de Scapin).

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I : 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 21 h. 30 ; Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pik et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I : 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. — II : 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser Family ; 23 h. : A. Agier.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) ; 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince (D., L.), 21 h. 45 : Bagdad Connection.
L'ECUME (542-71-16), 20 h. 30, les 5, 6, 7, 8 : les Bigoudis dans la tête ; le 11 : M. Noizès ; 22 h. : Touching Homme (dern. le 8) ; le 11 : Rhythm'n Blues.
FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : Pourquoi ? ; 21 h. 15 : F. Blanche.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes. — II : 20 h. : Trois filles d'Eve.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.). 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bilnis.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
TREMPLIN DE PARIS (281-56-79) (D.), 20 h. 15 : 30 centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sept ans de bail... Bye Bye !

Le music-hall

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay (dern. le 8).
LA TANIERE (337-74-39), 20 h. 30 : A. Auranche.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU 4e (278-60-56) (V., S., D.), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

MUSIQUE

Concerts

MERCREDI 5 AOUT
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. : D. Rammaert ; sol. : O. Charlier (Vivaldi, Telemann, Haydn).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : G. de Kerret, A. Bedois (Couperin).
BEFFROI DE LA MAIRIE ANNEXE DU 1er, 18 h. : R. Gagneux (Probst).
HOTEL SAINT-JAMES, 18 h. 30 : Paris Institute Trio (Mozart, Brahms, Turina).
EGLISE AMERICAINE, 20 h. 30 : J. Illick (Mozart, Chopin, Albeniz).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : Clarence Weff Duo 81.
JEUDI 6 AOUT
LUCERNAIRE, 19 h. 45 (voir le 5).
VENDREDI 7 AOUT
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 5).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 (voir le 5).
SAMEDI 8 AOUT
EGLISE AMERICAINE, 20 h. 30 : V. Browning, J. Illick (Rossini, Gounod, Messiaen).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 5).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 (voir le 5).
DIMANCHE 9 AOUT
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 5).
LUNDI 10 AOUT
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : G. Fumet (Bach, Vivaldi, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. : B. Waters, G. Colliers Quartet.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30 : A. Conduant, A. Jeanmarie, M. Gaudry.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h. 30 : Magic Slim (dern. le 8) ; 23 h. : Azuquita.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : S. Woodyard (dern. le 6) ; les 7, 8 et 9, F. Jeanneau, D. Humair ; à partir du 10 : M. Waldron.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h. : Mc Coy Tyner (dern. le 7) ; à partir du 11 : D. Richmond.
LE PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : Lou Laguerre Trio (dern. le 9) ; à partir du 10 : M. Fosset, P. Caratini.







ÉDUCATION

Les résultats du baccalauréat

- Baisse générale du taux d'admissions
- Remontée de la série A (philosophie-lettres)
- Chute importante de plusieurs séries techniques

Le ministère de l'éducation nationale a publié, mardi 4 août, les résultats du baccalauréat 1981 (*le Monde* du 5 août). L'analyse détaillée des résultats fait apparaître une baisse générale du taux d'admissions, notamment pour les baccalauréats de technicien (58 % d'admis en 1981 contre 59,6 % en 1980 et 61,17 % en 1976). Pour les baccalauréats d'enseignement général, la baisse du taux d'admissions est moins nette (65,8 % contre 66,2 % en 1980 et 67,9 % en 1978).

Cette baisse est due, pour une part, à l'accroissement continu du nombre de candidats (348 709 en 1980 ; 353 213 en 1981), mais aussi, pour une autre part, semble-t-il, à une légère baisse de niveau puisque, pour un nombre total de candidats en augmentation de 4 504, la progression du nombre absolu de bacheliers n'est que de 647 (223 923 en 1981 contre 223 276 en 1980).

Si on examine les résultats par série, on constate que c'est la série B (économique et social) qui progresse le plus (+ 8,3 %) en nombre de candidats admis, suivie par la série A (philosophie-lettres) (+ 4,5 %). En revanche, le taux d'admissions par rapport au nombre de candidats présentés n'augmente que dans les séries A, de 65 % à 66,2 %, et C (mathématiques et sciences physiques) de 72,6 % à 73,6 %. Au total, c'est la série A (philosophie-lettres) qui progresse le plus en valeur relative (taux d'admissions) et absolue (nombre d'admis), ce qui pourrait indiquer un rééquilibrage en faveur du baccalauréat littéraire.

Parmi les baccalauréats de technicien, c'est la série F 8 (sciences médico-sociales) qui enregistre la baisse la plus spectaculaire (6 002 admis contre 6 818 en 1980, soit un recul de dix points en pourcentage). Toutes les autres séries régressent aussi, quoique légèrement pour les séries F du secteur industriel. Les séries F 11 et F 11' (musique et danse), qui ne comptent que quelques centaines de candidats, obtiennent toujours le meilleur taux d'admissions (82,3 %). La série H (informatique), qui devrait normalement attirer plus d'élèves si l'on se réfère aux débouchés de la profession, ne compte elle aussi que quelques centaines de candidats, mais avec un taux de réussite très moyen (57,5 %) et en baisse de près de deux points par rapport à l'an dernier.

Voici les résultats détaillés :

— *Série A* (philosophie-lettres) : 42 025 admis sur 63 519 présentés, soit 66,2 % (65 % en 1980).

— *Série B* (économique et social) : 34 227 admis sur 53 047 présentés, soit 64,5 % (65,4 % en 1980).

— *Série C* (mathématiques et sciences physiques) : 32 161 admis sur 43 723 présentés, soit 73,6 % (72,6 % en 1980).

— *Série D* (mathématiques et sciences de la nature) : 45 082 admis sur 73 145 présentés, soit 61,6 % (63,4 % en 1980).

— *Série D'* (sciences agronomiques et techniques) : 1 262 admis sur 2 103 présentés, soit 60 % (60,5 % en 1980).

— *Série E* (mathématiques et technique) : 5 618 admis sur 8 336 présentés, soit 67,4 % (67,9 % en 1980).

TOTAL : 160 375 admis sur 243 873 présentés, soit 65,8 % (66,1 % en 1980).

● BACCALAURÉATS DE *TECHNICIEN* :

— *Série F* (secteur industriel, séries F 1 à F 7 et F 9, F 10) : 20 141 admis sur 34 672 présentés, soit 58,1 % (58,4 % en 1980).

Sciences médico-sociales (F 8) : 6 002 admis sur 10 068 présentés, soit 59,6 % (69,3 % en 1980).

Musique et danse (F 11 et F 11') : 289 admis sur 351 présentés, soit 82,3 % (86,8 % en 1980).

— *Série G* (secteur économique) : 35 804 admis sur 62 277 présentés, soit 57,5 % (58,09 % en 1980).

— *Série H* (informatique) : 485 admis sur 843 présentés, soit 57,5 % (59,3 % en 1980).

TOTAL *pour* les baccalauréats de technicien : 62 721 admis sur 108 211 présentés, soit 58 % (59,4 % en 1980).

● RECTIFICATIF : les premiers résultats donnés dans nos éditions du 5 août (dernière page) ont été publiés sous un titre erroné (« Le nombre des candidats admis au baccalauréat est en baisse générale. »). C'est le taux d'admissions — ou pourcentage de réussites — qui est en baisse générale, comme l'indiquait le contenu de l'article.

LA FEN DEMANDE LA CRÉATION DE 18 000 EMPLOIS AU BUDGET DE 1982

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a été reçu, mardi 4 août, en fin de matinée, par M. Pierre Mauroy, premier ministre. Il s'agissait, a précisé M. Pommatau, d'une « *rencontre de travail dans le cadre, notamment, de la préparation du budget de 1982* ». Celle-ci a lieu, actuellement, au ministère de l'éducation nationale sur la base d'une concertation, en particulier avec les différents syndicats nationaux de la FEN.

Or les responsables de la Fédération, une fois connues les hypothèses de travail du gouvernement, les jugent « *un peu faibles* ». Seize mille créations d'emplois, enseignants et non-enseignants, seraient envisagées (qui s'ajouteront aux 12 000 inscrites au collectif budgétaire, voté en juillet lors de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale). Ces 16 000 emplois se répartiraient ainsi : 3 000 dans le secteur élémentaire, 3 700 dans les collèges, 2 900 dans les lycées, 2 500 dans l'enseignement supérieur, 1 500 pour l'éducation physique et sportive, et 2 400 pour les personnels non enseignants (non compris ceux du supérieur).

Cet effort semble insuffisant à la FEN. « *Il en faudrait 2 000 de plus,* explique M. Pommatau. *Nous avons l'utilisation immédiate de ces emplois, dans les écoles, par exemple, pour aller vers les 25 élèves par classe, ou bien dans le secteur des non-enseignants, très largement oublié lors du collectif budgétaire.* »

● *M. Bernard Decomps* a été nommé chef de la mission de la recherche au ministère de l'éducation nationale. Il remplace M. Jean-François Denisse, démissionnaire (*le Monde* du 9 juil- M. Decomps est docteur en physique.

[Né en septembre 1936 à Metz. Depuis 1968, il préside la commission laser en génie biologique et médical à la Direction générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Il est professeur à l'université de Paris-XIII - Villetaneuse. De 1976 à 1980, il a été membre du comité national du C.N.R.S.]

● *L'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement* (A.P.L.E.), présidée par M. Jacques Barrot, qui remplace M. Guy Guermeur, député du Finistère (R.P.R.), battu aux dernières élections législatives, vient de tenir sa première réunion. Définissant ses orientations pour le proche avenir, l'association a tenu à rassurer les familles à l'approche de la rentrée scolaire en affirmant qu'elle « *œuvrerait avec fermeté pour que la liberté effective de choix demeure dans le domaine de l'école* ».

UNE ÉTUDE DU MINISTÈRE

Un examen banalisé

Le fils d'un ouvrier a quatre fois moins de chances d'être bachelier que le fils d'un cadre supérieur ou celui d'un membre de profession libérale. Et pourtant, ce même fils d'ouvrier avait, il y a vingt ans, dix-sept fois moins de chances de décrocher le baccalauréat. Dans la même période, la probabilité de réussite s'est nettement améliorée aussi pour les enfants d'exploitants agricoles ou d'employés. Cette évolution s'accompagne d'un accroissement du nombre des reçus, et d'une certaine dévalorisation du diplôme. C'est ce que révèle une récente étude du service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation nationale (1).

Jadis convoité, le baccalauréat tend à se banaliser. Ce phénomène trouve son origine dans l'augmentation du nombre des bacheliers. Par l'afflux de diplômés sur le marché du travail, le baccalauréat « *ne donne plus les mêmes garanties d'emploi que par le passé* », constate cette étude qui suit l'évolution du nombre des bacheliers de 1851 à 1979.

D'autre part, l'accroissement du nombre des diplômés est tel que le baccalauréat devient de moins en moins un signe d'appartenance à une élite intellectuelle. S'ils n'étaient que trente-deux à pouvoir fêter l'heureux événement en 1809, première année de délivrance du diplôme, ils étaient déjà plus de vingt mille à la veille de la seconde guerre mondiale. Encore faut-il souligner que les bacheliers d'alors étaient tous, ou presque, des garçons. La première bachelière n'obtint le diplôme, après avoir forcé maints barrages, qu'en 1861. Il fallut attendre le décret Bérard, en 1924, pour que l'enseignement secondaire féminin soit assimilé à celui des garçons, et pour que le baccalauréat, jusque-là jugé trop difficile pour le sexe « faible », lui soit désormais accessible.

Un taux de réussite exceptionnellement élevé marqua 1968, avec cent soixante-neuf mille nouveaux diplômés, tandis que leur nombre dépassait deux cent vingt mille en 1980.

La proportion des bacheliers a surtout commencé à augmenter après la seconde guerre mondiale (près de trente-cinq mille en 1944). Les titulaires du baccalauréat représentaient environ 1 % de la génération en âge de passer l'examen, au début du siècle ; cette proportion atteint le quart de la génération actuelle du même âge.

A cette évolution quantitative correspond une hiérarchisation qualitative se rapportant à la diversification des types de formation, c'est-à-dire des séries de baccalauréat. « *Cette diversification ne consiste pas uniquement en une spécialisation des formations sanctionnées par un baccalauréat, elle a entraîné aussi des différences hiérarchiques de fait entre les séries, depuis la plus réputée, la série C, qui draine les meilleurs élèves et ouvre la porte aux études supérieures les plus prestigieuses, jusqu'aux séries du baccalauréat de technicien, qui débouchent sur des études courtes ou directement sur la vie active.* »

L'accroissement du nombre des bacheliers se répercute dans toutes les catégories sociales. Mais, même s'il est plus net dans les milieux défavorisés, l'écart des taux de réussite entre les différentes classes sociales reste encore relativement important et inversement proportionnel à la représentation dans la population active.

Pour trente-deux fils de cadres supérieurs ou de membres de professions libérales, un fils de salarié agricole seulement sera reçu au baccalauréat, souligne l'étude du ministère de l'éducation nationale. Elle révèle aussi que, en 1976, 11 % seulement de la génération des enfants d'ouvriers (41,7 % de la population active) en âge de passer le baccalauréat sont devenus bacheliers tandis que cette proportion était de 50 % chez les enfants issus de familles de cadres supérieurs ou de professions libérales (9,8 % de la population active).

L'écart entre ces deux catégories socio-professionnelles, bien qu'important, s'est tout de même beaucoup réduit depuis 1962. A cette époque, la proportion était de 2,5 % pour la catégorie des ouvriers, contre 42 % pour celles des professions libérales et cadres supérieurs.

(1) *Etudes et documents*, no 81-2, « Le baccalauréat ».

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● PRECISION. — L'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) nous précise — tardivement — à propos de la liste d'admissions publiée dans notre numéro du 29 juillet, que, pour le concours T, les élèves cités après M. Barli (six cent quatre-vingt-dix-huitième) sont admis sur liste supplémentaire et que pour le concours TA, les élèves cités après M. Groux (vingtième) sont admis sur liste supplémentaire.

AÉRONAUTIQUE

PRÉSENTATION DU PREMIER MODÈLE DE SÉRIE DU BOEING-767

La société aéronautique Boeing a présenté, mardi 4 août, dans ses usines d'Everett (Etat de Washington), le premier exemplaire de série de son biréacteur gros porteur 767, qui est le rival direct de l'Airbus européen A 310. Les essais en vol du Boeing-767 devraient débuter au mois de septembre et les premières livraisons avoir lieu en août 1982.

Selon la société Boeing, le carnet de commandes du Boeing-767 comprend déjà cent soixante treize commandes fermes et cent trente huit options. La version standard du Boeing-767 transportera deux cent onze passagers. Le nombre des sièges pourra, selon les besoins, être augmenté jusqu'à un maximum de deux cent quatre vingt-dix. Dix-sept appareils de ce modèle sont actuellement en chantier et la société américaine compte les produire ultérieurement au rythme de huit ou neuf par mois. Ses constructeurs affirment que le Boeing-767 consommera 35 % de carburant de moins par siège que les premières générations de moyens-courriers.

Boeing s'apprête aussi à sortir, en principe en janvier 1982, un modèle 757 à court rayon d'action, plus petit et plus étroit que le 767, qui pourra transporter entre cent soixante dix-huit et deux cent trente-trois passagers.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER recherche

JOURNALISTE même débutant

Connaissant bien la Bourse les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.

Adresser C.V., photo à No 5267. CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

STEIN HEURTEY recherche urgent

INGENIEURS

pour assurer la mise en service de fours et équipements thermiques industriels. Déplacements permanents : France et Etranger. Anglais ou Allemand souhaité.

DEBUTANT(E)

ou quelques années d'expérience Ingénieur ou Universitaire BAC+5. Formation approfondie de thermicien, FORTRAN courant, anglais parlé indispensable, esprit d'équipe.

Ecrire avec C.V. au SERVICE DU PERSONNEL STEIN HEURTEY B.P. 69 91002 EVRY CEDEX

Nous recherchons collaborateurs commerciaux H. ou F.
- Contacts à haut niveau.
- Rémunération importante.
- Possibilité de carrière.
- Formation assurée.

Tél. pr R.V. 583-20-00 Poste 209.

RECHERCHONS **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

Expérience temps réel sur mini et micro-systèmes. Pratique langage évolué. Paris/Province Téléphone : 523-05-39

Ville de SARTROUVILLE (78500) 15 km de Gare Saint-Lazare (52.238 habitants) LYCÉE 3 C.E.S. rech. pour sa crèche collective

Une puéricultrice Diplômée d'Etat

pour assurer la direction. Avantages statutaires. Logement de fonction. Adr. candid. et C.V. à Monsieur le maire 78500 SARTROUVILLE.

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES BÂTIMENT

INGÉNIEUR B.E.T. EXPÉRIMENTÉ

Cette Agence locale assure toutes missions d'étude et d'ingénierie du bâtiment, notamment dans le secteur habitation.
Pour en prendre la direction, nous recherchons un Ingénieur de Bureau d'Études capable : d'assurer la gestion d'une petite unité, d'animer son personnel, d'entretenir et de développer les contacts commerciaux, de conduire les études et d'innover techniquement.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, désireux d'évoluer vers des responsabilités après avoir acquis une expérience en BET bâtiment et plus particulièrement dans le domaine du logement.
Ce poste est à pourvoir en province, à moins de deux heures de Paris.
Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous réf. M. 5496B, un dossier complet de candidature, en précisant leur rémunération actuelle à

EGOR S.A. 8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

---

beicip

BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES PETROLE, PETROCHIMIE, ENGRAIS recherche

CANDIDAT(E)

Niveau : Licence, maîtrise ou équivalent
Option : Génie chimique et/ou chimie industrielle

Le candidat sera intégré dans une équipe d'ingénieurs d'études où il réalisera des enquêtes documentaires, techniques et économiques. Le poste offre des perspectives réelles de responsabilité et de promotion. Il exige à la fois méthode, sens critique et goût pour la synthèse et demande une solide maîtrise du français et de l'anglais.

Les candidatures et curriculum-vitae devront être envoyés au :

Chef du département des relations sociales du BEICIP — 232 avenue Napoléon Bonaparte BP 213 — 92505 RUEIL-MALMAISON cédex sous référence 07

HERCULES

Société multinationale située face au RER recherche URGENT

COMPTABLE pour service comptabilité générale

- 2 à 3 ans d'expérience,
- pratique de l'anglais,
- BTS ou DECS souhaité.

Avantages sociaux - restaurant d'entreprise - horaires flexibles.

Prendre contact téléphonique ou écrire à : HERCULES-FRANCE - Service du Personnel Tour Albert 1er 92507 RUEIL MALMAISON Tél. : 732.92.34

MERLIN GERIN

recherche pour son département APRES-VENTE ONDULEURS

BASE à METZ - PARIS - NANTES - SALON-DE-PROVENCE - GRENOBLE

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

Niveau F P A 2 et BTS/DUT

Recrutement immédiat.

Adresser C.V. détaillé à Monsieur MANCHES MERLIN GERIN - B.P. 63 38050 GRENOBLE CEDEX.



---

secrétaires

SOCIÉTÉ NEUILLY S/SEINE (Pont de Neuilly) recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION BILINGUE

Excellente connaissance langue anglaise sténodactylo très rapide dans les deux langues. Situation stable et d'avenir.

Salaire de l'ordre de 7 à 8000/mensuel selon compétences.

Écrire avec C.V. détaillé n° 4902 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.



emplois régionaux

cherchons

RESPONSABLE DE L'ANIMATION

d'un important village de vacances en CORSE.

CONCEPTION ET REALISATION de spectacles, de montages audiovisuels, de jeux et divertissements divers,

ORGANISATION d'excursion et de loisirs de plein air,

DIRECTION d'une équipe disposant de moyens techniques appropriés.

Le candidat devra avoir l'expérience d'un poste similaire,

Contrat à durée indéterminée,

Salaire élevé à débattre en fonction expérience

LIBRE RAPIDEMENT

Envoyer C.V., références, prétentions et photo sous le n° 9478 à : VALENS CONSEIL - BP 359 75064 PARIS Cédex 02

THOMSON-CSF

Division des activités sous-marines CAGNES-SUR-MER recherche

UN INGÉNIEUR MÉTHODES CABLAGE

pour un service méthodes fabrication mécanique, câblage et plasturgie :
- méthodes, devis, investissements, maintenance et amélioration du parc machines, encadrement de groupes.

Formation mécanique.
Expérience en méthodes câblage dans l'électronique professionnelle souhaitée.
Age : 30 ans minimum.

Envoyer C.V. détaillé à THOMSON-CSF - Réf. DASM Svce du Pers. - B.P. 53, 06802 CAGNES-SUR-MER.

Association loi 1901 Hébergement mixte restauration sociale, animation socio-éducative et culturelle rech.

ANIMATRICE

confirmée pour compléter son équipe. Ecr. avec C.V. et photo à AIMPE, 81, rue A.-Briand 44600 SAINT-NAZAIRE

Association sanitaire et sociale recherche Homme titulaire DUT gestion des administrations, B.T.S. comptable ou titulaire D.E.C.S. 30 ans.

Si possible expérience cabinet comptable.

Ecr. s/n° 8876 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.



emplois internationaux

[illegible]

LE CENTRE HOSPITALIER DE LUXEMBOURG engage

UN MÉDECIN anesthésiste-réanimateur plein temps

Entrée en service immédiate.

Les candidatures avec curriculum vitae sont à adresser à la Direction Médicale, 4, rue Barblé, Luxembourg, au plus tard deux semaines après la présente parution.

La Direction Médicale.

Le Centre de formation de professeurs d'enseignement général de collège de l'Académie de VERSAILLES recrute pour la rentrée 1981, 84 Professeurs d'enseignement général de collège stagiaires dans les sections suivantes :

I — Lettres, Histoire, Géographie (26 postes).
III — Mathématiques, Sciences physiques, Technologie (22 postes).
XIII — Enseignement manuel et technique option technologique industrielle (22 postes), et option technologique économique (14 postes).

Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 10 août au mardi 8 septembre inclus au Service P.E.G.C. du Rectorat de VERSAILLES (45, av. des Etats-Unis, 78000 Versailles) où les dossiers de candidatures pourront être retirés.

DEMANDES D'EMPLOIS

D.E.A. Sciences Info et Commun., espagnol niveau licence anglais cherche emploi dans secteur informatique et commic : Pub. relation publique ou marketing après stage éventuel. Ecrire s/n° 1584 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009-Paris.

---

licenc. en Dr., 39 ans exp. content. assur., ch. empl. juriste entrepr., branche d'activ. indiff. Paris ou Lyon. Ecrire s/n° 8878 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009-Paris.

Fiscaliste confirmé, licencié en droit (4 ans), ancien élève E.N.I., très bon niv. comptable.
— 6 ans expérience ;
— étud. toutes propositions ; (même association éventuelle ultérieure). Audit Cabinet. Organismes professionnels. Province de préférence (Centre, Centre-Est, Nord-Est, quart. Est de la France et Lyonnais).
Ecrire s/n° 8877 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 ans Diplômée droit du commerce internat. cherche stage ou emploi stable. Écr. s/n° T028457M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. cherche emploi d'assistante dentaire stagiaire pour début septembre. Tél. 858-35-81 après 20 h.

travail à domicile

BELLE DACTYLOGRAPHIE même en août (I.B.M. boules) de VOS textes longs. Tél. : 946-01-39.

propositions diverses

LE PERCHE
150 km Paris-Ouest
Animatrice atelier des enfants à Beaubourg, accueille enfants pendant le mois d'août, 80 F par jour. Tél. 16 (33) 33-85-58.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

LES CARRIERES DE LA FONCTION PUBLIQUE N° spécial de France-Carrières est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

PLACE DES VOSGES
original 4/5 p. en duplex s/JARDIN PRIVATIF, SUPERBE VOLUME, CHARME, SOLEIL
Alpha 272-70-81.

MARAIS, immeuble XVIIe 55, 110 ou 170 m². A aménager. 272-40-19.

5e arrdt

Près PANTHÉON, dans lux. petit imm. neuf, 3 p. plea, 850.000 F. + park. possib. Frais notaire réduits. 535-88-37.

6e arrdt

Près carrefour ODÉON BD de SAINT-GERMAIN APPTS 90 m² et 180 m² 723-78-11

Près carrefour Deux-Magots ÉGLISE SAINT-GERMAIN Rue Bonaparte APPT 120 m² dans l'état - 723-78-11.

JARDIN LUXEMBOURG GUYNEMER 200 m²
gdes baies 354-95-10.

20, R. MONSIEUR-LE-PRINCE Pptaire vd dans restauration stand. petites et gdes surfaces. Aménagements et prestations s/mesure. Du lundi au vendredi s/place 11/12 h ou rendez-vs 261-27-46.

MONTPARNASSE - STUDIO, 38 m2, 6e, ASC., 2.000 F. CALME, SOLEIL. 633-38-94.

SENAT pied-à-terre de qualité
33 m², tt cft. R.-de-ch. Poutres caract. 370.000 F. 535-88-37.

7e arrdt

44, bd de Latour-Maubourg 4 p., tt cft. Asc., chff. centr. 130 m², 2.000.000 F. Prix à débattre. Jeudi, 14 h à 17 h.

ESPLANADE DES INVALIDES Vue exceptionnelle s/tout Paris. 97 m², imm. stand. Prix élevé. EUROPA, 705-24-10.

9e arrdt

Douai pptaire vends ds bel imm. P. de T. liv. + 2 chbres rénové 100 %, équipé gd stand. Habit. plact. de haute qualité, net impôt 5 ans - 723-41-00.

11e arrdt

RÉPUBLIQUE
CANAL ST-MARTIN, dans imm. rénové, appts de 48 à 95 m². Possib. superficies plus grandes en duplex. Volumes à cloisonner selon goût personnel. S.P.E.L. 580-32-92.

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
18, rue Beccaria 2e ét. sur rue. je vds appt. 3 p. à rénover, 60 m², 290.000 F. - 557-70-08 matin préférence.

SUR PLACE DAUMESNIL
Et. élevé, asc., bel imm. ancien, superbe liv. + 2 grandes chbres. balc., tt cft, cuis. aménagée. 1.100.000. Micot, 344-43-87.

13e arrdt

Mº CHEVALERET, tour récente, 17e ét., séjour + 2 chbres, calme, soleil, parking. 750.000. SERTORIUS : 723-78-20.

14e arrdt

40, RUE DAGUERRE 1er étage SUR VERDURE 3 p. non classique. CHARME. tt cft, refait avec soin. 550.000. Ce jr et jeudi, 13-19 h.

ALÉSIA-LUNAIN IDÉAL PLACEMENT Pierre de t., 6e sans asc., charmant STUDIO, calme, soleil. 230.000. Urgent. 320-99-80 de 9 à 12 h.

15e arrdt

Mº CONVENTION
3 p. 50 m², 5e ét. sans ascens., très bel immeuble pierre de taille, 435.000 F, balc. - 500-78-65.

16e arrdt

TROCADERO
120 m² neuf jamais habité
3 P. séjour 45 m², 2 chbres 2 s. de b., 2 w.c., cave standing prix élevé justifié, Sinvim et Cie - 501-78-67.

RAYNOUARD dans hôtel partic. rénové 83 m². av. jardin 80 m² - 127 m² avec 22 m² de terrasse. Tél : 272-40-19

17e arrdt

Spécial plact limite Neuilly, près Mº et 17e à Levallois, dans imm. rénové totalement, studios et petits duplex et murs bout. décorés, équipés, tt confort, loyer garanti net d'impôt 5 a. EUROVIM - 723-41-00

TERNES/NEUILLY 6e ét. ascens. Ss vis-à-vis, 95 m². Liv. dble + 2 chambres, TOUT CONFORT 1.100.000 F 266-32-35 **FONCIAL**

18e arrdt

PRÈS RUE CAULAINCOURT Beau 2 P. tt cft refait neuf. Urgent 280.000 F. L'IMMOBILIA 254-71-95.

AV. JUNOT CALME VERDURE
Atelier artiste, part. ét. Raffiné. IMMO-BALZAC 723-50-00.

78 - Yvelines

VERSAILLES
Particulier vend bel appt 70 m² + terrasse 35 m², garage, soleil, calme, proximité gare S.N.C.F., 700.000 F envir. Visite sur place jeudi 14 h-18 h 30 et vendredi 9 h-12 h 47 bis, rue des Etats-Généraux.

PARLY 2 4/5 P. Type 2 ouest. Calme, bon état. Cave et park. 685.000 F. Tél. 954-68-00.

PARLY 2 3/4 P. type I, ouest. Etage élevé. Idéal investisseur. Urgent. 440.000 F. Tél. 955-00-60.

PARLY 2 STUDIO. Type 2. Balcon, ouest. Etage élevé. A SAISIR. 225.000 F. Tél. 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Très bel appt av. terrasse PLEIN SUD, double liv. 5 chambres. 322-25-40.

Province

LE CANNET-CANNES
Part. vend duplex de caractère, 3 p., cuis., s. bains, cheminée. Terr. Sud. Panorama. 600.000 F. Téléphone : (93) 45-55-55 ou 43-91-12, P. 383 ou écr. s/n° 8155, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NEGRESCO Nice à 100 mètres, part. mini pied-à-t. Vue. Asc. Ent. équ., décor., mini-ch. Jamais habité, calme. Prix : 170.000 F. Repas (93) 80-00-87.

CANNES VILLA SUR TOIT
Exceptionnel (part.) 200 m² + 230 m² jardin, terrasse, patio. 2.200.000 F. - (93) 68-22-17.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e recherche pour clientèle étrangère et diplomates APPTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou ouest résident. **562-16-40**

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
R.E.R. 200 mètres

12 APPTS DE STANDING
RESTE 2 APPARTEMENTS (3 ET 4 PIÈCES)
Livraison juillet
Prix fermes et définitifs
S/pl. du samedi au lundi, de 11 heures à 18 heures, 15, QUAI DE LA MARNE ou téléphoner au 563-57-66.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 6.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris. rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

DENFERT - Bon imm., interphone, 2 P. bns. cuis. équ. Tél. Calme, 2.500 F C.C.539-67-52.

fonds de commerce

PARIS-RIVE GAUCHE
HOTEL Ie N.N., 85 chbres. s/7 étages. MURS et FONDS Px : 11 MILLIONS - 370-47-98.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
TÉLEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
BUREAUX MEUBLÉS
av. secrétariat, tél., télex. ACTE S.A. - 280-80-88 +

boutiques

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Emplacement 1er ordre. Place du château, 15 m façade. Boutique ou bureau 100 m² à vendre en fonds de commerce, agence immobilière, transactions et gérance d'immeubles ou en pas-de-porte avec ou sans les murs. Tél. : 451-94-38.

FORUM Propriétaire vend murs de boutique av. grand s/sol - 325-63-00.

immeubles

ST-GERMAIN-EN-LAYE
MURS BOUTIQUE A CEDER
Rentabilité nette 8 %
Emplacement premier ordre.
Tél. 451-05-52 après 19 h.

hôtels particuliers

ST-GERMAIN-EN-LAYE
5 mn RER, partic. vend hôtel particulier style Mansart, 11 p. principales, jardin 800 m². Affaire rare. Prix justifié 3.500.000 F. TEL. 451-05-52 après 19 h.

pavillons

SAINT-MAUR
Pavillon 1967, 630 m² terrain, sous-sol total, séjour, salon, 5 ch., tout confort. 1.200.000. réservation 120.000. AGENCE BOURASSEAU 30, AV. DU GAL-DE-GAULLE CHAMPIGNY-SUR-MARNE
885-76-38

RER ST-MAUR
5' à pied, appt, séj. en L. 3 chbres, cuis., équipée, tt conft. Cave. Box. Ascenseur. 458.000 F. réservat. 45.000. AGENCE BOURASSEAU 30, AV. DU GAL-DE-GAULLE CHAMPIGNY-SUR-MARNE
885-76-38

villas

59650 VILLENEUVE-D'ASCQ dans cité résidentielle, jolie maison sur 309 m² de terr. arborisé, parf. état, comp. : hall d'entrée, séj. dble 32 m², cuis., 4 chbres, s. bains, s. d'eau, nombreux rangements, cellier, garage, cause mutation 375.000 F + 155.000 F de PIC sur 14 ans. S'adresser Agence : 10, rue Pasteur Téléphone : (20) 91-19-55 ou (16-3) 058-28-98

terrains

MOULINS (03) Quartier Madeleine
2 terrains 1,600 ha. 1.100 ha constructibles. Eau, électricité. (86) 80-17-14

BRETAGNE SUD
1/2 heure mer - Part. vend terrain de 2.920 m². Certif. d'urban. 379-00-86 (18 à 20 h).

viagers

XVIe CARACTÈRE ET CHARME
104 m² + 55 m² JARDIN privatif, occupé 70/75 ans, 450.000 F cpt + 2.400 F/mois. FONCIAL - 266-32-35

occasions

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider pure laine et synthétique, prix de gros pose assurée. Renseignements 757-19-19.

A vendre BILLARD, état neuf. S'adresser au Gal. GAMBIER. 3, av. Léon-Heuzey, 75016 Paris. Téléphone : 525-12-52.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE FORD-TAUNUS XL 9 CV, année 73 - 78.000 km, blanche, int. havane, bat. neuve, pneus nfs, embray. 25.000 km prix 5.500 F. Bon état général Monsieur FARDEAU tél. bur. : 584-12-13, P. 419, tél. dom. : 942-77-22 apr. 19 h.

divers

PRIX CHOC jusqu'au 31/08/81 millésime 82 LANCIA BETA BERLINES 1600 - 2000 336.38.35 +

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Les éviers en couleurs

Lorsqu'il s'agit d'aménager une cuisine, le choix d'un évier est fait en fonction du matériau, des dimensions et de la forme des cuves, mais aussi de la couleur.

La cuisine a, en effet, perdu l'aspect d'un laboratoire tout blanc pour devenir une « pièce ménagère » à la fois fonctionnelle et agréable au regard. Les éviers ont ainsi adopté la couleur, dans une palette de colons qui s'harmonisent aux éléments de rangement, aux revêtements des plans de travail mais également aux appareils de cuisson qui, eux aussi, se colorent.

Les éviers en grès émaillé de couleur conviennent parfaitement au style rustique des cuisines en chêne ou en bois clair. Les modèles à encastrer de Cérabati se font en trois versions : deux bacs seuls, un ou deux bacs avec égouttoir, de 1 250 F à 1 700 F environ (1). Les coloris — havane, tournesol, papyrus (beige) — se marient avec certains carreaux, de grès ou de faïence, de ce fabricant. La gamme étendue des éviers Porcher est réalisée en grès émaillé de ton havane, cognac, algue marine (vert foncé). D'aspect plus rustique, rappelant la « pierre à évier » d'autrefois, deux coloris mats sont proposés : blanc cassé et havane.

Deux nouveaux éviers, Jacob Delafon, à poser sur un plan de travail, sont en grès émaillé, brillant ou mat, dans une palette allant du beige sable au brun. « Prairial » est à double cuve et un égouttoir (1 795 F environ) ; « Floréal » a deux cuves et deux égouttoirs (1 930 F environ). Ces deux modèles sont équipés d'un vidage à tirette, supprimant les inconvénients du bouchon dont la chaînette est fragile.

C'est dans un ovale de 92 × 45 cm que sont disposées les deux cuves rondes de l'évier « Vivarais » Allia ; même forme pour le modèle « Ventoux », à une seule cuve et un égouttoir rond, à équiper en option d'une grille en inox ou d'une planche (1 390 F environ). Ces éviers à encastrer sont en grès émaillé de ton miel doré, chamois, brun et beige, brillant et mat. Les éviers dessinés par Luigi Colani pour Villeroy et Bosch ont une cuvette en demi-cercle, correspondant au rayon d'action du bras. Ces modèles très fonctionnels, avec égouttoir à cannelures curvilignes, existent en couleur café crème, brun (clair ou foncé) et vert bronze ; à une cuve (1 665 F) et à deux cuves (2 460 F).

Les éviers en acier émaillé ne représentent que 3 à 4 % de ce marché d'équipement. Ils sont fabriqués par certains constructeurs de table de cuisson, dans les mêmes couleurs que celles-ci. De Dietrich propose un évier monobloc à un bac et un égouttoir (1 495 F environ), et des cuves et égouttoirs ronds, à encastrer séparément, dans une gamme de coloris allant du beige très clair au marron foncé. Equipés d'un ou deux bacs, les évier Thermor sont de teinte ivoire, sable doré ou chamois.

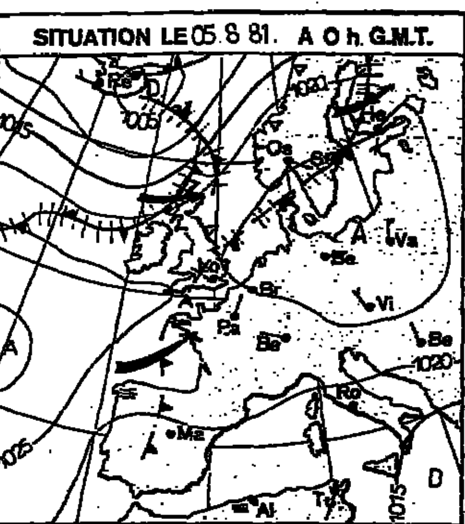
C'est dans un émail mat, d'une grande dureté, que sont réalisés les éviers à une ou deux cuves et un égouttoir des Emailleries du Vendômois, dans des dégradés de beige ou de gris (845 F et 1 325 F environ). Les nouveaux éviers Airlux sont également en acier émaillé mat, de ton beige pâle et marron, clair ou très foncé.

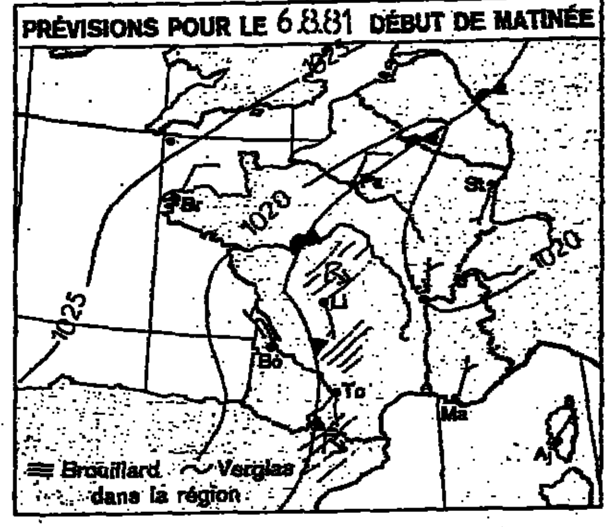
JANY AUJAME.

★ Cérabati, 35, rue J.-Goujon, 75008 Paris ; Porcher, hall d'exposition, 16, pl. de la Madeleine, 75008 Paris ; Jacob Delafon, Sté Générale de Fonderie, 8, place d'Iéna, 75116 Paris ; Allia, centre d'information, 44, rue Berger, 75001 Paris ; Villeroy et Bosch, 82, rue d'Hauteville, 75010 Paris ; De Dietrich, 67580 Mertzwiller ; Thermor, 63, bd Saint-Jean, 45000 Orléans ; Emailleries du Vendômois, 46, rue du Bac, 92600 Asnières ; Airlux, 23, rue de la Mare, 75020 Paris.

(1) Tous les prix indiqués ne comprennent pas la robinetterie.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 août à 0 heure et le jeudi 6 août à 24 heures :

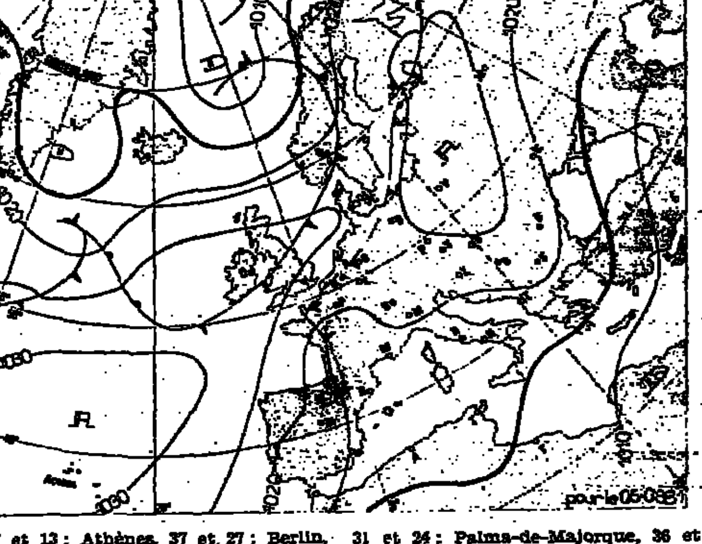
Une zone orageuse s'étendait mercredi matin sur l'Espagne et le proche Atlantique ; elle gagnera la majeure partie de la France dans la journée de demain.

Jeudi 6 août, le temps sera chaud et orageux en France. Des orages auront éclaté la veille sur la moitié ouest et il y aura des brumes ou des brouillards en début de matinée. Au cours de la journée, des nuages d'instabilité se développeront en toutes régions et des orages éclateront de nouveau. Ils seront nombreux et forts des Pyrénées à la Loire, puis sur les Alpes et le Jura, plus rares ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 août ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 30 et 17 degrés ; Biarritz, 31 et 20 ; Bordeaux, 34 et 19 ; Bourges, 30 et 18 ; Brest, 26 et 14 ; Caen, 29 et 16 ; Cherbourg, 25 et 18 ; Clermont-Ferrand, 32 et 16 ; Dijon, 30 et 18 ; Grenoble, 31 et 18 ; Lille, 28 et 18 ; Lyon, 30 et 16 ; Marseille-Marignane, 39 et 21 ; Nancy, 29 et 15 ; Nantes, 31 et 20 ; Nice-Côte-d'Azur, 31 et 25 ; Paris-Le Bourget, 30 et 17 ; Pau, 30 et 20 ; Perpignan, 32 et 18 ; Rennes, 30 et 18 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, 32 et 20 ; Toulouse, 34 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés ; Amsterdam, 27 et 13 ; Athènes, 37 et 27 ; Berlin, 27 et 14 ; Bonn, 29 et 16 ; Bruxelles, 27 et 16 ; Le Caire, 35 et 22 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 30 et 16 ; Jérusalem, 33 et 19 ; Lisbonne, 33 et 17 ; Londres, 27 et 17 ; Madrid, 30 et 18 ; Moscou, 18 et 15 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 36 et 16 ; Rome, 37 et 24 ; Stockholm, 24 et 16.

PRÉVISIONS POUR LE 6 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

CIRCULATION

ALCOOTEST : UN MILLION ET DEMI DE DEPISTAGES EN 1980. — En 1980, le nombre de dépistages par alcootest pratiqués par l'ensemble des services de la police nationale et de la gendarmerie nationale s'est élevé à 1 751 179, dont 59 459 se sont révélés positifs, soit 3,4 %.

Les statistiques dont dispose actuellement le ministère de l'intérieur ne lui permettent pas d'établir le nombre de contrôles positifs qui ont fait l'objet d'une confirmation après prise de sang.

COLLOQUES

LE CHRISTIANISME EN OCCITANIE. — Le centre théologique interdiocésain de Montpellier animera du 17 au 22 août, au couvent des dominicains de Tréviers (dans les Cévennes), une session sur l'histoire du christianisme en Occitanie. La première session sera consacrée à « l'hérésie raisonnable ou les tentations de la nuance ». Conférenciers : Xavier Azéma, Jacques Betoulières, Guy Lauraine, Jean Rouquette.

★ Couvent des Tourelles, Saint-Mathieu-de-Tréviers 34270 ; tél. : (67) 55-20-62.

STAGES

CHANTS A ROYAUMONT. — La fondation Royaumont organise ses quatrièmes sessions internationales d'été entre le 22 août et le 6 septembre. Destinées à des chanteurs de niveau professionnel, elles seront consacrées à l'interprétation du chant grégorien, à la mélodie française et, enfin, à l'opéra baroque français.

★ Fondation Royaumont, direction culturelle, 95270 Asnières-sur-Oise ; tél. : 035-30-16 et 035-40-18.

TRANSPORTS

LOUEURS DE VOITURES. — L'annuaire officiel des membres agréés de la branche professionnelle des loueurs de véhicules de la C.S.N.C.R.A. (Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile) vient de paraître.

★ 6, rue Léonard-de-Vinci, 75116 Paris. Tél. : 502-19-10.

VIVRE A PARIS

CRECHES ET JARDINS D'ENFANTS PLUS CHERS. — Les tarifs des crèches, jardins d'enfants et haltes-garderies de la Ville de Paris, qui n'avaient pas été relevés depuis le 1er janvier 1979, vont augmenter le 1er septembre. Ils passeront pour les crèches de 6 F à 75 F par jour alors qu'ils sont actuellement de 6 F à 47,50 F. Ce barème laisse inchangées les participations des familles dont le quotient familial est inférieur à 1 500 F par mois. Les tarifs des jardins d'enfants varieront entre 6 F et 37,50 F et ceux des haltes-garderies passent à 4 F par enfant et par heure et à 15 F par demi-journée de 4 heures.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 AOUT

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch.

« Château de Vincennes », 15 h, entrée, avenue de Paris, Mme Guillier.

« Nogent-sur-Marne », 15 h, gare de Nogent R.E.R., Mme Pennec.

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, entrée, Mme Zujovic.

« Le Marais », 21 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Le Marais », 15 h, place des Vosges, statue de Louis XIII (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« Le Palais Bourbon », 16 h, 33, quai d'Orsay (J. Fontclar).

« La Sorbonne », 15 h, 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« Les Impressionnistes », 10 h 30, Musée du Jeu de Paume (Lutèce Visites).

« Ruelles et passages de Paris », 15 h, métro Sentier (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-André-des Arts », 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 h 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Ruelles moyenâgeuses », 14 h 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 août 1981.

UN DECRET

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1er juillet 1981 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

DES ARRETES

● Fixant les plafonds de loyers à prendre en considération pour le calcul de l'allocation de logement instituée par la loi n° 75-623 du 11 juillet 1975.

● Fixant le prix d'émission des emprunts « Villes de France 17,50 % octobre 1981 » et le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

JEUX

« Chiffres en grille »

Solution du problème n° 9

Horizontalement

I. 1000 (les Mille, ou Chemises rouges : nom donné aux partisans de Garibaldi ; cf. l'« expédition des Mille » contre le royaume des Deux-Siciles) ; 64250 (code postal de Cambo-les-Bains ; c'est sur le territoire de cette commune qu'Edmond Rostand fit construire sa résidence d'Arnaga, transformée en musée Edmond-Rostand de nos jours). — II. 39 (allusion au film *les 39 Marches* [*The Thirty-Nine Steps*, 1935, avec Robert Donat et Madeleine Carroll]) ; 1 500 ; 56 (le Morbihan). — III. 4 000. — IV. 62 500 (carré de 250 ; code de Saint-Omer) ; 1 521 (carré de 39 ; date de la bataille de Mézières). — V. 00 (« double-zéro ») ; 26 (de Berthier à Grouchy inclus, de 1804 à 1815). — VI. 534 (le règne de Tarquin le Superbe, septième et dernier roi de Rome, aurait commencé en 534 av. J.-C.) ; 3 264. — VII. 1 156 (carré de 34) ; 82220 (code de la commune de Mollières). — VIII. 800 (date du couronnement de Charlemagne comme empereur d'Occident) ; 41 (allusion au roman d'Arsène Houssaye, *le Quarante et Unième Fauteuil* [1882], dans lequel l'auteur imagine un fauteuil supplémentaire où auraient pu s'asseoir les grands écrivains qui n'ont jamais été élus au sein de l'Illustre *Compagnie*) ; en 1971, les académiciens eux-mêmes établirent une liste d'« oubliés » : Vauvenargues, Beaumarchais, Rousseau, Diderot, Balzac, Nerval, Dumas père, Flaubert, Maupassant, Zola... [1]). — IX. 02 (l'Aisne) ; 20 (vain) ; 13 (ce chiffre qui, curieusement, est considéré autant comme « porte-bonheur » que comme « porte-malheur » est occulté des ascenseurs de la plupart des buildings des Etats-Unis... alors que le treizième étage existe bien. — X. 94 (anagramme de « Val-de-Marne ») ; 10 (les dix « plaies d'Egypte » qui, selon la Bible, furent envoyées par Dieu pour punir Pharaon, oppresseur des Hébreux) ; 2 197 (cube de 13).

Verticalement

Verticalement

1. 13460 (code des Saintes-Maries-de-la-Mer) ; 1809 (date de la bataille de Wagram). — 2. 09 (anagramme d'« Ardèche ») ; 20 (le « cercle des XX », groupe de vingt peintres belges qui se créa en 1883 ; parmi eux, il faut noter James Ensor et Fernand Khnopff) ; 1024 (le kilo ou K est utilisé, en informatique, pour exprimer une capacité de mémoire ; le K équivaut non à 1 000, mais à la puissance de 2 la plus proche : 2^{10}, soit 1 024 ; 1 K = 1 024 positions de mémoire [une position contient un caractère, ou un octet, ou un mot de *n* bits]). — 3. 45 (cf. *les Quarante-Cinq*, roman d'A. Dumas père qui constitue la suite de *la Dame de Monsoreau*) ; 550. — 4. 0100 (6 en binaire) ; 36 ; 21 (cf. *L'assassin habite au 21*, fameux roman policier de S. A Steeman ; H.-G. Clouzot en tira un film dont les vedettes étaient Pierre Fresnay, Pierre Larquey, Noël Roquevert, Jean Tissier... — 5. 500 (cf. *les Cinq-Cents*, balayés par les grenadiers le 18-Brumaire) ; 400 (cf. *les 400 Coups*, film de F. Truffaut, le premier de la « saga d'Antoine Doinel », dont le héros est interprété par Jean-Pierre Léaud. — 6. 600 (allusion aux six cents Franchimontois [ou Franchimontais] qui, le 27 octobre 1468, attaquèrent le campement des troupes de Charles le Téméraire et de Louis XI qui assiégeaient Liège [2] ; très inférieurs en nombre, les six cents héroïques Belges furent presque tous massacrés ; « Franchimontois » est le gentilé de Franchimont, pays proche de Liège [3] où s'élevait le château qui était la résidence des évêques de Liège) ; 81. — 7. 40 (cf. *le Naïf aux quarante enfants*, de Paul Guth) ; 1632 (date de la bataille de Lützen, où les Suédois battirent Wallenstein, mais qui vit la mort de Gustave II Adolphe) ; 12 (allusion à la « commission des Douze », organisme créé le 18 mai 1793 à la demande des Girondins afin d'enquêter sur les agissements de la Commune ; treize jours plus tard, l'insurrection parisienne contraignait la Convention à supprimer ladite commission). — 8. 15 (allusion au décompte des points au tennis) ; 22 ; 31 (cf. « Au 31 du mois d'août... », paroles d'une fameuse chanson de marins célébrant un fait d'armes de Surcouf. — 9. 55 ; 24620 (code de la commune des Eyzies-de-Tayac - Sireuil, siège du Musée national de la préhistoire). — 10. 0681 (1860 : rattachement de Nice à la France) ; 40 (allusion aux quarante voleurs des *Contes des Mille et Une Nuits* qui entassaient le produit de leurs larcins dans une caverne) ; 57 (code de la Moselle).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(1) Voir *la Vieille Dame du quai Conti*, du duc de Castries (Librairie académique Perrin, 1978).

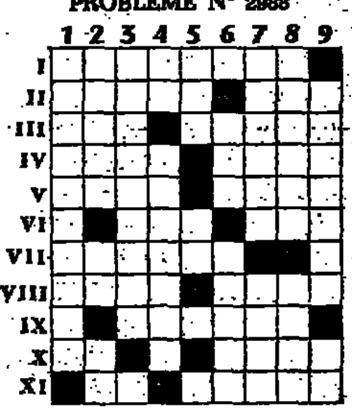
(2) Louis XI, ayant eu l'imprudence de se rendre à Péronne, fief de Charles le Téméraire, alors que ses alliés liégeois attaquaient les Bourguignons, dut, pour se tirer de ce très mauvais pas, proposer au duc de Bourgogne de participer à ses côtés à une expédition punitive contre les Liégeois. Pendant ce temps, les agents royaux encourageaient toujours les Belges à la révolte...

(3) En Belgique, la décision officielle d'écrire *Liège* (avec un accent grave), et non plus *Liége* (avec un accent aigu), date du 17 septembre 1946 (arrêté du régent approuvant la délibération du conseil communal de Liège du 3 juin 1946).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2988





HORIZONTALEMENT

I. Mieux vaut ne pas être dans ses petits papiers. — II. Flamme entretenue par la bise. Roi. — III. Pièce étrangère. Juge l'homme à sa juste valeur. — IV. Bon descendeur alpin. Femme occupée à faire du cinéma entre deux divorces. — V. Conseil des avocats. Les Grâces ou les Furies. — VI. Contracté. Station thermale germanique spécialisée dans la douche écossaise. — VII. On les poursuit pour les achever. — VIII. Princesse au cœur de granit. Symbole de gratuité. — IX. Bouche-trou. — X. Copulative. Ce qui reste après deux amputations de l'invention des frères Lumière. — XI. Est pour l'autre un sujet d'opposition. Chef lui, la curiosité est monumentale.

VERTICALEMENT

1. Honore un sexe. — 2. Responsable de plus d'un esprit bouché. Possessif. Personnel. — 3. On parle beaucoup de ses livres dès qu'il a paru. — 4. Libéré à la faveur d'un acquittement. Ne peuvent être mieux placés pour le savoir. — 5. Le septième s'exerce en partie sur le set. Symbole d'un gaz rare. — 6. *Association de vieux piétons.* La fleur de l'âge vue par un humoriste amer. — 7. Ce qu'il est bon d'être quant à la direction. Travaux en cours. — 8. Manifestation après un *rush* hors des ruches. Ville aux lentilles où les grognards dégustèrent des pruneaux. — 9. On lui fait faire la bombe dans un but curatif. Préposition.

Solution du problème n° 2987

Horizontalement

I. Récitation. Cote. — II. Epi. Ri. Lueur. In. — III. Cinéaste. Franc. — IV. Encrier. Patio. — V. Laissées. Siècle. — VI. Elze. Sm. Etc. Eau. — VII. Anneau. Ur. — VIII. Ruade. Tan. Icare. — IX. Steppe. Air. Ne. — X. Santeurs. Nectars. — XI. Sets. Cid. Léto. — XII. Ma. Ne. Médecin. — XIII. Mesure. Neo. Ente. — XIV. Ere. Désigner. — XV. Salaire. Set. Il.

Verticalement

1. Receleur. Sommes. — 2. Epinal. U.S.A. Aéra. — 3. Cincinnatus. Sel. — 4. Erse. Détenu. — 5. Trais. Répéterai — 6. Aisées. Pus. — 7. Trémater. De. — 8. Ile. Na. Scène. — 9. Ou. Enna. Ides. 10. Néfaste. Indécis. — 11. Urticaire. Ge. — 12. Craie. Uc. Client. — 13. Noce. Antenne. — 14. Tic. Lauréat. Tri. — 15. En. Heure. Rou.

GUY BROUTY.

SPORTS

FOOTBALL

LYON SEUL EN TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lyon, vainqueur de Nice, est seul en tête du championnat de France de première division, après les matches de la troisième journée qui ont eu lieu mardi 4 août. Saint-Etienne et Nantes ont été battus par Strasbourg et Montpellier.

RESULTATS

*Lyon bat Nice	1-0
*Metz et Paris-Saint-Germain	1-1
*Strasbourg bat Saint-Etienne	2-0
*Bordeaux bat Valenciennes	2-0
Sochaux bat *Monaco	3-2
Nancy bat *Lille	2-1
*Bastia bat Brest	3-1
*Montpellier bat Nantes	2-0
*Laval bat Auxerre	2-0
*Tours bat Lens	1-0

Classement. — 1er Lyon, 6 points ; 2. Bordeaux, Sochaux, Paris-S.-G., 5 ; 5. Bastia, Strasbourg, Nancy, 4 ; 8. Laval, Montpellier, Lille, Saint-Etienne, Brest, 3 ; 12. Tours, Metz, Nantes, Monaco, Valenciennes, 2 ; 18. Nice, Auxerre, 1 ; 20. Lens, 0.

L'un des meilleurs joueurs roumains, le gardien de but Marcel Raducanu, a demandé l'asile politique en République fédérale d'Allemagne. — (A.F.P.)

CYCLISME

COMPROMIS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Après les polémiques entre les groupes Renault et Peugeot au sujet de la composition de l'équipe de France pour le championnat du monde cycliste des professionnels, qui sera disputé le 30 août à Prague (*le Monde* daté 19-20 juillet), M. Lucien Bailly, directeur technique national, est parvenu à un compromis. Bernard Hinault, leader de l'équipe Renault, disposera de quatre de ses coéquipiers habituels avec Le Guilloux, Bérard, Rodriguez et Madiot. Mais ses anciens coéquipiers, Bernaudeau et Bossis, passés cette saison chez Peugeot, sont également retenus, avec Duclos-Lassalle. L'équipe de France sera complétée par Vallet et Alban (La Redoute), Gauthier (Mercier), Beucherie (SEM) et Arnaud (Puch). Ainsi conçue, elle reflète bien les forces en présence dans le cyclisme français et met fin à toute polémique.

TENNIS

2,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA COUPE DAVIS EN 1982

L'assemblée générale annuelle de la Fédération internationale de tennis, réunie à Gstaad, a approuvé le nouveau système de parrainage de la Coupe Davis qui garantira en 1982 un revenu supplémentaire de 1,5 million de dollars aux nations en compétition. Cette somme s'ajoutera au million de dollars offert depuis cette année par la firme japonaise N.E.C., qui gardera le contrôle de cette régie publicitaire. En échange de cette somme, les fédérations nationales devront renoncer à leur droit de négocier localement l'espace publicitaire sur le court où figureront les principaux sponsors officiels.

Les prix seront attribués aux fédérations selon les résultats. La nation vainqueur, en 1982, recevra 200 000 dollars de prix, plus de 150 000 dollars représentant le manque à gagner publicitaire local. La fédération finaliste recevra 100 000 dollars, plus 150 000 du fonds publicitaire. L'allocation pour les demi-finalistes sera de 75 000 dollars en prix et 90 000 en compensation publicitaire et, ainsi de suite, jusqu'aux perdants du premier tour qui recevront 1 000 dollars de prix plus 4 000 pour la publicité.

Dans le tournoi d'Indianapolis, doté de 200 000 dollars, Salomon (E.-U.) a battu Ostoja (Yougosl.) 6-1, 6-1 ; Lewis (Australie) a battu Dibbs (E.-U.) 6-4, 1-6, 6-2 ; et Purcell (E.-U.) a battu Slozil (Tchécoslovaquie) 5-0 et abandon.

ATHLETISME. — *L'équipe de France d'athlétisme qui disputera la finale de la Coupe d'Europe, les 15 et 16 août à Zagreb, aura la composition suivante : 100 m : Panzo (Fort-de-France) ; 200 m : Barre Patrick (Neubourg) ; 400 m : Bourdin (Grenoble) ; 800 m : Dupont (Allonnes) ; 1 500 m : Gonzalez Alex (Agen) ; 5 000 m : Gonzalez Francis (Bordeaux) ; 10 000 m : Legrand (Suresnes) ; 4 × 100 m : Lejoncour (Stade français), Petitbois (Montgeron), Richard (Fontainebleau), Panzo et Thessard (Nantes) ; 4 × 400 m : Dubois (Tourcoing), Bourdin, Liatser (Bordeaux), Ratineau (Nice) et Barre Patrick ; 110 m haies : Hatil (Deuil) ; 400 m haies : Guillen (Poniet) ; 3 000 m steeple : Mahmoud (Marignane) ; Hauteur : Bonnet (Paris U.C.) ; Longueur : Pinabel (Cherbourg) ; Perche : Bellot (Racing C.F.) ; Triple saut : Lamitié (Limoges) ou Dorina (Saint-Maur) ; Poids : Viudes (Racing C.F.) ; Disque : Piette (Oignies) ; Javelot : Lutui (Melun) ; Marteau : Accambray (Viry-Châtillon).*

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Le projet de loi de finances pour 1982

(Suite de la première page.)

A la rentrée de septembre, le premier ministre à l'intention de présenter un plan général de l'emploi qui formera la synthèse des différents travaux actuellement menés avec l'objectif de combattre le chômage et de favoriser la création de nouveaux postes de travail.

Dans l'entourage de M. Pierre Mauroy, on fait déjà grand cas du rapport que prépare sur le sujet (« une meilleure insertion des jeunes dans la vie professionnelle ») M. Bertrand Schwartz. L'idée du premier ministre serait de présenter un nouveau pacte de l'emploi qui ne serait plus seulement un pacte destiné aux jeunes.

Arbitrage entre l'emploi et les salaires

Il se révèle, en effet, que les classes d'âge actuellement les plus chargées sont celles qui s'échelonnent de trente à quarante ans. Dans l'état actuel de sa préparation, le *budget* 1982 comprend un certain nombre de crédits non affectés, dont la destination finale sera, précisément, de financer le plan pour l'emploi, formation professionnelle, mesures diverses pour l'emploi des jeunes, dont certaines en liaison avec le service national aide à l'investissement et à l'embauche pour les P.M.E., etc. L'abaissement de l'âge de la retraite fera partie de ce plan, mais les experts n'attendent guère de cette mesure la création de nombreux emplois.

Cette politique, affirment les experts du gouvernement, implique une grande rigueur en ce qui concerne les rémunérations. En définitive, disent-ils, il s'agit, globalement, d'arbitrer entre l'emploi et les salaires. Il ne sera pas possible d'améliorer le premier si on augmente inconsidérément les seconds. Cette politique restrictive se traduira, pour la fonction publique, et d'une *façon* générale pour les employés de l'Etat, par le simple maintien du pouvoir d'achat, en *1982*, sauf en ce qui concerne les salariés du bas de l'échelle.

Vers de nouvelles baisses du taux d'intérêt

Le gouvernement est franchement inquiet des conditions dans lesquelles la rentrée va s'effectuer pour de nombreuses entreprises. C'est pourquoi il estime absolument nécessaire une nouvelle baisse des taux d'intérêt, lesquels en tout état de cause doivent, répète-t-on, rester au moins égaux au taux de l'inflation (telle était la doctrine de M. Raymond Barre). On se déclare convaincu dans les milieux *officiels qu'il existe encore une* marge de baisses des taux d'intérêt d'environ 1 1/2 à 2 % par rapport à leur niveau actuel. Autrement dit, le taux de base des banques qui vient d'être ramené *à 15,30 %* pourrait être *abaissé* au-dessous de 14 %.

Le raisonnement officiel est le suivant : la défense du franc ne nécessite pas le maintien de taux d'intérêt comparables à ceux qui *existent sur les placements en* dollars, par exemple, pour la simple raison que très rares sont les étrangers qui possèdent, pour des motifs strictement financiers, des avoirs en francs. Les « balances » francs détenues par des non résidents le sont en général pour des motifs commerciaux et de gestion courante. Pour les grands établissements disposant d'un réseau de collecte de fonds du public, il n'est guère douteux qu'un taux de base de 15,30 % n'est pas nécessaire pour l'équilibre de leur gestion. Le coût moyen auquel ces établissements se procurent leurs ressources est très nettement inférieur. On estime qu'environ 40 % des ressources dont disposent les grands établissements nationalisés ne leur coûtent pratiquement rien car il s'agit de comptes courants à vue de la clientèle. Ils se procurent de 45 % à 50 % de leurs viron 12 %, 45 % à 50 % de leurs autres ressources à un taux moyen d'environ 12 %. Ce n'est seulement que pour 10 à 15 % de leurs ressources qu'ils doivent payer *un taux calculé en fonction* du marché monétaire (18 1/2 % environ pour les placements à un mois). Seuls les dépôts d'au moins 100 000 F peuvent être rétribués à un taux proche du taux *du marché monétaire. Pour* alléger la charge des banques, on envisage de relever ce seuil.

Reste le cas des établissements qui ne disposent pas d'un réseau de guichets suffisant ou qui *même dépendent* entièrement du marché monétaire. La solution pour ces établissements pourrait consister à créer en France, mais sur une plus petite échelle, un mécanisme comparable à celui *qui existe en Allemagne*, les avances sur titres (crédit « Lombard») que la Bundesbank consent aux banques. Le discrédit dans lequel sont tombés la France, les mécanismes du réescompte depuis la publication du fameux rapport Marjolin-Sabrin-Wormser en 1969 ne devrait pas constituer un obstacle insurmontable, ajoute-t-on. La Banque de France pourrait donc être amenée à ouvrir un guichet spécial en faveur de ces établissements. Le taux auquel ces ressources seraient prêtées ne serait, en tout cas, pas inférieur, se plaît-on à confirmer, au taux de l'inflation.

PAUL FABRA.

Des prix plafonds seront fixés par les préfets pour les débits de boissons, l'hôtellerie et les terrains de camping

Les prix dans les cafés, les hôtels (1), les terrains de camping une et deux étoiles, pourraient être réglementés par les préfets. Un arrêté sera sous peu publié, dans ce sens après avis favorable du Comité national des prix, consulté par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, en accord avec Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation.

Un communiqué du ministère de l'économie et des finances déclare : *« Les enquêtes demandées par le ministre de l'économie et des finances aux services de la direction générale de la concurrence et de la consommation ont conduit à constater une grande dispersion des prix pratiqués et des hausses anormalement fortes dans certains établissements, relevant des activités ci-dessus. Compte tenu de la période actuelle des vacances, c'est dans les départements touristiques qu'une action immédiate est nécessaire. Les organisations professionnelles ont été informées de ces dispositions et suivront, à l'échelle départementale, leur application. Le principe de la liberté des prix reste la règle même dans les secteurs concernés. Il est demandé aux préfets, après avoir dûment averti les professionnels, de ne sanctionner que les abus auxquels leurs auteurs n'auront pas accepté de mettre fin. Seront sanctionnées les violations des niveaux de prix maximums déterminés par arrêté préfectoral. »*

D'autre part, un arrêté rend obligatoire pour tous les salons de coiffure l'affichage intérieur et extérieur des prix des prestations les plus courantes. La réglementation antérieure est simplifiée (les différentes catégories existantes en matière de prix sont supprimées). L'arrêté généralise les obligations d'affichage, ce qui devrait permettre aux consommateurs d'être mieux à même de comparer les prix.

Le communiqué du ministère de l'économie et des finances conclut : *« Ces arrêtés sont une illustration de la politique des prix désormais menée par les pouvoirs publics : le maintien de la liberté des prix n'exclut pas la vigilance, et, si la concertation, l'application des règles de la concurrence, l'amélioration de l'information des consommateurs ne peuvent suffire, le gouvernement n'hésite pas à utiliser les moyens réglementaires à sa disposition pour faire cesser les abus. »*

(1) Hôtellerie homologuée tourisme une et deux étoiles, ensemble de l'hôtellerie non homologuée et des maisons meublées.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U...	5,9775	5,9825	— 90	— 40	— 220	— 140	— 670	— 620
$ can...	4,8050	4,8150	— 250	— 170	— 450	— 350	—1150	— 950
Yen (100).	2,4610	2,4680	+ 180	+ 250	+ 390	+ 450	+1150	+1250
D M ..	2,3800	2,3850	+ 80	+ 120	+ 150	+ 200	+ 450	+ 550
Florin ..	2,1420	2,1480	+ 50	+ 100	+ 100	+ 150	+ 370	+ 450
F.B. (100).	14,5460	14,5630	— 580	— 350	—1050	— 700	—2250	—1700
F.S.	2,7360	2,7430	+ 160	+ 230	+ 320	+ 400	+ 980	+1050
L. (1 000)	4,8050	4,8150	— 600	— 400	—1150	— 950	—3000	—2700
£	10,7850	10,8050	+ 250	+ 400	+ 450	+ 650	+1300	+1650

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12 1/3	13	12 1/3	13
$ E.-U...	19	19 1/2	18	18 1/2	18 1/2	19	18 3/4	19 1/4
Florin ..	13 1/4	13 3/4	13 1/4	13 3/4	13 1/8	13 5/8	12 3/4	13 1/4
F.B. (100)	18	21	20	21	20	21	19	20
F.S.	7	10	8 3/4	9 1/4	8 7/8	9 3/8	9 1/2	10
L. (1 000).	35	55	29	32	30	32	29	31
£ ...	12 1/2	13 1/4	13 1/2	14	14	14 1/2	14 1/4	14 3/4
F. français	17 1/2	18 1/2	21	22	20 1/2	21 1/2	19 1/2	21 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire *des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande* banque de la place.

La croissance de l'économie française selon le BIPE

Ni tout à fait une autre, ni tout à fait la même

La croissance de l'économie française sera comparable dans son niveau, mais différente dans son contenu, après la « *rupture profonde* » introduite dans la conduite de la politique économique par le changement de majorité. Telle est la prévision que vient de faire le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) dans un document intitulé « *Les prévisions glissantes détaillées - Horizon 1986* ». Ce document, achevé à la fin du mois de juin, tient compte des modifications intervenues dans la stratégie économique, même « *s'il est aujourd'hui impossible d'en apprécier tous les effets* ».

« La France peut, dans le meilleur des cas, connaître une croissance de l'ordre de 3 % l'an. Plus vraisemblablement la croissance devrait se situer autour de 2,5 % », alors qu'à politique économique inchangée, elle aurait été de 2,3 % sur la période 1980-1986, écrivent, dans un communiqué, les experts du BIPE. En effet, la contrainte extérieure subsistant, la croissance française ne peut guère s'écarter de celle de ses principaux partenaires, estimée à 2 % l'an en moyenne.

Pour croître davantage, il faudrait que la France puisse exporter plus ou qu'elle ait la possibilité de réduire ou de limiter ses importations, ce qui « *suppose une spécialisation industrielle plus favorable, qui ne peut être obtenue que par des actions structurelles de moyen terme* ». Autre possibilité : le recours à un *endettement extérieur accru*, mais qui aboutirait au « *cercle vicieux* » dépréciation du franc, accélération de l'inflation.

Ni tout à fait une autre, ni tout à fait la même. En revanche, les *prévisions relatives au taux d'inflation*, au déficit budgétaire ou au déséquilibre extérieur sont beaucoup plus larges : de 10 à 15 %, par exemple, pour la hausse des prix, au lieu de 10 % sans changement de politique économique. Et surtout *« un même taux de croissance moyen peut recouvrir des contenus très différents quant aux équilibres salaires profits et consommation investissements »*. Ainsi la progression de la consommation pourrait être un peu plus forte ; mais un demi-point supplémentaire *« paraît sans doute un maximum »*.

Enfin, la structure de cette consommation pourrait varier : davantage de services publics, moins de produits industriels. Il pourrait en être de même pour la formation brute de capital fixe : plus d'investissements publics, moins d'investissements industriels ; plus de logements sociaux, moins de logements libres.

« *Au total*, indiquent les experts, *les grands agrégats macro-économiques ne seront sans doute pas très différents de ceux que l'on aurait pu retenir avant le 10 mai. En revanche, le contenu de la croissance pourrait être très différent. Beaucoup de réformes pourraient être entreprises et menées à bien qui changent la condition des Français : réduction des inégalités, extension des services publics.* »

Dans le domaine industriel, c'est, souligne le BIPE, *« avec une acuité, probablement plus grande qu'avant le 10 mai, le choix entre deux formes de développement industriel qui est en jeu à moyen terme.*

» ● *D'un côté, un processus basé sur une série de grands programmes nationaux fortement innovants dont la succession a scandé, avec des fortunes diverses, le développement économique du pays depuis plus de vingt ans (l'électrification du réseau S.N.C.F., la défense nationale, le Plan calcul, Concorde puis Airbus, le programme nucléaire...) et qui, s'il paraissait s'essouffler, pourrait maintenant reprendre dans le nouveau contexte de politique économique (les circuits intégrés, de nouveau l'informatique, les biotechnologies...).*

» ● *De l'autre, un développement décentralisé davantage basé sur la diffusion, vers les P.M.I., d'innovations moins spectaculaires, certes (cas des robots peu sophistiqués dont le marché est considérable), mais destinées à améliorer « en profondeur » la compétitivité du secteur industriel.*

» *Les deux sensibilités sont,* concluent les experts, *présentes dans la nouvelle majorité, et ces deux formes de développement sont, peut-être, plus complémentaires que concurrentes. Il demeure que du poids accordé à chacune d'elles dépendra, pour une bonne part, l'évolution de l'industrie nationale à moyen et à long terme.* »

(1) 122, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine, tél. 747-11-66.

SOCIAL

La C.E.E. compte 2 151 400 chômeurs de plus qu'en juin 1980 (+ 34,2 %)

Le chômage dans la C.E.E. s'est encore aggravé au mois de juin, *touchant, en données observées*, 8 445 200 personnes contre 8 289 500 en mai (+ 1,9 %). En un an, l'augmentation est de 34,2 % (2 151 400 chômeurs de plus par rapport à juin 1980), et les candidats à la recherche d'un emploi représentent aujourd'hui 7,4 % de la population active contre 5,5 % en juin 1980.

De mai à juin 1981, les Pays-Bas (+ 7,2 %), le Royaume-Uni (+ 4,8 %), la R.F.A. (+ 1,4 %), *la* Belgique (+ 1 %) et l'Italie (+ 0,1 %) ont été affectés par cette montée du chômage, tandis que la Grèce (— 11 %), le Luxembourg (— 5,5 %), le Danemark (— 2,6 %) et la France (— 0,3 %) enregistraient, toujours en données observées, une baisse du non-emploi. La situation restait la même en Irlande (0 %). Mais, par rapport à juin 1980, le marché du travail s'est partout dégradé dans l'Europe des Dix : d'une façon beaucoup plus élevée que la moyenne communautaire aux Pays-Bas (+ 62,4 %), au Royaume-Uni (+ 61,5 %), en R.F.A. (+ 44,1 %), au Luxembourg (+ 43,2 %) et au Danemark (+ 39,4 %). En Belgique (+ 29 %), en Irlande (+ 26 %), en France (+ 25,4 %), en Grèce (+ 17,3 %) et en Italie (+ 7,8 %), l'aggravation du chômage était inférieure à la moyenne communautaire.

En un an, l'accroissement du non-emploi a été, pour l'ensemble de la C.E.E., beaucoup plus ressenti chez les hommes (+ 42 %) que chez les femmes (+ 25 %), tandis que de mars à juin 1981 le nombre des chômeurs âgés de moins de vingt-cinq ans a augmenté de 3 %.

D'autre part, les *statistiques* du chômage pour le mois de juillet viennent d'être connues en R.F.A., confirmant la nette détérioration de la situation de l'emploi dans ce *pays : par rapport à juin*, l'aggravation est de 11 % (1,25 million de chômeurs contre 1,12) et de 46 % par rapport à juillet 1980. C'est le chiffre le plus mauvais, pour un mois de juillet, enregistré depuis vingt-neuf ans. En données corrigées des variations saisonnières, l'accroissement est de 4 % en un mois et de 44 % en un an. Dans le même temps, les offres d'emplois non satisfaites ont *diminué*, de *juin à juillet*, de 7 % en données brutes et de 4 % en données corrigées.

Un impôt spécial en R.F.A. ?

Aujourd'hui, le chômage affecte, en R.F.A., 5,3 % de la population active contre 4,8 % en juin et 3,7 % en juillet 1980. Aussi, M. Hans Matthoefer, ministre fédéral des finances, a-t-il envisagé, dans une interview accordée au magazine *Stern*, la possibilité de créer un impôt spécial sur le *revenu, pour* financer les investissements nécessaires à l'établissement de nouveaux emplois. Mais le ministre a souligné que cette mesure, qui retirera de l'économie des capitaux importants et qui réduira la demande générale dans le pays, était difficile à arrêter.

CARNET

Naissances

— Elisabeth et Bertrand de GASQUET ont la joie d'annoncer la naissance de

Béatrice,

le 25 juillet 1981.
158, rue de Verdun,
92800 Puteaux.

Mariages

Mme QUILLIOT Sidonie,
Mme TROUGNAC Madeleine,
M. et Mme QUILLIOT Roger,
Mme MONROY de ROJAS,
font part du mariage de

Virginia ROJAS
et de
Alain QUILLIOT,

qui a eu lieu le 25 juillet 1981.
Mexico.
Clermont-Ferrand.

Décès

Ses enfants :
Cécile et Michel Hubert,
Elisabeth et Pierre Jay,
Anne et Michel Jacquemain,
Antoinette et Bernard Salmon-Legagneur,
Marie-Odile Babinet (Barbut),
Jacques-Noël et Françoise Babinet,
François et Michèle Babinet,
Alain et Hermine Babinet,
Jean Marie et *Bénédicte* Babinet,
Paul et Marjan Babinet,
Charles et Monique Babinet,
Françoise-Marie et Franco Rizzi,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la grande peine d'annoncer la *mort, dans l'espérance chrétienne*, de

Gabrielle BABINET,
née Aubert,

survenue le 3 août 1981, sept jours après celle de son mari, dans sa quatre-vingt-deuxième année, cinquante-neuvième année de leur mariage.

L'Eucharistie sera célébrée en l'église Sainte-Cécile (44, rue de l'Est, à Boulogne-Billancourt, métro Boulogne-Jean-Jaurès, autobus 52-72), le jeudi 6 août, à 8 h. 30.
28, avenue Robert-Schumann,
92000 Boulogne.

— Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 3 août 1981, de

Patrice BERTIER,

05200 Puy-Saint-Eusèbe.
226, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

— 10, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.
Le docteur Lucien Breitman,
Le docteur et Mme Georges Breitman,
Nathalie, Franck et Cyrille,
M. et Mme Jean-Claude Deret-Breitman,
Isabelle,
M. et Mme Michel Breitman,
Sylvie, Olivier et Fabienne,
Mlle Barbara Breitman,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de leur épouse, mère et grand-mère,

Mme Lucien BREITMAN,
née Lucienne Deret,

survenu le 30 juillet 1981, à l'hôpital de Poissy.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Rueil-Malmaison, dans la plus stricte intimité.

— Mme Pierre Brisset,
son épouse,
M. et Mme Pierre-Albert Brisset,
M. et Mme Jacques Mortier,
M. et Mme Jean-Jacques Rebuffat,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BRISSET,
préfet honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Angles-sur-l'Anglin, le 30 juillet 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées à Angles-sur-l'Anglin, suivies de l'inhumation à Clécy (Calvados).
Angles-sur-l'Anglin,
86260 Saint-Pierre-de-Maille,
16, rue du Général-Niox,
75016 Paris.
20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.
26, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.
2, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.

— Paris, Fez.
M. et Mme Paul Charbit,
M. et Mme Lucien Obadia,
M. et Mme Simon Benady,
M. et Mme Benjamin Danan,
M. et Mme Claude Guislain,
Mme Dolly Poyeton,
M. et Mme Vladimir Bodiansky,
M. et Mme Emile Moatti,
M. et Mme Chalom Benaïm,
Leurs enfants, leurs petits-enfants,
Leurs amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme veuve Elie M. DANAN,
née Simy Benaïm,

à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 août, à 16 heures, à Meudon.

On se réunira à l'entrée du cimetière des Trivaux.

— Mme André Duseigneur,
M. et Mme Yves Duseigneur et leur fils,
Mme Robert Duseigneur, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marie-Claire Touchon-Duseigneur, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Eric Perrenoud-Duseigneur et leurs enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. André DUSEIGNEUR,
ancien combattant,

Le service funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille, le 31 juillet 1981.

« Les fils et les filles sont la parure des vieillards. »
(Proverbes 17-6.)
« Quand le soir fut venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive. »
(Marc, 4-35.)

14, Résidence du Clos,
91370 Verrières-le-Buisson.

— M. et Mme Marc Goldstein,
M. et Mme Simon Goldstein,
Rodolphe, Philippe, Laurent, Didier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Mme Léon GOLDSTEIN,
née Feiga Lansberg,

leur mère, belle-mère, grand-mère et parente,
survenu le 30 juillet 1981, à Paris.

Les *obsèques ont été célébrées* au cimetière de Bagneux-Parisien, dans la plus stricte intimité.
137, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
42, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly.

— Le président-directeur général,
Les administrateurs et les censeurs du Crédit industriel et commercial,
Et tous les dirigeants des banques du groupe C.I.C.,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 3 août 1981, de

M. Edmond LEBÉE,
président d'honneur
du Crédit industriel et commercial,
commandeur
de la Légion d'honneur.
[*Le Monde du 5 août.*]

— Mlles Suzanne et Yvonne Magnac,
font part du décès de leur amie,

Mlle Suzanne PÉES,

professeur honoraire,
survenu à Paris, le 2 août 1981.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), le jeudi 6 août, à 16 heures.

11, rue Roll,
75014 Paris.

— Mme Jacques Peillon,
Patrick et Dominique, ses enfants,
Les familles de Chêne-Varin, Peillon, Vanvert, Martial,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PEILLON,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu *le 30 juillet 1981*, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 1er août 1981, dans la plus stricte intimité à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).
« Les Courounnades »,
84000 Vaison-la-Romaine.
108, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.
21, rue Descombes,
75017 Paris.

— Nous avons appris le décès de

M. Henry SOLUS,
commandeur
de la Légion d'honneur.

[Né le 9 juin 1892 à Vervins, Henry Solus, après avoir fait la guerre comme officier d'artillerie, est chargé de missions aux Indes anglaises et françaises (1922-1923), où il enseigna, notamment à la chaire Tagore de droit de l'université de Calcutta, en Syrie et en Egypte (1924-1925). Il est ensuite professeur aux facultés de droit de Nancy, Poitiers et Paris (1931). *Professeur à l'Institut d'études politiques* et à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, il est directeur de la revue trimestrielle de droit civil et membre du comité directeur des recueils Penant et de la « Revue juridique et politique ». Il était membre de l'Académie des *sciences d'outre-mer.*

On lui doit divers ouvrages : « Traité de la condition des indigènes en droit privé », « Qu'est-ce que les assurances sociales ? », « le Droit de vote privilégié dans les sociétés par actions », « la Réforme du droit des sociétés », « les *Principes du droit civil* ».]

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la disparition de

Michel ORFALI,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— « Pour que tout dans la vie devienne eucharistie, en attendant le retour du *Christ* », tel est le thème de la troisième journée de réflexion et de prière des mardis de Lérins le 11 août prochain. Départ de Cannes à 8 heures (gare maritime), retour à 18 heures. Catéchèse pour les enfants et garderie pour les tout-petits.

Renseignements : Centre diocésain, impasse Beaulieu, 83100 Toulon (Tél. : 27-03-17).

ÉNERGIE

LA POLITIQUE NUCLÉAIRE DU GOUVERNEMENT CONTINUE D'ÊTRE CONTESTÉE PAR LES ÉCOLOGISTES ET LA C.G.T.

L'arrivée le 4 août à Cherbourg du *Pacific - Crane*, un navire britannique venu du Japon avec des déchets atomiques devant être retraités à l'usine de La Hague, a provoqué une manifestation de la part d'une centaine d'écologistes avec à leur tête M. Brice Lalonde. Gendarmes mobiles et C.R.S. ont dû intervenir avec des grenades lacrymogènes pour dégager la voie ferrée par laquelle ces déchets devaient être acheminés. Onze organisations (écologistes, organisations syndicales et familiales) ont reproché aux élus socialistes locaux MM. Louis Darinot, député, et Jean-Pierre Godefroy, maire de Cherbourg, de n'avoir pas respecté leurs engagements. La C.F.D.T. exige que *« des décisions gouvernementales plus conformes aux intérêts des populations soient prises rapidement »*. Ces organisations seront reçues en début d'après-midi le 5 août au ministère de l'industrie par des membres de cabinet du ministre délégué à l'énergie.

La délégation de la C.G.T. de la centrale nucléaire de Cattenom reçue le 4 août par le directeur adjoint du cabinet de M. Mauroy a obtenu, quant à elle, l'assurance que les quatre-vingt-dix licenciements prévus dans deux des entreprises travaillant sur le site n'auraient pas lieu. La délégation, qui a dit son opposition au « gel » des tranches 3 et 4 de Cattenom, s'est vu répondre que les décisions finales interviendraient lors du débat national sur l'énergie. Le conseil général de la Moselle, présidé par M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire (U.D.F.) de Metz, tiendra d'ailleurs une réunion extraordinaire le 8 septembre pour traiter de la suspension des travaux à Cattenom. M. Rausch entend *« utiliser les principes de la décentralisation développés par le gouvernement pour inciter à tenir compte des positions des assemblées départementale et régionale jusqu'ici favorables au projet »*.

A Golfech (Tarn-et-Garonne), enfin, autre site sur lequel les travaux sont suspendus, les partisans de la centrale (des entrepreneurs et leurs ouvriers) ont décidé de bloquer les voies ferrées Paris-Toulouse et Bordeaux-Sète.

Tandis que la politique nucléaire du gouvernement suscite ces importantes controverses, le programme nucléaire d'E.D.F. se poursuit. M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, a accordé à E.D.F. l'autorisation de procéder au rattachement au réseau (divergence) et aux premiers essais de montée en puissance du quatrième réacteur de la centrale de Dampierre (Loiret).

● *Critiques après l'annonce de la hausse des produits pétroliers.* — Dans un communiqué, Force ouvrière estime que la hausse des produits pétroliers *« va relancer la hausse des prix des produits de consommation, y compris de première nécessité, qui ont parfois déjà fait l'objet de hausses de précaution »* et réclame *« une surveillance accrue des prix »*. D'autre part, l'union départementale C.G.T. du Haut-Rhin demande *« un allègement des taxes d'Etat sur les carburants »* et *« le blocage des prix des carburants »*. M. Lecanuet, enfin, rappelle qu'avant son accession au pouvoir *« l'ancienne opposition contestait le fardeau que constitue pour notre économie le prix du pétrole »* et *« promettait la diminution des taxes... »*.

AGRICULTURE

Pour toucher des aides publiques les agriculteurs en difficulté devront souscrire à un plan de redressement

Mme Cresson, ministre de l'agriculture, a annoncé, le mardi 4 août, qu'un crédit de 200 millions de francs serait affecté à l'aide aux agriculteurs en difficulté. La répartition de cette aide, suivant une procédure originale et que le ministre veut exemplaire, sera effectuée cas par cas avant la fin de l'année. Les crédits en jeu proviennent du reliquat de la somme globale débloquée par le précédent gouvernement au titre de l'aide au revenu pour 1980. Le C.N.J.A. a réagi favorablement à cette annonce.

La procédure envisagée comprend quatre phases :

1. — Repérage au niveau départemental à l'initiative des organismes agricoles concernés, sous la coordination informelle du directeur départemental de l'agriculture (D.D.A.), des cas d'agriculteurs en difficulté.

2. — Synthèse nationale des résultats départementaux, correction en fonction de critères économico-géographiques, puis définition d'une *enveloppe par département*.

3. — Un expert est désigné pour établir avec chaque agriculteur concerné et les organismes créanciers un plan de redressement. Ce plan est examiné par le directeur départemental de l'agriculture, le directeur du Crédit agricole, le trésorier-payeur général, l'expert et l'agriculteur. Celui-ci peut se faire assister de la personne ou de l'organisme de son choix. Le D.D.A. décide du montant de l'aide publique, après l'avis de ce groupe de travail. Ce plan fait l'objet d'un contrat signé entre l'agriculteur, les créanciers et les organismes concernés par le plan et son suivi.

4. — L'exécution de ce plan est effectivement suivie techniquement et financièrement pendant au moins trois ans.

Mme Cresson a précisé que cette procédure était exemplaire, car elle s'écartait délibérément de *l'approche indifférenciée et centralisée* pour cerner les situations au cas par cas ; elle abandonne le principe d'une analyse purement financière pour se fonder sur un examen global de l'exploitation, elle associe enfin l'agriculteur et ses divers partenaires, notamment ses créanciers, qui portent avec lui une part des responsabilités dans la conduite de l'exploitation, à un engagement pour redresser l'entreprise.

Ne devront être concernés par cette procédure, a ajouté le ministre, que les exploitations dont la viabilité est menacée à court terme mais dont l'avenir économique est assuré.

Petits crédits et grands principes

Un tel luxe de procédure pour une si petite somme, 200 millions, a de quoi surprendre. Mais il ne *faut pas s'y tromper : ces mesures* d'aides que Mme Cresson annonce comme exceptionnelles, d'une part ne le seront sans doute pas, d'autre part permettent d'esquisser le *tableau d'une politique agricole* dans lequel le syndicalisme ne trouve plus sa place traditionnelle.

Il s'agissait en premier lieu de respecter un engagement du candidat François Mitterrand et du parti socialiste, et, en second lieu, de déterminer des principes d'attribution, qui soient sinon toujours applicables, du moins compatibles avec le long terme et les objectifs socialistes pour une politique agricole.

Car les aides directes sont ambiguës : elles entretiennent les agriculteurs dans l'assistance, permettent au jeu libéral classique d'opérer une sélection entre les agriculteurs *performants, l'Etat se contentant de* huiler la porte de ceux qui sont contraints de partir.

La méthode retenue ici sacrifie d'abord aux règles de la planification, *avec l'aller et retour du département* à l'Etat. Elle responsabilise ensuite l'administration, puisque le D.D.A. décide du montant de l'aide.

Elle condamne la technique des aides indifférenciées, le soutien à l'agriculture en général au profit du cas *par cas et du soutien des agriculteurs*. Dans la mesure où elle est liée à un plan de redressement et à un examen global de la situation de l'exploitation, cette procédure permet *encore de sortir du dilemme entre* l'aide sociale et l'aide économique, en optant résolument pour la seconde.

Le souci louable de différencier les *aides, les prix aussi, voire les taxes* parafiscales, comme cela a été fait pour le blé, en fonction des situations individuelles, se heurte à une difficulté majeure : la méconnaissance des revenus réels des exploitants. Mais, promet Mme Cresson, cette lacune devrait être comblée *d'ici à dix-huit mois. Autre difficulté* du choix socialiste pour une aide à caractère économique destinée à favoriser le maintien et le redressement du plus grand nombre d'exploi*tations viables : que fait-on de celles* qui ne le sont pas ? *« Il m'apparaîtrait particulièrement inopportun de conforter des situations dont la solution réside dans la cessation d'activité pour lesquelles il conviendra que des voies particulières soient aménagées »*, répond Mme Cresson. Il conviendra, en effet.

La *procédure proposée* recèle encore une condamnation en demi-teinte de l'attitude du Crédit agri*cole et des organisations économiques* (firmes et coopératives) qui ont accompagné, voire conduit, les agriculteurs dans leur situation d'endettés. Les guichets étaient *donc trop ouverts ? Comment concilier* le retour à la sagesse des créanciers avec l'exigence plusieurs fois formulée par les paysans-travailleurs du droit au crédit ?

La démarche revient encore à critiquer la politique de développement menée par les organisations professionnelles. L'agriculteur, lui-même, ses créanciers, mais aussi l'administration, qui pointe alors le bout de l'oreille, auront désormais leur mot à dire sur les orientations *technico-économiques de l'exploitation*. On voit aussi que l'approche de la gestion de l'agriculture est décentralisée, régionalisée. On remarque enfin, et ce sera la der*nière touche de l'esquisse, qu'en* laissant à l'agriculteur la possibilité d'être assisté de la personne ou de l'organisation de son choix, le gouvernement entend mettre fin au monopole de la F.N.S.E.A. et à sa prétention de représenter toutes les agricultures et tous les agriculteurs.

J. G.

SENS ET SA RÉGION SINISTRÉS

Sens et sa région, qui ont subi le 31 juillet un violent orage (les habitants parlant même d'ouragan), *ont été* déclarés *« région sinistrée »*. De nombreux monuments et équipements publics ont été *endommagés ainsi que* les cultures.

Selon la mairie de Sens, les *dégâts les plus graves sont* : l'effondrement d'une partie du toit du palais synodal par suite du *décrochement* d'un *clocheton* de la cathédrale ; l'éclatement de dizaines de vitraux de la cathédrale ; *la destruction* du deuxième étage de l'hôtel de ville ; l'effondrement d'une centaine de mètres de *plafond* de la salle des fêtes.

TROISIÈME AGE

M. FRANCESCHI A LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE NANTERRE (HAUTS-DE-SEINE)

M. Franceschi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale chargé des personnes âgées, a visité, le 4 août, à l'improviste, en compagnie du préfet des Hauts-de-Seine, la maison départementale de Nanterre, où sont hébergés quatre mille cinq cents vieillards. *« C'est scandaleux ! C'est indigne de la France ! Comment cela peut-il exister ? »*, s'est écrié M. Franceschi, devant la quinzaine de journalistes qui l'accompagnaient, alors qu'on lui ouvrait la porte du « mitard ». Le secrétaire d'Etat a annoncé qu'il demanderait aux élus et au gouvernement *« la restructuration à une échelle plus humaine de ce trop vaste ensemble »*.

AFFAIRES

● *Dernier acte pour le rachat éventuel de Conoco.* — Du Pont, la firme chimique, appuyée par le conseil d'administration de Conoco, a décidé d'accroître son offre à 98 dollars par action pour le rachat de la neuvième compagnie pétrolière américaine. Cette proposition succédait à la relance de Mobil à 115 dollars par action. Après Du Pont, Mobil a porté son offre à 120 dollars par action. Cette bataille financière se double d'un conflit juridique, Mobil ayant quelques difficultés avec les lois américaines anti-trust.

● *La firme américaine Continental Telephone* a confirmé, le 4 août, dans un communiqué, que l'opération conjointe avec Thomson-C.S.F. était en cours de renégociation (*le Monde* du 1er août). Ainsi, sa filiale Executone ne sera pas transformée en une filiale commune avec Thomson. M. Charles Wohlstetter, président de Continental Telephone, a précisé que cette décision avait été prise à la suite du retard mis par Thomson-C.S.F. à investir les 200 millions de dollars prévus par l'accord annoncé en avril dernier.

TRANSPORTS

Epreuve de force entre les contrôleurs aériens américains et le gouvernement

Au troisième jour de la grève des contrôleurs aériens américains, l'impasse restait totale entre les grévistes, qui défient l'ultimatum du président Reagan leur enjoignant de reprendre le travail sous peine de licenciement, et l'administration, qui refuse de négocier.

Le mardi 4 août, près de la moitié des appareils affectés au transport des passagers sont restés au sol. Cette grève nationale, la première d'employés de l'Etat, coûte à l'économie américaine, selon l'industrie aéronautique, 250 millions de dollars par jour. Un juge fédéral, saisi par l'Association des transporteurs aériens, a imposé, mardi matin, au syndicat des contrôleurs aériens une amende de 100 000 dollars par heure de grève.

« Notre position n'a pas changé, nous ne reprendrons pas le travail », a déclaré M. Robert Poli, président du PACTO, le syndicat des contrôleurs, qui compte quinze mille membres. *« J'ai discuté avec les dirigeants locaux du syndicat et ils sont aussi résolus que lorsque le mouvement a démarré. »*

Le gouvernement américain, qui considère la grève comme illégale, se prépare à mettre à exécution ses menaces de licenciement. La Maison Blanche a indiqué qu'une liste des grévistes allait être dressée ce mercredi, date de l'ultimatum fixé par le président Reagan pour la reprise du travail. Les absents recevront une lettre leur faisant savoir qu'ils n'appartiennent plus à la fonction publique, a ajouté la Maison Blanche.

En France, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien a publié un communiqué dans lequel il assure les contrôleurs américains de *« son entière solidarité »*.

● **POUR LES VOYAGEURS**

La grève des aiguilleurs américains ne devrait pas affecter le trafic d'Air France, dont les vols ont été assurés normalement le mardi 4 août.

La compagnie Pan Am a constaté pour sa part un retard du vol Paris-New-York de mardi de deux heures et quarante-cinq minutes. Le vol venant de New-York, ce mercredi 5 août, est arrivé à l'heure et devrait repartir à l'heure.

Enfin, T.W.A. a subi, hier, les retards les plus importants, jusqu'à cinq heures. On s'attend aujourd'hui à de légers retards (moins d'une heure) au départ comme à l'arrivée.

Renseignements : Air France : 320-14-55 ; Pan Am : 266-45-45 ; T.W.A. : 720-62-11.

TOURISME

En Grande-Bretagne

LA CHAMBRE DES COMMUNES CRITIQUE LE CLUB MÉDITERRANÉE

Les prospecteurs du Club Méditerranée ne sont jamais à court *d'idées. Pour répondre à l'attraction* grandissante qu'exercent les Antilles sur leurs clients, ils ont déniché une petite île britannique perdue à 200 kilomètres au nord d'Haïti, au cœur de l'archipel des Turks et Caïcos.

La Grande-Bretagne a, pour sa part, mis au point un programme d'équipement de l'île *afin* que les avions puissent s'y poser et les autos y circuler. C'est ce programme que critique, *dans un rapport* que vient de publier la commission des affaires étrangères de la Chambre des communes. *« La dépense de 4,69 millions de livres (50 millions de francs) pour l'équipement de l'îlot de Providentiales pour le seul bénéfice du Club Méditerranée serait illogique »*, souligne la commission et *« l'implantation de ce village de six cent cinquante lits menace sérieusement l'équilibre social et écologique de l'île, qui ne compte que mille habitants »*.

● *Combien coûte la campagne de « Bison futé » ?* — Sous la signature de son secrétaire général et fondateur, M. Francis Rongier, le mouvement Auto-Défense qualifie de « bidon » *l'opération* prônée par « Bison futé ». *« Les responsables de la circulation ont été incapables de faire face à une conjoncture défavorable des dates de départ, le 1er août tombant un samedi. »* Le mouvement de défense des automobilistes *« exige que soit portée à la connaissance du public le coût exact de la gigantesque et inutile campagne de propagande déclenchée depuis quelques semaines par « Bison futé »*. —

CORRESPONDANCE

La salubrité des plages en Bretagne

Après notre article intitulé « Bretagne, plages propres » (le Monde *du 8 juillet) nous recevons de M. Jean-René Garnier, secrétaire général de la préfecture du Finistère les précisions suivantes :*

La liste des quatorze plages du Finistère insalubres et de ce fait interdites totalement ou partiellement à la baignade au début de l'été 1981 ne comprend aucune plage des communes de Plougasnou, de Plouescat et de Brignogan, pas plus que l'extrémité droite de la plage du Moulin Blanc à Brest.

La pollution bactérienne excessive de l'eau de mer qui justifie *l'interdiction* de la baignade ne constitue presque toujours, dans département du Finistère, qu'un *phénomène très localisé* dans l'espace, n'affectant généralement qu'une seule plage, voire une *fraction de plage. C'est ainsi* que pour la commune de Carantec, seules les plages du Port et de Poispol sont interdites à la baignade (sur dix-huit plages contrôlées), pour Landeda, seule une fraction (extrémité droite) de la plage de la baie des Anges est dans le même cas (sur douze plages contrôlées), pour Landunvez, seule une fraction (droite) de la plage de Guisseyier est interdite à la baignade (sur huit plages contrôlées), et que pour la commune du Relecq-Kerhuon, seule la grève de Camfrout est soumise à interdiction de baignade (sur cinq plages contrôlées).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACQUISITION PAR LA BANQUE NATIONALE DE PARIS DE LA BANCA LOPEZ QUESADA EN ESPAGNE

La Banque nationale de Paris est présente en Espagne depuis une quinzaine d'années par l'intermédiaire d'abord d'un bureau de représentation, puis d'une société de services Consejo España S.A.

Elle s'est ensuite associée au Banco Central dans une société financière, Europea de Financiacion, Inversion y Promocion S.A. (Eurofip), *dont elle détient 50 % du* capital.

Plus récemment, en 1979, la Banque nationale de Paris a transformé son ancien bureau de représentation de Madrid en succursale, puis a ouvert une agence à Barcelone en 1980.

En complément de ce dispositif, la Banque nationale de Paris vient d'acquérir la majorité du capital de la Banca Lopez Quesada, dont le siège social est à Madrid et qui dispose d'un réseau de plus de quarante agences bien réparties sur l'ensemble du territoire espagnol.

A la suite, en effet, de la mise *en œuvre, en juin dernier*, d'une procédure de vente publique de cette banque, l'offre d'achat de la Banque nationale de Paris avait été retenue, puis ratifiée par les autorités espagnoles.

Cette opération, qui a également reçu l'agrément des autorités françaises compétentes en matière d'investissements à l'étranger, a fait l'objet, le 31 juillet, à Madrid, de la signature d'un protocole d'accord définitif. La Banque nationale de Paris pourra ainsi élargir, de façon substantielle, l'importance et la gamme des services mis à la disposition de sa clientèle française, espagnole et internationale.

AMAX

Résultats deuxième trimestre 1981

M. Pierre Gousseland, chairman and chief executive officer d'AMAX Inc., a annoncé un bénéfice net de $ 95,1 millions ($ 1,41 par action ordinaire) pour le deuxième trimestre de 1981, contre $ 141,2 millions ($ 2,22 par action ordinaire) pour la période correspondante l'an dernier et $ 70,1 millions ($ 1,04 par action ordinaire) au premier trimestre 1981. Le bénéfice net du deuxième trimestre inclut $ 46 millions ($ 0,74 par action ordinaire) correspondant à la cession de la participation de 30 % d'AMAX dans Adobe Oil and Gas Corporation et à la cession de participations dans le pétrole et le gaz au Canada.

EUROPE N° 1

Pour la période de neuf mois s'étendant du 1er octobre 1980 au 30 juin 1981, le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité radio du groupe s'élève à 365 721 000 francs, contre 360 935 000 francs, pour la même période de l'exercice précédent, soit une *progression de 1,33 %*. Par rapport à la même période de l'exercice 1978-1979, la progression sur les deux années ressort à 27 %.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 AOUT

Valeurs françaises plus fermes Le dollar à 5,9850 F

Simplement résistante la veille, la Bourse de Paris reflète, ce mardi, une plus grande fermeté étendue à l'ensemble de la cote.

Au dire des professionnels, les organismes de placement collectifs, les Sicav notamment, continuent à procéder à des achats, tant en raison de certains cours jugés maintenant attrayants que pour satisfaire à l'équilibre de leur portefeuille en valeurs françaises et étrangères.

Le volume d'activité sur ces dernières apparaît plus « normal » (59 millions de francs lundi, sur le marché à terme), leur comportement, ce jour, étant surtout marqué par le net repli des mines d'or. Celles-ci abandonnent entre 4 % et 8 %, voire 10 % dans le cas de West-Driefontein, suivant en cela la baisse sensible du métal fin qui s'inscrivait, ce matin, à 391 3/4 dollars l'once à la City.

Ce tassement des étrangères — alors que le dollar culmine à un plus-haut de 5,9880 F en séance — entraîne une certaine détente sur la « devise-titre », qui se négocie, ce mardi, de gré à gré à 7,38/41 F contre près de 7,50 F la veille.

Du côté des valeurs françaises, le marché est toujours aussi étroit et la hausse de certains titres (Perrier : + 10 %, Sogerap, D.M.C., Essilor, Révillon : + 7 % environ) suffit à hisser l'indicateur instantané jusqu'à refléter un gain de 1,2 % environ sur la veille.

Les écarts en baisse, nettement moins sensibles, concernent surtout Suez (— 4 %), Hachette, Lafayette, Pricel, U.F.B. (— 3 %).

Sur le marché de l'or, enfin, le lingot et le napoléon font preuve d'une remarquable stabilité, respectivement à 87.700 F (— 300 F) et 870 (inchangé).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. — Le groupe vient de constituer la société Elf-Isolation, dotée d'un capital de 100 000 F et chargée, *notamment, de l'extraction, de la fabrication* et de la commercialisation de marchandises de toute nature, entre autres de minerais destinés à la construction, au bâtiment et à l'industrie. Cette firme pourra également se charger de toutes opérations industrielles, commerciales, financières et immobilières se rattachant à cet objet.

B.N.P. — *Cette banque* et la banque espagnole Lopez Quesada ont signé le protocole d'accord définitif comportant la prise de contrôle de cette dernière par la B.N.P., l'opération ayant reçu l'agrément des autorités françaises et espagnoles. Aux termes de cet accord, la B.N.P. acquiert 70,76 % du capital de l'établissement espagnol pour environ 180 millions de francs, disposant ainsi d'un réseau de quarante-sept agences réparties dans toute l'Espagne.

GROUPE MIDLAND. — Le groupe *annonce pour le premier semestre 1981* un bénéfice net consolidé de 104,5 millions de *livres sterling* contre *124,5* millions pour la période correspondante du précédent exercice. Le groupe souligne dans un communiqué que la contribution de l'activité bancaire du Royaume-Uni à l'activité du groupe a décliné par rapport au premier semestre 1980 tout en s'améliorant par rapport à celle du second semestre. Le montant des avances a progressé en dépit d'une nette limitation, compte tenu des contraintes économiques.

SOCIÉTÉ *GÉNÉRALE. — L'actif* au bilan de la banque au 30 juin dernier représente *391,6* milliards de francs, soit une augmentation de 8,07 milliards de francs par rapport à juin 1980.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	3 août	4 août
Valeurs françaises	83,9	84,8
Valeurs étrangères	156,1	153,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,5	90,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 août ...... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/8	5/8
1 dollar (en yens)	242,10	245,20

NEW-YORK

Hésitant

La velléité de reprise constatée en fin de séance mardi n'a pas été suffisante pour imprimer un redressement significatif à la cote mais l'indice Dow Jones des industrielles, en net repli la veille, n'accusait en clôture qu'une baisse de 0,28 point, à *945,97.*

Aux dires des spécialistes, cette morosité dont fait preuve Wall Street n'a aucune raison de se dissiper tant que les investisseurs n'auront pas été convaincus d'un revirement complet de la tendance haussière qui prévaut sur le taux d'intérêt.

A cet égard, les derniers taux enregistrés sur les fonds fédéraux qui déterminent le loyer de l'argent aux Etats-Unis (20 1/2 % à 20 3/4 %) sont jugés préoccupants par les boursiers dans la mesure où ils avoisinent maintenant le taux de base bancaire *(prime rate)* que Citibank vient de maintenir à 20 1/2 %.

Le Trésor américain rencontre peu de *succès dans le placement de ses bons,* allant jusqu'à consentir un taux de 15,96 % *pour ses* effets à trois mois, taux qui constitue un nouveau record de hausse. Les taux actuels de ces émissions du Trésor procurent quelque souci aux milieux d'affaires.

Le volume d'affaires a encore baissé à 39,46 millions d'actions contre 39,65 millions, les baisses l'emportant sur les gains (739 *contre* 706), 431 titres étant inchangés.

VALEURS	Cours 3 août	Cours 4 août
Alcoa	27 5/8	27 7/8
A.T.T.	55 7/8	56 1/8
Boeing	27 1/4	27 3/8
Chase Manhattan Bank	51 5/8	51 3/4
Du Pont de Nemours	45 5/8	46 5/8
Eastman Kodak	74 1/4	74 7/8
Exxon	34 7/8	35 4/8
Ford	21 5/8	21 5/8
General Electric	60 1/2	59 5/8
General Foods	32 3/8	32 1/8
General Motors	50 1/2	50
Goodyear	19 3/8	19 3/8
I.B.M.	58 1/2	58 1/4
I.T.T.	29	29
Mobil Oil	30 7/8	30 7/8
Pfizer	48 7/8	46 7/8
Schlumberger	66 5/8	66 7/8
Texaco	36 1/8	36 1/4
U.A.L. Inc.	21 7/8	22 1/2
Union Carbide	56	56
U.S. Steel	30 1/8	30
Westinghouse	28 1/4	29 1/8
Xerox Corp.	49 5/8	50

BOURSE DE PARIS — 4 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 532
5 %	....	2 534
3 % amort. 45-54	71	0 033

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	158	....
Acier Peugeot	88	90
Actibail	117	121 60
Agence Havas	605	615
A.G.F. (St Cent.)	730	735
A.G.P. Vie	2400	2400

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	35 10	36
Air-Industrie	16 80	....
Allard Herlicq	65	67 60 d
Alsbrage	310	303
Bain C. Monaco	75 80	75 80
Banania	293	....
Banque Hervet	150 80	151
Banque Hypoth. Eur.	224	225
Banque Nat. Paris	258	258
B.O.I.C.	19 30	19 40
Banque Worms	165	163
Bénédictine	850	830
Bernard-Moteurs	51	51
Biscuit (Génér.)	418	420

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	780	789
Bon-Marché	74 70	84 80 d
Borie	405	410
Bras. Glac. Int.	461	462
Caves Roquefort	575	590
Cedis	838	821
C.E.G.Frig.	138	....
Cemen. Blancy	400	400
Cenerest (Ny)	104 50	....
Cerabati	151	150
C.F.F. Ferrailles	207	201
C.F.S.	456	....
C.G.I.B.	9 25	11 10 d
C.G.Maritime	13 06	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	158 50	....
Chambon (M.)	199	197
Chambourcy (M.)	585	580
Champex (Ny)	105	105
Cotradol (Ly)	350	400 d
Cogifi	174	175
Comindus	314	311
Comiphos	114 10	113 10
Comp. Lyon-Alem.	158 50	157 50
Concorde (La)	258	258
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	35	....
Crédit (C.F.B.)	120	120
Créd. Gén. Ind.	185	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucharie S.A.	129	130
Lyonnaise Immob.	111 70	112
Magasins Uniprix	58	58
Magnant S.A.	47	47
Maritimes Part.	80	82
Marocaine Cie	21 50	21 50
Marseille Créd.	232	232
Maurel et Prom.	24 50	24 50
Martin-Gerin	352	366
Métal Déployé	280	260
Mic	175	182 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Habit.	210	212
Un. Imm. France	204	212
Un. Ind. Crédit	198 20	197 50
Union Ind. Ouest	224	233
Unipol	95	....
Vincey Bourget (Ny)	19 50	16 50 o
Virax	60	60
Waterman S.A.	210	210
Brass. du Maroc	170	170
Brass. Ouest-Afr.	20	20 80 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	130	130
Akzo	63	....
Alcan Alum	183 50	184 80
Algemene Bank	789	795
Am. Petrofina	320	....
Arbed	166	....
Asturienne Mines	80	....
Bco Pop Espanol	135	134
B. N. Mexique	32 50	33
B. Régl. Internat.	59000	....
Barlow Rand	53	....
Bell Canada	104	....
Blyvoor	87 80	81
Bowater	33	32 50
British Petroleum	42 50	42 50
Br. Lambert	190	....
Caland Holdings	99	95
Canadian-Pacific	290 20	298
Cockerill-Ougre	20 30	....
Cominco	350	350
Commerzbank	434	439
Courtaulds	7 90	....
Darz. and Kraft	348	....
De Beers (port.)	50	50
Dow Chemical	234	236
Dresdner Bank	440	450
Est-Asiatique	66	69
Femmes d'Auj.	80 10	72 o
Finoutremer	115	125
Finsider	0 30	....
Foseco	26	....
Gén. Belgique	148 10	160
Gevaert	239	239
Glaxo	60	50 30
Goodyear	141	135
Grace and Co	338	353
Grand Metropolitan	24 20	24 60
Gulf Oil Canada	165	160
Hartebeest	351	350
Honeywell Inc.	670	....
Hoogoven	36 50	....
I. C. Industries	270	267 80
Int. Min. Chem	320	320
Johannesburg	445	456
Kubota	11 15	10 85
Latonia	133 50	170 d
Mannesmann	519	519
Marks-Spencer	16	15 50
Matsushita	55	55
Mineral-Ressourc.	69	70
Nat. Nederlanden	304	310
Noranda	188	185
Olivetti	17	17 10
Pakhoed Holding	110	....
Petrofina Canada	508	....
Pfizer Inc.	339	350
Phoenix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	10 75	11 50
President Steyn	218	217
Procter Gamble	510	527
Rolinco	708	708
Robeco	670	668
Shell fr. (port.)	50	....
S.K.F. Aktiebolag	180	....
Sperry Rand	310	312 50
Steel Cy of Can.	186	....
Stilfontein	110	....
Sud. Allumettes	155	....
Tenneco	303	294
Thorn EMI	47	....
Thyssen c. 1 000	186	....
Val Reefs	435	437 50
Vieille Montagne	180	190 d
Wagons-Lits	140	....
West Rand	17	16

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	172	173
Sarakreek N.V.	230	230
Sicomur	122	128
Sofibus	220	220
Rodamco	328	323

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	140	....
Cellulose du Pin	27 70	....
Coparex	560	....
Iena Industries	13	....
La Mure	70	70 20
Metallurgique Minière	132	130
Océanic	26 60	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	210	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	148	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	377	373

SICAV

4/8	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8487 10	8102 24
Actions France	146 65	139 90
Actions-Investiss.	189 29	180 71
Actions sélectives	218 90	207 06
Aedificandi	234 19	223 57
A.G.F. 5000	167 16	159 58
Agfimo	268 38	256 22
Altefi	170 38	162 65
A.L.T.O.	160 18	152 92
Amérique Gestion	345 71	330 03
Bourse-Investiss.	182 77	174 48
C.I.P.	614 95	587 06
Convertimo	207 57	198 16
Cortexa	688 85	657 42
Crédinter	271 05	258 78
Croiss. Immobil.	249 77	238 44
Drouot-France	191 27	182 60
Drouot-Investiss.	487 08	464 99
Energie	228 72	218 35
Epargne-Croiss.	1006 43	959 84
Epargne-Industr.	301 99	288 30
Epargne-Inter	482 59	460 71
Epargne-Oblig.	136 37	130 19
Epargne-Unie	570 59	544 72
Epargne-Valeur	259 87	248 09
Euro-Croissance	260 72	248 90
Financière Privée	599 47	572 29
Foncier Investiss.	441 20	421 19
France-Épargne	295 49	282 09
France-Garantie	228 82	224 33
France-Investiss.	279 18	266 52
Fr.-Obl. (nouv.)	318 18	303 75
Francic	172 41	164 59
Fructidor	164 45	156 99
Fructifrance	298 25	284 73
Gestion Mobilière	368 77	352 05
Gest. Rendement	258 86	247 12
Gest. Sél. France	248 37	237 11
I.M.S.I.	253 08	241 60
Indo-Suez Valeurs	446 77	426 51
Interoblig.	6532 13	6235 92
Intersélect France	184 68	176 29
Intervaleurs Indust.	288 36	275 27
Invest. St-Honoré	465 48	444 37
Laffitte-France	142 77	136 28
Laffitte-Oblig.	123 50	117 90
Laffitte-Rend.	160 96	153 66
Laffitte-Tokyo	504 59	481 71
Livret portefeuille	323 86	309 17
Multi-Obligations	356 51	340 34
Multirendement	121 64	116 12
Mondial Investiss.	223 16	213 04
Natio.-Inter.	596 28	569 24
Natio.-Valeurs	361 89	345 48
Oblisem	128 72	122 88
Pacifique St-Honoré	295 99	282 57
Paribas Gestion	346 59	330 87
Pierre Investiss.	286 62	273 62
Rothschild Expans.	553 31	528 22
Sécur. Mobilière	328 14	313 28
Sélec. Mobil. Div.	255 65	244 08
S.P.I. Privinter	183 27	174 96
Sélection-Rendem.	126 65	120 91
Sélect. Val. Franç.	144 41	137 86
S.F.I. fr. et étr.	297 39	283 90
Sicavimmo	331 20	316 18
Sicav 5000	141 10	134 70
S.I. Est	726 42	693 48
Sivafrance	236 48	225 74
Sivam	215 29	206 49
Sivarente	157 77	150 62
Sivinter	251 01	239 63
S.I.G.	510 07	485 38
S.N.I.	777 93	742 65
Sogepargne	263 80	251 84
Sogevar	602 63	575 30
Sogintar	739 59	706 05
Soleil Investiss.	324 81	310 08
U.A.P. Investiss.	236 10	225 39
Unifrance	164 34	156 89
Unifoncier	446 36	426 12
Unigestion	411 75	393 08
Uni-Japon	662 23	632 20
Unirente	1297 12	1254 47
Valorem	273 96	261 54
Worms Investiss.	482 41	460 53

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2365	2367	2350	2350
3148	C.N.E. 3 %	3198	3210	3215	3200
470	Air Liquide	483	488	488	488
325	Als. Superm.	351	350	350	350
92	A.L.S.P.I.	94	95 10	95 10	94 20
260	Eurafrance	262	263	253 10	251 10
745	Europe n° 1	718	711	715	687
475	Facom	522	527	527	527
137	Fichet	139 20	139 10	139	139 10
129	Fives-Lille	129	133	133	133
280	Penhoet	279	276	276	278
270	Pernod-Ricard	277 50	280	283	280
120	Pétroles (Fse)	127 50	128	129	128
155	— (obl.)	169 50	167	167	163 70
34	— (certific.)	31 10	32	32 50	32 66
290	U.I.S.	290	288	288	285
102	U.C.B.	101 10	103	103 20	101
5 50	Usinor	7 20	7 30	7 40	7 40
90	— (obl.)	91	90 70	90 70	89 50
126	U.T.A.	124	121	121	119
325	Gen. Motors	380	375	370 50	368
57	Goldfields	61 70	62 10	62 95	62 10
82	Harmony	86 50	87 80	86 50	86 90
22	Hitachi	24 80	24 90	24 85	24 90
360	Hoechst Akt.	383	386	385	373
180	Dome Mines	163 10	161	161	161
188	Driefontein Ctd	195	185 60	185 c	186 50 c
300	Du Pont-Nem.	353 20	344	344	344 90
485	Eastman Kodak	552	542	544	535
74	East Rand	79	79	78 95	80
215	Ericsson	225 50	230	232 50	230
456	Exxon Corp.	268	283	283	265 50
148	Ford Motors	158	158	158	158
235	Free State	253 50	255	252	250
120	Gencor	131	127	127	127
410	Gén. Electr.	450	441	437	441
710	Siemens A.G.	735	728	728	735
135	Sony	153	153 30	154 80	154 90
386	Unilever	388 40	388 40	388 40	....
95	Un. Min. 1/10	115 50	106	107	105 10
335	Unit. Techn.	377	381 60	381	383
270	West Deep	261	281 90	261 90	268
540	West Drief.	559	503	503 c	497 10 c
340	West Hold.	384 80	361	380	361
335	Xerox Corp.	359	362 50	380	356 30
3 12	Zambia Corp.	3 45	3 33	3 35	3 35

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 941	5 979	5 840	6 100
Allemagne (100 DM)	237 230	237 940	229	241
Belgique (100 F)	14 501	14 531	13 200	13 900
Pays Bas (100 fl.)	213 850	214 400	207	218
Danemark (100 krd)	75 360	75 580	73	78
Norvège (100 k)	95 360	96 150	92	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 812	10 824	10 550	11 150
Grèce (100 drachmes)	9 740	9 757	....	....
Italie (1 000 lires)	4 789	4 806	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	272 700	273 950	266	279
Suède (100 krs)	112 150	112 370	108 500	114
Autriche (100 sch)	33 750	33 665	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	5 952	5 970	5 630	6 200
Portugal (100 esc.)	8 980	9 010	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 793	4 824	4 680	4 910
Japon (100 yens)	2 421	2 448	2 320	2 450

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/8
Or fin (kilo en barre)	88000	88000
Or fin (en lingot)	88000	87700
Pièce française (20 fr)	870	870
Pièce française (10 fr)	460	431
Pièce suisse (20 fr)	759 90	759 90
Pièce latine (20 fr)	722	720
Souverain	798	829 90
Pièce de 20 dollars	4040	3800
Pièce de 10 dollars	1890	1980
Pièce de 5 dollars	945	.....
Pièce de 50 pesos	3560	3550
Pièce de 10 florins	670	690

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1981 a été tiré à 518 440 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un nouveau mouvement préfectoral concernant seize postes

Le mouvement préfectoral adopté mercredi 5 août par le conseil des ministres est la seconde étape d'un processus qui doit permettre au gouvernement de changer les titulaires de toutes les préfectures avant la fin de l'été.

Le 8 juillet dernier, quarante-quatre postes avaient été pourvus à l'occasion d'un mouvement d'une ampleur inconnue jusqu'alors (« le Monde » du 10 juillet). Cette fois, seize postes sont concernés. De nouvelles et ultimes nominations doivent intervenir, vraisemblablement à l'occasion du prochain conseil des ministres prévu le 19 août.

Les changements d'affectation décidés le 5 août concernent quatre régions métropolitaines : celle de Bretagne, où M. Carrère *remplace* M. Périer, le nouveau préfet de police de Paris, et celle de Poitou-Charentes où M. Fougier, jusqu'alors secrétaire général de la préfecture de Paris, succède à M. Baudequin, qui devient lui-même préfet de la région Pays-de-la-Loire. Enfin en Limousin, M. Gérard remplace M. Carrère.

Dans les régions :

Bretagne :

M. GILBERT CARRÈRE

M. Gilbert Carrère, préfet de la Haute-Vienne, préfet de la région Limousin, est nommé préfet *d'Ile-et-Vilaine*, préfet de la région Bretagne, en remplacement de M. Jean Périer qui a été nommé, le 15 juillet, préfet de police, à Paris.

[M. Gilbert Carrère, né *en 1925*, devient en 1957 sous-préfet de Saint-Flour, puis en 1959 de Sebdou *(Algérie). En 1961, il occupe les* fonctions de directeur du cabinet du préfet de Constantine. En 1962, il *est placé à la disposition* du *préfet* de la Somme et l'année suivante il devient chargé de mission pour les *affaires économiques* auprès *du préfet* de l'Hérault. En 1969, il entre comme chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, où il est notamment chargé de tous les problèmes de réforme administrative et de relations avec le ministère de l'intérieur. Préfet des Pyrénées-Orientales en 1970, il revient au secrétariat général de la présidence de la République en mai 1973 avant d'être nommé préfet du Val-d'Oise en 1974 et préfet de la région Limousin en janvier 1974.]

Limousin :

M. JACQUES GÉRARD

M. Jacques Gérard, préfet de l'Eure, est nommé préfet de la Haute-Vienne, préfet de la région Limousin, en remplacement de M. Gilbert Carrère qui est nommé préfet de la région Bretagne.

[Né en 1920 à Nancy, M. Jacques Gérard est docteur en droit et ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques. Il débute en 1944 comme adjoint technique aux services économiques de la préfecture des Vosges. Il devient la même année chef de cabinet du préfet de la Meuse, et, en 1947, du préfet de la Somme. *Il est ensuite secrétaire général du* Gers puis, en 1953, devient sous-préfet de la Corrèze. En 1958, il est *nommé directeur de cabinet du* préfet de la Haute-Garonne et, l'année suivante, de celui d'Ile-et-Vilaine. En 1960, il est secrétaire général de Maine-et-Loire. Il occupe ensuite plusieurs postes de sous-préfet : Montmorency (1963), Dieppe (1971) et Le Havre (1972), avant d'être nommé préfet des Landes en 1975 puis préfet de l'Eure en novembre 1978.]

Pays-de-la-Loire :

M. HENRI BAUDEQUIN

M. Henri Baudequin, préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, est nommé préfet de la région Pays-de-la-Loire, préfet de la Loire-Atlantique, en remplacement de M. Bernard Louzier, nommé directeur général de la police nationale le 23 juillet dernier.

[M. Henri Baudequin est né le 3 juillet 1921 à Corancy (Nièvre). Administrateur civil, il est, en 1953, détaché en qualité de chef de cabinet du préfet de Haute-Savoie. En 1955, il est nommé sous-préfet de Nérac (Lot-et-Garonne) ; en 1959, il est chef de cabinet du préfet du Finistère, puis en 1961, du préfet régional d'Oran ; il est ensuite successivement secrétaire général en 1962 de la Meuse, *en 1967* des Côtes-du-Nord, et en 1968 de Meurthe-et-Moselle. En 1972, il est nommé sous-*préfet de Lorient (Morbihan)*. M. Baudequin est ensuite successivement préfet des Ardennes (27 mars *1974*), *préfet du Morbihan (24 mars* 1976), puis préfet de la Vienne, préfet de la région Poitou-Charentes *(11 juillet 1979)*.]

Poitou-Charentes :

M. GUY FOUGIER

M. Guy Fougier, préfet secrétaire *général de la préfecture* de Paris, est nommé préfet de la région Poitou-Charentes en remplacement de M. Baudequin, nommé préfet de la région Pays-de-la-Loire.

[Né le 13 mars 1932 à Paris, M. Guy Fougier a été élève de l'ENA (promotion *18-Juin*). *Il commence* sa carrière comme chef de cabinet de préfet mis à la disposition du secrétaire général *aux affaires algériennes* (en 1958) et devient l'année suivante sous-préfet de Jeniet-el-*Haad. Sous-préfet en mission en* 1962, il est nommé secrétaire général du Lot-et-Garonne. Il est ensuite *chef de cabinet* du ministre des affaires sociales, M. Jean-Marcel Jeanneney de 1966 à 1968, puis devient conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur de 1969 à 1971. Il est alors nommé directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur, avant de devenir en 1977 préfet-secrétaire général de la préfecture de Paris.]

Dans les départements

Aisne :

M. YVES BENTEGEAC

M. Yves Bentegeac, préfet de la Manche, est nommé préfet de l'Aisne en remplacement de M. Hubert Husson qui est nommé secrétaire général de la préfecture de Paris.

[Né le 18 novembre 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (1951), M. Yves Bentegeac a été administrateur de la France en Oubangui-Chari jusqu'en 1958, puis fut nommé conseiller aux affaires administratives. Il occupa ensuite plusieurs postes en République Centrafricaine, comme directeur adjoint des finances, contrôleur *financier*, inspecteur des affaires administratives, et enfin conseiller du ministre des finances (1963). De retour *en* France, il fut *chargé* de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, successivement auprès de MM. Roger Moris, Alexandre Stirn, Pierre Doueil et André Chadeau. En août 1972, M. Bentegeac est nommé secrétaire général du Var, puis en mai 1975 délégué à la rénovation de la viticulture languedocienne, avant de devenir préfet de la *Haute-Corse* en 1977, puis préfet de la Manche en 1979.]

Alpes-de-Haute-Provence :

M. PHILIPPE DENIS

M. Philippe Denis, préfet de l'Ariège, est nommé préfet des Alpes de Haute-Provence en remplacement de M. Jean Chassagne, qui est nommé préfet de la Lozère.

[Né en 1921 dans l'Oise, M. Denis, licencié en droit, diplômé de Sciences *po*, entre *en 1945* au cabinet du général de Gaulle et devient, en 1946, chef de cabinet de préfet. Il *occupe de nombreux postes territoriaux* de sous-préfet, notamment à Cholet et Cherbourg, avant d'être nommé *en 1973 sous-préfet de* Valenciennes. M. Denis avait été nommé préfet de l'Ariège le 11 juillet 1979.]

Ariège :

M. JEAN BIACABE

M. Jean Biacabe, préfet du Territoire de Belfort, devient préfet de l'Ariège en remplacement de M. Denis, nommé préfet des Alpes de Haute-Provence.

[Né le 3 septembre 1925 à Bordeaux, M. Jean Biacabe commence sa carrière administrative outre-mer *(Haute-Volta, Soudan, Mauritanie)*. Le 1er janvier 1965, il est intégré dans le corps unique des administrateurs civils et occupe plusieurs postes de sous-préfet. Il était chargé des fonctions de sous-préfet de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) depuis le 14 mai 1975 et sous-préfet de Bayonne depuis le 31 décembre 1975. Il était administrateur civil hors classe depuis le 20 avril 1976. M. Biacabe avait été nommé préfet du Territoire de Belfort le 11 juin 1980.]

Charente :

M. ALAIN OHREL

M. Alain Ohrel, préfet de la Mayenne, devient préfet de la Charente en remplacement de M. Albert Lacolley, qui est nommé préfet des Côtes-du-Nord.

[Né le 12 mars 1935 au Havre, ancien élève de l'ENA (promotion Albert-Camus), M. Alain Ohrel devient administrateur civil au ministère de l'intérieur au mois de juin 1962. Il occupe successivement les fonctions de chef de cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, puis du préfet de la Haute-Vienne *(novembre 1963, date à laquelle il devient* sous-préfet). Réaffecté en août 1964 à l'administration centrale, il est, *d'octobre 1965 à mai 1968, chef de* cabinet du ministre de l'intérieur, M. Roger Frey. En septembre 1968, il est *nommé sous-préfet de Dreux* (Eure-et-Loir), puis en décembre 1970, sous-préfet de Libourne (Gironde), avant *de devenir en septembre* 1975 sous-préfet hors classe puis, en mai 1979 préfet de la Mayenne.]

Côtes-du-Nord :

M. ALBERT LACOLLEY

M. Albert Lacolley, préfet de la Charente, est nommé préfet des *Côtes-du-Nord* en remplacement de M. Jean-Pierre Foulquié, qui est nommé préfet de la Haute-Savoie.

[Né en 1924 à Saint-Chamas (*Bouches-du-Rhône*) breveté de *l'Ecole* nationale de la France d'outre-mer, devenu sous-préfet en 1958, M. Lacolley a *occupé divers postes territoriaux* avant de devenir, en 1971, secrétaire général de la Seine-Saint-Denis, *préfet* de la Creuse, en 1974, puis préfet de la Charente, en 1977.]

Eure :

M. HENRI COURY

M. Henri Coury, préfet de la Saône-et-Loire, est *nommé* préfet de l'Eure, en remplacement de M. Jacques Gérard qui est nommé préfet de la région Limousin.

[Né en 1928, M. Henri *Coury*, préfet de la Haute-Savoie, est licencié en philosophie, diplômé d'études supérieures d'histoire, ancien élève de l'ENA. Nommé en 1957 administrateur civil au ministère de l'intérieur, puis en février 1959 sous-préfet d'Ussel, il est chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, en 1959, avant d'être successivement nommé préfet de la Haute-Savoie (1968), préfet de la Charente-Maritime (1972) et préfet de la Saône-et-Loire (avril 1978).]

Haute-Savoie :

M. JEAN-PIERRE FOULQUIÉ

M. Jean-Pierre Foulquié, préfet des Côtes-du-Nord, est nommé *préfet de la Haute-Savoie*, en remplacement de M. Alain Gérolami qui est nommé préfet de la Saône-et-Loire.

[Né le 15 février 1922 à Figeac (Lot), M. Jean-Pierre Foulquié est nommé en avril 1946 chef de cabinet du préfet de la Corse. En janvier 1947, il occupe la même fonction au cabinet du préfet de la Vienne. Nommé sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély en janvier 1948, il occupe successivement les postes de sous-préfet du Blanc (mai 1953), directeur du cabinet du préfet de la *Guadeloupe* (août 1954), sous-préfet de Mortagne (mars 1956), secrétaire général de la Martinique (avril 1961), sous-préfet d'Abbeville (juin 1964), sous-préfet de Briey (avril 1966). En décembre 1971, il est promu directeur du service national de la protection civile avant de devenir en novembre 1978 préfet des Côtes-du-Nord.]

Lozère :

M. JEAN CHASSAGNE

M. Jean *Chassagne*, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, est nommé préfet de la Lozère en remplacement de M. Henri Guyon, qui est nommé préfet de la Mayenne.

[Né le 20 novembre 1921 à Seillac (Corrèze), M. Jean Chassagne est entré dans l'administration en décembre 1944 comme rédacteur auxiliaire à l'administration centrale du ministère de l'intérieur. En 1961, il est nommé chef du bureau des personnels techniques à la direction générale des affaires politiques. En 1965, il devient chef du bureau de gestion administrative des personnels des préfectures puis, en 1968, chef du bureau des préfectures à la direction centrale des affaires administratives. Le 28 janvier 1971, il est nommé sous-directeur des personnels à la direction des personnels et des affaires administratives et financières du ministère de l'intérieur (direction générale de l'administration), puis devient, en 1978, préfet des Alpes-de-Haute-Provence.]

Manche :

M. GEORGES ABADIE

M. *Georges Abadie, trésorier* payeur général de la Haute-Loire, est nommé préfet de la Manche en remplacement de M. Yves Bentegeac qui est nommé préfet de l'Aisne.

[Né le 21 novembre 1924 à Tarbes (Hautes-Pyrénées, M. Georges Abadie a occupé en *1954* les fonctions de chef de cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Baffarin. Nommé en *septembre de la même année* sous-préfet de Nontron, il entre en 1957 au cabinet du secrétaire d'Etat *au budget, M. Guyon, comme chef* adjoint. En 1959, il est nommé sous-préfet *de Versailles*, et l'année suivante, *de Djidjelli (Algérie)*. En 1962 il est chargé de mission pour les affaires économiques auprès du *préfet des Basses-Pyrénées. En 1964*, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Auvergne ; en 1967, il *est nommé sous-préfet* de Bastia et, en 1971, sous-préfet de Toulon. En *1973*, il est nommé directeur central de la sécurité publique avant de réintégrer en avril 1974 son corps d'origine, et de devenir préfet de la Savoie en 1976, puis préfet hors cadre en 1980 et, en 1981, trésorier payeur général de la Haute-Loire, exerçant en réalité ses fonctions dans l'Orne.]

Mayenne :

M. HENRI GUYON

M. Henri Guyon, préfet de la Lozère, est nommé préfet de la Mayenne, en remplacement de M. Alain Ohrel, qui est nommé préfet de la Charente.

[Né en 1913 en Ille-et-Vilaine, docteur en droit, M. Guyon devient, en *1959, chef de cabinet du préfet* de Médéa (Algérie). Il est ensuite sous-préfet de Pithiviers, secrétaire *général de la Creuse, de l'Orne*, sous-préfet de Lisieux et, en 1975, secrétaire général du Calvados avant *d'être nommé en 1979 préfet* de la Lozère.]

Saône-et-Loire :

M. ALAIN GEROLAMI

M. Alain Gérolami, préfet de la Haute-Savoie, est nommé préfet de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Henri Coury *qui est nommé préfet de l'Eure*.

[Né le 16 mars 1926 à Alger, docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Alain Gerolami commence par être avocat. Inscrit, en décembre 1950, sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet, il exerce ses fonctions auprès de divers préfets jusqu'en 1959. Nommé sous-préfet en mai 1955, il est sous-préfet de La Tour-du-Pin en octobre 1959, puis chargé de mission auprès du préfet de la région Limousin, en septembre 1964. En octobre 1967, M. Gerolami entre *dans les cabinets ministériels*, d'abord auprès de Georges Pompidou et M. Maurice Couve de Murville, *premiers ministres, ensuite auprès de* M. Henri Rey, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé *des territoires et départements* d'outre-mer comme directeur de cabinet. En juin 1970 il est nommé sous-préfet de Brest puis en mai 1973 préfet de la Mayenne, et en avril 1977 préfet de la Haute-Savoie.]

Secrétaire général de la préfecture de Paris :

M. HUBERT HUSSON

M. Hubert Husson, préfet de l'Aisne, est nommé secrétaire général de la préfecture de Paris en remplacement de M. Guy Fougier qui est nommé préfet de la région Poitou-Charentes.

[Né le 25 septembre 1932 à Gouraincourt-Longwy (Meurthe-et-Moselle), ancien élève de l'ENA, *M.* Hubert Husson a été sous-préfet d'Ussel, directeur du cabinet du préfet du Rhône en 1965, puis conseiller *technique du ministre de l'éducation* nationale, M. Olivier Guichard en 1972, sous-préfet de Saint-Nazaire, préfet de l'Aude en 1975 et directeur du cabinet du ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie en 1977, avant de devenir préfet de l'Aisne en avril 1978.]

M. ANDRÉ CHADEAU PRÉSIDENT DE LA S.N.C.F.

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, conseiller du premier ministre, devait être nommé, au *conseil* des ministres du 5 août président du conseil d'administration de la S.N.C.F. en remplacement de M. Jacques Pélissier qui occupe ce poste depuis 1975.

● *Mme Kirkpatrick, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies*, est arrivée, le mardi 4 *août*, à Montevideo pour une visite qualifiée de « *très importante* » par le ministre des affaires étrangères, M. Valdes, alors que les relations entre les deux pays se sont sensiblement améliorées depuis l'abandon de la politique *des droits de l'homme de M. Carter.*

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PAPE EST JUGÉ SATISFAISANT APRÈS UNE SECONDE OPÉRATION.

(De notre correspondant.)

Rome. — Le pape Jean-Paul II a subi, mercredi 5 août, en début de journée à la clinique Gemelli de Rome une seconde opération chirurgicale. L'anus artificiel, mis en place le 13 mai dernier après une première intervention rendue nécessaire par l'attentat dont avait été victime le pape, a été ôté. *Cette* seconde opération permet le *rétablissement* d'un transfert intestinal normal.

Le pape est entré en salle d'opération à 7 heures, et en est ressorti une heure plus tard. Le porte-parole du Vatican a précisé que l'intervention, effectuée comme celle du *13 mai* par l'équipe du professeur Crucitti, s'était parfaitement déroulée.

Mgr Achille Silvestrini, secrétaire du conseil pour les affaires *publiques* de l'Eglise, sortant à 9 heures de la clinique, a lancé aux journalistes : « *Tout s'est bien passé.* » A 10 heures, un bulletin médical a affirmé que l'état de santé du pape était satisfaisant.

Cette intervention avait dû être renvoyée de *plus* d'un mois à cause de l'infection par « cytomégalovirus » qui avait frappé le pape et nécessité une nouvelle hospitalisation le 20 juin, dix-sept jours après qu'il ait quitté la clinique Gemelli.

Le pape restera une dizaine de jours à la clinique *Gemelli* puis se rendra dans sa résidence estivale de Castelgandolfo. — M. S.

[L'intervention chirurgicale qu'a subie Jean-Paul II avait été prévue dès la première opération, pratiquée immédiatement après l'attentat. Au cours *de cette première intervention* en effet, les chirurgiens avaient dû, pour réparer les organes lésés — notamment l'intestin grêle et le côlon — procéder à n nabouchemant du gros intestin à la peau, c'est-à-dire poser un anus artificiel (« le Monde » du 15 mai). Il s'agissait avant *tout* de parer aux *dangers* d'une éventuelle péritonite. L'infection virale dont, entre-temps, Jean-Paul II a été victime, n'a pas compromis la mise en œuvre du *protocole opératoire* prévu par les chirurgiens.]

L'affaire du DC-3 français abattu au Mozambique

L'APPAREIL AURAIT ÉTÉ ATTEINT PAR UN MISSILE SAM-6

Le ministère mozambicain des affaires étrangères a annoncé, mardi 4 août qu'une commission d'enquête s'était rendue au sud *de la rivière* Save, dans la province centrale de Gaza, à l'endroit où les forces militaires mozambicaines avaient abattu, samedi, le DC-3 français chargé d'une opération d'exploration pour le compte d'une société pétrolière (*le Monde* du 5 août).

Selon la société toulousaine Helmet Exploration, propriétaire de l'appareil, la méprise, qui a coûté leurs vies aux six ressortissants français se trouvant à bord, est sans doute liée à l'appareillage spécial dont était doté le Dakota. Afin de procéder à *des mesures* magnétométriques, ce dernier traînait derrière lui, à plusieurs dizaines de mètres de distance, des instruments placés dans un conteneur muni d'ailerons et remorqué comme un planeur. Les servants d'une batterie de défense antiaérienne mozambicaine *mal* informé du plan de vol du DC-3, ont pu croire que l'appareil était doté d'une torpille.

Au siège de la société toulousaine, on déclare que l'avion volait à 1 500 mètres d'altitude et qu'il a vraisemblablement été atteint du premier coup par une fusée sol-air SAM-6. L'équipage n'a pas eu le temps de passer le *moindre* message radio avant de s'écraser dans une zone marécageuse, au sud-ouest de Beira.

On ignorait encore, mercredi matin, si les autorités mozambicaines avaient pu retrouver les corps des victimes.

LE DOLLAR UN PEU EN DESSOUS DE 6 F

Le dollar était en léger retrait ce mercredi sur le marché des changes où on le cotait à 5,97 F.

Ce tassement, perceptible également sur les autres places étrangères, est uniquement imputable aux *interventions* massives décidées par les banques centrales afin de freiner *l'irrésistible ascension du « billet vert »*.

Dans *le même temps*, le loyer de l'argent à Paris, qui régressait régulièrement de 1/8 de point au jour le jour depuis plusieurs séances, a été maintenu à 17 1/2 % mercredi matin, mais la Banque de France a réduit de 17 1/4 % à 17 1/8 % son taux *d'intervention sur le marché monétaire*.